VIE DE M DE LOUISE

VIE
DE
MADAME LOUISE DE FRANCE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE,
DÉDIÉE
A MADAME ELISABETH,
Sœur du Roi LOUIS XVI.

Par M. l'Abbé Proyart, de plusieurs Académies.

Gloria Filiæ Regis ab intus. Ps. 44, ℣ 15.

A BRUXELLES,
Chez Le Charlier, Libraire, rue de la Montagne de la Cour.

M. DCC. XCIII.
Avec Approbation.

AU LECTEUR.

On doit regarder comme d'Edition fautive & contrefaite tout Exemplaire qui ne porteroit pas la signature de l'Auteur.

A

MADAME ELISABETH,

SOEUR DU ROI LOUIS XVI.

MADAME,

Un ordre de Providence, dont vous nous apprenez si bien à adorer les justes rigueurs, ne me permet pas de m'honorer de votre agrément, en vous faisant hommage de la VIE DE MADAME LOUISE. *Mais tout me répond,* MADAME, *de l'accueil que recevra l'Ouvrage, quelle que soit la Main officieuse qui se charge de l'introduire dans la Solitude que vous habitez. L'Histoire d'une Princesse chérie*

de la France ; d'une Ame courageuſe, qui étonna ſon Siecle par la généroſité de ſon Sacrifice ; & qui, déja connue dans le Monde par l'éclat de ſes vertus, devint plus célebre encore dans la Demeure obſcure où l'Eſprit de Dieu l'avoit conduite : voilà, MADAME, ce qui prête à des rapprochemens qui, pour échapper aux yeux de la Piété modeſte, n'en ſeront pas moins ſaiſis, avec l'intérêt le plus touchant, par tous les Cœurs françois. Vivez donc, Ange de la France, digne Emule de l'Ange du Carmel, vivez. Vivez pour Vous, vivez pour la Patrie : vivez pour les Têtes précieuſes que le bon LOUIS vous recommandoit en mourant. Rempliſſez la tâche glorieuſe que le Ciel vous impoſe, de perpétuer les vertus héroïques dans la Maiſon de ST. LOUIS.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

DE MADAME ELISABETH,

Le très-humble & très-
obéiſſant Serviteur
L'Abbé PROYART.

VIE
DE
MADAME LOUISE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE PREMIER.

Les événemens les plus inattendus ſe ſuccedent & ſe pouſſent avec une telle rapidité devant nous que, ſouvent, nos penſées, en un ſeul jour, ont vieilli d'un ſiecle entier. C'eſt ainſi que quelques réflexions, que me ſuggéroit hier mon ſujet ſur l'exiſtence précaire des Religieuſes en France, ne ſe trouvent déjà plus aujourd'hui dans la ſphere de l'à-propos. Mais, parce que d'autres circonſtances peuvent les y replacer demain, je les laiſſe ſubſiſter.

Parmi les contradictions en tous genres dont nous rend témoins la Scene du jour,

il en eſt une bien prononcée ſans doute. C'eſt au moment où l'on proclame avec emphaſe LES DROITS DE L'HOMME par tout l'Empire françois, que l'on voit l'état religieux perdre, dans l'Empire, juſqu'au droit à ſon exiſtence. C'eſt du même Conſeil que ſortent & les loix qui promettent liberté à tous & la loi qui la ravit à pluſieurs; loi qui frappe de ſtérilité la Terre des Saints, le ſéjour de l'Innocence & des Vertus; ſéjour de paix & de délices ſi pures, pour certaines Ames, qu'elles ſacrifient, ſans regret, au bonheur de ſe le procurer, les jouiſſances de la fortune, les promeſſes & toute la gloire du Monde. Nous ne parlons ici que des Religieuſes, parce que tout a été dit, & fort bien dit, dans la cauſe des Religieux.

Par quel crime commis contre l'Etat, nos Religieuſes auroient-elles pu provoquer l'arrêt qui les proſcrit? aucun Mandat de nos Provinces ne le ſollicitoit, nous le ſavons. Quels ont donc été leurs Accuſateurs? La loi leur donnoit le droit de les connoître. Mais, comment la loi, en contradiction avec elle-même, a-t-elle pu les condamner ſans que perſonne les accuſât; ou, comment ont-elles pu être condamnées par des Juges accuſateurs? Si c'eſt un crime de lever continuellement les mains

au Ciel, pour en attirer les bénédictions sur l'Empire & sur ceux qui le gouvernent, il faut l'avouer, c'est le crime des Religieuses. Si c'en est un de réunir à la pratique des préceptes divins celle des conseils évangeliques, les Religieuses en sont aussi coupables. Si c'est un crime, enfin, aux yeux de l'Etat, de mener une vie pauvre & frugale, une vie laborieuse & partagée entre les devoirs que l'humanité impose & ceux que prescrit la Religion, que l'Etat punisse les Religieuses, car ce crime est encore le leur.

Mais, s'il est de principe, & généralement avoué, que le but essentiel de tout sage Gouvernement c'est le bonheur public, n'est-il pas d'une égale évidence que ce bonheur public n'est plus qu'une chimère, dès que celui des particuliers n'en découle pas, comme résultat ordinaire? & ne devons-nous pas conclure que l'Etat le plus sagement organisé est celui dont le Législateur a le mieux saisi les moyens d'applanir pour tous les routes du bonheur, sans les obstruer pour aucun; embrassant ainsi, dans son respect pour les droits sacrés de l'Homme, le vaste champ de ses inclinations, diversifiées à l'infini dans l'immensité de la nature? mais, proscrire en France un genre de vie honnête, auquel habituel-

lement plusieurs Françoises aspirent ; mais, fermer indistinctement pour toutes l'entrée du Cloître, c'est évidemment fermer à plusieurs la porte du bonheur, qui est placé pour elles dans l'éloignement des agitations du monde, & qu'elles ne sauroient trouver ailleurs. Il suffira, pour nous rendre la chose sensible, de jetter un coup-d'œil sur nos Communautés de Religieuses. De trente Sujets, dont on peut les supposer formées, dix, qui se trouvoient sans proches parens & comme étrangeres dans leur patrie, s'estimoient heureuses d'avoir pu entrer, par adoption, dans une famille dont les mœurs douces & pures convenoient à leurs inclinations. Un égal nombre, disgraciées de la nature, avoient apporté un cœur reconnoissant au sein d'une société de Sages, où cette disgrace est comptée pour rien, quand elle est rachetée par des vertus ; & les autres, enfin, condamnées à l'indigence dans le naufrage de la fortune, béniſſoient avec transport la religieuse prévoyance de nos Peres, qui leur avoit ménagé la ressource d'une Terre hospitaliere, où de foibles moyens réunis & de petits biens mis en commun font éclorre l'aisance généralle, sous l'empire de la charité. Voulez-vous, actuellement, disperser ces trente Sujets & les tenir isolés dans la grande So-

ciété ? vous violentez leurs inclinations, vous attentez à leur bonheur, vous dévouez leur exiſtence à des maux incalculables. Mais les maux qui peſent ſur les particuliers ne ſont-ils pas auſſi les maux du Corps politique, dont ces particuliers ſont membres ? Non, certes, nos Religieuſes ne furent jamais un fardeau pour l'Etat ; & nous ne ferons qu'énoncer une vérité ſenſible & ſentie juſqu'à nos jours, en diſant que, s'ils n'exiſtoient pas ces Etabliſſemens réſpectables ; ſi nos ſages Ancêtres n'en euſſent pas fait les fraix, la Nation s'immortaliſeroit en les créant aujourd'hui ; en ſemant ſur la ſurface d'un vaſte Empire, des reſſources pour l'indigence, des ports pour la diſgrace, d'utiles Cenſeurs de la licence publique, des Temples de l'humanité, des Sanctuaires privilégiés des plus pures vertus. Et, tous ces bienfaits verſés ſur l'Etat, que coûtent-ils à l'Etat ? L'Impiété même, qui ſe nourrit de calomnies, n'oſeroit le calculer. Poſſédant peu, nos Religieuſes en France ont toujours ſu ſe contenter de peu ; &, riches de leur ſobriété, jointe à un travail que le Ciel bénit, elles nous étonnent par leurs largeſſes, par une abondance de ſecours & une ſorte de pain miraculeux dont elles ne laiſſent jamais manquer le pauvre & la veuve.

J'ai beau interroger le Peuple, ce Peuple qui ne ment point dans ſes rapports comme le Philoſophiſte ; j'ai beau chercher chez lui des accuſateurs de nos Religieuſes, je n'y trouve que des Panégyriſtes. Dans ce nombre immenſe de Familles, qui ont donné leur Religieuſe au Cloître, je demande qu'on m'en cite une ſeule qui ait eu lieu de ſe repentir de cette pieuſe offrande ; & voici qu'auſſi tôt on m'en produit des milliers qui n'ont ceſſé de s'en applaudir, & l'on commence par le palais de nos Rois. En effet, ſéparée de corps de la maiſon paternelle, la pieuſe habitante du Cloître ne s'y reporte-t-elle pas en eſprit par la charité la plus tendre? n'y reparoît-elle pas, par l'influence de ſes ſages conſeils, comme un Ange de paix ; pour y maintenir la concorde, pour y encourager la foible vertu, pour y verſer, dans le beſoin, les plus ſolides conſolations ? Diverſement occupées de divers beſoins du Corps politique, toutes nos Religieuſes lui ſont utiles, à leur maniere, par les fonctions qu'elles y rempliſſent. Toutes, au nom de la Nation entiere, & comme députées d'elle auprès du Trône de l'Eternel, y traitent nos plus grands intérêts avec autant de zele que de déſintéreſſement ; & pluſieurs branches particulieres de leur nom-

breuſe & charitable Famille rendent d'autres ſervices encore à la Société, ſinon plus importans que ceux-ci, du moins plus ſenſibles & mieux apperçus du vulgaire. Eh! qui pourroit donc nous dire par où elles auroient démérité de la patrie, ces pieuſes Héroïnes qui enſeveliſſent leur exiſtence dans ces triſtes demeures appellées Hôpitaux, ſervantes perpétuelles de tous les Membres ſouffrans de l'Humanité? Qui pourroit nous apprendre encore par quel crime elles ont pu provoquer leur proſcription, ces Religieuſes qui s'appliquent avec tant de zele & de ſuccès à préparer, par l'éducation, des meres-de-famille vertueuſes pour l'ornement de l'Etat? FRANÇAIS, la Poſtérité nous jugera; & faudra-t-il donc qu'à la honte éternelle de la Génération actuelle, elle diſe de nous, que, libres de diſpoſer des ſoins gratuits & empreſſés de la Vertu, nous avons mieux aimé livrer à des ſoins mercénaires la tendre innocence de nos enfans & les derniers momens du pauvre délaiſſé?

Autre inconſéquence, qui accuſe également l'inſigne corruption de nos mœurs: on applaudit aveuglément à ceux qui s'élevent contre le célibat religieux, & l'on pardonne à ces calomniateurs d'être des célibataires eux-mêmes; & quels céliba-

taires! tels que l'étoit un Voltaire, tels que le ſont un Raynal, & ceux qui, les premiers dans l'Aſſemblée de la Nation, ſe ſont portés pour dénonciateurs de la profeſſion religieuſe; de cette profeſſion ſainte & ſociale, qui unit le Ciel à la Terre & qui fait des heureux. Mais, ſeroit-il donc ſi difficile, en oppoſant l'expérience & les faits à leurs ſpéculations chimériques, de prouver à ces déclamateurs frivoles, que le célibat embraſſé par nos Religieuſes prépare véritablement autant de Meres-de famille à la Société, & plus peut-être qu'il ne lui en enleve en apparence? Qui oſeroit ſoutenir que toutes nos Vierges chrétiennes, ſi elles fuſſent reſtées dans le monde, y euſſent été des Meres-de famille? Mais, ce qu'on ne ſauroit conteſter, & ce que nous voyons tous les jours, c'eſt que, de deux jeunes perſonnes de famille honnête, quoique peu fortunée, qui ſeroient condamnées l'une & l'autre à garder dans le Monde un célibat de convenance ou de néceſſité, l'une venant à embraſſer la vie religieuſe, l'autre auſſitôt trouve un époux. Que faites-vous donc, en fermant les portes du Cloître? vous interdiſez à ces deux individus l'exercice le plus naturel de leur liberté; vous les privez du bonheur de la vie; &, pour ne pas vouloir donner une Vierge à la

Religion, vous enlevez une Mere-de famille à la Société.

Mais, ſi la Liberté n'eſt pas une chimere en France, pourquoi donc cette jeune perſonne, cédant à des goûts décidés & à des inclinations vertueuſes, n'auroit-elle pas le droit de ſe dévouer, dans la retraite, à un célibat qu'elle a le droit de garder dans le Monde, & que tant d'autres y gardent? eh quoi! tandis qu'au milieu de nous, & ſous les yeux de l'Autorité complice, les Victimes encouragées du libertinage ſont libres, & uſent de la liberté d'afficher le mépris de toutes les décences; de corrompre notre Jeuneſſe; de ſe former même en ſociétés pour profeſſer plus ſavamment la débauche, & offrir à un peuple dépravé un aſſortiment de crimes plus complet, faudra-t-il que nos concitoyennes & nos Sœurs, que des Françaiſes, dans un Etat qui ſe dit chrétien, n'ayent pas la liberté inverſe de profeſſer des mœurs pures; de ſe vouer à un genre de vie que Rome payenne elle-même honoroit d'une ſorte de culte dans la perſonne de ſes Veſtales; un genre de vie conſacré par la foi catholique, & dont le ſuprême Législateur des Chrétiens nous a donné tout à la fois le conſeil & l'exemple? Comment donc définir, ou de quel nom qualifier cette préten-

due tolérance qui, d'une main, careſſe ainſi le Vice & ſes monſtrueux ſcandales, & de l'autre, étouffe les plus nobles élans de la Vertu ?

Les écouterons-nous avec plus de patience, ces zélateurs ardens des droits de l'humanité ; droits ſacrés, qui ne furent jamais plus indignement outragés que par ceux qui s'en font aujourd'hui les patrons hypocrites ? Incapables qu'ils ſont, ces hommes de mauvaiſe foi, de s'élever eux-mêmes juſqu'à la hauteur de la pure vertu, ils en conteſtent juſqu'à la poſſibilité dans les autres ; ils leur envient les divins moyens d'y parvenir. A les entendre, & comme s'ils en avoient l'expérience, « cette Ré-» gion trop vantée, où ſe ſont refugiées nos » Religieuſes, n'eſt en effet qu'une Terre » ingrate qui dévore ſes habitans : ces re-» traites ſolitaires, où l'on prétend que ré-» ſident le bonheur & la paix, ne ſont que » le ſéjour des noirs chagrins & des cruels » repentirs : on ne ſauroit trouver, ſous le » voile de la Virginité, que les dupes in-» diſcretes d'un zele momentané, ou d'in-» fortunée victimes, immolées par des pa-» rens inhumains à des conſidérations d'in-» térêt ». Les inſenſés ! c'eſt ainſi qu'ils blaſphement ce qu'ils ignorent. Egalement au-deſſous & de leur origine & de leur deſ-

tinée, ils n'apprécient les vertus des Ames céleſtes que par les inclinations rampantes d'un cœur abâtardi. Non, ſans doute, il n'eſt rien de ſi ſaint & de ſi ſacré dont les paſſions ou la foibleſſe humaine ne puiſſent abuſer & n'abuſent quelquefois. Et, lorſque le Monde n'eſt rempli que d'épouſes malheureuſes & de femmes qui déplorent leur état, pourquoi faudroit-il que le Cloître eût le ſingulier privilege de n'avoir jamais à gémir de l'inconſtance de ſa Vierge folle? Mais, eſt-il vrai pour cela, & peut-on dire ſans calomnie que le Cloître ſoit un ſéjour de malheur & d'eſclavage? Ce n'eſt plus un problême équivoque, il eſt enfin jugé ce procès fameux, intenté par la perverſité de notre Siecle à ces vertus angéliques, cachées devant la face du Seigneur; & un ſcandale affligeant a du moins ſervi à mettre au grand jour une édifiante vérité. Depuis long-temps le Philoſophiſme, en feignant de s'appitoyer ſur le ſort de nos Religieuſes, publioit par toute la France que le même jour, qui offriroit à ces VICTIMES CLOÎTRÉES l'option entre leurs chaînes & la rentrée dans le Monde, les verroit à l'envi déſerter leurs ſolitudes. Cependant une loi ſolemnelle proclama cette option, & le réſultat de cette épreuve philoſophique, à la honte de ceux qui l'avoient ſollicitée,

fut le triomphe éclatant de la fidélité de nos Vierges. Le creuſet rendit à peine une écume imperceptible. Celles dont on s'étoit flatté de provoquer l'inconſtance ; celles aux yeux deſquelles une officieuſe perfidie s'étoit efforcé de colorer l'invitation au parjure & à l'apoſtaſie, nous les vîmes reculer d'horreur, & s'enfoncer plus avant que jamais dans l'ombre de ces retraites chéries, dont la violence ſeule a pu depuis les arracher. Elles étoient donc toujours libres, ces prétendues Captives ? oui, ſans doute, elles l'étoient de toute l'étendue de liberté qui plaiſoit à leur vertu & ſuffiſoit à leur bonheur.

Mais le récit dans lequel nous allons entrer deviendra une ſorte de réfutation de tous les genres de calomnies dirigées contre le Cloître ; &, aux yeux du vrai Sage l'apologie la plus complette du ſaint & utile état que profeſſent nos Religieuſes.

Le plus grand mérite de l'Auteur, dans l'Hiſtoire de Madame LOUISE, ſera l'exactitude ; & toute ma crainte, en l'écrivant, doit être d'altérer la touchante ſimplicité des Mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & les plus dignes de foi ; par les vertueuſes Compagnes de la vertueuſe Princeſſe ; par les Supérieurs généraux de l'Ordre des Carmélites, & ſur-tout

par le Supérieur particulier de la Maiſon de St. Denis, M. l'Abbé *Bertin*, frere de l'ancien Miniſtre de ce nom. Le travail de ce reſpectable Eccléſiaſtique m'a été du plus grand ſecours. Voici comment il le conclud : « Tels ſont les faits & les détails » dont j'ai été témoin, ou dont la vérité » m'eſt aſſurée, & que je crois devoir atteſ- » ter avant de mourir, comme je les atteſte » devant Dieu & devant les hommes.... » Tel eſt l'hommage de juſtice que je dois » aux vertus de Madame LOUISE, dont le » zele ardent, la ponctualité & la conſtance, » toujours ſoutenues, m'ont paru vraiment » héroïques. Tel eſt le témoignage que je » me ſuis cru obligé de rendre, de la ma- » niere dont la divine Providence a con- » duit cette Ame précieuſe, depuis le mo- » ment où une grace ſurnaturelle l'arracha » au monde par gradation, en accroiſſant » ſa ferveur pour tous les devoirs de ſon » état. Cette ferveur nous parut ſur-tout » étonnante, depuis dix-huit mois avant » ſa mort, juſqu'au moment où nous la » vîmes conſommée dans la tranquillité, la » joie & l'empreſſement de ſe réunir à » Dieu ».

» Ce que je ſigne & certifie dans toute » la droiture de mon cœur, comme Su- » périeur & par devoir; de moi-même & ſans

» aucun égard aux invitations qui pourroient » m'en avoir été faites. A Châtou, ce 11 Jan» vier 1789. BERTIN, Conseiller d'Etat et » Supérieur ".

J'avouerai néanmoins que les précieux Mémoires qui m'ont été fournis, & qui m'étoient de toute nécessité pour les détails, ne m'ont rien offert, quant au fonds des éminentes vertus de Madame LOUISE, que je ne connusse déja. Des relations particulieres que j'avois depuis long-temps avec l'Abbé Du Terney son Confesseur; un séjour de quinze mois que j'avois fait à St. Denis; quelques audiences dont la Princesse avoit daigné m'honnorer; le zele avec lequel elle se porta à faire lever les obstacles qui s'opposoient à la publication de *la Vie du Dauphin* son frere; la complaisance affectueuse avec laquelle elle me parloit des vertus de la feue Reine; le vif intérêt enfin qu'elle marquoit, dans les occasions, pour tout ce qui tenoit à la Religion, tout cela m'avoit pénétré de tant de respect & d'admiration pour la sainte Princesse, que les particularités qui m'ont été communiquées depuis sur sa vie, en confirmant en moi ces sentimens, n'ont pu rien y ajouter.

Dans les vues de la Providence, qui ne fait rien en vain, la Vie de Madame LOUISE peut être regardée comme un bienfait

du Ciel pour tous les âges & tous les états de la Société. Le Monde profane y verra une vertu courageuſe qui l'accuſera; le Monde chrétien, un grand exemple qui l'édifiera; & le Monde religieux, un puiſſant modele qui l'encouragera.

Pour ſuivre un ordre dans cet Ouvrage, nous le diviſons en quatre Livres, dont le premier fera connoître l'enfance & la jeuneſſe de Madame LOUISE;

Le ſecond, les particularités de ſon entrée dans l'Ordre des Carmélites, & la maniere dont elle s'y conduiſit dès ſon noviciat;

Dans le troiſieme, nous verrons comment la Princeſſe remplit, ſous les yeux de ſes ſœurs, les différens emplois religieux auxquels l'obéiſſance l'attacha;

Le tableau des principales vertus qui la firent conſtamment admirer & chérir de ſa Communauté fera la matiere du quatrieme.

LOUISE-MARIE de France, fille du Roi LOUIS XV. & de la Reine MARIE Princeſſe de Pologne, naquit à Verſailles le 15 de Juillet 1737. Elle étoit encore au berceau lorſqu'elle fut conduite à l'Abbaye de Foutevrault, qui étoit alors ſous la direction de la Dame de Roche-Chouart, fille d'un vrai mérite. Elle y

arriva en même temps que deux des Princeſſes ſes ſœurs, Meſdames Victoire & Sophie, & fut confiée aux ſoins particuliers de Madame de Soutlanges, Religieuſe de la même Abbaye, & depuis Abbeſſe de Royal-Lieu. C'eſt de cette reſpectable Inſtitutrice que nous tenons la plupart des détails relatifs au premier âge de ſon auguſte Eleve.

La jeune Princeſſe connoiſſoit à peine la vie, lorſqu'un funeſte accident penſa la lui ravir. Impatience, un jour, de ce que ſa femme-de-chambre ne venoit pas la lever, elle monte ſur la baluſtrade de ſon lit, gliſſe, tombe ſur le carreau, jette un cri & reſte évanouie. On court à l'inſtant chez le chirurgien de village, homme peu habile, & qui n'avoit gueres que le talent de bien ſaigner, pourvu qu'il eût bien bu. Comme c'étoit le matin qu'on l'appelloit, on eut ſoin de remplir auprès de lui la condition néceſſaire, & il réuſſit fort bien dans la ſaignée qu'il fit. Là, devoit ſe borner le miniſtere du Docteur villageois; mais il ſe mêla de répondre en outre que, d'après ſon opération, la chûte ne pouvoit avoir aucune ſuite fâcheuſe, & l'on aima à ſe le perſuader. Ce ne fut que long-temps après, & trop tard, qu'on s'apperçût que la taille de la jeune Princeſſe ſe dérangeoit.

Madame Louiſe eſſuya encore, pendant ſon enfance, une longue & cruelle maladie qui la conduiſit aux portes du tombeau. Les médecins ayant déclaré qu'ils avoient perdu toute eſpérance de guériſon, on lui fit ſuppléer les cérémonies du Baptême, qu'il eſt d'uſage de ſéparer du Sacrement, pour les Enfans-de-France. Dans cette extrémité, & dans la douleur de voir mourir entre leurs mains la fille de leur Roi, les Religieuſes du monaſtere eurent recours à Dieu; &, dans la ferveur de leurs prieres, elles firent, ſous les auſpices de la Sainte-Vierge, un vœu particulier, dont une des conditions étoit que, ſi la jeune Malade guériſſoit, elle porteroit, pendant une année entiere, un habit blanc en l'honneur de ſa Libératrice. Elle guérit, & fut revêtue de l'habit blanc. Cette époque remarquable de l'enfance de Madame Louiſe ne ſortit jamais de ſa mémoire. Et ne pourrions nous pas préſumer que, dans les diſpoſitions admirables de la providence de Dieu ſur ſes Elus, cette eſpece de conſécration religieuſe, à laquelle la Princeſſe eut alors ſi peu de part, devint cependant, par les réflexions qu'elle occaſionna dans la ſuite, le principe de ce ſacrifice éclatant qu'elle devoit un jour offrir au Seigneur, avec tant de

mérite de ſon côté, & une ſi grande édification pour le Monde chrétien ? au moins eſt-il certain qu'elle ſe croyoit redevable à la Sainte-Vierge de la conſervation de ſa vie ; & que, dans un âge plus avancé, on lui entendit quelque fois dire, qu'elle étoit plus obligée qu'une autre d'employer au ſervice de Dieu des jours qu'elle devoit à une protection ſpéciale de ſa providence.

Heureux les enfans, dans quelque rang qu'ils ſoient nés, dont les parens connoiſſent le prix de l'éducation ! utile à tous les hommes, elle eſt ſur-tout néceſſaire aux Enfans des Rois, dont les vertus ou les vices ont, pour l'ordinaire, un grand caractere ; & toujours une influence plus marquée ſur les mœurs publiques. Nous ne diſcuterons pas ici l'axiôme moderne : *que les hommes naiſſent égaux*. Ce qu'on ne peut raiſonnablement conteſter, c'eſt que cette égalité prétendue n'eſt plus qu'une chimere, ſi ceux qu'on ſuppoſe naître égaux en droits ne naiſſent encore égaux en moyens pour faire valoir ces droits. Mais l'inégalité de ces moyens, tant au phyſique qu'au moral, eſt de l'ordre immuable de la nature, & conſtitue eſſentiellement, parmi les hommes, cette inégalité graduée à l'infini, qui devient elle-même le fondement néceſſaire & le garant

de l'Ordre ſocial. Quoiqu'il en ſoit, la nature & l'éducation devoient également concourir à former dans notre jeune Princeſſe, non le Sujet vulgaire de l'égalité, mais un rare modele pour ſon Siecle. Son Inſtitutrice reconnut bientôt que le fonds qu'elle avoit à cultiver étoit excellent. Soit qu'elle voulût planter, ou qu'il lui fallût arracher; jamais elle ne vit ſon travail infructueux auprès de ſon Eleve.

Ce qui caractériſa la jeune Louiſe, dès ſa premiere enfance, ce fut un principe de vivacité extraordinaire, qui ſe manifeſtoit dans tout ſon extérieur, & ſur-tout dans l'action de la parole. Elle eut voulu, dans ſon empreſſement à s'énoncer, qu'un ſeul mouvement de ſes levres eût été tout un diſcours; & que, pour rendre ſa penſée, les phraſes euſſent coulé de ſa bouche plus vite que les mots. Bientôt on découvrit en elle un eſprit pénétrant, beaucoup de diſcernement & une prudence qu'on admira ſouvent. Elle ſaiſiſſoit parfaitement le caractere des perſonnes qu'elle voyoit; & leurs ridicules, s'ils en avoient, ne lui échappoient pas. Elle auroit même eu quelque penchant à la cauſticité; mais, dès qu'on lui eût fait connoître qu'on ne pouvoit pas, ſur-tout dans un rang élevé, ſe jouer avec cette arme ſans bleſſer

cruellement ceux qui en étoient atteints, elle ne se permit plus que des plaisanteries innocentes; &, s'il lui en échappoit quelqu'une qui pût mortifier, elle le reconnoissoit aussi-tôt & s'en punissoit elle-même. Une des femmes qui la servoient lui faisoit une sorte de reproche d'une chose que véritablement elle n'avoit pas faite, & cette femme avoit mal à un œil : » Si » vous mettiez vos deux yeux, lui dit » la Princesse, vous ne me verriez peut-» être pas faire ce que je ne fais pas. -- J'ai » assez d'un œil, Madame, repliqua la » servante, pour voir qu'au moins vous » êtes bien orgueilleuse». Madame Louise, à l'instant, s'approche d'elle, &, d'un ton plein de bonté, » vous avez bien raison, » lui dit-elle, ce n'est que par orgueil que » je puis vous parler de la sorte : me le » pardonnez-vous? Helas! il faudra aussi » que j'en demande pardon à Dieu & que » je m'en confesse».

Elle aimoit à dire des choses gracieuses à toutes les personnes qui l'approchoient, & se faisoit un devoir de ne jamais répondre à un mauvais procédé par un semblable. Une jeune Demoiselle, qui étoit admise dans sa société, en avoit agi à son égard d'une maniere assez mal-honnête: elle ne lui en fit aucun reproche; elle avoit

l'air de ne s'en être pas apperçue. Elle dit ſeulement à ſa Gouvernante : » Mademoi-» ſelle N. n'eſt pas trop polie". Dans une autre occaſion, où elle voyoit une des Princeſſes ſes ſœurs, un peu plus âgée qu'elle, dans une grande affliction, ſur ce qu'on lui avoit enlevé l'attirail de ſes poupées, comme ne convenant plus à ſon âge, ſon bon cœur la porta à s'approcher de ſa ſœur; &, entre autres motifs de conſolation, elle lui repréſente que, comme on lui permet encore, à elle, ce genre d'amuſement, elle lui en abandonnera volontiers l'uſage toutes les fois qu'elle viendra dans ſon appartement. Mais les grandes douleurs s'irritent des conſolations; & l'Aînée, humiliée ſans doute de la leçon que lui fait ſa Cadette, ne voit plus dans une offre obligeante qu'une injure, à laquelle elle répond par un outrage. La petite Louiſe ainſi maltraitée, ſans crier à l'injuſtice, ſans marquer ni reſſentiment ni humeur, ſe retire en ſilence; &, ſe trouvant auprès d'une perſonne de confiance, elle lui dit, ſur le ton grave de la raiſon : » Souvenez-vous de ce que je vous » dis : ſi on ne ſuit pas de près l'éducation » de ma ſœur N., elle aura les défauts des » enfans-gâtés".

La diſcrétion, qui eſt rarement la vertu

de l'Enfance, fut de bonne heure celle de la Princeſſe. Si elle avoit entendu quelque propos de nature à porter atteinte à la réputation de quelqu'un, ou à lui faire la moindre peine, elle s'impoſoit la loi de ne pas le répéter. Elle ne ſouffroit pas qu'on parlât mal des abſens en ſa préſence; & une confidence qui ne reſpectoit pas aſſez la charité chrétienne lui étoit odieuſe. Ennemie de toute eſpece d'adulation, elle ne le laiſſoit pas ignorer aux jeunes perſonnes qui auroient été tentées d'en prendre le ton auprès d'elle. Elle leur pardonnoit volontiers un manquement d'égards, mais difficilement une flatterie. Le perſonnage de flateur lui paroiſſoit ſi mépriſable, qu'à l'âge d'environ huit ans, elle s'aviſa, pour le ridiculiſer, d'écrire à la Gouvernante d'une des Princeſſes ſes ſœurs, ſous le nom d'une perſonne qui cherchoit à être placée par ſon entremiſe auprès de ſon auguſte Eleve. Elle avoit ſi bien imité le caractere fade & rampant de l'adulation auprès de celle dont elle invoquoit la protection, qu'il y avoit à s'y méprendre.

Douée d'un cœur ſenſible & généreux, la jeune Princeſſe ne pouvoit voir ſouffrir quelqu'un ſans chercher à le conſoler; & la plus douce de ſes jouiſſances étoit

de pouvoir ſoulager un malheureux. Tout ce qu'elle avoit étoit le patrimoine des pauvres, & elle aimoit à le leur diſtribuer elle-même. Elle apprit ſi bien, à l'école de la Religion, à fuir l'oſtentation des bonnes-œuvres que, dès l'âge le plus tendre, elle connoiſſoit tout le prix du ſecret qui diſtingue la charité chrétienne de la bienfaiſance phariſaïque. Les beſoins des pauvres étant ſouvent plus étendus que ſes moyens, dans plus d'une occaſion où l'argent lui manquoit, elle demanda à ſa Gouvernante, & en obtint quelquefois la permiſſion de faire, en faveur de ceux qui lui paroiſſoient les plus miſérables, le ſacrifice des bijoux qui amuſoient ſon enfance.

La bonté de ſon cœur ſe produiſoit en toute occaſion. Elle apprit un jour qu'à défaut de payement d'une ſomme dûe, des Créanciers du monaſtere qu'elle habitoit en avoient fait ſaiſir les revenus. Déſolée de cette nouvelle, elle court auſſitôt à ſon cabinet, y prend pluſieurs effets de prix, les apporte à ſa Gouvernante, en lui diſant : « Tenez, faites vendre tout » cela pour la Maiſon; je ſuis bien ſûre que » le Roi & la Reine ne le trouveront pas » mauvais ». Le ſacrifice de ce qu'elle avoit de plus précieux lui paroiſſoit doux : ce

qui lui fit une vraie peine, ce fut de voir qu'on n'acceptât pas ſon offre. Senſible à tous les ſoins qu'on prenoit de ſon enfance, elle portoit la reconnoiſſance juſqu'à une ſorte d'excès, s'il peut y en avoir dans une ſi belle vertu. Les moindres ſervices qu'on lui rendoit étoient payés de mille marques de bonté; auſſi toutes les perſonnes qui la ſervoient le faiſoient-elles avec une ſinguliere affection.

Dans l'âge de la frivolité, la jeune Princeſſe montroit un caractere ſolide, & de la conſtance dans ſes goûts. Elle examinoit avant de ſe décider; mais, une fois ſon parti pris, elle en changeoit difficilement. Il falloit avoir gagné ſon eſtime pour parvenir à ſon amitié; mais les perſonnes qui avoient ſu la mériter étoient ſûres de la conſerver. Sa Gouvernante fut de ce nombre; &, quoiqu'elle la reprit ſans ménagement de ſes défauts, & qu'elle contrariât ſouvent ſes inclinations, elle ne l'en aimoit pas avec moins de tendreſſe & comme une ſeconde mere. S'il arrivoit qu'elle montrât quelque répugnance pour l'étude ou pour tout autre devoir, ſa Gouvernante lui faiſoit faire les efforts les plus courageux, en lui diſant: » Vous » voulez donc, Madame, qu'on me » reproche un jour d'avoir négligé votre » éducation

» éducation & de vous avoir laiſſé igno-
» rer vos devoirs" ? Cette Religieuſe étant tombée dangereuſement malade, ſa jeune Eleve, déſolée du danger où elle la voyoit, ne ceſſoit de prier pour ſa conſervation ; &, dans le vif deſir de l'obtenir, elle fit à Dieu la promeſſe de réciter tous les jours, pendant un an, l'Office de la Providence, ſi ſa bonne Maîtreſſe recouvroit la ſanté. Elle la recouvra, & la Princeſſe fut fidelle à ſon engagement. Elle n'avoit conſulté que ſon cœur pour le prendre, elle l'accompliſſoit auſſi ſans en parler à perſonne. Ce ne fut que long-temps après, & non ſans peine, qu'on lui tira le pieux ſecret de ſon amitié.

La jeune Louiſe avoit dans le caractere un grand fonds de gaîté & d'enjouement, que la Religion conſacra bientôt, & que nous lui verrons conſerver parmi toutes les auſtérités du Cloître. Elle étoit d'une humeur toujours égale, & ſur-tout d'une droiture admirable. L'apparence du menſonge lui faiſoit horreur. Si elle faiſoit une faute, elle l'avouoit ſans détour : il ne lui venoit pas même dans la penſée d'employer le déguiſement. Son goût pour le vrai étoit ſi décidé que, ces Romans innocens, imaginés pour fixer par le merveilleux l'imagination de l'Enfance, ceſſoit de l'amuſer

& de lui plaire, dès qu'elle savoit qu'ils ne contenoient que des fictions. « Ne me » racontez jamais que des histoires vraies, » disoit-elle à sa Gouvernante; ou bien, » quand ce ne seront que des fables, aver- » tissez moi en commençant ". Elle croyoit tout ce qu'on lui disoit, & n'imaginoit pas même qu'on pût jamais chercher à la tromper. Elle étoit fort jeune encore, lorsqu'une des femmes qui la servoient lui dit, qu'il venoit de naître un grand Prince en Europe, & lui ajouta que ce Prince devoit être son époux. La jeune Princesse crut que c'étoit une affaire décidée; et ce conte, par lequel on avoit prétendu l'amuser, la désola jusqu'à lui faire verser bien des larmes. Sa Gouvernante lui ayant demandé d'où venoit son chagrin ? Elle lui répondit : « N'en ai-je pas bien sujet, » puisqu'on me destine un époux, à moi, » qui n'en veux point d'autre que Jesus- » Christ" ? Il fut aisé de désabuser sa simplicité, mais pas également de lui faire rendre son estime à la personne qui l'avoit trompée par un mensonge. Elle n'oublia jamais ce trait, & elle disoit à cette occasion, que ceux qui mentent aux enfans lui paroissoient plus coupables encore que ceux qui le font à des personnes moins crédules. Le mensonge, en effet, est pour l'en-

fant, qui le découvre bientôt, une leçon de défiance, de fourberie & de duplicité ; &, ſi une grande droiture de caractere le garantit de ces vices, il conſervera toujours un fonds de mépris pour ceux qui l'auront expoſé à les contracter.

Avec de ſi heureuſes inclinations, le cœur de la jeune Princeſſe s'ouvrit de bonne heure à la piété, dans une Maiſon où tout lui en parloit le langage & lui en offroit l'exemple. Dès ſa plus tendre enfance, elle ſe montra capable de recevoir les leçons de la Religion, & ſa raiſon précoce les ſollicitoit quelquefois par des queſtions qui étonnoient. Elle n'avoit pas encore quatre ans, lorſqu'un jour elle dit à ſa Gouvernante : « Vous ſavez bien, » Mimie, que j'aime Dieu, & que tous » les jours je lui donne mon cœur : mais » dites-moi donc, eſt-ce que Dieu, à » ſon tour, ne me donnera jamais rien » ? Le moment étoit venu de donner une grande leçon, la ſage Maîtreſſe n'y manqua pas : « Eh quoi, Madame, répondit-» elle à ſon Eleve, eſt-ce que vous ne » ſavez pas encore que tout ce que vous » avez & tout ce que vous pouvez jamais » avoir vient de Dieu ? N'eſt-ce pas Dieu » qui vous a miſe au monde & qui vous » y conſerve ? Si vous êtes née la fille

» d'un Roi, au lieu d'être celle d'un pau-
» vre payſan, n'eſt-ce pas à Dieu que vous
» devez cette faveur ? Si nous vous inſ-
» truiſons, ſi nous vous ſoignons, c'eſt
» parce que Dieu veut que nous faſſions
» cela pour vous. La nourriture que vous
» prenez tous les jours, c'eſt Dieu qui vous
» l'envoye : les hommes ne ſont pas capa-
» bles de faire du bled, des fruits & tout
» ce qui vous nourrit. Il en eſt de même
» de vos vêtemens, c'eſt Dieu qui vous
» les donne. Le linge que vous portez eſt
» fait d'une plante que Dieu fait croître
» pour vous dans les campagnes, & qu'on
» appelle le lin. Les belles étoffes qu'on
» vous envoye de Verſailles, pour vous
» faire des habits, c'eſt Dieu qui les a fait
» filer pour vous par un inſecte qu'on
» nomme le ver-à-ſoie. En un mot, Ma-
» dame, tout ce que vous êtes & tout ce
» que vous avez, c'eſt de Dieu que vous
» le tenez. Vous lui devez l'air que vous
» reſpirez & la lumiere qui vous éclaire ;
» la Terre qui vous porte & le Ciel qui
» vous couvre. Ce cœur même, que vous
» lui offrez tous les jours, c'eſt un cœur
» qu'il vous a donné, & qu'il ne vous a
» donné que pour le lui offrir. Mais, tout
» ce que Dieu vous a déja donné, ſans
» parler de ce qu'il doit vous donner en-

» core ſur la Terre, tout cela n'eſt rien en
» comparaiſon de ce qu'il vous réſerve,
» & qu'il vous donnera certainement dans
» le Ciel, ſi vous l'aimez toujours. Croirez-
» vous encore, après cela, Madame, que
» Dieu ne vous donne rien pour le cœur
» que vous lui offrez tous les jours"?

Cette leçon, une des celles que le Philoſophe de Genève voudroit qu'on réſervât pour des jeunes gens de quinze ans, fut entendue d'un enfant qui n'en avoit que quatre; fit ſur lui une impreſſion durable, fixa ſon attention ſur les bienfaits du Créateur, ſi bien que, depuis ce temps là, la jeune Princeſſe, appliquant elle-même le principe ſuivant les occaſions, diſoit à ſa Maîtreſſe: « Il faut encore remercier
» Dieu de ceci; c'eſt encore Dieu qui
» nous a donné cela". Un jour que le tonnerre grondoit aſſez fort; « Eſt-ce que
» Dieu, dit-elle, a fait auſſi ce tonnerre
» qui me fait tant de peur? Oui, Ma-
» dame, lui répondit ſa Gouvernante,
» Dieu tonne au-deſſus de la tête des Pé-
» cheurs par bonté pour eux, & pour les
» avertir de revenir à lui, s'ils ne veulent
» pas être écraſés par ſes foudres. Plus on
» a la conſcience en mauvais état, plus on
» doit avoir peur du tonnerre; mais, quand
» on aime Dieu de tout ſon cœur, on ne

» doit pas le craindre, parce que Dieu ne » fait pas de mal à ſes amis ". Comme, dans la ſuite, la jeune Princeſſe attribuoit à ſa mauvaiſe conſcience, la peur qu'elle avoit encore du tonnerre, il fallut, pour ſoulager ſes ſcrupules, lui faire la diſtinction de deux ſortes des peurs cauſées par le tonnerre, l'une involontaire, ſuite naturelle de la délicateſſe de nos organes; l'autre réfléchie & fondée ſur le mauvais état de la conſcience, joint à la poſſibilité d'être frappé de la foudre dans cet état.

On ne remarqua jamais dans la Princeſſe le dégoût que l'Enfance annonce ſouvent pour les exercices de religion. Elle aimoit à aſſiſter aux Offices de l'Egliſe, & ne ſe plaignoit jamais de leur longueur. Elle faiſoit ſes prieres avec tout le recueillement & le reſpect qu'on pouvoit attendre de ſon âge. Un jour qu'elle prioit ſeule dans ſon oratoire, elle dit à une femme-de-chambre qui reſtoit aſſiſe, « mettez-vous donc » auſſi à genoux pour prier avec moi; » alors notre Seigneur ſe trouvera au mi» lieu de nous ".

Ces heureuſes inclinations & ces vertus précoces n'étoient cependant pas ſans quelque mélange d'imperfections dans la jeune Princeſſe. L'orgueil paroiſſoit être ſon défaut capital: il eſt ordinairement celui des

perſonnes qui en ont le moins d'autres. ſentant trop bien l'élévation de ſa naiſſance, elle ne pouvoit ſouffrir qu'on parût quelquefois l'oublier. Elle connoiſſoit le cérémonial qu'on devoit ſuivre auprès d'elle, & elle entendoit qu'on s'y conformât. Sa ſage Gouvernante eut ſouvent à lui repréſenter qu'elle devoit mériter des égards, mais qu'il étoit ridicule de les commander : qu'il lui étoit permis de ſe rappeller la hauteur de ſon rang, mais ſeulement pour y voir l'obligation de faire mieux que les autres, ſous peine d'être plus expoſée à la cenſure publique. Quelquefois auſſi, ſuivant les circonſtances, elle appuyoit ſes avis par des leçons de pratique. C'eſt ainſi qu'un jour, où ſon Eleve avoit marqué de la hauteur aux femmes qui la ſervoient, elle leur recommanda d'affecter de s'aſſeoir, contre l'uſage, dans le temps qu'elle boiroit. Ce manque d'égards ne pouvoit lui échapper. Elle diſcontinua de boire, & dit d'un ton de Maîtreſſe : « Debout, s'il vous plaît, » Madame Louiſe boit ". Sa Gouvernante, ſuivant le même ton, répondit que Madame Louiſe pouvoit boire tout à ſon aiſe, mais que ſes femmes reſteroient aſſiſes, parce qu'elles avoient ordre d'oublier qu'elle fût Princeſſe, toutes les fois qu'elle même oublieroit qu'une Princeſſe ne doit point avoir de

hauteur, ni affecter le ton impératif avec les personnes qui ont la bonté de lui rendre des services.

Par une suite du même défaut, la jeune Princesse étoit sujette à la colere. Sa Gouvernante, parmi les moyens qu'elle employa pour l'en guérir, n'en trouva pas de plus efficace que d'introduire auprès d'elle une personne en qui elle avoit beaucoup de confiance, & qui, comme sans dessein, fit tomber la conversation sur les dangers de la colere, lui fit une longue énumération de ses suites fâcheuses, qu'elle termina par le récit d'une mort tragique, occasionnée par un accès de colere. La Princesse fit à ce sujet beaucoup de questions, dont les réponses lui donnerent à conclure qu'elle ne pouvoit prendre de trop justes ni de trop promptes mesures pour réprimer jusqu'aux moindres mouvemens d'une si violente & si dangereuse passion.

Mais, ce qu'on put toujours regarder comme un présage certain que les défauts de la Princesse disparoîtroient avec l'enfance, c'est que son bon esprit se montroit constamment à côté de ses torts. Elle cédoit volontiers à une bonne raison, & ne s'obstinoit point à soutenir la mauvaise cause de son orgueil humilié. S'imaginant qu'une femme, qui travailloit dans son ap-

partement, l'avoit offenſée, elle lui dit avec humeur : « Ne ſuis-je pas la fille de votre » Roi ? Et moi, Madame, répond froidement cette femme, ne ſuis-je pas la fille » de votre Dieu » ? Frappée de la réponſe, » vous avez raiſon, dit la jeune Princeſſe, » c'eſt moi qui ai tort ; je vous en demande pardon ».

Cependant, les efforts que la raiſon, l'amour-propre ou le bon naturel faiſoient faire à la Princeſſe, pour la correction de ſes défauts ou la pratique de ſes devoirs, ne furent bien conſtans & pleinement efficaces, que lorſqu'ils furent commandés par les motifs plus impérieux & plus purs que ſuggere la Religion. Elle s'étoit montrée docile à ſes leçons, dans un âge où elle ne pouvoit encore qu'en entrevoir l'importance ; bientôt elle ne ſe conduiſit plus que par ſon impreſſion. Parvenue à ſa dixieme année, elle n'auroit pas fait la moindre faute ſans ſe la reprocher. Sa délicateſſe de conſcience s'alarmoit de la ſeule apparence du mal. On lui avoit dit que, dans le Tribunal de la Pénitence, elle devoit ſe faire connoître telle qu'elle ſe connoiſſoit elle-même & que Dieu la connoiſſoit. Partant de ce principe, & pour n'avoir aucun reproche à ſe faire, elle préparoit ſes confeſſions avec un ſoin extraor-

dinaire; &, comme on lui disoit un jour, qu'elle employoit trop de temps à cette préparation; « il faut bien, répondit-elle, » que je tâche de connoître ma cons- » cience telle que Dieu la connoit ».

On remarquoit alors en elle, non plus seulement des inclinations vertueuses, mais ces vertus proprement dites qui, plus voisines de la premiere innocence, rendent un jeune Cœur si agréable à Dieu. Elle étoit venue à bout, à force de combats, de modérer sa légéreté, & de surmonter la répugnance naturelle qu'elle avoit pour l'étude & pour toute espece d'application suivie. Ses fautes étoient plus rares, & sa piété plus marquée. Elle faisoit ses prieres avec recueillement, elle édifioit dans le Lieu-saint, toute sa conduite étoit exemplaire. On crut devoir l'entretenir alors de sa premiere Communion & des dispositions prochaines qu'elle devoit y apporter: elle avoit environ onze ans. La premiere fois qu'on lui parla de cette grande action; « il n'est pas encore temps pour » moi d'y songer, répondit-elle ». Et plusieurs fois, dans la suite, à la même proposition, elle fit la même réponse. Sa Gouvernante crut devoir lui faire un reproche de cette espece d'indifférence pour un bonheur auquel elle devoit, lui dit-elle,

s'eſtimer trop heureuſe de pouvoir aſpirer. » A Dieu ne plaiſe, répondit la Princeſſe, » que ce ſoit par indifférence que je veux » différer ma premiere Communion; mais » je ſens trop combien je ſuis indigne » d'une ſi grande grace ". Parmi les raiſons qu'elle alléguoit de cette indignité, la plus déciſive à ſes yeux, étoit qu'elle ne ſavoit pas encore aſſez bien ſon Catéchiſme. On la raſſura, ſur ce qu'il lui reſtoit encore du temps pour ſa préparation; & ſur-tout, parce qu'il ſuffiſoit, pour qu'elle fût jugée aſſez inſtruite des vérités de la Religion, qu'elle les comprit de maniere à pouvoir en rendre un compte fidele, ſans qu'il fût néceſſaire d'employer toujours, pour cela, les termes précis du Catéchiſme. Ainſi encouragée, elle ne ſongea plus qu'à ſe préparer à la grace du Sacrement, & elle le fit avec une ardeur & un enſemble de pieux ſentimens qu'on ne pouvoit aſſez admirer dans un âge ſi tendre. Tout ſon regret étoit de croire qu'elle n'avoit encore rien fait pour le Dieu qu'elle alloit recevoir, comme ſa réſolution fut de ne plus vivre déſormais que pour lui ſeul.

La confeſſion générale qui précéda ſa premiere Communion fut pour elle une très-importante affaire; & la grace, agiſſant déja puiſſamment dans ſon cœur, lui

découvroit de grands maux, dans ce que les jeunes personnes de son âge ont coûtume d'appeller de petits péchés. Après s'être long-temps & sérieusement examinée, elle écrivit le détail de sa confession ; & craignant encore qu'il ne lui échappât quelque défaut dans son accusation, elle pria une Religieuse, en qui elle avoit beaucoup de confiance, d'examiner sa confession, avant qu'elle la fit, & de lui donner ses avis sur ce qui pouvoit encore l'inquiéter. Ce fut avec tant d'instances qu'elle demanda cette grace qu'il eût été impossible de la lui refuser. Elle commença donc à lire sa confession à sa confidente. Parvenue à un endroit, elle hésita & passa un article. La Religieuse, s'en étant apperçue, lui fit recommencer la lecture de la page, & remarqua qu'elle faisoit encore la même omission. Elle lui demanda alors, si elle avoit lu fidelement ? La Princesse lui avoua qu'elle passoit un article qu'elle n'osoit lire. » Eh ! pourquoi vous gêner avec moi, » Madame, lui dit la Religieuse ? Que ne » réservez-vous votre confession toute en» tiere pour votre Confesseur ? Je vous ai » déja prié de ne m'en rien faire connoî» tre ". Madame Louise alors voulut lire l'article qu'elle avoit omis ; il étoit conçu en ces termes : « je m'accuse d'avoir dé-

» ſiré, par vanité, d'être née Turque »: ſa Directrice lui ayant demandé quel pouvoit être le motif d'un déſir ſi bizarre, & comment elle pouvoit y attacher de la vanité? « c'eſt, répondit la Princeſſe, que » je me figurois un grand plaiſir à faire une » abjuration éclatante du Mahométiſme, » pour embraſſer la Foi chrétienne ». On lui fit à ce ſujet la réflexion qu'elle n'oublia jamais dans la ſuite: que, ſans être Turque, elle auroit tout lieu de ſignaler un jour ſon zele pour la Religion, en abjurant, à la Cour, les maximes & la conduite de la plupart de ceux qui l'habitent.

Au temps marqué pour ſa premiere Communion, elle la fit de la maniere la plus édifiante; & la grace du Sacrement ne reſta pas ſtérile dans une Ame ſi bien préparée. Sa piété, dès-lors, prit de nouveaux accroiſſemens; &, juſqu'à ſa ſortie de Fontevrault, qui n'eût lieu que quelques années après, elle mérita, par l'enſemble de ſa conduite & ſa fidélité à tous ſes devoirs, d'être propoſée pour modele à toutes les jeunes perſonnes qui habitoient le Monaſtère. « Il me ſeroit difficile, dit ſon Inſ- » titutrice, de vous rendre les ſentimens de » ferveur avec leſquels elle fit ſa premiere » Communion; & depuis, le même eſprit » l'animoit. Chaque fois qu'elle s'appro-

» choit des Sacremens, elle donnoit quel-
» ques jours d'avance au recueillement &
» à la retraite pour s'y préparer ".

De retour à la Cour, dans sa quatorzieme année, Madame Louise y montra une conduite plus que réguliere; elle étoit édifiante, aux yeux même d'une Reine, dont les rares vertus édifioient tout le Royaume. La Princesse, cependant, racontoit depuis elle-même que le moment de son entrée dans le Monde n'avoit pas été favorable à sa piété. Il est aisé d'imaginer, en effet, jusqu'à quel point doit être périlleux, pour une jeune personne, le passage d'une Ecole de vertus, habitée depuis l'enfance, sur le théatre enchanteur de la Cour la plus brillante. Elle avouoit que, malgré les bonnes résolutions qu'elle avoit formées, & le soin qu'elle prenoit encore d'y être fidelle, sa vertu étoit continuellement exposée à des combats qui l'affoiblissoient. Souvent elle se sentoit sollicitée à faire ostentation des dons ou des talens qu'elle avoit reçus du Ciel; plus souvent encore elle étoit tentée de rétracter le sacrifice qu'elle avoit fait à la Religion de toute recherche dans les ajustemens & les parures mondaines. Aujourd'hui, c'étoit le respect humain qui l'ébranloit; demain, c'étoit l'ardeur de son caractere qui l'emportoit.

Son attention cependant à réprimer les saillies de la nature, empêchoit qu'il ne parût rien au-dehors de cette guerre intestine qui la fatiguoit : et chacun à la Cour se louoit de sa régularité, excepté elle-même qui ne se pardonnoit pas la moindre infidélité. On peut juger, par le trait suivant, qu'elle n'avoit encore rien perdu de sa délicatesse de conscience. La compassion qu'elle avoit montrée pour les pauvres, dès sa plus tendre enfance, n'avoit fait que s'accroître à la Cour, avec les moyens de les soulager; en sorte que, tout ce qu'elle recevoit pour ses menus plaisirs, elle le leur destinoit sans la moindre réserve. Sa Dame d'honneur, qui étoit en même temps Intendante de sa cassette, connoissoit si bien ses intentions à cet égard que, dès qu'elle avoit reçu pour Madame Louise, elle versoit aussitôt entre les mains des pauvres, sans se donner la peine de lui rien offrir à elle-même pour les besoins particuliers qu'elle pourroit avoir. Cependant la jeune Princesse s'étant un jour permis, au préjudice des pauvres, une dépense de fantaisie, dont elle n'osoit faire l'aveu à sa Dame d'honneur, usa de stratagême pour tirer d'elle la modique somme d'un louis, à laquelle se portoit cette dépense. Elle imagina de composer elle-même un Placet

pour Madame Louiſe & de le faire préſenter à ſa Dame d'honneur, au nom d'une perſonne qui avoit le plus preſſant beſoin d'un louis pour payer ſes dettes. Elle devoit en effet cette ſomme à une femme-de-chambre. La Dame d'honneur, ſans rien ſoupçonner, donna le louis, qui fut remis à la Princeſſe. Cette petite ſupercherie lui laiſſa un grand remord, & fut pour elle le ſujet d'un ſérieux repentir.

Le nouveau genre de vie qu'elle étoit obligée de mener la contrarioit en pluſieurs points; & ce qu'il pouvoit lui offrir d'agrémens lui paroiſſoit acheté par trop de gêne & de contrainte. Elle n'aimoit aucun des amuſemens, ni des jeux ſédentaires qui plaiſent le plus aux perſonnes de ſon ſexe; &, lorſque la complaiſance l'obligeoit à jouer, elle perdoit preſque toujours, parce qu'elle ne donnoit qu'une demi-attention au jeu. Elle avoit, au contraire, un goût décidé pour tous les exercices violens. Les voyages lui plaiſoient : elle ne craignoit pas les courſes à cheval, & ne préféroit aucun divertiſſement à celui de la chaſſe, que Louis XV lui donnoit quelquefois. Un jour qu'elle ſuivoit le Roi, dans la forêt de Compiegne, le cheval qu'elle montoit ſe cabra ſi violemment qu'il l'a jetta à vingt pas de diſtance. Elle

tomba au milieu du chemin, & preſque ſous les pieds des chevaux d'un caroſſe qui ſuivoit au plus grand train. Par un bonheur particulier, qu'elle appelloit depuis un miracle, elle échappe ſaine & ſauve à ce double danger; &, ſans paroître déconcertée, elle veut continuer ſa courſe. En vain l'engage-t-on à monter dans ſa voiture, elle rejette ce conſeil timide; il faut que ſon Ecuyer lui ramene ſon cheval indocile. Elle ſaute deſſus, le pouſſe, le preſſe, le réduit au point de lui faire perdre l'envie de ſe cabrer. De retour au Château, & en rentrant dans ſon appartement, elle apprit ſon aventure à une femme-de-chambre, en lui diſant: « Remerciez bien la » Sainte Vierge avec moi, car je lui dois » de nouveau la vie. Mon cheval ma » jettée par terre: le caroſſe de mes Sœurs » n'avoit plus qu'un pas à faire pour me » rouer. Je me ſuis tournée vers la Sainte» Vierge; j'ai eu le temps de me relever, » & me voilà ». C'eſt ainſi que, dans ſa plus grande vivacité, la piété parloit toujours à ſon cœur.

A la ſuite de ces exercices violens, auxquels la jeune Princeſſe ſe livroit ſans ménagement, le délaſſement lui eût été néceſſaire; mais les paſſe-temps d'étiquette à la Cour l'empêchoient d'en prendre. Voici

comment elle le racontoit elle-même à une perſonne de confiance. « Je ſentois » le beſoin que j'avois de repos; mais » l'heure du jeu étoit venue, j'allois au » jeu par complaiſance. Suivoit enſuite » l'heure du Spectacle; la complaiſance » me conduiſoit au ſpectacle, où je m'en- » dormois de l'aſſitude. Ce train de vie, » ſi oppoſé à celui que je menois au Cou- » vent, les veilles ſur-tout, me fatiguoient » exceſſivement & m'échauffoient le ſang. » Mais j'étois à la Cour; il falloit faire » comme on fait à la Cour, & je le fai- » ſois ſans me plaindre, contre mon in- » clination & au préjudice de ma ſanté ».

Cependant la pieuſe éducation qu'avoit reçue la Princeſſe lui retraçoit ſans ceſſe ſes devoirs, & ne lui permettoit pas de s'écarter des ſentiers de la vertu. Juſqu'au milieu de la diſſipation de la Cour, elle étoit exacte à remplir les exercices de piété qu'elle regardoit comme les plus eſſentiels dans la vie chrétienne, tels que la méditation des vérités du Salut, & ſur-tout le fréquent uſage des Sacremens. Sa fidelité en ce point ne ſe démentit jamais, & lui mérita, ſans doute, la fidélité à la grace qui l'appella bientôt à un genre de vie plus parfait. C'eſt Madame Louiſe elle-même que nous allons entendre ici,

traçant l'hiſtoire de ſa vocation à une perſonne qui la lui demandoit au nom de la Religion, & à laquelle elle ne pouvoit rien refuſer.

„ Il me venoit ſouvent en penſée, ſurtout lors que j'avois le bonheur de communier, que je faiſois, pour complaire au Monde, bien des ſacrifices pénibles dont Dieu ne me tiendroit aucun compte. J'admirois ſouvent comment la Reine, qui avoit de grands devoirs à remplir, & auxquels elle étoit très-fidelle, avoit ſu ſe mettre en liberté & vivre comme une Sainte au milieu de la Cour. J'aurois ſouvent déſiré d'être plus long-temps & plus particulierement avec elle; mais il y a des uſages à la Cour auxquels il faut faire plier juſqu'aux ſentimens de la nature. J'aurois voulu lui reſſembler; mais ma volonté n'étoit point aſſez courageuſe, & je n'étois pas contente de moi-même; en ſorte que j'entendois toujours, au fonds de mon cœur, une voix qui me diſoit, que je ne faiſois pas pour Dieu ce que Dieu demandoit de moi. Mais, alors même, il me ſembloit que je craigniſſe, comme Auguſtin, que Dieu me parlât trop clairement, & que je fuſſe obligée de m'engager trop avant à ſon ſervice".

» J'avois encore un beau modele ſous les yeux. HENRIETTE vivoit comme la Reine. Tout le monde diſoit que c'étoit une Sainte, & ce que nous en voyions nous le diſoit auſſi. Quand elle étoit forcée d'aller à la Comédie, elle y prioit Dieu. Sa mort me fit la plus grande impreſſion. Je ſentois combien il étoit doux de mourir auſſi ſaintement qu'elle; mais ma vie étoit bien différente de la ſienne, & j'avois grande peur de mourir avant d'avoir commencé à mieux vivre. J'avois même, dès-lors, des velléités pour la vie religieuſe ".

» Ce fut à-peu-près vers ce même temps que *la Comteſſe de Rupelmonde* quitta la Cour pour entrer dans notre Couvent de la rue Grenelle. Cette premiere démarche ne fit ſur moi qu'une légere impreſſion, parce que tout le monde nous aſſuroit qu'elle n'auroit pas de ſuite; mais tout le monde ſe trompa. Après le temps d'épreuve ordinaire, la Comteſſe prit l'habit. La Reine, qui ne laiſſoit échapper aucune occaſion de s'édifier, voulut aller à ſa vêture & nous y conduiſit. Elle aimoit beaucoup la Comteſſe, qui le méritoit & qui avoit été une de ſes Dames-du-Palais. Devenue veuve fort jeune encore, elle ſe trouvoit libre & poſſédoit tout ce qu'il faut pour plaire dans la Société & ſe procurer

les agrémens de la vie préſente. Son dévouement généreux, vu de près, me fit faire de profondes réflexions ſur la néceſſité du ſalut & ſur le néant de tout ce qui flatte nos ſens. » Voilà du courage, » me diſois-je à moi-même: voilà comme » on ravit le Ciel." J'étois alors dans ma ſeizieme année. Pendant la cérémonie, & avant de ſortir de l'Egliſe, je pris la réſolution de demander tous les jours à Dieu qu'il me donnât les moyens de briſer les liens qui me retenoient dans le Monde, & de pouvoir être un jour, ſi non Carmélite, car je n'oſois me flatter d'en avoir la force, du moins Religieuſe dans une Maiſon bien réguliere; car j'ai toujours tremblé, pendant la trop longe épreuve de ma vocation, de rencontrer une Maiſon relâchée; me diſant à moi-même, que ce ne ſeroit pas la peine de faire tant de fraix pour n'aboutir qu'à ſe damner en religion".

» A peine fûmes-nous de retour à la Cour que j'entendis répéter de nouveau tous les propos anti-chrétiens qu'on s'étoit permis lors de l'entrée de la Comteſſe chez les Carmélites ». Quelle indiſcrétion, » diſoient les plus modérés! ne pouvoit-» elle pas ſe ſanctifier dans le Monde? Elle » y auroit eu le mérite de plus d'édifier

» les autres. Pourquoi tant d'éclat, disoit-
» on encore, qui va se dissiper en fumée ?
» Quelques mois encore de la vie triste &
» & austere des Carmélites auront bientôt
» épuisé son zele. Et, quand même son
» zele persévéreroit, sa santé pourroit-elle
» le seconder ? Est-ce à une femme qui
» n'a vécu qu'à la Cour à vouloir être
» Carmélite ? On peut bien parier à coup
» sûr qu'on ne lui verra pas faire sa Pro-
» fession". Le ton de confiance avec lequel on nous débitoit ces propos m'ébranloit encore un peu, je l'avoue, & je mourois de peur qu'on vint m'annoncer, un beau jour, que *la sœur Thaïs* avoit laissé la bure du Carmel, pour reprendre les habits de Cour de la Comtesse de Rupelmonde. Le Roi, la Reine & mon Frere étoient presque les seuls qui ne désaprouvassent en rien sa démarche. Ils soutenoient, au contraire, qu'elle avoit pris le bon parti, & qu'on avoit grand tort de vouloir blâmer celle qui cherchoit à mettre son salut en assurance. Ce qui me donnoit dès-lors quelque confiance qu'un jour aussi ils pourroient consentir à ce que je suivisse ma vocation, si j'avois le bonheur d'y être fidelle. Arriva enfin le jour fixé pour cette Profession, sujet de tant de propos, & ma Sœur Thaïs donna

le démenti à tous les prophêtes de la Cour. Elle fit ſon ſacrifice avec un courage & une joie inexprimables. Elle nous aſſura toujours, depuis, qu'elle étoit vraiment heureuſe de l'avoir fait; & il étoit aiſé de voir qu'elle parloit le langage de ſon cœur".

» J'avois pris, dès-lors, quelques renſeignemens ſur la vie que menent les Carmélites; &, ſans avoir encore de volonté excluſive pour l'Ordre dans lequel je me conſacrerois au Seigneur, j'étois néanmoins aſſez décidée pour le leur, à moins que des difficultés inſurmontables ne m'en fermaſſent l'entrée. Cependant, les obſtacles que je prévoyois à l'accompliſſement de mon deſſein, ne me permettant pas de le découvrir aux perſonnes même en qui j'avois le plus de confiance pour tout le reſte, je tâchois de m'en diſtraire, ou du moins de m'en occuper ſans trop d'empreſſement, juſqu'à ce que je viſſe le moment favorable de le mettre au jour. Mais toutes les occaſions réveilloient mon deſir; & la Reine, ſans s'en douter, contribuoit plus que perſonne à le nourrir. Elle aimoit tout-particulierement les Carmélites, ſur-tout celles de Compiegne, qu'elle alloit voir très-ſouvent pendant les voyages. Elle avoit même un petit ap-

partement dans leur maiſon, où elle paſſoit les journées entieres, ſuivant tous leurs exercices de piété. Par reſpect pour leur ſolitude, elle nous permettoit rarement de l'accompagner, mais elle nous parloit de leur joie & de leur contentement en des termes qui me faiſoient ſoupirer après le moment où je pourrois en eſſayer moi-même. Quelque confiance néanmoins que j'euſſe dans la piété de la Reine & ſa réſignation aux volontés de la Providence, je n'oſai jamais lui ouvrir mon cœur, bien perſuadée qu'elle m'objecterois mon peu de ſanté; car elle n'ignoroit pas qu'habituellement je crachois le ſang. D'un autre côté, M. l'Archevêque qui avoit le ſecret de mon projet, parce que je m'étois fait un devoir de le conſulter avant de l'arrêter, craignoit toujours qu'il n'échouât, ſi je le déclarois avant le temps; & il m'exhortoit à prier & à prendre patience. Survint enſuite la maladie de mon pauvre Frere, puis ſa mort, qui conduiſit au tombeau la Dauphine & la Reine. Tout cela néceſſita de nouveau délais de ma part, au bout deſquels M. l'Archevêque me demandoit encore de nouvelles réflexions, dans la crainte que je ne me compromiſſe par une démarche que je n'aurois pas la force de ſoutenir. Je les vis enfin arriver

ces

ces heureux momens de la Providence, après lesquels je soupirois depuis tant d'années, priant tous les jours sainte Thérese de les faire accélérer. Le Seigneur, malgré mon indignité, daigna m'exaucer & briser mes liens. C'est une grace dont je sens tout le prix. Heureuse, hélas! si j'étois aussi fidelle que je dois l'être à en bénir la divine miséricorde".

Nous devons en croire, sans doute, celle qui nous révele ainsi elle-même le secret de sa vocation, que le Monde profane chercha envain à découvrir dans des causes profanes. Le précis des motifs qui porterent Madame Louise à embrasser la vie religieuse se trouve également consigné dans une Lettre qu'elle écrit à une jeune personne aujourd'hui Carmélite, qui la consultoit sur sa vocation. » Je n'ai ja-
» mais écrit de Lettres de direction, lui
» dit-elle, & je ne m'aviserai jamais de
» décider de l'état de personne; mais je
» vais vous dire les motifs qui m'ont
» engagée à quitter le Monde, quelque
» brillant qu'il pût être pour moi; & quoi
» que je ne fusse pas à portée, par mon
» rang, d'y courir certains dangers où
» d'autres peuvent se trouver. Ces motifs
» ont été mes péchés; ce qu'il en a coûté
» à Jesus-Christ pour nous sauver; la né-

» ceſſité de la pénitence en cette vie ou
» dans l'autre ; pénitence qu'il eſt bien
» difficile de faire dans une vie commode,
» ſur-tout aimant autant mes aiſes que je
» les aimois ; la Parabole du Chameau, qui
» paſſeroit plutôt par le trou d'une éguille
» qu'une Riche n'entreroit dans le Royau-
» me du Ciel ; le précepte de l'aumône,
» qui doit s'étendre ſur tout le ſuperflu,
» & ce ſuperflu pour moi étoit immenſe ;
» enfin, le deſir de poſſéder mon Dieu
» éternellement, & de jouir de la cou-
» ronne qui nous eſt préparée dans le Ciel :
» voilà, Mademoiſelle, ce qui m'a décidée".

Madame Louiſe, très-peu de temps après ſon retour de Fontervault à la Cour, avoit confié, ſous le ſceau du ſecret, à la Dame qui avoit pris ſoin de ſon enfance, le deſſein où elle étoit de ſe faire Religieuſe. N'étant encore alors décidée pour aucun Ordre, elle excluoit ſeulement ceux où il y avoit des Abbeſſes, & paroiſſoit avoir du goût pour celui de la *Viſitation*. Elle en avoit étudié les Conſtitutions, qui lui plaiſoient, à un article près, l'éducation de la Jeuneſſe ; emploi pour lequel elle ſe ſentoit alors une extrême répugnance. Le jour qu'elle aſſiſta à la priſe d'habit de la Comteſſe de Rupelmonde, elle ſe ſentit priſe de tant d'affection pour

les Carmélites, qu'auſſi-tôt après la cérémonie elle ſe ménagea un entretien avec la Sous-prieure du Couvent Madame d'Avré, à laquelle elle fit des queſtions ſi préciſes & ſi détaillées ſur les conſtitutions des Carmélites, leurs auſtérités, l'ordre de leurs exercices, que la Religieuſe lui dit en plaiſantant : » On croiroit que Madame » voudroit ſe faire Carmélite ". A quoi la Princeſſe, ſuivant le ſentiment de ſa vocation naiſſante, qu'elle ſavoit bien qu'on ne ſoupçonneroit pas, répondit ſur le même ton : » Hé ! pour quoi pas, puiſque les » Carmélites ſont ſi heureuſes "?

Depuis cette époque ſur-tout, ſon parti de ſe faire Religieuſe, & Carmélite, ſi elle le pouvoit, fut ſi déterminément pris, qu'elle ne ſe ſeroit pas pardonné d'héſiter ſur le choix entre une Couronne & un voile ; c'eſt ce qu'elle prouva dans une occaſion : l'Ambaſſadeur d'un Prince étranger s'étoit rendu à la Cour de Verſailles, muni de pouvoirs pour chercher une épouſe à ſon Maître. Madame Louiſe prit les meſures les plus juſtes pour empêcher que le Miniſtre ne ſongeât à lui faire des propoſitions, qu'elle étoit bien réſolue de ne point accepter. Elle étoit alors âgée de dix-huit à dix-neuf ans.

Exacte à tous ſes devoirs & fidelle à Dieu

dans tous les points, ſans s'appuyer ſur les mérites encore incertains d'une perfection en deſirs, la Princeſſe travailloit à l'œuvre de ſa ſanctification par tous les moyens actuels que la Providence laiſſoit en ſon pouvoir. Sa vertu ſimple & ſans oſtentation, jointe à un caractere plein de franchiſe & de gaîté, la faiſoit plus aimer que remarquer à la Cour; quoique rien ne ſoit plus remarquable que le ſpectacle d'une Princeſſe, d'un eſprit excellent & à la fleur de l'âge, qui, placée par ſa naiſſance ſur le théatre le plus ſéduiſant des vanités du Siecle, a le courage de ne pas même leur ſourire, toute occupée de ſoins ſublimes, dont elle dérobe l'importance aux yeux des Mondains qui l'environnent.

Docile à la voix intérieure qui l'appeloit à des vertus peu communes, elle faiſoit une guerre implacable à ſes moindres défauts; &, auſſi ſévere pour elle-même qu'elle étoit indulgente envers les autres, elle ne vouloit pas que le Monde, qui ſe pardonne ſes crimes, eût à pardonner des foibleſſes à ſa piété. Elle eût long-temps à combattre, & il lui en coûta beaucoup pour réprimer l'extrême vivacité de ſon caractere, mais elle y parvint à un point édifiant. Une perſonne attachée à ſon ſervice, témoin d'un trait de patience de ſa

part, qui lui parut héroïque, ne put s'empêcher de lui dire: « je trouve, Madame, » que cela eſt admirable, Dieu récompen- » ſera votre vertu. Il faut bien, répondit- » elle, que je tâche de me vaincre ainſi en » tout; mais ce ne ſera pas ſans peine, ni » l'ouvrage d'un jour ».

Connoiſſant mieux le prix du temps que la plupart des jeunes Perſonnes, de celles ſur-tout qui ſont nées au ſein de l'opulence, elle conſacroit, par des motifs ſurnaturels, celui dont ſon rang & la dépendance ne la laiſſoient pas maîtreſſe, & régloit avec ſoin celui dont elle pouvoit diſpoſer. Elle en mettoit les moindres momens à profit, & à chaque heure de la journée répondoit quelque occupation louable. Ses exercices de dévotion, ſon travail & ſes délaſſemens, tout étoit ſagement prévu; & elle étoit d'une exactitude ſcrupuleuſe à remplir des devoirs qu'elle même s'étoit preſcrits. Elle ne manqua jamais, le matin, de donner une demi-heure à la méditation des vérités du ſalut; &, tous les ſoirs, elle ſe rendoit à elle-même un compte exact de ſa journée & de l'état de ſon ame devant Dieu. Elle s'édifioit par des lectures de piété, & en faiſoit régulierement deux chaque jour. Son profond recueillement dans le Lieu ſaint étoit une leçon habituelle pour le Courtiſan

dissipé. Elle s'estimoit heureuse, lorsqu'elle pouvoit prolonger ses prieres au pied des Tabernacles. Prier étoit de tous les exercices de sa journée le plus doux pour son cœur ; & cette portion précieuse de la vie, qu'une Jeunesse frivole prostitue souvent à des lectures qui corrompent, ou à des divertissemens qui fatiguent, la Fille d'un Roi de France, une Princesse de dix-huit ans l'employoit à bénir le Seigneur, auquel elle offroit tous les jours le même tribut de prieres que les Vierges qui lui sont consacrées. Mais, entre les moyens, par lesquels Madame Louise s'efforçoit d'échapper aux écueils de la Cour & du jeune Age, elle mettoit sur-tout sa confiance dans le saint & fréquent usage qu'elle faisoit des Sacremens ; & c'étoit, sans doute, dans cette source divine qu'elle puisoit la lumiere & la force dont elle avoit besoin pour remplir, comme elle faisoit, ses autres devoirs avec cette fidélité & cette grace touchante qui, en faisant chérir sa personne, rendoient encore sa piété respectable.

Fille tendre & affectionnée, elle ne se contentoit pas d'éviter avec soin tout ce qui auroit pu occasionner le plus léger déplaisir au Roi ou à la Reine ; elle ne respiroit que pour leur satisfaction, elle ne connoissoit de volonté que la leur, & elle leur

donna, dans tous les temps, des marques effectives de ce vif & respectueux attachement que des parens ne cherchent jamais envain dans un enfant bien né, dont ils ont soigné l'éducation. Louis XV, modele des peres-de-famille envers ses enfans, avoit pour eux les sentimens de la plus affectueuse tendresse; &, comme la nature ne parle pas autrement à un Roi pere qu'au pere de Benjamin, ce Prince aimoit Madame Louise comme les peres ont coutume d'aimer le plus jeune de leurs enfans. Nous verrons bientôt qu'elle ne lui fut pas moins chere sous la bure de Ste. Thérese que sous la pourpre royale. La Reine, cette Princesse incomparable, dont les vertus feront époque dans les Fastes de la Monarchie, pouvoit mieux que personne apprécier le mérite de Madame Louise; aussi disoit elle, dans la joie de voir ses vertus reproduites dans sa Fille: » je n'aime pas » seulement LOUISE, je la respecte encore ». La jeune Princesse, en effet, trouvant dans la Reine un modele accompli, l'étudioit avec complaisance & s'efforçoit de le retracer dans sa conduite. Entre les vertus qui caractérisoient sa pieuse Mere, celle qu'elle admiroit le plus c'étoit une humilité sans bornes, & telle qu'elle portoit cette Princesse à dérober la plupart de ses bonnes

œuvres & ſes vertus les plus héroïques à la connoiſſance même de ſes enfans. Je tiens cette particularité de Madame Louiſe elle-même, qui me fit l'honneur de me dire un jour : » Ce que j'ai vu des vertus de la » Reine n'approche pas de ce que j'en ai » appris ; & j'en ai plus appris encore après » ſa mort que pendant ſa vie ». Madame Louiſe, cependant, par les conſidérations dont nous avons déja parlé, ne s'ouvrit jamais à la Reine ſur la réſolution qu'elle avoit formée d'embraſſer la Vie religieuſe. Mais les yeux d'une telle Mere ſont bien clair-voyans ſur ce qui ſe paſſe dans le cœur d'une telle Fille. Le pieux ſecret que la jeune Princeſſe cachoit avec tant de ſoin, la Reine le devina, ſi bien qu'elle dit un jour au Pere Biéganski, Jéſuite polonois ſon confeſſeur : » Vous verrez que » ma Louiſe finira par vouloir ſe faire » Carmélite ; mais, avec ſa ſanté, la pauvre » enfant n'y tiendra pas ».

Les différentes relations de la Princeſſe, ſoit dans l'intérieur de ſa famille ou au dehors, faiſoient également l'éloge de ſon cœur, & mettoient de jour en jour quelque nouvelle vertu en évidence. Dans la ſociété qu'elle formoit avec le Dauphin, ce Frere ſi digne d'elle, & les Princeſſes ſes Sœurs, elle étoit, au jugement de tous,

un modele de tendreſſe, de diſcrétion & de complaiſance, que tous chériſſoient également. Les perſonnes qui approchoient Madame Louiſe, celles ſur-tout qui avoient l'avantage d'être attachées à ſon ſervice, lui étoient ſinguliérement affectionnées; & il n'étoit pas difficile de s'appercevoir que cette affection s'adreſſoit à ſa perſonne plutôt qu'à ſon rang. On ſe trouvoit ſi heureux auprès d'elle qu'on eût volontiers acheté à prix d'argent le plaiſir de la ſervir. Sa retraite de la Cour offrit une preuve bien touchante de ce que nous avançons. Cet événement plongea toute ſa Maiſon dans le deuil, & ſes fideles Serviteurs en reſterent inconſolables, malgré la faveur qu'elle leur procura de leur aſſurer, en les laiſſant libres, le même traitement qu'ils avoient en la ſervant. Ce qui méritoit à la Princeſſe ce généreux dévouement de la part de ceux qui l'approchoient, c'étoit ſa grande facilité, une bonté encourageante, un air toujours ſatisfait, une égalité d'humeur à toute épreuve. Cette derniere qualité, fruit de ſa vertu, lui étoit devenue ſi propre qu'un Valet-de-chambre, attaché à ſon ſervice, depuis ſon retour de Fontevrault à la Cour juſqu'à ſon entrée à St. Denis, n'avoit jamais oublié que, pendant ce long eſpace de temps, deux fois elle lui

avoit parlé d'un ton plus élevé que de coutume. Curieux d'en ſavoir la raiſon, ce vieux Domeſtique étant venu tirer ſa révérence à ſa bonne Maîtreſſe, devenue Carmélite, prit la liberté de lui rappeler ces deux circonſtances qu'il avoit encore ſur le cœur. » Je m'en ſouviens fort bien auſſi, lui répondit Madame Louiſe: « C'eſt que » vous vous êtes préſenté pour votre ſer- » vice dans des momens où je liſois la » Regle de Ste. Théreſe, & que j'euſſe été » au déſeſpoir que qui que ce fût eût pu » deviner de quoi je m'occupois alors ».

En effet, il n'étoit pas de précautions que ne prit la Princeſſe pour dérober au Monde le ſecret de ſa vocation, & celui des moyens qu'elle employoit pour l'éprouver & s'y affermir. Tous les jours elle liſoit la Regle de Ste. Théreſe; &, après avoir médité, dans ſon Oratoire, ce Livre, qui devenoit de jour en jour plus cher à ſon cœur, elle l'enfermoit ſous la clef dans un petit coffre, revêtu de lâmes d'argent en forme de Reliquaire, ſur lequel on liſoit: *Reliques de Ste. Théreſe.*

Il faut un grand courage, ſans doute, pour combler l'eſpace immenſe qui s'épare une Princeſſe d'une Carmélite, & Madame Louiſe l'avoit ce courage; mais, comme elle poſſédoit, de plus, la pru-

dence néceſſaire pour le diriger, elle crut devoir ſe familiariſer, par divers eſſais, avec le genre de vie qu'elle ſe propoſoit d'embraſſer, & voulut, autant qu'il lui ſeroit poſſible, commencer à la Cour le noviciat qu'elle devoit faire dans le Cloître.

Quoique la Princeſſe eût aimé la vertu dans tous les temps, elle n'étoit cependant pas de ces Caracteres ſi heureuſement nés qu'ils la pratiquent comme naturellement & ſans efforts. Ses victoires lui avoient coûté des combats, & ſes vertus les plus marquées étoient entées ſur des défauts vaincus. Elle n'avoit plus, à la vérité, à combattre le penchant qu'elle avoit autrefois montré pour la parure & les vains ajuſtemens de ſon ſexe; elle avoit ſacrifié à la Religion toutes les prétentions de l'Orgueil; elle avoit aſſujetti l'impétuoſité de ſon caractere aux loix de la douceur. Mais la Fille d'un grand Roi, nourrie dans le Palais de ſon Pere, & comme naturaliſée avec les aiſes & les commodités de la vie, avoit de la peine à s'en détacher; & nous ne diſconviendrons pas que c'étoit par cet endroit que ſa Vertu, déja révérée, payoit encore tribut à l'humanité. Une perſonne de conſidération, qui le ſentoit comme moi, me demandoit comment je ferois pour montrer ce foible

dans une si belle vie? « Ce que je ferai, » lui répondis-je, je dirai, tout uniment » & sans détour, qu'il fut un temps, où » Madame Louise, à la Cour, aimoit & » recherchoit ses aises; je dirai qu'étant d'une » foible complexion, cette Princesse s'étoit » insensiblement accoutumée à se faire des » besoins de ces ménagemens excessifs de » la délicatesse, plus propres à consom- » mer la ruine d'un tempérament altéré » qu'à le rétablir; je dirai enfin que, Ma- » dame Louise, à la Cour, avoit la ré- » putation d'être très-difficile pour le ser- » vice de sa table. Mais, quand j'ajouterai: » *Et Madame Louise, cependant, se fit* » *Carmélite*; ce foible, ou si l'on veut, » ce défaut disparoîtra, pour ne plus laiss- » ser appercevoir que l'héroïsme du sa- » crifice qui l'immola sans retour ». Nous devons dire néanmoins, pour la vérité de l'histoire, que ce sacrifice, quoique plus tardif que les autres, avoit été fait par la Princesse, long-temps avant sa retraite de Versailles. Mais, contente de n'avoir que Dieu pour témoin de ce qu'elle faisoit pour Dieu seul, souvent elle couvroit ses mortifications actuelles du manteau de sa délicatesse passée; & ses cuisiniers se plaignoient encore de ne pouvoir rien apprêter à son goût, dans le temps même que,

s'eſſayant pour le nouveau genre de vie qu'elle méditoit, elle ſe privoit, par mortification, de ce qu'il y avoit de plus délicat & de mieux apprêté ſur ſa table.

Depuis pluſieurs années, elle s'exerçoit, ſuivant les ſaiſons, à ſupporter le chaud & le froid, comme le font les Carmélites; &, pendant les plus grandes rigueurs de l'hyver, elle ſe privoit de feu durant des heures entieres. Sachant que les Filles de Ste. Théreſe portent, au lieu de linge, des tuniques de ſerge, & que leurs draps de lit ſont de même étoffe, il lui parut important de s'aſſurer, par l'eſſai, ſi elle pourroit s'accoutumer à ce genre d'auſtérité, elle qui, toute ſa vie, n'avoit fait uſage que de ces linges fins & précieux, tiſſus exprès pour les enfans des Rois. Son embarras étoit de connoître l'eſpece de ſerge en uſage chez les Carmélites, ſans ſe permettre des informations directes qui euſſent pu faire naître des ſoupçons & compromettre ſon ſecret. La circonſtance d'une priſe d'habit chez les Carmélites de Compiegne, lui parut favorable à ſon deſſein. Comme elle connoiſſoit aſſez particuliérement la Prieure du Couvent, elle lui écrivit en ces termes: « J'ai une grace à vous » demander, mais ſous le plus grand ſecret, » & de ſorte que qui que ce ſoit ne le

» sache : c'est que vous veuillez bien m'en-
» voyer la chemise de serge que votre No-
» vice portoit hier à sa prise d'habit. Je
» seroit très-fâchée qu'on le sût, parce que
» bien des gens en riroient, & d'autres le
» trouveroient extraordinaire. Pour moi,
» je vous avoue que je regarde presque
» comme une relique la tunique que porte
» une Novice à ce premier sacrifice qu'elle
» fait d'elle-même. Vous pourrez me l'en-
» voyer un matin, par votre Tourriere,
» enveloppée d'un papier bien cacheté, avec
» ordre que le paquet me soit remis à
» moi en personne » ... D'après cette Let-
tre, Madame Louise fut servie à souhait,
sans que personne soupçonnât le moins du
monde ses intentions. En possession de
cette tunique, plus précieuse à ses yeux
qu'un manteau royal, elle s'empressa d'en
faire usage, & son zele lui fit bientôt con-
clure qu'elle pourroit s'engager à porter
la grosse serge toute sa vie. Elle avoit éga-
lement su, par d'innocens artifices, se pro-
curer d'autres instrumens de pénitence dont
on fait usage au Carmel. Mais l'on étoit,
sans doute, bien éloigné de soupçonner à
la Cour qu'une Princesse, dont le carac-
tere ne paroissoit respirer que la gaîté &
l'enjouement, portât les vêtemens de l'aus-
térité sous la pourpre extérieure qui la
couvroit.

Cependant, Madame Louiſe, dans les diverſes épreuves qu'elle faiſoit de la vie religieuſe, rencontra la matiere du ſacrifice le plus pénible, dans ce qui n'en eſt pas même une ombre pour les autres. Elle ne pouvoit ſupporter l'odeur du ſuif, elle en avoit horreur, au point qu'elle ſe ſeroit trouvée mal à la fumée d'une chandelle. Les bougies, cependant, ne ſont pas d'uſage chez les Carmélites. La Princeſſe, décidée à ſe vaincre en tout, chargea une bonne femme, étrangere à ſon ſervice & incapable de ſoupçonner ſon deſſein, de lui procurer un pacquet de chandelles; & le ſoir, lorſque ſon Monde étoit retiré, elle ſubſtituoit le ſuif à la cire. Tout ce qu'elle put faire, les premiers jours, fut d'en ſupporter l'odeur dans ſon appartement. Elle commença en ſuite à tenir une chandelle allumée pendant quelques minutes, puis un peu plus long-temps, juſqu'à ce qu'elle fut parvenue à pouvoir faire indifféremment uſage du ſuif ou de la bougie.

La Princeſſe, déja Carmélite dans le palais de Verſailles, n'oſoit cependant ſe flatter de l'être un jour dans le Cloître; &, dans un teſtament que lui dictoit la crainte de mourir dans les chaînes qui la retenoient à la Cour, elle ſupplie le Roi d'ordonner qu'elle ſera enterrée au Couvent

des Carmélites de la rue Grénelle. Mais, toujours inébranlable dans sa résolution, & plus admirable, peut-être, dans sa persévérance à attendre le moment de suivre sa vocation, que dans sa vocation même, sans se décourager d'un seul instant, elle combat les obstacles toujours renaîssans qui s'oppose nt à ses desseins, par l'ardeur de ses prieres & par une infinité de bonnes œuvres auxquelles elle se dévoue, & dont elle fait encore partager le mérite à toutes les personnes vertueuses qu'elle connoît dans le monde ou dans le Cloître. Toute entiere à Dieu, elle ne délibere devant aucun sacrifice ; elle immole toute espece de réserve ; elle vend ses bijoux ; elle se dépouille de tout en faveur des Pauvres ; elle multiplie ses exercices de piété ; elle rapproche ses Communions ; elle prolonge ses Oraisons jusque fort avant dans la nuit.

A ces divers moyens, constamment employés par sa piété pour se rendre le Ciel propice, elle en ajoute un dernier, dans lequel elle paroit mettre la plus grande confiance : elle s'efforce d'intéresser, dans sa cause, la Ste. Fondatrice de l'Ordre dans lequel elle desire de se sanctifier ; & tous les jours, dans cette intention, elle adresse à Sainte Théreſe une

priere qu'elle même a compoſée pour la rendre analogue à ſa ſituation. C'eſt la voix d'une tendre fille qui, dans le ſentiment preſſant de ſes beſoins, épanche familierement ſon cœur dans celui d'une mere, dont elle connoît toute l'affection pour elle & tout le crédit auprès de Dieu. La Piece, quoique d'une certaine étendue, nous paroît d'un ſi grand intérêt que nous nous ferions ſcrupule d'en dérober un ſeul mot à l'édification de nos Lecteurs ; perſuadés que ceux d'entr'eux, ſur-tout, qui n'avoient que des notions incertaines ſur les vertus de la Princeſſe avant ſon entrée en Religion, ſeront charmés de voir dans cette priere, comme dans un miroir fidele, le tableau des ſentimens qui la pénétroient alors ; & de recueillir, en quelque ſorte, les accens attendriſſans de ſa douleur ſur la durée de ſon exil, & les ſoupirs animés de ſa foi, de ſa confiance en Dieu & de ſon amour pour lui.

» I. Me voici encore à vos pieds, ô ma ſainte Mere, & toujours pour obtenir la grace que je ſollicite depuis tant d'années. Mes eſpérances ſont augmentées ; mais hélas ! ce ne ſont encore que des eſpérances. Je ſuis toujours dans le monde ; toujours je ſuis loin de vos ſaints azyles, & je ne vois pas même encore de route certaine pour y arriver.

» Je perſiſte, ô mon Dieu! à me ſoumettre ſans réſerve à votre ſainte volonté. Je ne demandois que de la connoître; &, eût-elle été oppoſée à mes vœux, vous le ſavez, ſur le champ je m'y ſerois ſoumiſe. Oui, j'aurois renoncé à mes plus chers deſſeins, & me ſerois fixée dans l'état où votre adorable Providence m'auroit retenue. Mais, ſoyez-en loué à jamais, ô mon Dieu! votre miſéricorde n'a point rejetté les vœux de mon cœur. Votre Oracle même à parlé (1): vous avez agréé mon ſacrifice; & il ne me reſte plus qu'à attendre le moment que vous avez marqué. Je l'attends, ô mon Dieu! & c'eſt avec autant de ſoumiſſion que d'empreſſement; car vous nous permettez de prier, & vous ne prenez pas nos ſollicitations pour des révoltes. Hâtez-donc, ô mon Dieu! hâtez, précipitez cet heureux moment.

» II. O ma bonne Mere, joignez vos inſtances à celles d'un enfant que vous ne pouvez plus déſavouer. Jettez les yeux ſur moi; voyez l'eſclavage où je ſuis, & dans quelle agitation je vis: mes prieres gênées, mes méditations coupées, mes dévotions contrariées. Voyez les affaires temporelles dont je ſuis aſſaillie; voyez com-

(1) Son premier Paſteur, l'Archévêque de Paris.

ment le Monde ſeme ſous mes pas ſes pompes, ſes jeux, ſes ſpectacles, ſes maximes, ſes délices, ſes vanités, ſes méchancetés, toutes ſes tentations, ſans que je puiſſe ni fuir, ni me détourner. Voyez les dangers que je cours, & les épines ſur leſquelles je marche. Soyez touchée de mes fautes & du peu de bien que je fais. Voyez mes déſolations, mes triſteſſes, mes ennuis. Ayez pitié de moi, obtenez-moi enfin la ſainte liberté des Enfans de Dieu.

» III. Ne ſuis-je pas encore aſſez éprouvée, ma ſainte Mere? Ne connoiſſez-vous pas à fonds le vœu de mon cœur? Après tant d'années de conſtance, douteriez-vous encore de ma réſolution? Ai-je varié un ſeul inſtant? Ne m'avez-vous pas toujours vue tournée vers la voix qui m'appelle; tendant à elle de toutes mes penſées, de tous mes deſirs, de toutes mes forces; ſoupirant ſans ceſſe après le bonheur de la ſuivre, &, quelquefois, fondant en larmes de me voir ainſi renvoyée d'années en années? Oui, c'eſt dans toute l'ardeur & la ſincérité de mon ame, que je conjure Dieu de briſer mes liens; que je vous preſſe, que je vous ſollicite de m'aider à les rompre, & que j'employe, pour vous rendre propice à mes vœux, l'interceſſion de vos

plus cheres Filles. N'ai-je donc pas assez connu le Monde pour le détester à jamais, & ne jamais le regretter ? J'ai considéré assez long-temps, & l'une après l'autre, toutes les douceurs de l'état auquel je veux renoncer, & vous m'êtes témoin, ô mon Jesus ! qu'il n'en est aucune que j'aie balancé à vous sacrifier. Vaines douceurs, douceurs perfides & pleines d'amertumes : fussent-elles mille fois plus pures, je leur préfere le calice de mon Sauveur. Ne me dites pas, ô ma bonne Mere ! que je ne connoîs pas encore assez votre sainte Regle. Ah ! ne m'avez-vous pas vue la lire, la méditer, la porter sur moi & en faire mes délices ? Non, je ne me suis rien déguisé. Abbaissemens, pauvreté, austérités de toute espece, privations de toutes sortes, solitude, délaissement, contradictions, humiliations, mépris, mauvais traitemens, j'ai mis tout au pis ; &, par la grace de Dieu, rien ne m'a effrayée. J'ai comparé l'état de Princesse, à l'état de Carmélite, & toujours j'ai prononcé que celui de Carmélite valoit mieux : jamais mon cœur ne rétractera ce jugement. Je l'ai vue, ô mon Jesus ! & je l'ai pesée la Croix dont je vous prie de me charger. Ah ! que n'est-elle aussi pesante que la vôtre.

» IV. O ma sainte Mere ! que voulez-

vous donc de moi, & que vous faut-il de plus ? Mes jours se dissipent, mes années s'écoulent. Hélas ! que me restera-t-il à donner à mon Dieu ? Ouvrez-moi donc enfin, ô ma Mere, ouvrez-moi la porte de votre Maison. Tracez-m'en la route, frayez-m'en le chemin, applanissez-moi tous les obstacles. Pour faire le premier pas, j'ai besoin de tout votre secours ; j'en ai besoin pour me déclarer à Celui dont le consentement m'est nécessaire. Faites-moi naître une occasion favorable ; préparez son cœur ; disposez-le à m'écouter ; défendez-moi de sa tendresse, défendez-moi de la mienne. Donnez-moi le courage de lui parler, & mettez dans ma bouche des paroles persuasives qui triomphent de toutes ses répugnances. Oui, mettez-moi sur les levres ce que je dois lui dire, & ce que j'aurai à lui répondre ; parlez-lui vous-même pour moi, & que ce soit vous qui me répondiez pour lui. Vous obtintes autrefois tant de graces pour rompre les liens qui vous retenoient dans le Monde, vous en obtenez tant de semblables pour vos Filles ! intercédez donc aussi pour moi, ô ma Mere ; &, avant que je sorte d'ici, dites à mon cœur que je puis parler quand je voudrai, & que le cœur du Roi est prêt à se rendre à mes vœux... Mais, ma sainte

Mere, le Roi apprendra-t-il ma réſolution, y conſentira-t-il, la verra-t-il s'exécuter ſans être auſſi touché de Dieu, ſans ſe tourner entierement vers lui? Moi Carmélite, & le Roi tout à Dieu, quel bonheur! Dieu le peut, Dieu le fera, ô ma ſainte Mere, ſi vous le lui demandez. Hélas! il le feroit même à ma priere, ſi ma foi répondoit à mes deſirs. Ah! je crois, ô mon Dieu, je crois... ô ma bonne Mere, préſentez ma foi aux pieds de votre divin Epoux; qu'elle croiſſe, qu'elle s'augmente entre vos mains; qu'elle égale la vôtre, & qu'elle puiſſe, comme elle, mériter des miracles. Après cela qu'aurai-je à deſirer, & ne ſerai-je pas bien heureuſe de mourir; de mourir Carmélite, en laiſſant ici bas toute ma Famille dans le chemin du Ciel?

» V. Mais, s'il me faut encore acheter, par quelques délais, une ſi grande grace, Ah! du moins, ma ſainte Mere, augmentez-en le preſſentiment dans mon cœur: Faites-y luire le plein jour de la volonté de Dieu; daignez ſans ceſſe me certifier ma vocation. Mais, ſur-tout, ne me laiſſez pas perdre cet intervalle, quelque long qu'il puiſſe être. Aidez-moi à me défaire, dès aujourd'hui, de tous les attachemens contraires à cette vocation. Hélas! à quoi

ne s'attache pas notre cœur, & preſque toujours ſans que nous nous en doutions? Parens, amis, honneurs, richeſſes, appartemens, meubles, habits, bijoux, bonne-chere, commodités, habitudes, conſolations humaines, que ſais-je encore, vous le voyez, faites-le moi voir. Arrachez de mon cœur tout ce que je ne dois pas porter chez vous; n'épargnez rien au-dedans de moi-même. Mais au-dehors, ô ma bonne Mere! retenez ce bras terrible qui a déchiré mon ame par tant de funeſtes coups. O mon Dieu! conſervez la Reine: donnez-lui, avant ſa mort, la conſolation de me voir au nombre de ſes cheresCarmélites. Conſervez toute ma Famille,conſervez tous ceux que j'aime. Ne me détachez d'eux que par votre grace. Non, je n'y ſerai pas rebelle; je foulerai aux pieds toutes mes inclinations, pour ſuivre votre voix. Mais, ô ma ſainte Mere! pendant que je travaille à déraciner mes anciennes attaches, ne permettez pas que j'en contracte de nouvelles; protégez-moi contre toutes les occaſions, contre tous les pieges qu'on me tend.

» VI. A meſure que mon cœur ſe vidra de toutes les affections de la Terre, il ſe remplira de celles du Ciel. O ma bonne Mere! dilatez le ce cœur; appellez dans mon

ame toutes les vertus religieuses. Que, dès-à-présent, j'en pratique tout ce qui m'est possible. Ménagez moi des occasions fréquentes d'obéir, de me mortifier, de m'humilier, de me confondre avec mes inférieurs, de descendre même au-dessous d'eux; de fouler aux pieds le Monde & ses vanités; de glorifier Dieu sans respect humain; d'embrasser, sans honte, la Croix de Jesus-Christ; de confesser hautement sa Religion & son Eglise; de renoncer à moi-même & à toutes mes affections; de goûter les contradictions, les délaissemens, la privation des consolations humaines; de souffrir le froid, le chaud, la faim, la lassitude; de me dépouiller de ma propre volonté, de me résigner à celle de Dieu; de m'élever à lui, de le prier, de converser avec lui; de l'aller visiter au pied de ses Autels; de participer dignement à sa Table sainte; d'entendre souvent annoncer sa parole & chanter ses louanges. Multipliez pour moi ces occasions, & que je n'en perde aucune. Que par-tout, & jusque dans les lieux les plus soumis à l'empire du Monde, je porte un cœur crucifié, un cœur de Carmélite; que toutes mes pensées y soient dignes de vous.

» VII. Soyez toujours à mes côtés, ô ma sainte Mere, pour me dire sans cesse :

ceſſe ; *ſongez à votre vocation, ſongez à former une Carmélite : une Carmélite ne penſeroit pas, de diroit pas, ne feroit pas cela.* Ah ! qu'avec cette aſſiſtance j'aurois lieu deſpérer de former en moi, dès à préſent, & au milieu même du Monde, une parfaite Carmélite, à laquelle il ne manqueroit plus que le Cloître & l'habit ! daignez donc ma ſainte Mere, ſi vous me laiſſez encore dans le Monde, daignez ne me pas perdre de vue un ſeul inſtant. Veillez ſur moi comme ſur une de vos filles ; ſoyez mon ſoutien, ſoyez ma ſûre garde, ſoyez mon conſeil aſſidu ».

» VIII. Je vous recommande, non-ſeulement mon cœur, pour que vous le formiez à toutes les vertus & à toute la perfection de votre Regle, mais auſſi mon corps, pour que vous le trouviez en état d'en ſoutenir toutes les auſtérités. Je ne demande pas une ſanté parfaite ; je voudrois, ô ma ſainte Mere ! vous reſſembler en tout ; je voudrois reſſembler à Jeſus-Chriſt, mon divin modele, & porter ma Croix dans mon cœur & ſur mon corps juſqu'au dernier ſoupir. *Ou ſouffrir ou mourir* ſera ma deviſe, comme ce fut la vôtre. Mais, qu'au milieu des douleurs & des infirmités mon tempérament ſe fortifie, afin que ſa foibleſſe ne ſoit pas un

obſtacle à ma vocation, quand, par la miſéricorde de Dieu, les autres obſtacles ſeront levés ».

» IX. Mais, tandis que je m'ocupe de mon futur état, que je m'en propoſe les vertus & que je m'y exerce, ne permettez pas, ô ma ſainte Mere! que je néglige celles de l'état ou la Providence me retient encore, quelque peu de temps qu'elle doive m'y retenir. Rappellez-m'en tous les devoirs; obtenez-moi de les remplir auſſi ponctuellement, avec autant d'exactitude & de perfection que ſi je devois être toute ma vie ce que je ſuis à préſent. Multipliez auſſi, ſous mes mains, les occaſions de faire le bien propre de mon état actuel, le bien que je ne pourrai plus faire étant dans le Cloître. Hélas! qu'ai-je fait juſqu'ici, Seigneur, pour répondre aux vues de votre Providence, & la juſtifier de m'avoir placée & tenue plus de trente ans dans ce rang d'élévation? Rempliſſez, ô mon Dieu! le peu de jours qui me reſtent de cette grandeur; & que de leur plénitude ſoit comblé tout le vide de ma vie paſſée. Donnez-moi, dans ce court eſpace de temps, la grace de ſervir la Religion, l'Egliſe & l'Etat; de tirer les Malheureux de la miſere; de ſoutenir, de ranimer, d'encourager la piété; de

protéger l'Innocence opprimée; d'impoſer un ſilence éternel à la calomnie & aux médiſances; de vous gagner toute ma Maiſon; d'édifier toute la Cour; &, avant de m'enfermer dans la ſolitude, pour travailler uniquement à mon ſalut, d'avoir contribué à celui de tous ceux à qui l'élévation dont je deſcendrai me donnera en ſpectacle. Ainſi ſoit-il ».

De tels ſentimens, ſans doute, n'ont pu être rendus avec une ſi touchante ſimplicité que par le cœur vertueux qui les éprouvoit; &, au ſein d'une Cour frivole & diſſipée, peut-être ont-ils droit de nous étonner autant que des miracles dans un Cloître.

Cependant, l'Archévêque de Paris conſulté, à-peu-près à l'époque de la mort de la Dauphine, avoit déclaré qu'il reconnoiſſoit tous les caracteres d'une vocation ſurnaturelle dans celle de Madame Louiſe; & néanmoins il exigea que la Princeſſe différât encore d'un an à demander au Roi la permiſſion de ſe retirer de la Cour. La Reine alors étoit malade, & le pieux Prélat pouvoit craindre que, dans cette circonſtance, l'éloignement d'une telle Fille ne ſoumit à une trop cruelle épreuve le cœur d'une Mere déja victime de ſa tendreſſe, & toujours inconſolable de la mort d'un Fils qui promettoit à la France le regne de

St. Louis, dont il retraçoit les vertus. Mais pendant cette année, qu'une pieuſe obéiſſance obligeoit Madame Louiſe d'ajouter à tant d'années d'épreuves, la Reine mourut, &, par cet événement, il ne lui reſta plus, pour parvenir au terme de ſes deſirs, qu'un ſeul obſtacle à vaincre, la tendreſſe du Roi ſon Pere pour elle. Quoiqu'elle en connût toute l'étendue, elle avoit toujours eſpéré de triompher de ce ſentiment du Prince, par ce ſentiment même, & ne fut pas trompée dans ſon attente. Rendre ſa Fille heureuſe & obéir aux ordres de la Providence furent des motifs auxquels le cœur de Louis XV. ne put réſiſter.

Ce ne devoit pas être, cependant, un petit embarras que celui d'annoncer au plus tendre des Peres la réſolution où étoit ſa Fille de ſe ſéparer de lui, de rompre tous les liens qui l'attachoient au Monde & à la Cour, pour s'enſevelir dans une obſcure ſolitude & s'immoler aux plus rudes auſtérités de la pénitence. Auſſi Madame Louiſe, après avoir conſulté Dieu & ſon cœur, crut-elle devoir ſupplier l'Archévêque de Paris de porter, en ſon nom, des paroles qu'elle craignoit que ſon reſpect & ſa tendreſſe ne fiſſent expirer ſur ſes levres. Quelque peu agréable que dût être la commiſſion, l'Athanaſe de la

France ne refusa pas de s'en charger. Admis à une audience secrette qu'il avoit demandée au Monarque, il lui dit: » Sire, » je suis chargé d'apprendre à Votre Ma- » jesté une nouvelle, qu'elle recevra sans » doute avec sa Religion ordinaire : Ma- » dame Louise, après les plus longues & » les plus sérieuses épreuves, a reconnu » que Dieu l'appelloit à la Vie religieuse, » & desire que Votre Majesté lui permette » d'être heureuse, en suivant sa vocation ». Le Roi, à ces paroles, recula d'étonnement & s'écria: » Quoi! c'est cette nou- » velle, M. l'Archévêque, & c'est vous » qui me l'apportez » ! puis, s'appuyant sur le dos d'un fauteuil, la tête penchée entre ses mains, il ajouta, avec toute l'émotion de la douleur ; » que cela est cruel! que » cela est cruel » ! mais, après quelques instans d'un profond silence, ce Prince, naturellement religieux, faisant céder le sentiment de sa tendresse au sentiment plus impérieux encore de sa foi, répondit à M. de Beaumont : » M. l'Archévêque, » si c'est Dieu qui me la demande, je » ne dois ni ne puis contrarier sa volonté. » Je répondrai dans quinze jours ». Alors le Prélat, que la premiere réponse du Roi avoit un peu déconcerté, ajouta, que la Princesse donnoit la préférence à l'Ordre

des Carmélites, disposée néanmoins à entrer dans telle Maison de cet Ordre qu'il plairoit à Sa Majesté de lui assigner. Mais le mode du sacrifice n'étoit pas ce qui pouvoit arrêter Louis XV. qui disoit, au contraire, que, puisque sa Fille se faisoit Religieuse, il aimoit mieux la voir Carmélite qu'Abbesse ou Religieuse mitigée.

Il est aisé d'imaginer combien dût paroître long à Madame Louise cet espace de quinze jours fixé par le Roi, pour donner sa réponse. Ce Prince, pendant tout ce temps, ne dit pas un seul mot en particulier à sa Fille. Il la voyoit seulement, suivant son usage, à des heures ou elle étoit réunie avec les Princesses ses Sœurs. Mais tous les soirs, au moment de la quitter, il se sentoit attendri jusqu'aux larmes, & détournoit les yeux de dessus l'objet qui les faisoit couler. Ces entrevues étoient déchirantes pour le cœur de Madame Louise qui, dès qu'elle se trouvoit libre, entroit dans son Oratoire, &, prosternée au pied de son Crucifix, conjuroit le Ciel d'unir le sacrifice du Roiau sien, pour leur salut commun.

Au terme précis des quinze jours, Louis XV. fit appeller l'Abbé du Terney & le chargea de remettre à la Princesse, dont il étoit le Confesseur, la Lettre sui-

vante, écrite de Verſailles, en date du 20 Février 1770. » M. l'Archévêque, » chere Fille, m'ayant rendu compte de tout » ce que vous lui avez dit & mandé, vous » aura ſûrement rapporté exactement tout » ce que je lui ai répondu. Si c'eſt pour Dieu » ſeul, je ne puis m'oppoſer à ſa volonté » ni à votre détermination. Depuis dix-» huit ans, vous devez avoir fait vos ré-» flexions : ainſi je n'ai plus à vous en de-» mander. Il paroît même que vos arran-» gemens ſont faits. Vous pouvez en parler » à vos Sœurs, quand vous le jugerez à » propos. Compiegne n'eſt pas poſſible : » par tout ailleurs; c'eſt à vous à décider, » & je ſerois bien fâché de vous rien preſ-» crire là-deſſus. J'ai fait des ſacrifices forcés; » celui-ci ſera volontaire de votre part. » Dieu vous donnera la force de ſoutenir » votre nouvel état ; car, la démarche faite, » il n'y a plus à en revenir. (1) Je vous » embraſſe de tout mon cœur, chere Fille » & vous donne ma bénédiction » . LOUIS.

La Princeſſe ne put lire cette Lettre ſans l'arroſer de ſes larmes. Elle court, à l'inſtant, ſe proſterner au pied de ſon Cru-

(1) Louis XV, qui n'étoit pas à la hauteur philoſophique de ſon ſiecle, croyoit, comme l'on voit, que les vœux religieux étoient indiſſolubles, même pour ſa Fille.

cifix; &, dans la joie qui la transporte, elle se répand en actions-de-grace envers cette miséricordieuse Providence, qui tourne à son gré le cœur des Rois, & dispose tout dans la Nature pour le salut de ceux qui mettent en elle leur confiance, fideles à attendre ses momens.

Libre de choisir, pour sa retraite, telle Maison des Carmélites qui lui plairoit le plus, il paroissoit naturel qu'elle donnât la préférence à celle de la rue Grenelle de Paris. Mais, au moment d'opter, elle fit réflexion qu'elle connoissoit particuliérement plusieurs Religieuses dans cette Maison; que cette Maison, étant dans la Capitale, pourroit lui attirer des visites préjudiciables à l'esprit de retraite. Il lui vint sur-tout en pensée que, comme on tiroit le canon toutes les fois que le Roi entroit dans Paris, cette bruyante annonce deviendroit, pour elle & pour sa Communauté, un sujet de distraction à chaque visite que lui feroit le Monarque. Ces considérations, fruit de sa grande foi, suffirent pour lui faire faire le sacrifice d'une Maison qu'elle affectionnoit comme le berceau de sa vocation. Aucun motif humain, sans doute, n'influa sur la préférence qu'elle donna au Monastere de St. Denis. Elle ne le connoissoit nullement,

& la ſeule choſe qu'elle eût jamais ouï dire de cette Maiſon, en apprenant qu'elle exiſtoit, c'eſt qu'elle étoit très-pauvre & très-réguliere. Ce fut ſous ces deux rapports qu'elle lui plût. Elle voulut ſeulement ſavoir ſi le Roi n'auroit pas quelque répugnance à l'aller voir dans un Lieu ſi voiſin du tombeau des Rois de France. Et, dès que le Prince l'eût aſſuré qu'il l'y verroit auſſi volontiers que par-tout ailleurs, ſon parti fut irrévocablement pris. Ils étoient bien reſpectables, ſans doute, ces motifs qui déterminoient la Princeſſe! Mais, dans ce changement d'inclination & cette réſolution ſubite de ſa part, d'aller ſe fixer dans un Monaſtere pauvre & inconnu, les Carmélites de St. Denis ont toujours cru reconnoître le trait marqué d'une Providence particuliere ſur leur Maiſon : & voici le fondement de cette pieuſe croyance. En 1770, la Maiſon des Carmélites de St. Denis ſe trouvoit dans la derniere détreſſe, au point qu'elle ne pouvoit plus fournir à ſes pauvres Habitantes le néceſſaire le plus indiſpenſable. Depuis long-temps les Religieuſes s'étoient condamnées à des réductions & des retranchemens ſur leur nourriture, déja très-frugale. Elles ne buvoient plus de vin au réfectoire; elles mangeoient très-peu de

poiſſon, & n'achetoient, dans tous les genres de comeſtibles, que les plus communs. Mais, malgré ce plan ſévere d'économie; malgré les ſecours généreux de M. l'Abbé Bertin & de quelques autres Eccléſiaſtiques charitables, la Maiſon obérée ne pouvoit parvenir à appaiſer ſes créanciers. Aujourd'hui c'étoit le Boullanger qui, à défaut de payement, refuſoit de fournir le pain à la Communauté; demain c'étoit le Marchand de bois, qui lui faiſoit ſignifier une ſaiſie de ſes revenus. Tous les jours étoient marqués par quelques nouveaux embarras; & la ſuppreſſion de la Maiſon, que toutes les Religieuſes redoutoient comme le dernier des malheurs, paroiſſoit inévitable.

Dans cette extrémité, la Prieure du Monaſtere (1) aſſemble ſa Communauté; &, ſans rien diſſimuler à ſes Filles de la triſte ſituation du temporel de la Maiſon, elle les exhorte à ne pas perdre courage, & à ſe ſouvenir que Dieu n'abandonne ja-

(1) La Mere *de St. Alexis*, Religieuſe d'une éminente vertu, dont la mémoire eſt en vénération dans le Monaſtere de St. Denis. M. l'Abbé Bertin, dans les Mémoires qu'il m'a remis, atteſte, à l'occaſion de ce trait marqué de Providence, qu'il a été témoin d'un autre de même nature, à la ſuite d'un ſemblable vœu, que la foi de cette Religieuſe avoit conſeillé à ſes ſaintes Filles.

mais ceux qui eſperent en lui. » Vous » vous rappellez, leur dit-elle, que déja » le Seigneur nous a ſecourues, d'une ma- » niere bien ſpéciale, par l'entremiſe de » la Sainte Vierge. Son bras n'eſt pas ra- » courci; ce qu'il a fait une fois, il peut » le faire encore, & il le fera, pourvu » que nous ayions la foi ». Encouragées par ce diſcours, toutes les Religieuſes conviennent avec leur Prieure de s'adreſſer de nouveau à la Sainte Vierge, & de la conjurer de leur obtenir de Dieu que quelque Sujet, dont la fortune accompagne la vocation, vienne s'unir à elles pour détourner le coup dont elles étoient menacées. Dans cette intention, le 8 de Février, après en avoir obtenu la permiſſion de leur Supérieur, ces ſaintes Filles commençent une Neuvaine de prieres, de Communions & de bonnes œuvres en l'honneur de la Sainte Vierge, accompagnée de la promeſſe que, ſi elles ſont exaucées, elles érigeront en ſon honneur un Oratoire dans l'intérieur du Monaſtere. Or, il n'y a point de doute que ce Sujet, dont le crédit & la fortune pouvoient conſerver leur Maiſon, ne leur eût été donné dans la perſonne de Madame Louiſe; & il eſt également digne de remarque que l'époque de la Neuvaine, indiquée pour ſolliciter

de Dieu cette faveur, concourt avec celle des quinze jours que Louis XV avoit pris, pour se déterminer sur le consentement que lui demandoit sa Fille. La Lettre du Monarque, en date du 20 Février 1770, en fait foi. Aussi les Carmélites, en reconnoissance du bienfait signalé, ne négligerent-elles pas, aussitôt après l'entrée de Madame Louise dans leur Monastere, d'y faire ériger, en l'honneur de la Sainte Vierge, un Oratoire, qui offre, dans son ensemble, l'expression touchante & du vœu qu'elles avoient fait, & de la maniere dont le Ciel l'exauça.

Cependant, Madame Louise n'avoit pas plutôt été assurée du consentement du Roi, qu'elle avoit mis tout en œuvre pour accélérer son départ de la Cour ; &, quoiqu'elle fût autorisée à faire part de sa détermination aux Princesses ses Sœurs, elle crut qu'il seroit plus prudent de leur épargner & de s'épargner à elle-même les combats de l'amitié & la scene attendrissante d'une séparation, qui ne pouvoit que les affliger réciproquement ; en sorte que la premiere annonce qu'elle leur fit du dessein de se dévouer à l'austérité du Cloître fut datée du Cloître même.

Munie des autres permissions, nécessaires pour son admission dans le Couvent de

St. Denis, elle n'avoit plus à se procurer que celle du Supérieur immédiat de la Maison. Elle fut charmée d'apprendre que ce fût M. l'Abbé Bertin, qu'elle connoissoit, & charmée encore, dans son empressement d'accomplir aussitôt la volonté de Dieu, de savoir qu'il se trouvât alors à Versailles. Elle le fait appeller, lui ordonne de s'asseoir, parce qu'elle veut avoir une longue explication avec lui; & aussitôt, avec sa vivacité ordinaire; » Je vais » me faire Carmélite, lui dit-elle, & ce » sera dans le Couvent de St. Denis, dont » vous êtes Supérieur; il me faut votre » permission pour y entrer, & je veux y » entrer sans délai ». M. l'Abbé Bertin, à ces paroles, se croit presque dans l'illusion d'un songe; &, malgré ce qu'il entend, il trouveroit encore de la présomption à se flatter que la Fille du Roi dût être le Sujet sollicité par les prieres de ses pauvres Carmélites de St. Denis, pour devenir la Restauratrice de leur Maison. Madame Louise, en effet, dont tout le monde connoissoit l'humeur vive & enjouée, étoit, des quatre Princesses qui habitoient alors la Cour, celle que l'on eût nommée la derniere, si l'on eût eu à deviner laquelle devoit se dévouer à un genre de vie si austere. Cependant, vaincu par l'évidence,

& ne pouvant plus douter de la réſolution de celle qui lui parloit, M. l'Abbé Bertin ne crut pas pouvoir omettre, en ſa faveur, les précautions de prudence qu'ont coutume d'employer les Supérieurs des Maiſons religieuſes, pour épargner aux Sujets qui en demandent l'entrée les déſagrémens d'une démarche irréfléchie. Il jugea même, que le rang ſublime que Madame Louiſe tenoit dans le Monde étoit pour lui un motif de plus de s'appliquer à connoître les caracteres de ſa vocation; &, pour y parvenir, il fit ſubir à ſon Auguſte Poſtulante un examen très-détaillé, dont on ne ſera pas fâché de trouver ici le précis, avec les réponſes de la Princeſſe.

» Je penſe, lui dit M. l'Abbé Bertin, qu'un projet de cette conſéquence pour MADAME doit être mûri par les plus longues & les plus ſérieuſes réflexions. -- Je penſe comme vous, M. l'Abbé, lui répond la Princeſſe; mais, ces réflexions ſérieuſes, voilà dix-huit ans que je les fais, ſans que ma vocation pour la Vie religieuſe, toujours traverſée depuis ce temps-là, ait jamais varié d'une minute. -- Vous avez déja, Madame, dans une ſi longue épreuve, un grand préjugé en faveur de votre vocation; mais, de mon côté, je n'oſerois prendre ſur moi de décider, ſans conſeil,

ſur une démarche de la part de MADAME, qui va faire tant de bruit dans le Monde. -- Ne craignez rien, M. l'Abbé: ceux qui, depuis dix-huit ans, m'ont tenu la place de Dieu ont approuvé mon deſſein: mon premier Paſteur, M. l'Archévêque, l'approuve aujourd'hui, il eſt bien temps que je l'exécute: mes plus beaux jours ſe paſſent, je n'ai plus à délibérer. -- J'avoue que MADAME peut regarder comme les interprêtes de la volonté de Dieu ſur elle les hommes éclairés & vertueux qui, depuis ſon retour à la Cour, ont dirigé ſa conſcience; j'avoue ſur-tout que le ſuffrage de M. l'Archévêque de Paris eſt d'un poids à ne plus laiſſer de doute ſur ſa vocation à la Vie religieuſe; mais, pour ſuivre cette vocation, Madame, une choſe vous eſt abſolument néceſſaire, & l'obtiendrez-vous aiſément? Je veux dire le conſentement du Roi. -- Je l'ai M. l'Abbé; oui, je l'ai ce conſentement. Les larmes me viennent aux yeux, quand je ſonge à ce qu'il en a coûté à ſon cœur pour me l'accorder; mais la Religion l'a emporté ſur ſa tendreſſe. Il conſent à ce que je ſois Religieuſe, à ce que je ſois Carmélite, à ce que j'aille où je voudrai, excepté à Compiegne, & je m'en tiens à St. Denis. -- Il eſt poſſible, Madame, que l'on

ait une véritable vocation pour la Vie religieuse, sans que l'on soit appellé, pour cela, à mener la vie extraordinairement dure que menent les Carmélites. MADAME pourroit, par exemple, entrer dans l'Ordre moins austere des Bénédictines, qu'elle connoît particuliérement. -- Cela est vrai, M. l'Abbé, je vous dirai même que je n'ai pas caché à Madame de Soutlanges mon goût pour l'Etat religieux ; mais je lui ai fait voir, & elle est convenue avec moi, que, vu ma tendre amitié pour elle, il pourroit se glisser quelque chose de trop humain dans mon sacrifice, si j'entrois dans son Ordre. Comme, d'ailleurs, je ne me fais pas Religieuse pour commander, mais pour obéir toute ma vie, & faire mon Salut, je serois fâchée de m'exposer à l'embarras de refuser des Abbayes, ou à la tentation de les accepter. -- Mais, sans entrer dans un Ordre où l'on puisse être appellé à des Dignités d'éclat, MADAME pourroit faire choix d'un autre, dont le Régime moins austere seroit plus analogue à la délicatesse de son tempérament, & au genre de vie qu'elle a mené jusqu'à présent; car, de la Cour au Carmel, le passage est immense. -- Je le sais, M. l'Abbé; &, à raison de ma foible santé, j'aurois songé à me faire Fille de St. François de

Sales, si son Institut n'eût renfermé l'instruction de la Jeunesse, dont je ne me sens pas capable; mais, quand Dieu nous appelle, ne devons-nous pas plus compter sur sa grace que sur nos forces naturelles? J'ai peu de santé ici, on ne sera pas surpris que j'en aie peu chez les Carmélites. -- Mais l'Ordre des Carmélites, Madame, est un Ordre si universellement austere! le jeûne y est de la plus grande partie de l'année; le maigre habituel, & mal apprêté; la solitude profonde, l'obéissance sans bornes, la priere & le travail continuels. -- Je sais tout cela, M. l'Abbé, & bien des choses encore que vous ne dites pas. J'ai médité à l'oisir les Constitutions de Sainte Théreſe, & j'espere que Dieu me fera la grace de pouvoir les pratiquer. J'ai même fait, à cet égard, quelques essais qui m'encouragent; & puis, j'aurai encore, pour m'éprouver, le temps du Noviciat, auquel le Roi veut qu'on ajoute trois mois de plus pour moi que pour les autres. -- Je vois bien que MADAME est décidée à être Fille de Sainte Théreſe. Me sera-t-il permis de lui faire quelques observations encore sur la Maison de l'Ordre qu'elle veut adopter? En ma qualité de Supérieur, je la connois mieux que personne. Cette Maison n'offre pas, pour les bâtimens, les

avantages de quantité d'autres ; &, pour le temporel, elle eſt plongée dans la derniere miſere. -- Eh ! tant mieux, M. l'Abbé, il ſera doux pour moi de venir à ſon ſecours ; &, à défaut de grandes vertus, de lui porter du moins les bontés du Roi pour moi. -- Ce n'eſt pas tout, Madame ; cette Maiſon, la plus pauvre qu'il y ait en France, eſt peut-être auſſi la plus auſtere. Car, outre qu'on y eſt fidele aux Conſtitutions, on y ſuit encore un nombre de pieuſes Obſervances qui ne ſont en uſage que dans ce Monaſtere, mais dont les bonnes Religieuſes ne ſe diſpenſent jamais. En un mot, Madame, on appelle St. Denis *la Trappe du Carmel.* -- Tant mieux encore, M. l'Abbé ; car toute ma crainte, depuis que je penſe à me faire Religieuſe, a toujours été de tomber dans une Maiſon relâchée ; & je dois bénir la Providence, qui me ſert à ſouhait, en me conduiſant à St. Denis : c'eſt ſûrement mon bon-Ange qui m'a ſuggéré ce choix. -- Il ne m'eſt plus permis de douter que la vocation de MADAME ne ſoit de Dieu ; trop heureux ſi je puis lui être de quelque utilité dans les moyens qu'elle va prendre pour l'effectuer ; &, pour cela, je commencerai par lui obſerver qu'il eſt indiſpenſable que nous ayions

par écrit le consentement du Roi, pour pouvoir lui ouvrir la porte du Monastere. -- Cette nouvelle demande au Roi, M. l'Abbé, va renouveller toute sa douleur : ne pourriez-vous donc pas vous contenter du consentement verbal qu'il m'a donné, & sur lequel il ne reviendra sûrement pas ? -- Non, Madame, cela ne suffiroit pas, pour nous mettre à l'abri de tout reproche. Nous devons exiger de toute Postulante qu'elle nous présente le consentement écrit de ses parens : c'est à MADAME à juger si nous pourrions négliger cette sage précaution à l'égard de la Fille du Roi. -- Hé bien, M. l'Abbé, puisqu'il faut ce consentement écrit, je ne me présenterai pas à St. Denis sans l'avoir ».

En effet, comme le Roi, pour faire diversion à la douleur que lui causoit le prochain départ de sa Fille, s'étoit retiré à Choisy, la Princesse lui écrivit, pour le prier de faire expédier le consentement exigé pour sa réception ; & le Monarque le lui adressa, avec ce billet, daté du 5 Avril 1770. » Je vous embrasse de tout mon cœur, chere Fille : je vous envoye l'ordre dont vous me parlez, pour votre départ, & j'exécuterai ce que vous desirez pour vos Domestiques & tous vos autres arrangemens ? ... Vous n'aurez qu'un mot de

moi ce soir, mon petit Cœur, car il est tard». C'est sur ce ton que le bon Louis XV. traitoit avec ses Enfans.

Pourvu de la Piece nécessaire, Madame Louise, dans une seconde audience qu'elle assigna à M. l'Abbé Bertin, concerta toutes choses avec lui pour son entrée, qu'elle fixa au Mercredi suivant, 11 Avril. » Le Mercredi matin seulement, lui dit-elle, vous préviendrez vos Filles que je me propose d'aller entendre la Messe dans leur Chœur. Je ferai en sorte d'être à la porte du Couvent entre neuf heures & neuf heures & demie. Si j'arrive plutôt à St. Denis, j'irai prier Dieu sur le tombeau de la Reine. La Messe finie, je resterai devant le St. Sacrement; &, pendant ce temps-là, vous assemblerez les Religieuses pour leur annoncer le dessein qui m'amene chez elles ». M. l'Abbé Bertin pria la Princesse de lui donner ses ordres sur ce qu'elle desiroit qu'on fit pour son logement. » Je n'ai besoin pour mon logement, lui répondit-elle, que d'une Cellule qui soit conforme en tout à celles des autres Religieuses. Mais, comme je suis accoutumée à ne monter & descendre que des escaliers faciles, ayant toujours un Ecuyer à mes côtés, s'il n'y avoit pas de rampes à ceux qui seront à mon

uſage à St. Denis, je vous prie d'y faire mettre des cordes, de peur que je ne me caſſe la cou, car mon étourderie ne vieillit pas ».

M. l'Abbé Bertin ſe conforma en tout à ces inſtructions ; & Madame Louiſe, au jour & à l'heure marqués, arriva chez les Carmélites, accompagnée de très-peu de Monde. Elle prévint la Princeſſe de Ghiſtel, ſa Dame d'honneur, que, pour ne pas troubler la ſolitude de ces ſaintes Filles, elle entreroit ſeule & ſans Suite dans leur Maiſon, où elle alloit entendre la Meſſe, après quoi elle la rejoindroit. Le Supérieur reçut Madame Louiſe en dehors, tandis que les Religieuſes, qu'il venoit d'avertir, ſe mettoient en devoir de venir la recevoir à la porte de clôture. Le cérémonial à ſuivre, pour cette réception extraordinaire & imprévue, demanda quelques inſtans : ces inſtans parurent des heures à celle qui les meſuroit ſur ſon empreſſement ; & ſon attitude reſſembloit aſſez à celle d'une perſonne qui craint qu'un Ennemi qui la pourſuit n'arrive avant qu'elle ait pu ſe mettre hors de la portée de ſes traits. » Je pourrois, au beſoin, dit-elle à M. l'Abbé Bertin, certifier l'exacte clôture de vos Filles, qui eſt telle que, par vos ordres même & vous préſent, on

a bien de la peine à pénétrer chez elles. Enfin la Porte s'ouvre; & la Princeſſe, en franchiſſant le ſeuil, ſe figure, comme elle le diſoit depuis, qu'elle met un pied dans le Ciel. Elle s'entretint un inſtant avec les Religieuſes, qu'elle charma par toutes ſortes de marques de bonté. » Il paroît, dit-elle à la Prieure, que votre Communauté n'eſt pas des plus nombreuſes. -- Non, Madame, lui répond la Religieuſe, & il y en a une raiſon bien naturelle -- Eh! quelle raiſon donc? -- C'eſt, Madame, que nous ſommes exceſſivement pauvres. -- Avez-vous des Novices? -- Aucune, Madame, depuis pluſieurs années. -- Et des Poſtulantes? -- Nous en avons deux. -- Sont-elles bien âgées? -- L'une eſt fort jeune, & l'autre a quarante ans. Elles doivent préciſément ſe préſenter aujourd'hui. -- Aujourd'hui? c'eſt fort heureux. Je voudrois bien, par l'amitié que j'ai pour les Carmélites, vous porter bonheur en vous venant voir. -- L'honneur que nous fait MADAME, eſt déja un grand bonheur pour nous. -- Il faut eſpérer qu'il ſe préſentera quelques autres Sujets encore, & que votre Maiſon ſe rétablira. -- Dans nos plus grands embarras, Madame, nous n'avons jamais déſeſpéré un inſtant de la divine Providence. -- Vous avez

bien raiſon, reprend la Princeſſe, en levant les yeux au Ciel, cette Providence eſt admirable pour ceux qui mettent en elle leur confiance. Mais, Meſdames, c'eſt l'heure de votre Meſſe, & je ſuis venue pour l'entendre avec vous. Nul dérangement, je vous prie, ſuivez vos uſages & vos cérémonies, ſans ſonger à moï que pour me recommander à Dieu. Je prie celles d'entre vous qui auront le bonheur de communier à cette Meſſe de le faire à mon intention ».

La Meſſe finie, & Madame Louiſe étant reſtée devant le St. Sacrement, le Supérieur, ainſi qu'elle en étoit convenue avec lui, fait aſſembler la Communauté au Parloir; &, ſans que rien ait pu la préparer à cette nouvelle, il lui annonce que la Princeſſe, qui eſt entrée dans la Maiſon, n'en doit plus ſortir, & qu'elle n'y eſt venue que pour ſe faire Carmélite. Les Religieuſes, à ces paroles, ſe regardent dans l'étonnement, levent les mains au Ciel, & ne peuvent exprimer que par des ſoupirs & des larmes l'excès de joie qui les tranſporte. Quelques-unes, moins par doute que pour obtenir des détails confirmatifs, demandent à leur Supérieur s'il eſt poſſible qu'il leur parle ſérieuſement? » Oui, reprend M. l'Abbé Bertin, c'eſt

une affaire très-décidée; Madame Louiſe veut être Carmélite, elle veut l'être ici, le Roi y conſent; &, ce qui doit augmenter encore votre joie, c'eſt que la Princeſſe m'a chargé de vous prévenir qu'elle vouloit être Carmélite ſans adouciſſement & ſans diſtinctions, & que le plus grand chagrin que vous pourriez lui donner, ſeroit de lui faire ſentir que vous vous ſouvenez du rang élevé d'où elle ne deſcend que pour être en tout votre égale & vivre en vraie Fille de Sainte Thereſe. Ce ſentiment d'humilité eſt tellement dans ſon cœur qu'elle vouloit exiger de moi que je vous fiſſe un devoir de la traiter en tout comme une autre Poſtulante. Au reſte, vous allez l'entendre elle-même, cette Auguſte Compagne, & vous apprendrez de ſa bouche les motifs de ſa retraite parmi vous. Je ſuis convenu avec elle que je la ferois avertir lorſque vous ſeriez aſſemblées ».

La Prieure, à l'inſtant, accompagnée de quelques Religieuſes, ſe rend au Chœur; & Madame Louiſe, dès qu'elle l'apperçoit, ſe leve & la ſuit. Cependant, la penſée d'un évenement ſi conſolant pour la Religion; le contraſte frappant de l'état actuel de leur Maiſon avec celui de la veille; ce double miracle de la Providence, affectant

fectant toujours également les esprits & les cœurs, les larmes continuoient de couler de tous les yeux. C'est en ce moment que Madame Louise, conduite par la Prieure, entre dans l'assemblée, & que, se jettant aux pieds des Religieuses, qui se prosternent de leur côté, elle leur dit, d'un ton ferme & affectueux : » Je vous supplie toutes, Mesdames, de me faire la grace de me recevoir parmi vous; de me regarder comme votre Sœur; d'oublier ce que j'ai été dans le Monde, & de prier Dieu pour le Roi & pour moi. Je desire de tout mon cœur d'être Carmélite; & je tâcherai, avec la grace de Dieu & le secours de vos prieres, de devenir, bonne Carmélite ». A ce moment les pleurs redoublent, les soupirs éclatent de toutes parts. La Princesse, aussi-tôt, s'approche des Religieuses, les releve l'une après l'autre, les embrasse tendrement & leur dit : » Hé bien, Mes» dames, c'est donc moi, c'est ma bonne hu» meur qui rend vos pleurs intarrissables » ? Puis, s'avançant jusqu'à la grille, » Et » vous aussi, M. le Supérieur », dit-elle à M. l'Abbé Bertin, attendri lui-même par ce spectacle, au point de ne pouvoir répondre à la Princesse ni proférer une seule parole.

A cette ſcene touchante en ſuccéda une autre également vive, mais moins agréable pour Madame Louiſe. Elle fit appeler au Parloir extérieur ſa Dame-d'honneur & ſon Ecuyer, qui étoient fort éloignés de ſoupçonner le but de ſon voyage ; &, après les précautions oratoires qu'elle croit les plus propres à adoucir la nouvelle à des perſonnes dont elle connoiſſoit tout l'attachement pour elle, elle leur déclare qu'elle eſt entrée dans le Couvent pour n'en plus ſortir : &, en leur montrant l'ordre, ſigné du Roi, de lui obéir en tout comme à lui-même, elle les exhorte à reprendre le chemin de Verſailles. La Dame-d'honneur & l'Ecuyer, comme accablés de ce qu'ils entendent, reſtent quelque-temps dans la ſtupeur, verſent enſuite des torrens de larmes ; &, mêlant aux accens de la douleur les expreſſions exagérées du déſeſpoir, ils accuſent Madame Louiſe de les avoir trompés. Madame la Princeſſe de Ghiſtel ne vouloit plus retourner à la Cour : „ Comment me préſenter devant le Roi ? que lui dirai-je ? que dirai-je à Meſdames, que cette nouvelle fera mourir de douleur ? Eſt-ce donc ainſi, Madame, qu'on quitte une Famille dont on eſt chérie ? Votre départ de la Cour reſſem-

ble à une évaſion ; & vous voulez que j'en ſois regardée comme la confidente & la complice ? Ah ! Madame, je vous ai toujours aimée ; & vous ne m'aimez pas. Non, je ne retourne pas à la Cour ſans vous ; je ne puis y retourner ; jamais on ne m'y reverra ». C'étoit un office bien douloureux & un vrai ſupplice pour Madame Louiſe que d'avoir à conſoler des perſonnes qui n'étoient inconſolables que par le plus vif attachement pour elle. Envain leur rappeloit-elle que tout ſe faiſoit du conſentement du Roi ; envain leur diſoit-elle que s'ils avoient beſoin de Lettres de créance pour la Cour, celles dont elle les chargeroit pour les Princeſſes ſes Sœurs leur en tiendroient lieu : rien ne faiſoit impreſſion ſur des cœurs fermés à tout autre ſentiment qu'à celui de la douleur. Ils refuſerent même d'abord d'être porteurs des Lettres que la Princeſſe vouloit adreſſer à Verſailles ; & ce ne fut qu'après bien des raiſonnemens, que leur fit Madame Louiſe, qu'enfin la raiſon & la Religion leur firent un devoir de ſe ſoumettre aux ordres de la Providence, & de prendre eux-mêmes leur part du ſacrifice auquel ſe dévouoit leur bonne Maîtreſſe.

Madame Louiſe, en les quittant, alla

oublier auprès de ſes nouvelles Compagnes ce que cette entrevue avoit eu de déchirant pour ſon cœur. La Prieure, en lui adreſſant la parole, l'appeloit MADAME. „ *Madame*? reprit la Princeſſe avec vivacité, que dites-vous, ma révérende Mere? Je ſais qu'une Poſtulante, chez les Carmélités, ne s'appelle point *Madame*, mais *ma Sœur*; & je vous prie de ne pas oublier que c'eſt bien ſérieuſement & ſans retour que je viens de renoncer entre vos mains à tous les titres & diſtinctions qui peuvent flatter la vanité dans le Monde. Lorſque j'aurai mérité une mortification, vous pourrez me le faire comprendre en m'appelant *Madame*. Mais, à propos de nom, continua-t-elle, je crois me rappeler que c'eſt lorſqu'on entre chez les Carmélites qu'on change celui qu'on portoit dans le Monde.- C'eſt l'uſage que nous ſuivons, MADAME, (car on ne s'accoutuma pas auſſi-tôt qu'elle l'eût voulu à ſupprimer cette dénomination) -- Hé bien, quel nom voulez-vous me donner? -- MADAME, eſt bien la maîtreſſe de choiſir celui qui lui plaira le plus. -- Tout nom qui ne rappelera pas ce que j'étois ci-devant me ſera à peu près égal. Si j'avois quelque inclination, ce ſeroit pour celui de THÉRESE; mais, comme je ne voudrois pas en priver celle

qui pourroit déja le porter dans la Maiſon, & que, d'ailleurs, en cela comme dans tout le reſte, je ne dois avoir ici de volonté que celle de la révérende Mere, je m'en remets à tout ce qu'elle ordonnera.-- MADAME aimeroit-elle auſſi celui de St. Auguſtin? -- J'ai beaucoup de dévotion à St. Auguſtin, mais j'avoue qu'il ne me ſeroit jamais venu en penſée de demander ſon nom. Pourrois-je ſavoir, ma révérende Mere, pourquoi vous voudriez me le donner? -- C'eſt, Madame, parce que c'eſt celui de M. notre Supérieur, & que nous nous étions propoſé de le donner à la premiere Poſtulante qu'il nous conduiroit. -- C'eſt donc moi qui ſerai ici la premiere Fille de M. l'Abbé Bertin? -- Oui, c'eſt MADAME. -- Oh! cela étant, il eſt juſte que j'aie ſon nom. Mais, comment le nom *d'Auguſtin* s'ajuſtera-t-il avec celui de *Thereſe*? -- Rien, Madame, de plus facile: on dira *Thereſe-de-St. Auguſtin.* -- C'eſt à merveille; me voila baptiſée *Sœur Thereſe de St. Auguſtin.* Vous m'avez parlé, en entrant, de deux Poſtulantes que vous attendiez, ſont-elles arrivées? -- Il n'y en a encore qu'une, Madame. --- Eſt-ce la vieille? -- Non, Madame, c'eſt la petite de St. Germain: nous attendons que la ſeconde arrive,

afin de n'ouvrir qu'une fois notre porte de clôture. -- Cette attention eſt bien réguliere ».

Cependant, la réfléxion de Madame Louiſe ſur les Poſtulantes en fit faire une autre aux Religieuſes, qui avoient preſque oublié celles qu'elles attendoient, tout occupées qu'elles étoient de Celle qui étoit arrivée étant ſi peu attendue. Il leur vint alors en penſée, que, comme il s'agiſſoit de donner ces deux Poſtulantes pour Compagnes habituelles à la Fille du Roi, il pourroit être de la prudence de différer leur entrée, pour s'aſſurer ſi leur naiſſance, ou du moins leur éducation permettoit qu'on les aſſociât à une ſi grande Princeſſe. comme elles ſe communiquoient leur embarras, & que Madame Louiſe étoit dans l'endroit où elles délibéroient, la Princeſſe découvrit le ſujet de leur inquiétude, &, à cette occaſion, elle donna à la Communauté une leçon qui ne ſauroit être trop méditée par ces perſonnes qui, ſous l'habit de l'humilité, conſervent encore le fol orgueil des prétentions mondaines. Elle interrompit la délibération; elle en marqua vivement ſa peine; &, repréſentant aux Religieuſes combien ces ménagemens humains ſeroient oppoſés à l'eſprit de Sainte Thereſe, elle les pria

de vouloir bien, ſans attendre même la ſeconde Poſtulante, ouvrir auſſitôt la porte à celle qui étoit arrivée. Sur le champ la jeune perſonne fut introduite; &, dès qu'elle parût, Madame Louiſe l'embraſſa, lui donna mille marques d'amitié, & lui dit : » Je dois vous fêter comme ma pre-» miere Camarade». Il s'agiſſoit de donner un nom à cette nouvelle Poſtulante; la Prieure en déféra le choix à la Princeſſe, qui lui donna celui *d'Adélaïde*. Depuis ce temps-là, le Roi & d'autres perſonnes de la Famille Royale étant venu voir Madame Louiſe, elle leur conduiſit ſa Compagne ſous le bras, & la leur préſenta, en diſant : » Voici ma ſœur Adélaïde».

Tandis que Madame Louiſe, au comble de la joie, s'applaudiſſoit d'avoir rompu tous les liens qui l'attachoient au Monde, & de ſe trouver enfin dans l'heureuſe liberté après laquelle elle avoit ſi long-temps ſoupiré, ſa retraite produiſoit à Verſailles des ſentimens bien différens. Les Princeſſes ſes Sœurs, à la nouvelle que leur en donna le Roi, tomberent évanouies : tous ſes Domeſtiques déſolés pleuroient comme ils euſſent fait au jour de ſes funérailles : les Courtiſans les plus frivoles gardoient une ſilence de reſpect & d'admiration ſur une démarche dont

l'héroïsme les étonnoit ; & la Princesse de Ghistel qui, le matin, avoit laissé la Cour dans la joie, la trouva, à son retour de St. Denis, tout-disposée à partager la tristesse qui l'accabloit. La Dame, après avoir rendu compte au Roi du voyage de Madame Louise, remit à leurs adresses les Lettres dont la Princesse l'avoit chargée pour toutes les personnes de sa Famille, auprès desquelles elle excusoit le secret gardé sur la retraite, par le motif de leur épargner des chagrins anticipés & des adieux attendrissans.

Dès le même jour Madame Louise vit arriver un Courier extraordinaire, que lui dépêchoit sa Famille, pour lui marquer ses sentimens & tous ses regrets. Comme nous avons sous les yeux les Lettres qu'elle recût en cette circonstance, (1) nous ne priverons par nos Lecteurs du plaisir d'y ad-

(1) » Tu peux mieux te figurer que je ne puis t'exprimer ce qui s'est passé & ce qui se passe encore dans mon cœur. Ma douleur égale mon étonnement ; mais, tu es heureuse, cela me suffit. Prie Dieu pour moi, mon cher Cœur : tu connois tous mes besoins ; ils sont plus pressans aujourd'hui que jamais. J'irai certainement te voir, dès que je le pourrai, que j'en aurai la force, & que tu voudras me recevoir sans te déranger. Adieu, mon cher Cœur, je m'en vais à Ténebres, où j'ai peur d'être un peu distraite. Aime-moi toujours, & crois que je te le rends bien ». ADÉLAÏDE.

11 *Avril* 1770.

» Si je ne t'ai pas reparlé, mon cher Cœur, de l'envie que je te soupçonnois de te faire Religieuse,

mirer des ſentimens également honorables pour les Cœurs qui les produiſoient & pour la Princeſſe qui les excitoit.

---

c'eſt que je croyois que tu ne l'effectuerois jamais. Je te pardonne de tout mon cœur, de ne m'en avoir rien dit. Ton ſacrifice eſt beau, parce qu'il eſt volontaire. Mais crois-tu que celui que tu me fais faire en nous quittant, & qui n'eſt pas volontaire, ſoit moins fort à ſoutenir? Enfin: la volonté de Dieu. Sois bien ſûre, mon cher Cœur, que je t'aime, que je t'aimerai toute ma vie, & que je t'irai voir, quand tu le permettras, avec bien de l'empreſſement. Je t'embraſſe de tout mon cœur ». SOPHIE.

Madame Victoire, non contente d'une Lettre à Madame Louiſe, que nous n'avons pas recouvrée, en écrivit deux autres, l'une à ſa Prieure, la ſeconde à ſa Maîtreſſe de Noviciat.

» Je vous prie, Madame, de vouloir bien remettre ces deux Lettres, l'une à *Louiſe*, l'autre à Madame *Des Roches*. J'ai un grand deſir de faire connoiſſance avec vous. Je vous prie donc de m'écrire & de me donner des nouvelles de *Louiſe* exactement. Je l'aime juſqu'à l'excès, je l'avoue; jugez de l'état où je ſuis de notre ſéparation. Il n'y a que pour Dieu que je puiſſe la ſoutenir, en lui diſant: *fiat voluntas tua*. Je ſuis obligée en conſcience de vous avertir, que *Louiſe* eſt très-foible, d'une complexion très-délicate; qu'elle a mauvaiſe poitrine & crache ſouvent le ſang. Je ne doute pas de vos ſoins pour elle. Je vous avertis qu'elle s'en impatientera; mais reſſouvenez-vous que vous êtes ſa Supérieure. Adieu, Madame; je vous prie d'être bien perſuadée de tous mes ſentimens pour vous ». VICTOIRE.

» Je ſuis ravie, Madame, que vous vous ſoyiez trouvée dans la Maiſon que *Louiſe* a choiſie pour ſe faire Religieuſe. C'eſt une grande conſolation pour moi; pour moi qui ſuis déſolée, je l'avoue, mais ſoumiſe à la volonté de Dieu, qui me paroît bien marquée dans cette occaſion. J'ai la plus grande

Quoique le Roi eût déja été informé de l'entrée de Madame Louiſe aux Carmélites, par le retour de ſa Dame-d'honneur, la Princeſſe lui en rendit compte elle-même par une Lettre particuliere, à laquelle le Monarque fit cette réponſe, datée de Verſailles, du 12 Avril 1770.

„ L'Abbé Bertin, ma chere Fille, m'a remis votre Lettre ce matin, au retour de la Cene; &, depuis la Meſſe, j'ai eu

---

grace à vous demander: c'eſt de vouloir bien me donner des nouvelles de *Louiſe*, & très-ſouvent, ſur tout dans ces commencemens où ſon zele ſera plus grand que ſes forces.... Enfin, Madame, ne me cachez rien, ſur-tout ſur l'article de ſa ſanté. Je vous le demande pour Dieu, & un peu pour moi indigne. Soyez ſûre, je vous prie, Madame, de tous mes ſentimens pour vous „. VICTOIRE.

A Verſailles, le 16 Avril 1770.

„ Ma chere Tante, je ſuis au déſeſpoir de notre ſéparation, & rempli d'admiration en conſidérant le courage que vous avez eu de quitter le Monde pour vous attacher uniquement à Dieu. Si je ne craignois de vous troubler dans vos ſaintes occupations, ce ſeroit avec le plus grand plaiſir que j'irois vous voir, & vous marquer les ſentimens de vive tendreſſe & de vénération que j'ai & que j'aurai toute ma vie pour vous. Je vous prie, ma chere Tante, d'avoir toujours la même amitié pour moi, & de me donner quelque part à vos bonnes & ſaintes prieres. Je vous embraſſe de tout mon cœur, ma chere Tante „. LOUIS-AUGUSTE.

Les autres Princes, Neveux de Madame Louiſe, ainſi que les Princeſſes ſes Nieces, s'empreſſerent comme le Dauphin leur Frere, de marquer à une Tante qu'ils chériſſoient, leur admiration pour ſes vertus, & leurs regrets de ſon abſence.

une longue conversation avec lui. Je vous ai obéi, quoique votre Supérieur de plusieurs façons ; c'est à vous aujourd'hui d'obéir à la Supérieure de la Maison que vous avez choisie pour retraite. L'Abbé Bertin m'en a dit du bien, ainsi que de toutes ses Religieuses. Elle fera bien de vous ménager dans les commencemens, pour aller jusqu'au but que vous vous êtes proposée en nous quittant. Soyez sûre de mon amitié, chere LOUISE, ou SŒUR THÉRESE DE ST. AUGUSTIN. Ma santé est très-bonne. Ma nuit précédente avoit été un peu agitée ; & ma visite du matin, à vos Sœurs, n'avoit pas été aussi agréable que de coûtume ». LOUIS.

Déja le Roi avoit donné ordre à son Ministre d'informer officiellement les Ambassadeurs des Cours étrangeres de la retraite de Madame Louise ; (1) & bien-

(1) » La piété respectable de Madame LOUISE, Fille du Roi, Monsieur, lui a inspiré, depuis plusieurs années, le projet de se retirer aux Carmélites. Elle a éprouvé au sein de la Cour sa vocation ; &, après avoir obtenu l'agrément de Sa Majesté, elle s'est renfermée hier dans un Monastere de cet Ordre à St. Denis, où elle compte faire Profession comme simple Religieuse ; s'étant séparée absolument de tout ce qui pouvoit tenir au Monde & à sa Dignité. Le Roi m'a chargé de vous mander cet événement exemplaire & attendrissant ».

LE DUC DE CHOISEUL.

tôt la nouvelle de sa courageuse démarche, passant de la Capitale dans les Provinces, devint la matiere de tous les entretiens. Chacun, on se le rappele encore, raisonnoit sur le sujet selon qu'il étoit affecté. Les Gens de bien, comptant sur la persévérance de la Princesse, dont ils n'ignoroient pas les pieuses dispositions, remercioient la Providence de ce qu'au milieu d'un Siecle irréligieux elle offroit encore à la Terre des leçons éclatantes & des prodiges de miséricorde. Mais le Monde est plein de petites Ames qui ne sauroient croire aux grandes vertus, parce que leur cœur ne leur en offre point d'image. » Quelle apparence, disoient les uns, qu'une Princesse, élevée dans la pourpre, puisse s'accommoder & de la bure & du silice, & des jeûnes & des travaux, & de toutes les austérités d'une Carmélite? Non, sans doute, reprenoient les autres, d'un ton plus confiant & en gens mieux instruits; la Fille du Roi ne peut pas être Carmélite comme une simple particuliere: Madame Louise sera dispensée de ce que la Regle de Sainte Thérese a de plus austere. Il est décidé qu'elle sera Supérieure perpétuelle; elle portera, d'ailleurs, des habits moins grossiers; elle habitera une cellule plus commode & moins pauvre;

elle aura une table mieux ſervie que le commun des Religieuſes «. Ainſi jugeoit un Monde qui, dominé par l'empire des ſens, connoit peu celui de la grace. Le Monde de Impies & des Libertins alloit plus loin encore ; car, quels efforts ne fait point un Cœur dépravé pour éteindre la lumiere qui le bleſſe ? Une grande Princeſſe, & une Princeſſe de beaucoup d'eſprit, vraie Carmélite & Carmélite volontaire, étant aux yeux de ces hommes pervers, un Prédicateur trop impoſant de la vérité d'une Religion qu'ils voudroient anéantir, ils s'efforcerent de répandre des nuages ſur les motifs & ſur la liberté même de la retraite de Madame Louiſe ; &, comme la Cour, où la Princeſſe étoit trop bien connue, n'eût pas été un théatre favorable au progrès de la Calomnie, c'eſt par des Libelles adreſſés à la crédulité provinciale qu'ils s'efforcerent de déprécier le mérite d'un ſacrifice, qui auroit été reſpectable encore quand même il n'eût été qu'un ſacrifice d'expiation ; mais qui étoit vraiment héroïque, à la ſuite d'une vie dont tous les jours avoient été paſſés dans l'innocence & conſacrés par des vertus.

Informée, dans la plus grand détail, de ces imputations groſſierement abſurdes, Madame Louiſe, ſans avoir beſoin, pour

s'en consoler, de méditer la Maxime : „Que ceux qui veulent vivre avec piété en „Jesus-Christ souffriront la persécution „, étoit la premiere à en plaisanter ; &, la seule peine qu'elle en ressentît étoit de ne pouvoir douter que de pareilles noirceurs ne fussent de grandes offenses de Dieu. Aussi, toujours tranquille, ne voulut-elle jamais d'autre apologie que celle qu'elle trouvoit au fond de sa conscience. Elle savoit quel étoit l'Esprit qui l'avoit conduite dans la solitude ; &, à peine y fut-elle entrée, qu'elle le prouva, en devenant le modele de toutes celles qu'elle s'étoit donnée pour Compagnes.

Fin du Livre premier.

VIE
DE
MAD'AME LOUISE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE SECOND.

ARRIVÉE au Couvent de St. Denis ; Madame Louiſe y montra tout le contentement d'un voyageur qui, après une longue & périlleuſe navigation, ſe voit enfin en ſûreté, dans le port qu'il déſiroit. Toute ſa vie, déſormais, ſera conſacrée au ſouvenir des bienfaits du Ciel ; &, après l'avoir vue gémir comme l'Iſraélite captif ſur le bord des fleuves de Babylone, nous la verrons actuellement, comme l'Iſraélite reconnoiſſant, après le paſſage de la Mer-rouge, célébrer la merveille du Seigneur par de continuelles actions de grace. La Priere ſuivante, compoſée par la Princeſſe auſſitôt après ſon entrée en Religion, fut trouvée à ſa mort parmi ſes Ecrits de dé-

votion. Elle la récitoit comme le Cantique de sa délivrance.

» Quelles graces n'ai-je pas à vous rendre, ô mon Dieu! pour m'avoir conduite en votre sainte Maison ! c'est donc au pied de vos saints Autels que mes jours vont s'écouler désormais ; c'est là que j'habiterai jusqu'au dernier soupir de ma vie. Quel bonheur! est-ce trop, pour vous en remercier, Seigneur, que de vous faire l'offrande de tout moi-même, sous le joug de la sainte Regle que je suis venue embrasser ? Pourrois-je regretter ce que j'ai quitté ? Ce que j'ai quitté n'est rien, comparé à ce que j'ai trouvé ; puisque c'est vous-même que j'ai trouvé, ô mon Dieu! ô mon tout! Désormais la pauvreté sera mon trésor, & quel trésor, puisqu'il m'acquerra votre Royaume ! quelle proportion entre quelques jours de pénitence & un poids immense & éternel de gloire ? Oui, mon Jesus, j'embrasse votre Croix, & je l'embrasse de tout mon cœur. Faites que je ne m'en sépare jamais. Accordez-moi, Seigneur, toutes les graces qui me sont nécessaires pour que je parvienne à être votre Victime. Votre *Victime !* ah ! Jesus, quel beau titre ! & que je m'estime honorée de quitter les vains titres du Monde pour celui de votre Victime » !

Ces ſentimens étoient ſi vrais dans la Princeſſe, que le plus grand & le ſeul de ſes chagrins, pendant les jours deſtinés à ſes épreuves religieuſes, fut de voir que, malgré ſes deſirs ſi bien manifeſtés d'être en tout confondue avec les autres, on s'obſtinât à lui offrir des diſtinctions que ſon cœur repouſſoit. C'eſt ainſi qu'elle ſouffroit beaucoup, dans les commencemens, de ce que les Religieuſes ne vouloient pas l'appeler du nom de *Sœur*. Elle requit, en quelque ſorte, du Supérieur, de leur enjoindre la fidélité à cet uſage, lorſqu'elles lui parloient. Mais le Supérieur lui répondit, qu'il les laiſſeroit libres ſur ce point juſqu'à ce qu'elle eût pris l'habit de l'Ordre; &, juſqu'à cette époque, on l'appella MADAME. Elle en étoit ſi affectée qu'elle en marqua ſa peine au Roi, qui lui répondit: qu'il n'étoit pas ſurpris de la répugnance des Religieuſes à l'appeler *Sœur*; mais, qu'elle devoit également ſe réſigner & à ſe voir privée aujourd'hui de cette dénomination, qui lui plaiſoit, & à en recevoir une autre, dans la ſuite, qui ne lui plairoit pas. Le Prince entendoit celle de *Mere*, prévoyant aſſez, dès-lors, que ſes vertus la porteroient un jour à la Supériorité.

Ecrire au Roi étoit la reſſource de la

Princeſſe, lorſque ſes repréſentations auprès du Supérieur & des Religieuſes ne ſuffiſoient pas pour écarter les diſtinctions adreſſées à un rang qui n'étoit plus pour elle; & ce bon Prince, qui avoit en toutes choſes les vues très-droites, jugeoit ſouvent que ſa Fille avoit raiſon. C'eſt ainſi, par exemple, qu'il trouva peu convenable qu'on voulût continuer à lui donner un tapis dans l'Egliſe, & la premiere place dans la Maiſon, où elle n'étoit pas en qualité de Princeſſe, mais comme une Poſtulante, qui, à ce titre, devoit être au dernier rang par-tout. Voici la réponſe qu'il lui faiſoit à ce ſujet, huit jours après ſon entrée dans le Monaſtere. » J'ai reçu hier, chere Fille, une de vos Lettres, en ſortant de la Meſſe. Elles ne peuvent jamais m'importuner, pourvu que je ne vous réponde que quand il me ſera poſſible. Il eſt difficile qu'on oublie ce que vous êtes. On ne peut pourtant pas vous traiter comme une Fille des rues. Le tapis, après une premiere fois, eſt de trop; &, quand vos Sœurs iront vous voir, ſurtout qu'on ne leur en donne pas, non plus que la proceſſion. Vous ſavez leur façon de penſer à cet égard, & combien peu, auſſi, j'aime ces réceptions. A la Communion & au Réfectoire, vous pouvez

dire qu'on vous mette après les Religieuſes, pourvu que vous obéiſſiez à la Supérieure, ſur tout ce qu'elle vous commandera. Et prenez garde qu'en faiſant trop vous ne vous mettiez hors d'état de remplir votre vocation ».

Ce dernier avis du Monarque étoit d'autant plus ſage, que ſa Fille, dès les premiers jours de ſon entrée dans le Monaſtere, voloit aux exercices de la vie auſtere des Carmélites avec toute la vivacité d'un zele long-temps captif. Elle avoit une connoiſſance ſi préciſe des Regles & des Conſtitutions qu'il eût été difficile de lui donner le change ſur les fonctions particulieres attachées à la qualité de Poſtulante. Elle ſavoit, par exemple, qu'une Poſtulante, chez les Carmélites, doit lire & ſervir au Réfectoire ; qu'elle doit ſe trouver la premiere à tous les exercices communs ; que c'eſt à elle à ouvrir & à fermer la porte du Chœur ; à éclairer les Religieuſes dans les corridors, lorſque, le ſoir, elles paſſent d'un exercice à un autre ; à montrer par-tout enfin, qu'elle eſt venue pour ſervir & non pour être ſervie. Madame Louiſe étoit de la plus ſcrupuleuſe exactitude à remplir ces divers offices. Il en eſt d'autres plus dégoûtans ou plus pénibles, auxquels on ne manque

pas d'exercer les Poſtulantes, & qu'on eût ſouvent ſouhaité de pouvoir lui épargner, comme, par exemple, de ballayer & de frotter les planchers; de nettoyer le ſuif des chandeliers; de laver la vaiſſelle, & autres travaux ſemblables. Mais la Princeſſe ne prétendoit céder à perſonne ce qu'elle appeloit ſes droits. Elle avoit, au contraire, du penchant à uſurper ceux des autres; &, rien n'étoit plus ordinaire que de la voir s'emparer de quelqu'un de ces ſortes d'ouvrages, déja commencé par une Sœur. C'étoit vers ceux pour leſquels elle éprouvoit la plus grande répugnance qu'elle ſe portoit avec le plus d'empreſſement. Un jour qu'une Sœur ne vouloit pas qu'elle nettoyât avec elle le ſuif des chandeliers; » Hé, de grace, lui dit-elle, laiſſez-moi faire: » je ne puis plus manger de mouton, que » j'ai toujours beaucoup aimé; que je puiſſe » du moins le ſentir ». Elle prenoit toutes les formes, elle employoit tous les moyens pour écarter les attentions qu'on lui marquoit. » Vous prétendez, diſoit-» elle, à ſes Compagnes de travail, me » donner des marques de votre amitié, » mais vous devriez bien m'en donner un » peu auſſi de votre eſtime; car toutes ces » meſures que vous prenez, pour empê-» cher que je faſſe comme vous, ſemblent

» me dire que vous n'avez pas grande foi » au courage d'une ci-devant Princeſſe »: & il falloit la laiſſer faire comme les autres. Une Sœur, cependant, avec laquelle elle travailloit à la Sacriſtie, aux ouvrages les plus pénibles, trouva le moyen d'enchaîner pour quelque temps ſon ardeur, en lui diſant ſur le ton grondeur: » Ceſſez, je vous prie, Madame, de vous » fatiguer inutilement, car vous n'y en- » tendez rien du tout; il faut que je re- » vienne ſur votre ouvrage; contentez- » vous de me voir faire ». Madame-Louiſe reçut l'avis, avec la plus grande docilité, & répondit: « Hé bien, je vais donc exa- » miner avec ſoin, pour faire mieux une » autrefois ».

Dès les premiers jours de ſon arrivée au Couvent, elle vouloit ſe rendre, à ſon tour, aux travaux de la cuiſine; mais on lui repréſenta que les Poſtulantes, en robes de ſoie comme les ſiennes, en étoient diſpenſées, parce qu'il ſeroit contraire à l'eſprit de pauvreté de gâter des habits ſi précieux, qui pourroient être utiles pour la Sacriſtie. Alors, ſans perdre de temps, elle écrivit au Roi, pour le prier de lui faire envoyer des habits convenables aux travaux qu'elle avoit quelquefois à faire. Elle reçut d'abord un manteau de lit de

taffetas couleur de roſe. Le jour venu, où, ſuivant l'ordre du tableau, elle devoit laver la vaiſſelle, elle ſe revêt de cet habit & ſe rend à la cuiſine, où, après avoir examiné quelque temps comment faiſoient les Sœurs, il lui ſemble qu'elle pourra bien en faire autant. Ayant jetté les yeux ſur un chauderon fort ſalé, elle s'en ſaiſit; &, prétendant le rendre, comme les caſſeroles, auſſi propre en dehors qu'en dedans, elle ſe met à le frotter extérieurement. Elle le tourne & le retourne de tous les ſens; elle s'écorche les mains, elle épuiſe toutes ſes forces. Son manteau de taffetas devient auſſi noir que le chauderon, ſans que le chauderon en ſoit plus propre. Enfin, les Sœurs qui, pour la dégoûter des travaux de la cuiſine, avoient pris plaiſir à jouir quelque temps de ſon embarras, l'avertiſſent que les chauderons ne ſe lavent que d'un côté. « Je ne m'en ſerois pas douté, » répondit-elle; mais comme c'eſt la pre» miere fois de ma vie que je lave des » uſtenciles de cuiſine, je ne pouvois pas » deviner qu'il y eût, pour les chauderons, » une exception à la regle générale, je m'en » ſouviendrai ». L'habit que portoit la Princeſſe ce jour là, ne put plus lui ſervir; mais la Supérieure voulut qu'il fût conſervé dans la Maiſon, pour y atteſter à

jamais, qu'une Fille de France ne dédaigna pas de remplir les derniers offices chez les Carmélites; & que, ce qui eût été si fort au-dessous de son rang, dans le Monde, ne fut pas au-dessus de sa vertu dans le Cloître.

De concert avec la Prieure, le Supérieur de la Maison crut de voir s'opposer, dans ces commencemens, à la disposition où étoit l'auguste Postulante de n'user en tout que de la nourriture commune à toutes les Religieuses; &, dans la crainte fondée que le passage subit de la table de la Cour à celle des Carmélites n'aggravât l'altération déja notable de sa santé, il lui enjoignît de continuer l'usage du vin qu'elle buvoit à Versailles, & de souffrir qu'on lui servît tous les jours un plat de poisson. Elle se soumit à l'ordonnance, dans l'appréhension que le moindre dérangement de sa santé ne devint un obstacle à l'émission de ses vœux; &, parce qu'elle trouvoit dans son obéissance la matiere d'un double sacrifice; car elle avoit une répugnance naturelle pour le poisson dont on vouloit qu'elle fit sa nourriture ordinaire, & elle eût presque toujours préféré le maigre de la Communauté à celui qu'on lui servoit. C'est ce qu'elle laissa ignorer au Supérieur jusqu'à ce qu'elle eût fait ses vœux.

Cette distinction qui, par le fait, n'en étoit qu'une de pénitence pour elle, fut la seule à laquelle elle consentit. Dès le premier jour de son entrée, elle observa religieusement le jeûne. Le jeûne, qui est de huit mois chez les Carmélites, fut sa grande mortification dans tous les temps. Une Religieuse lui marquoit sa surprise de lui voir, dans la matinée, le visage pâle & défiguré : » C'est, lui répondit » Madame Louise, une annonce de l'ex- » trême impatience avec laquelle mon es- » tomac attend son dîner ». Elle avoua, dans plusieurs occasions, que la faim étoit pour elle un vrai tourment. Jamais, cependant, il ne lui vint en pensée qu'elle pût la soulager au préjudice de la Regle ; &, sur ce qu'on lui proposoit de consulter les Médecins à ce sujet: « Ne savez- » vous donc pas, répondit-elle, que les » Médecins sont toujours disposés à nous » trouver tous les besoins que nous croyons » avoir, & à nous guérir de tous les maux » que nous n'avons pas ».

Peu de jours après son entrée aux Carmélites, Madame Louise y reçut la visite des Princesses ses Sœurs. Cette premiere entrevue offrit la scene la plus touchante. Les trois Princesses, en embrassant leur Sœur, avec toute l'expression de la tendresse, fondoient

fondoient en larmes, ainſi que toute la Communauté, attendrie par le ſpectacle. Madame Louiſe, la joie dans le cœur & la ſérénité ſur le front, s'empreſſoit de les conſoler, leur adreſſoit les propos de la gaîté & les aſſuroit qu'elles n'avoient nul ſujet de pleurer ſur elle, à moins qu'elles ne lui enviaſſent le parfait bonheur dont elle jouiſſoit. On étoit alors au temps de Pâques, temps auquel les Carmélites interrompent leur jeûne. Les Princeſſes furent curieuſes d'aſſiſter au ſouper de leur Sœur, & ſe rendirent au réfectoire. L'ordre du jour y amena des pommes-de-terre fricaſſées & du lait froid. Elles virent Madame Louiſe faire gaiement & de bon appétit ce repas ruſtique qui, à la Cour, lui eût cauſé une indigeſtion à mourir; & elles en conclurent, qu'ayant ſon courage & ſa piété, elle étoit, en effet, moins à plaindre qu'à féliciter dans ſa ſolitude.

Le Dauphin & toute la Famille Royale firent également une viſite à Madame Louiſe. Le Nonce du Pape & l'Archevêque de Paris vinrent la féliciter au nom de l'Egliſe, ſur le bonheur qu'elle ſe procuroit à elle-même & le grand exemple qu'elle offroit au Monde chrétien. Clément XIV, dans la joie de voir ſon Pontificat marqué par un évenement ſi conſolant pour la Religion,

adreſſa à la Princeſſe un Bref particulier, qu'il accompagna du préſent de ſon portrait. Louis XV, conſulté par ſa Fille à ce ſujet, lui répondit: » J'ai vu le Bref du Pape, chere Fille, qui me paroît bien beau, mais un peu long (*). Je connois la figure du St. Pere... Quand j'irai vous voir, je vous dirai ſi le portrait qu'il vous envoye eſt reſſemblant à celui que j'ai vu; ainſi, je vous diſpenſe de me l'envoyer. Sûrement qu'il faudra que vous faſſiez une réponſe. M. de Choiſeul vous mandera tout cela de ma part. Le Bref ne me paroît s'étendre qu'aux Carmélites de la Maiſon où vous êtes. Cependant, vous en ferez l'uſage que les Carmélites ont coutume de faire de pareils Brefs; quoique celui-ci ſoit ſur un ſujet ſans exemple... Je vous embraſſe, chere Fille ».

LOUIS.

Il y avoit trois ſemaines que Madame Louiſe habitoit le Couvent de St. Denis, lorſque le Roi ſon Pere lui fit ſa premiere viſite. Ce Prince la fit prévenir qu'il ne vouloit pas qu'on fit la moindre cérémonie pour le recevoir, ni que ſon entrée dans le Monaſtere dérangeât le moins du

(1) La remarque du Monarque eſt très-judicieuſe. On trouve dans cette Piece une effuſion de mots comme de ſentimens affectueux.

monde l'ordre de la Communauté. Ainſi, Madame Louiſe, accompagnée ſeulement de quelques Religieuſes, alla le recevoir à la porte. Il voulut entrer ſeul, & il dit au Capitaine de ſes Gardes : » Vous pouvez m'attendre ici ſans inquiétude ; je ſerai bien gardé par les Carmélites ». Le Prince, en voyant ſa Fille, ne put diſconvenir que ſa ſanté ne lui paroiſſoit pas altérée ; d'autres la trouvoient améliorée. Après s'être entretenu pendant une heure avec elle ; après avoir examiné ſa pauvre cellule & trouvé ſon lit bien dur, il viſita la Maiſon dans le plus grand détail, & ſe promit de voir toutes les Religieuſes à ſon premier voyage, qui devoit avoir lieu environ huit jours après. En effet, ce Prince, en allant à la rencontre de la future Dauphine, accompagné des trois Princeſſes ſes Filles & du Dauphin ſon petit-Fils, s'arrêta à St. Denis & dîna chez les Carmélites, dans l'appartement du Supérieur. Après ſon dîner, il voulut que M. l'Abbé Bertin lui fit voir toute la Communauté. Il parla aux Religieuſes avec une extrême bonté, & leur recommanda ſa Fille. Comme il ſavoit qu'on ſoupoit de bonne heure au Couvent, & qu'il étoit déja quatre heures, il fut curieux de voir ce qu'on préparoit à la cuiſine. Il s'y fit

conduire, & fut fort surpris de n'y voir ni feu, ni apparence de souper; & plus encore, quand on lui dit qu'on ne commenceroit à préparer le souper qu'à cinq heures, pour le servir à six. Mais, comme Madame Louise l'assuroit qu'elle se portoit mieux qu'à Versailles, il en conclut que la froide cuisine des Carmélites étoit apparemment celle qui lui convenoit. Ce Prince, naturellement ami du bien, aimoit à entendre dire, dès ces commencemens du séjour de sa Fille à St. Denis, qu'elle y étoit déja un modele d'édification pour la Maison; & c'est un témoignage que les Supérieurs s'estimoient heureux de pouvoir rendre sur la Princesse, dont le zele alloit toujours croissant.

Sa Maîtresse de Noviciat, en la placant, à son arrivée au Couvent, dans une cellule telle qu'elle l'avoit demandée, absolument semblable à celle des autres Religieuses, avoit fait mettre un matelas sur sa paillasse. Madame Louise fit ses représentations sur ce qu'il étoit contre la Regle du Carmel de coucher sur des matelas; mais, ne voyant pas sa Maîtresse disposée à l'écouter favorablement, elle en appella à la Prieure, devant laquelle elle plaida si éloquemment la cause de la régularité, qu'elle en obtint ce qu'elle desiroit. Elle étoit encore chez

la Prieure, lorſque ſa Maîtreſſe y arriva. Auſſi-tôt, elle ſe jette à ſes genoux, en lui diſant : » Je vous demande pardon, ma Mere, de la démarche que je viens de faire pour me ſouſtraire à votre indulgence ; mais convenez, ajouta-t-elle, que c'eſt dans ces commencemens que je dois m'accoutumer à me plier au joug de la Regle, ſous peine de la trouver auſtere toute ma vie ». Sous le matelas, qui fut ôté de ſon lit, la Princeſſe trouva une paillaſſe qui, n'étant pas picquée comme le ſont celles des Carmélites, étoit moins dure : elle réitéra ſes inſtances, & obtint auſſi ſatisfaction ſur ce point.

C'eſt ainſi que Madame Louiſe, qu'on plaignoit preſque autant qu'on l'admiroit à la Cour, ne trouvoit elle même de vrai contentement que dans la pratique entiere de la Regle dont elle faiſoit ſeulement l'eſſai. Heureuſe, en commencant, de toutes les jouiſſances de la vertu courageuſe, elle aimoit à raconter, dans les occaſions, les douceurs d'un état que la ſeule expérience a le droit d'apprécier. Voici comment elle révéloit à l'Amitié les ſecrets du Pays qu'elle habitoit, le quatrieme jour après y être arrivée : » Tout reſpire ici la gaîté du Ciel. Je viens de la récréation, où j'ai penſé mourir de rire, quoique j'euſſe reçu

de triſtes Lettres, qui m'avoient beaucoup attendrie : vois quel pouvoir à la joie de la bonne conſcience « ! &, dans une autre Lettre, écrite un mois après, à la même perſonne : « Tu n'auras auſſi, mon Cœur, que du pain à chanter pour cachet ; cela m'étant plus commode que l'attirail d'une bougie. Mon lit t'a donc attendrie ? Cependant je ne ſuis pas ſi à plaindre ; je m'y trouve très-bien ; &, ſans aller plus loin qu'aujourd'hui, j'y ai dormi huit heures. Je t'aſſure que cela n'eſt pas ſi pitoyable, quand on penſe à ce que Jeſus-Chriſt a fait pour nous. D'ailleurs, cela ne me coûte pas. Je le dis à ma honte : tandis que tout le monde s'en édifie, je ſuis auſſi à mon aiſe ſur ma paillaſſe picquée que j'étois ſur un lit de plumes. Tu ſais bien que je n'aime pas qu'on prenne des engagemens qu'on ne puiſſe pas remplir ; ainſi, tu peux être ſûre que, ſi je ſuis Carmélite, c'eſt que j'en aurai la force. C'eſt pour cela que j'ai pris dix-huit mois d'épreuve, au lieu de quinze qu'ont les autres. Mais je ſuis ſi perſuadée que c'eſt la volonté de Dieu, que je n'en ai nulle inquiétude ».

A-peu-près dans le même temps, elle écrivoit à la Prieure des Carmélites de Compiegne : » Je ne ſuis pas encore revenue de la joie qui s'eſt emparée de mon

cœur, depuis que je ſuis dans ce Monaſtere. Je n'ai pas douté, d'un ſeul inſtant, de la part que vous prendriez à mon contentement. J'ai bien des pardons à vous demander de toutes les tricheries que je vous ai faites, pour ſavoir toutes les particularités de vos ſaintes pratiques ; ſans oblier la chemiſe que je vous ai volée. A préſent, vous ſavez d'où venoient mes queſtions ; &, ſûrement, vous m'avez tout pardonné. Adieu, ma révérende Mere ; ne m'oubliez pas dans vos prieres, pour que mon ſacrifice ſe conſomme, ſelon mes deſirs ».

Le grand Courage, après la victoire, dit qu'elle n'a rien coûté, & il le croit. Madame Louiſe, après avoir comblé l'eſpace immenſe qui s'épare la Fille d'un Roi d'une Fille de Sainte Thérèſe, diſoit : « C'eſt peu de choſe, ce n'eſt rien ». Et dans les circonſtances où le contraſte des habitudes du Carmel avec celles de la Cour lui offroit le plus à ſouffrir, elle n'en faiſoit rien paroître ; ou, ſi l'on s'en appercevoit, elle traitoit la choſe avec un ton de légéreté & de gaîté le plus propre à en détourner l'attention. Accoutumée à porter, dans le Monde, des ſouliers d'une hauteur démeſurée, ce fut un vrai ſupplice pour elle, lorſqu'il lui fallut faire uſage des pantoufles plattes des Carmélites. Ses

jambes s'enflerent au point qu'elle pouvoit à peine marcher. Dès qu'on s'en fût apperçu, on lui conseilla de laisser la chaussure ; » Mais, il faudroit, répondit-elle, » que j'y revinsse tôt ou tard ; &, dès- » lors, j'aime mieux passer mon mal tout- » de suite ». La très-dure couche, à l'usage des Habitantes du Carmel, est encore si étroite qu'il arriva souvent à la Princesse de heurter contre le mur ; & elle le fit, une fois, si violemment qu'il en résulta une contusion considérable à sa tête. Ayant occasion d'écrire aux Princesses ses Sœurs, elle leur marqua qu'elle s'étoit fait une bosse à la tête, pour s'être frottée trop rudement contre les rideaux des Carmélites. C'est ainsi qu'elle brusquoit, dans sa bonne humeur, les inconvéniens, de quelque nature qu'ils fussent, qu'elle pouvoit rencontrer dans son nouvel état. Une privation qui, sans lui offrir matiere de sacrifice, étoit pourtant une gêne pour elle, c'étoit l'absence de sa montre, que l'empire de l'habitude lui faisoit continuellement chercher où elle n'étoit plus. On lui observa qu'elle pouvoit continuer de la porter, tant qu'elle seroit en habits séculiers. » Et quand je serai revêtue de l'habit de » l'Ordre, reprit-elle ? Alors, lui dit-on, » vous porterez, au lieu de montre, un

» Chapelet. Hé pourquoi donc, continua » la Princeſſe, un Chapelet ne m'aideroit-il » pas, dès aujourd'hui, à me défaire de » mes habitudes mondaines » ? Elle prit auſſi-tôt le Chapelet ; &, toutes les fois que, voulant conſulter ſa montre, elle le rencontroit, elle faiſoit une priere.

Une bien grande preuve de détachement religieux, & la plus grande, peut-être, que pût donner Madame Louiſe à ſon arrivée à St. Denis, ce fut de laiſſer au Supérieur de la Maiſon le ſoin abſolu de décider ſi elle devoit conſerver ou non, pour Confeſſeur, celui qui avoit été ſi long-temps le dépoſitaire & le guide de ſa vocation. M. l'Abbé Bertin, édifié du ſacrifice qui étoit déja dans ſon cœur, mais perſuadé que perſonne ne pourroit diriger plus ſûrement la Princeſſe, devenue Carmélite, que l'Eccléſiaſtique vertueux & éclairé qui avoit ſu la conduire de la Cour au Carmel, l'aſſura que, loin de trouver le moindre inconvénient à ce qu'elle conſervât ſon Confeſſeur ordinaire, il y voyoit, au contraire, l'avantage pour la Maiſon, de trouver en lui un homme de confiance & de reſſource au-dehors, dans certaines relations que néceſſiteroient de ſa part ou le bien de la Religion, ou les égards dûs à la Famille Royale. Ainſi, l'Abbé du Terney »

que l'Archevêque de Paris lui avoit désigné pour Confesseur, à l'époque de la dissolution de la société des Jésuites en France, continua de la diriger.

Au bout de quelques mois de séjour dans son Monastere, la Princesse y essuya une de ces contradictions qui, sans troubler une Ame forte, affligent néanmoins sa vertu, quand elle est humble & sincere. Ses Compagnes, par le louable motif de perpétuer dans leur Maison le souvenir édifiant de la Fille d'un Roi de France, devenue Carmélite, désirerent d'avoir son portrait. Elle n'étoit alors que Postulante. Elle se refusa d'abord à leurs demandes; puis, cédant ensuite à leurs instances réitérées, elle souffrit qu'une femme entreprit de la peindre. Mais, son portrait ne se trouvant pas achevé lorsqu'elle prit l'habit religieux, elle ne voulut plus en entendre parler, après cette époque; & elle congédia l'artiste qui y travailloit. A la premiere visite que Louis XV fit à sa Fille, la Prieure du Couvent le supplia de vouloir bien être arbître du différent entre la Princesse & sa Communauté. Madame Louise demanda au Roi si se faire peindre ne lui paroissoit pas contraster bien ridiculement avec l'habit & l'esprit du nouvel état qu'elle avoit embrassé? Ce Prince

étoit trop bon juge pour décider contre sa Fille la queſtion ainſi préſentée. » Je » penſe, répondit-il, que laiſſer mettre » la derniere main à votre portrait, déja » commencé, ne ſera de votre part qu'un » acte louable de condeſcendance. Vous » ne pouvez refuſer cette conſolation à » vos Meres qui la deſirent ». Le portrait fut achevé. Mais, lorſqu'on vint à le comparer avec le Modele, on ne le trouva pas aſſez reſſemblant; & l'on deſira qu'il en fût fait un autre par un plus habile Peintre. Nouveau ſujet d'inquiétude pour Madame Louiſe qui, perſuadée qu'elle avoit porté la complaiſance, à ce ſujet, auſſi loin qu'elle pouvoit aller, s'empreſſa de ſe ſouſtraire à de nouvelles inſtances, en mettant dans ſes intérêts le Supérieur de la Maiſon auquel elle écrivoit: » J'ai la » conſcience fort troublée; & je penſe » que vous trouverez que j'ai raiſon.... » On m'a fait peindre par une femme, » comme vous ſavez; &, malgré l'ennui, » j'ai laiſſé finir; mais on ne me trouve » pas aſſez reſſemblante, & l'on veut me » faire peindre par un homme. J'y trouve » de grands inconvéniens. Cela eſt, pour » le moins, auſſi indécent que de ſe faire » friſer par un homme, & cela eſt bien » plus long. Jamais Carmélite ne s'eſt fait

» peindre ; & je ne ſerois pas étonnée que » les Gens du Monde ſe ſcandaliſaſſent de » ce qu'on veut me faire faire. Je crois qu'il » faut y apporter remede...Je vous prie de ré- » fléchir à cela ſérieuſement ». Cette repréſentation procura la tranquillité à celle dont tout le deſir étoit, en s'occupant de Dieu, de ſe voir oubliée des hommes, &, s'il eût été poſſible, de ſes Compagnes même, qui la fatiguoient ſouvent par les ſoins charitables qu'elles prenoient de ſa ſanté.

On eut voulu, à certains jours de Fêtes, où les Offices & les prieres, chez les Carmélites, embraſſent la nuit & le jour, engager la Princeſſe à ſe dédommager le lendemain de ce dérangement dans ſon ſommeil, & de ce ſurcroît de fatigues, auxquelles elle n'étoit pas, diſoit-on, accoutumée à la Cour. « Suis-je donc venue » ici, répondoit-elle, pour y faire comme » on fait à la Cour ; moi qui aurois deſiré » de pouvoir faire à la Cour ce que font » ici les Carmélites » ? On ſe rappelle que le Supérieur avoit réglé que, tous les jours à midi, on lui ſerviroit un plat de poiſſon frais. Etendant l'indulgence, les Religieuſes faiſoient encore un choix des légumes qu'on lui ſervoit, & leur donnoient un apprêt particulier. Elle s'en apperçut bientôt & s'en plaignît à la Prieure,

qui fit peu de cas de ſes plaintes : elle s'adreſſa alors au Supérieur, qui ne parut pas diſpoſé à y avoir plus d'égard. Vivement affligée de cette eſpece de connivence des Autorités, pour lui adoucir les abords d'un état dont ſon cœur embraſſoit deja toutes les auſtérités, elle va trouver ſa Prieure : ſe jette à ſes pieds ; &, les yeux baignés de larmes ; « De grace, ma Mere, lui dit-elle, à quoi tendent ces diſtinctions auxquelles vous m'aſſujettiſſez ? Voulez-vous que je devienne Carmélite ſans avoir appris à ſuivre la Regle du Carmel ; ou, voulez-vous que je m'engage à ſuivre cette Regle, ſans que je ſache ni que vous ſachiez vous-même ſi je pourrai la ſoutenir, puiſque vous me ſoumettez à des adouciſſemens qui m'empêchent d'en faire l'épreuve dans ſon intégrité » ? Ces paroles, & ſur-tout l'abondance des larmes qui les accompagnoit, triompherent enfin de la réſolution de la Prieure. Elle ſupprima des diſtinctions, qui n'avoient d'autre effet que de fatiguer cruellement la zélée Poſtulante, & lui permit de manger, comme la Communauté, les gros pois & les légumes groſſierement apprêtés qu'on ſervoit au réfectoire.

Quoique Madame Louiſe dût particuliérement ſes progrès dans la Vie religieuſe

à ſes vertus précédentes, & aux efforts ſoutenus qu'elle faiſoit pour ſe perfectionner dans ſon nouvel état, elle aſſuroit néanmoins, & ſa modeſtie lui perſuadoit que, tout ce qu'elle étoit, elle le devoit aux bons exemples de ſes Sœurs, & ſurtout aux ſages & courageux avis qu'elle recevoit de l'une d'entr'elles. Il eſt d'uſage, chez les Carmélites, lorſqu'on y admet une Poſtulante, de charger ſpécialement une Religieuſe, autre que la Maîtreſſe du Noviciat, d'obſerver ſa conduite, pour l'avertir de ſes manquemens, ou lui faire connoître ſes défauts; & la Religieuſe, à laquelle eſt confié cet office de charité auprès de la jeune Perſonne, s'appelle ſon ANGE. La Sœur Julie, dite dans le Monde *de Mackmahon*, fut chargée de remplir ce miniſtere auprès de Madame Louiſe. Cette Religieuſe, à toutes les vertus propres de ſon état, joignoit un bon eſprit, beaucoup d'aménité dans le caractere, & une franchiſe inacceſſible à toutes les conſidérations humaines. La Princeſſe, dès les premiers pas qu'elle fit dans la carriere de la Vie religieuſe, eut lieu de reconnoître tout ce qu'elle pouvoit ſe promettre des bons offices du nouvel Ange qui devoit y être ſon guide; & la Sœur Julie, de ſon côté, au caractere vif & docile de celle qu'elle avoit à obſerver, augura bientôt

qu'elle deviendroit une vraie Fille de Ste. Thérese. De-là commença à se former cette confiance réciproque, qui fut inaltérable comme la vertu qui en étoit le fondement.

Madame Louise s'informa d'abord, dans le plus grand détail, non pas tant des Regles générales des Carmélites, qu'elle connoissoit assez, que des usages particuliers à la Maison de St. Denis, auxquels elle vouloit être aussi fidelle qu'aux points les plus essentiels de la Regle. Elle conjura sa Directrice de l'aimer assez pour ne lui laisser ignorer, ni ses devoirs, ni ses défauts. La Sœur Julie ne lui cacha rien. Elle ne lui dissimula pas que son entreprise étoit grande; qu'une Princesse, comme elle, née pour commander, accoutumée à une vie commode, & nourrie dans les délices, avoit besoin d'un courage plus qu'ordinaire pour se plier au joug des pratiques religieuses; pour supporter la variété des Caracteres; pour ne pas craindre les dégoûts de l'uniformité & les dépouillemens de la solitude; pour embrasser la vie pauvre, humble & crucifiée d'une Carmélite; pour anéantir le *moi* humain, & faire à l'obéissance le sacrifice absolu de la volonté; sacrifice plus pénible à la nature que celui de toutes les jouissances de la Grandeur. Descendant ensuite dans les dé-

tails, elle lui exposa, dans toute leur étendue, les devoirs qu'elle auroit à remplir & les pratiques dont-elle ne pourroit se dispenser. Enfin, en même temps qu'elle encourageoit ses premiers pas vers la Terre promise, elle lui montroit, à ses côtés, les Ennemis qu'elle avoit à écarter avant de pouvoir en goûter les pures délices. Cette charitable & courageuse franchise attacha d'autant plus la Princesse qu'elle craignoit que trop d'indulgence, de la part des autres Religieuses, n'exposât sa vertu aux illusions de l'amour propre ou au danger du relâchement.

Dans une de ces premieres confidences de l'Amitié vertueuse : » Vous vous attendez bien, Madame, dit la Sœur Julie » à l'auguste Postulante, qu'on aura ici » pour vous tous les ménagemens possibles ; » &, qu'à chaque pas que vous ferez, on » vous en offrira de nouveaux. Vous pourrez les accepter, & nous édifier encore » beaucoup, par comparaison, & au seul » souvenir de ce que vous étiez dans le » monde : mais, si vous m'en croyez, vous » ne serez point Carmélite à demi ». -- A » Dieu ne plaise, répondit Madame Louise, » que jamais mon exemple autorise le re» lâchement parmi les Carmélites. J'aime» rois bien mieux, sans doute, être bonne

» Religieuſe, dans un Ordre moins auſtere, » que Fille relâchée de Sainte Théreſe : » mais je veux fermement être Carmélite ; » &, Dieu aidant, l'être tout-à-fait ». Dans certaines occaſions, où la Princeſſe conſultoit la Religieuſe ſur ſes devoirs ; « Cela » ſuffit, répondoit-elle, c'eſt aſſez pour » MADAME LOUISE ; mais, pour *la Sœur* » *Théreſe de St. Auguſtin*, il faudroit » encore ajouter ceci, faire cette attention, » ne pas négliger cela ». Ces conſeils étoient des ordres pour celle à qui ils s'adreſſoient ; & elle étoit auſſi prompte à les mettre en pratique qu'avide de les recevoir : auſſi étoit-il bien rare qu'on lui donnât deux fois un même avis, excepté lorſqu'il s'agiſſoit de modérer ſon zele & la ſainte impatience qu'elle avoit de pratiquer, en commençant, tous les genres d'auſtérités du Carmel, auxquelles on eût voulu ne l'accoutumer que par dégrés. Sa docilité étoit exemplaire & ſans réſerve envers celle à laquelle elle accordoit également le droit de ſurveiller & ſes actions extérieures & l'eſprit qui les animoit. En certaines circonſtances, telles que celles des heures conſacrées au ſilence, le moindre ſigne, un ſeul regard, de la part de la Religieuſe, ſuffiſoit pour faire connoître à la Princeſſe qu'elle étoit en faute. Il arriva

même, plus d'une fois, qu'ainſi avertie de quelques manquemens involontaires, après en avoir demandé pardon à la Supérieure, en la maniere uſitée chez les Carmélites, elle alloit prier ſa Directrice de lui faire connoître en quoi elle avoit manqué.

Eſtimant par la foi les bons offices que lui rendoit la Sœur Julie, Madame Louiſe les jugeoit d'un prix infini; &, comme la reconnoiſſance eſt tout à la fois une dette religieuſe & le premier beſoin des bons Cœurs, la ſienne, envers ſa bienfaitrice, étoit intarriſſable, & paroiſſoit en quelque ſorte exceſſive; au point que le Supérieur de la Maiſon lui repréſenta, qu'on croyoit s'apperçevoir qu'elle avoit de la prédilection pour cette Sœur. » Je puis » vous aſſurer, avec vérité, répondit la » Princeſſe à M. l'Abbé Bertin, que j'aime » toutes mes Sœurs avec tendreſſe, & que » je n'ai pas de plus grand contentement » que quand je puis leur en donner des » marques; mais je vous avouerai auſſi » que je ne puis me défendre d'une affec- » tion de préférence pour celle qui a ſeule » le courage de me faire connoître mes » défauts & de me former à mon état. » Celle qui me flatte le moins n'eſt-elle » pas celle auſſi qui m'aime le mieux, & à » qui je dois le plus » ? Précieuſe amitié, que

celle qui porte ſur des motifs ſi purs ! & l'on doit bien diſtinguer, ſans doute, cet attachement filial d'une pieuſe Eleve pour celle de qui elle reçoit les graves leçons de la Vertu, d'avec ces liaiſons d'humeur & de ſympathie, qui ne peuvent qu'altérer l'eſprit de charité & bleſſer la régularité dans les Maiſons religieuſes.

Ces mêmes vertus, au reſte, qui rendoient la Sœur Julie ſi chere à Madame Louiſe, lui attachoient tellement auſſi toutes ſes Sœurs qu'à cette époque leurs ſuffrages réunis la porterent à la Supériorité. Différentes Lettres de la Princeſſe, que nous avons ſous les yeux, & dans leſquelles elle parle de ſa nouvelle Prieure, ſont autant de preuves de la pureté de ſes motifs dans la tendre affection qu'elle avoit pour elle: » Notre Mere, dit-elle, eſt déſolante : autant nous ſommes aiſes de ſa maternité, autant elle s'en afflige. Je dirois preſque qu'elle pouſſe les choſes juſqu'à la déraiſon. Imaginez-vous qu'elle pleuroit encore hier. -- C'eſt elle qui m'a élevée pour le Royaume éternel. Ses vertus lui méritent déja cette Royauté : J'eſpere pourtant qu'elle n'en jouira pas encore de ſitôt. -- Elle ſouffre depuis le commencement de l'hyver. Sa douceur eſt inimaginable, & pas une plainte ; à peine ahi ! dans les plus vives

douleurs... Jamais ; non, jamais une plainte. Quand on a une Prieure comme celle-là, il faut être toutes des Saintes.-Priez bien Dieu, ma chere Théreſe, afin qu'il nous conſerve notre Mere : c'eſt une Mere unique. Il n'y a pas une Religieuſe dans la Communauté qui ne l'aime ſans meſure. Elle eſt d'une ſainteté éminente ; la ſimplicité de ſes manieres enchante ; rien ne peut altérer ſon égalité d'humeur, dans quelque ſituation qu'elle ſe trouve. Dans les ſouffrances, les contradictions, les ſacrifices de toute eſpece ; &, au milieu des importunités des Sœurs qui, l'aimant auſſi tendrement, ne lui laiſſent pas un moment, hé bien ! elle eſt toujours la même. Il me faut, à moi, toute ma réflexion pour voir à quel point ſa vertu ſurmonte tout ce qu'elle peut reſſentir intérieurement. Nous trouvons un Paradis anticipé à vivre ſous ſon obéiſſance ; & voilà le ſujet de ma grande inquiétude : c'eſt que, quand on eſt là, on n'eſt pas long-temps à attendre ſa récompenſe. -- Si elle dit ſes ſouffrances, lorſqu'on l'interroge, c'eſt avec une ſi grande tranquillité, & un air ſi ſerein, que l'on n'en ſoupçonne pas la moitié. Mais, quand le mal eſt paſſé, & que l'on en voit les effets, on ne revient pas de ce qu'elle a ſouffert. Telle

eſt notre Mere Julie; & il n'y en a pas une ici qui ne vous en diſe autant ».

Tous les Mémoires, en effet, qui m'ont été fournis de la Maiſon de St. Denis confirment cet hommage que la reconnoiſſance rendoit à la Vertu. J'y vois que, dans tous les temps, la Communauté n'eût jamais qu'à s'édifier & à s'applaudir de l'uſage que faiſoit la Mere Julie de la confiance que lui marquoit la Princeſſe; &, s'il en fut qui, dans le temps, crurent voir un foible dans cette grande confiance de Madame Louiſe pour la Religieuſe, c'eſt qu'ils ne faiſoient pas attention, ſans doute, que le plus bel éloge, peut-être, qu'on puiſſe faire d'une perſonne conſacrée au Seigneur, c'eſt de dire : qu'elle ſe laiſſe conduire par celle qui ne connoît elle-même que le chemin de la perfection; par celle, ſur-tout, que la Providence elle-même lui a donnée pour Guide.

Mais, la maniere dont Madame Louiſe pratiquoit la vertu annonce aſſez qu'elle n'en reçevoit que d'excellentes leçons. Au bout des trois mois d'épreuve, en uſage chez les Carmélites avant de revêtir l'habit de St. Théreſe, jugée digne de l'honorer, par le ſuffrage de toutes ſes Sœurs, elle fut obligée, cependant, pour ſe conformer à la volonté du Roi, d'at-

tendre trois mois encore le bonheur après lequel elle ſoupiroit. Cet intervalle ne fut pas pour elle un temps de repos ; elle l'employa tout entier à approfondir les devoirs de la Vie religieuſe, à méditer ſa Regle, à ſe plier aux obſervances ; en ſorte que, de l'aveu de celles qui ſe la donnoient pour Compagne, elle poſſédoit l'eſprit & toutes les vertus de ſon état, avant d'en avoir l'habit.

Un ſeul point de la Regle qu'elle devoit embraſſer inquiétoit beaucoup la Princeſſe, & avec d'autant plus de fondement que la pratique en revenoit à chaque inſtant : c'étoit de ſe tenir longtemps à genoux. Cette attitude la fatiguoit cruellement, & au point qu'il lui étoit phyſiquement impoſſible de la ſoutenir ſans le ſecours d'un appui. C'étoit là ſa grande peine & le ſujet habituel de ſes ſoupirs vers le Ciel. Cette foibleſſe naturelle formoit, à ſes yeux, une ſorte d'irrégularité pour l'état de Carmélite, en néceſſitant une diſtinction qui, en même temps qu'elle l'humilioit devant Dieu, lui paroiſſoit encore peu édifiante pour la Communauté. Un jour qu'elle s'étoit longtemps occupée de cette affligeante penſée, elle s'adreſſe à une Novice ſa Compagne ; &, dans l'ardeur de ſa foi, la conjure de

s'unir à elle pour demander à Dieu ſa guériſon, par l'interceſſion de St. Louis de Gonzague. (1) La jeune Perſonne entre avec zele dans les vues de ſon auguſte & pieuſe Compagne ; &, de concert, elles commencent les pratiques d'une Neuvaine à l'intention convenue. Madame Louiſe, à la fin de cet exercice, ſe trouva guérie ; mais ſi parfaitement que jamais, depuis, elle n'éprouva la plus légere atteinte de ſon infirmité. Les Religieuſes, étonnées de ce qu'elles lui voyoient faire, l'attribuoient à un zele exceſſif, qui pourroit devenir préjudiciable à ſa ſanté ; &, quoique pût leur dire la Princeſſe, pour les raſſurer ; comme elle leur taiſoit la vraie raiſon, elles avoient peine à ſe perſuader que celle qui, peu de jours auparavant, ne pouvoit reſter quelques inſtans à genoux ſans appui, pût, en négligeant ce ſecours, y paſſer des temps conſidérables ſans expoſer ſa ſanté. Madame Louiſe, en effet, dans la joie de ſe voir guérie ; &, voulant rendre grace à Dieu de ſon bienfait par ſon bienfait même, ne ſe contentoit pas de ſe conformer aux autres Religieuſes pendant les excercices communs ; dans les temps dont elle pouvoit

(1) Ce Saint étoit le Patron du Noviciat de la Maiſon.

disposer, elle se rendoit seule au Chœur, & y prioit à genoux pendant des heures entieres. Cette prétendue indiscrétion de la Princesse fut déférée au Supérieur de la Maison, qui lui en parla. Ce fut alors qu'elle lui exposa naïvement le fait, en l'assurant que sa guérison étoit si complette, que l'attitude qui faisoit son supplice auparavant, étoit celle de toutes qui, actuellement, la fatiguât le moins.

Ce trait marqué de Providence ne pouvoit qu'affermir de plus en plus la Princesse dans l'esprit de sa vocation. Nous avons déja eu lieu de nous convaincre qu'avant même son entrée chez les Carmélites, le sacrifice d'un engagement irrévocable étoit fait dans son cœur. Ce fut un grand sujet de joie pour elle de voir approcher le jour où elle pourroit en renouveller l'offrande au Seigneur, dans le dépouillement entier des ornemens de sa grandeur. La prise d'habit, chez les Carmélites, est précédée d'une retraite de dix jours, qu'on peut regarder comme un abrégé de toutes les austérités du Carmel. Veilles extraordinaires, silence absolu, solitude plus profonde, jeûne rigoureux, prieres continuelles, pratiques humiliantes, rien de tout ce qui peut mortifier les sens & confondre l'amour-

mour-propre n'y eſt négligé. Madame Louiſe ne crut pas que le bonheur de ſe revêtir de l'habit de St. Théreſe fut trop chérement payé au prix de cette nouvelle épreuve. Elle la ſoutint avec tout l'empreſſement de la ferveur & ſans le moindre adouciſſement.

Le Roi, ne pouvant douter de la conſtance de ſa Fille dans ſa réſolution, & témoin du rétabliſſement viſible de ſa ſanté chez les Carmélites, crut entrer dans les vues de la Providence, en lui permettant de reçevoir l'habit Religieux, au temps qu'il avoit lui-même aſſigné. Le Souverain-Pontife, dans cette circonſtance unique & ſi conſolante pour la Religion, n'héſita pas à faire valoir les droits de ſa Primauté dans l'Egliſe univerſelle auprès du Roi très-Chrétien, auquel il écrivoit --: „ Dès la premiere nouvelle qui nous parvint du généreux deſſein de cette auguſte Princeſſe, & que nous reconnûmes que l'Eſprit de Dieu agiſſoit en elle d'une maniere ſi merveilleuſe, nous nous ſentîmes preſſés du plus grand deſir d'aller faire nous-mêmes la Cérémonie de ſa Vêture, afin d'ajouter encore, par notre préſence, à la célébrité d'un ſi beau jour; mais, la diſtance des lieux nous rendant la choſe impoſſible, nous ſatisfaiſons en

partie le vœu de notre cœur, en chargeant notre Nonce auprès de Votre Majesté très-Chrétienne de nous représenter dans cette occasion mémorable». Le St. Pere adressa, en même temps, à son Nonce les pouvoirs nécessaires pour le représenter; &, quoique l'Archévêque de Paris, quoique le grand-Aumônier de France, quoique chaque Evêque du Royaume eût été très-flatté de faire l'office de Sacrificateur dans l'offrande d'une si précieuse Victime; dès que le Successeur de Pierre en eût réclamé le droit, on auroit regardé comme un sacrilege de le lui contester. Le Souverain-Pontife, pour rendre plus complette la joie du Carmel en ce jour, ouvrit le trésor des Indulgences de l'Eglise, en faveur de toutes les Religieuses de cet Ordre, qui s'uniroient d'intention au sacrifice de Madame Louise.

Louis XV, de son côté, voulant que les choses se fissent avec toute la solemnité que pouvoit comporter la Cérémonie, fit savoir aux Prélats du Royaume, alors assemblés à Paris, que son intention étoit qu'ils y assistassent en Corps. Les Agents-généraux du Clergé vinrent rendre compte à Madame Louise de la volonté du Roi à ce sujet, & de l'empressement de l'Assemblée à s'y conformer. Le Grand-maître

des Cérémonies eût ordre de se transporter à St. Denis, pour ordonner les décorations nécessaires dans l'Eglise des Carmélites; pour en distribuer le local, & la faire parer des plus riches tapisseries de la Couronne. La Musique de la Chapelle du Roi alla prendre les ordres de la Prieure du Couvent, pour la partie qu'elle auroit à remplir dans la Cérémonie.

Le 10 de Septembre 1770, dès le matin, des détachemens des Gardes-Françoises & Suisses furent postés au-dehors du Monastere, pour le maintien du bon ordre. Les Gardes-du-Corps furent chargés de la police intérieure de l'Eglise. Le Nonce du Pape, Archévêque de Damas, s'étoit rendu le matin chez les Carmélites. Il y dit la Messe, à laquelle Madame Louise communia. Elle étoit revêtue du manteau de Sainte Théreſe, qu'elle avoit eu la dévotion de faire venir de chez les Carmélites de Paris, qui sont en possession de cette précieuse dépouille de leur Fondatrice. Ainsi Antoine se revêtoit-il de la tunique de Paul aux plus grands jours de Fêtes.

Vers les trois heures du soir, la Dauphine arriva de Versailles avec toute sa Maison. Madame Louise, accompagnée de la sienne, qui s'étoit rendue auprès d'elle, & conduite par le Supérieur de la Com-

munauté, s'avança à la rencontre de la Dauphine jusqu'au milieu de la cour extérieure du Monastere. De-là les deux Princesses, après s'être donné des gages réciproques de la plus tendre amitié, s'avancerent vers l'Eglise. Le Nonce du Pape, en habits pontificaux, précédé du Grand-maître des Cérémonies, accompagné des Evêques de l'Assemblée du Clergé, les reçut à la porte, en leur présentant l'eau bénite, & les conduisit jusqu'aux priez-Dieu qu'on leur avoit préparés.

L'Eglise étoit garnie d'une double haye de Gardes-du-Corps. Les Evêques & le Clergé séculier & régulier occupoient le Chœur. Un nombre infini de personnes de marque, tant de la Cour que de la Capitale, rempliſſoient la nef. Mais, au milieu de cette Assemblée, que le Sacerdoce & l'Empire s'efforçoient, comme à l'envi, de rendre auguste & vénérable, on distinguoit par-dessus tout la Princesse qui en étoit le sujet, & l'on reconnoissoit la Fille d'un grand Roi, à son maintien noble & modeste autant qu'à l'appareil qui l'environnoit. Elle étoit parée de tous les ornemens de la Grandeur. Ses habits étincelloient d'or & de pierreries, & l'on voyoit réflechi sur sa personne tout l'éclat du Diadême, au moment où elle alloit s'enfon-

cer pour jamais dans l'obſcurité du Cloître, & s'immoler à toutes les rigueurs d'une vie pauvre & crucifiée.

Un profond ſilence regnoit dans l'Aſſemblée, & la gravité du ſpectacle tenoit tous les Eſprits dans une attente religieuſe, lorſque l'Evêque de Troyes monta en Chaire. Tout entier dans ſon ſujet, l'éloquent Orateur n'eût pas plutôt commencé à le traiter, que le ſon de ſa voix manifeſta les ſentimens qui pénétroient ſon cœur. En un inſtant l'impreſſion ſe communiqua, ſon Auditoire s'attendrit avec lui, & bientôt tout le monde eſſuya ſes larmes, excepté la courageuſe Princeſſe qui les faiſoit couler.

Le diſcours fini, Madame Louiſe répondit avec fermeté aux diverſes demandes qui ſont d'uſage en pareilles Cérémonies, s'abſenta un inſtant; &, reparoiſſant auſſitôt, dépouillée de ſes habits pompeux, s'avança vers la Dauphine, pour recevoir de ſes mains le Voile & le Manteau religieux. La jeune Princeſſe, en les lui préſentant, les arroſa des larmes de ſa tendreſſe, & ſes larmes étoient intarriſſables.

Mais le moment qui frappa le plus l'Aſſemblée, ce fut celui où la Princeſſe, qui, quelques minutes auparavant, s'élevoit juſqu'à la hauteur du Trône & brilloit de

toutes ſa ſplendeur, parut comme anéantie, proſternée par terre ſous la bure groſſiere de Sainte Théreſe. Ce contraſte, plus éloquent encore que le Diſcours qui venoit de le peindre, remua les cœurs les moins ſenſibles. La Maiſon, ſur-tout, de Madame Louiſe, placée autour d'elle en ce moment, offroit le ſpectacle d'une famille déſolée, aſſiſtant aux Funérailles d'une Mere chérie. Ce n'étoient plus des larmes qu'on eſſuyoit en ſilence, c'étoient des ſoupirs & des ſanglots qui éclattoient de toutes parts. On voyoit des hommes de Cour & des Militaires, des Etrangers & des curieux, attirés par l'attrait de la nouveauté, qui cherchoient à ſe ſouſtraire à la foule, pour ſe livrer, ſans contrainte, à l'impreſſion de ces mouvemens involontaires.

Témoin de cet attendriſſement général, dont elle étoit le ſujet, Madame Louiſe le voyoit avec des ſentimens qu'on eût pu comparer à ceux du Sauveur du Monde, lorſque les Filles de Sion pleuroient ſur ſon ſort ; &, la douce paix, le calme inaltérable dont jouiſſoit en ce moment la ſainte Princeſſe, ſembloit dire à toutes ces Ames mondaines, déſolées autour d'elles : » Vous vous méprenez, & votre pitié ſe » trompe d'objet. Ce n'eſt pas ſur moi,

» qui trouve mon bonheur à renoncer au » Monde, que vous devez pleurer, mais » ſur vous-mêmes, que ce Monde perd » & qui l'idolâtrez encore ». Au ſortir de la Cérémonie, les Compagnes de la Princeſſe lui demanderent ce que ſon cœur éprouvoit au milieu d'un ſpectacle ſi propre à l'attendrir ? » Une impreſſion de force, » répondit-elle, qui m'élevoit au-deſſus de » moi-même & de tout ce que je voyois ».

L'intérêt ſi marqué que prenoit le Souverain-Pontife au ſacrifice de Madame Louiſe, engagea la Princeſſe à lui écrire auſſitôt après ſa priſe d'habit. » Très-Saint Pere, Votre Sainteté m'a comblée de joie, en chargeant M. l'Archévêque de Damas, ſon Nonce en France, de faire, pour Elle & au nom de Votre Sainteté la Cérémonie de ma priſe-d'habit dans le Monaſtere des Carmélites de St. Denis ; & je lui en rends de très-humbles actions de grace. Ce ſaint habit eſt un nouveau lien qui m'attache de plus en plus à l'Egliſe, au St. Siege & à la perſonne de Votre Sainteté. Les Religieuſes de l'Ordre dans lequel j'ai eu le bonheur d'entrer, partagent ma vive reconnoiſſance, pour les Indulgences qu'il a plû à Votre Sainteté de nous accorder à cette occaſion ».

Quoique le Roi connût aſſez l'habit

pauvre & auſtere des Carmélites, cet habit lui parut plus auſtere & plus pauvre encore, lorſqu'il le vit pour la premiere fois porté par ſa Fille ; & ce bon Pere lui dit alors, ſur le ton de la tendreſſe affligée : » Hé bien, chere Fille, c'eſt donc déci- » dément que vous voulez renoncer à tous » vos droits ? Oh ! point du tout, cher Papa, » reprit vivement la Princeſſe ; le plus cher » de mes droits, je le conſerverai toujours, » car toujours je ſerai votre Fille ».

Au comble de ſes vœux, d'être enfin parvenue, après tant d'années de deſirs, à échanger la pourpre royale contre le manteau de la Pauvreté, elle ne ſongea plus qu'à s'exercer à la perfection des vertus que ſuppoſe l'habit de Sainte-Théreſe. Son zele déja ſi ardent, parut s'accroître encore à meſure qu'elle s'avançoit vers l'époque à laquelle elle devoit conſommer ſon ſacrifice ; & le ſeul moyen efficace que l'on eût, pour le contenir dans les bornes de la diſcrétion, étoit de lui en faire craindre les ſuites pour le ſuccès même de ſa vocation. » Vous avec raiſon, diſoit-elle en riant à ſes Sœurs ; ménagez-moi bien juſqu'à ce que j'aie prononcé mes Vœux. Mais alors, auſſi, que je n'aurai plus rien à craindre des eſpions de Verſailles, Carmélite ſans inquiétude, il me ſera permis,

ſans doute, de l'être, comme vous, ſans ménagemens ». Et l'on peut ſe rappeler en quoi conſiſtoient ces ménagemens auxquels la prudence l'avoit aſſujettie.

On eût dit que les pratiques qui contrarient le plus la nature, celles qui ſont encore des ſacrifices pénibles pour les plus anciennes Religieuſes, ne coûtoient rien à la jeune Novice. Son grand courage faiſoit diſparoître devant elle tout ce que la ſolitude du Carmel peut offrir d'effrayant à des Ames vulgaires. Elle ſe conduiſoit par le principe qui fait les Héros dans tous les genres : que ne pas craindre ſon ennemi, c'eſt l'avoir vaincu. » Il n'eſt pas queſtion, » diſoit-elle un jour à ſes Compagnes de » Noviciat, d'examiner ſi ce que nous avons » à faire doit nous coûter ou non ; mais » il faut commencer par le faire, en ſon» geant que c'eſt notre devoir & qu'un Dieu » commande ». Dans cette diſpoſition, nul obſtacle ne l'arrêtoit ; rien ne la décourageoit, tout lui paroiſſoit facile ; & ſon exemple, dans le Noviciat, étoit une regle vivante, qui prêchoit beaucoup plus efficacement la perfection religieuſe que ne pouvoit faire tout le zele de la Maîtreſſe.

Elle avoit ſur-tout une grace merveilleuſe pour ſoutenir & conſoler ſes Compagnes, dans certains momens de ténebres

où le tableau des austérités religieuses s'offroit à leur inexpérience, sous le point de vue le plus capable d'attrister la nature. C'étoit ordinairement par sa bonne humeur, & en prenant le ton de la plaisanterie, qu'elle leur relevoit le courage, & les rappeloit à l'esprit de leur vocation. Un jour qu'elle étoit allée seule pour prier, dans un de ces petits Oratoires, appellés *Hermitages*, que les Carmélites ont coutume de pratiquer dans leurs jardins, elle y trouva une de ses jeunes Compagnes qui, les yeux baignés de larmes, lui dit en la voyant: » Quoi! toujours balayer, toujours » frotter? Non, je n'y tiendrai jamais ». La Princesse, tout en riant, & contre-faisant cette Novice, reprit: » Oui, oui, » toujours balayer, toujours frotter, tou» jours s'humilier, toujours se mortifier, » nous y tiendrons; & vous & moi, nous » ajouterons: *Et ce, jusqu'à la mort* ». C'est par ces mots que se termine la formule des Vœux que prononcent les Carmélites.

Attentive à saisir l'occasion d'une bonne œuvre, & profitant des derniers momens où elle pouvoit encore suivre son penchant à faire des heureux, elle voulut payer la dot d'une jeune Personne dont la fortune ne répondoit pas à la naissance, & qui desiroit beaucoup de

se faire Carmélite. » Je suis trop heureuse, » disoit-elle dans sa profonde humilité, de » pouvoir contribuer à offrir au Seigneur » un sacrifice plus précieux que le mien ». Et ce premier service rendu, fut bientôt suivi d'autres de plus grande importance. Quoique Novice encore, déja jugée digne de donner les leçons de la perfection religieuse, elle fut établie l'*Ange* de celle que sa charité introduisoit dans le Monastère. Obligée, en cette qualité, de l'instruire en particulier des devoirs de son nouvel état, de la surveiller dans la pratique des observances & des usages de la Maison, elle s'y porta avec un zele & des soins infinis. Elle étoit d'une patience admirable & d'une complaisance sans bornes pour calmer ses inquiétudes & l'aguerrir contre les vains phantômes qui assiégent les avenues de la solitude. Elle s'associoit à ses premieres épreuves ; elle faisoit pour elle, ou conjointement avec elle, ce pourquoi elle lui voyoit le plus de répugnance. La jeune Personne lui dût ainsi le double avantage & de l'état & de l'esprit religieux.

Lorsque, quelque fois, la Princesse, à raison d'une retraite ou autrement, se trouvoit éloignée de ses Compagnes de Noviciat, & n'étoit plus à portée de les animer par ses discours & ses exemples,

s'il lui étoit permis de le faire par écrit, elle n'y manquoit pas ; &, le même ton de gaîté qui régnoit dans ses conversations, elle le conservoit dans ses Lettres. Voici ce qu'elle écrivoit à l'une d'elles, qui commençoit les exercices de la retraite d'usage avant la Profession. Le début est une allusion à la profonde solitude dans laquelle la Novice devoit passer ce temps, & au voile blanc qu'elle portoit. » Bonjour, petit Hermite blanc : comment vous trouvez-vous de l'entrée du Désert ? Je prie Dieu que tout votre chemin soit parsemé de roses, qui vous embaument de leur délicieux parfum ; &, que les épines dont elles sont ordinairement accompagnées soient émoussées. Je suis contente : vous êtes partie pour la solitude avec gaîté & beaucoup de courage. Ne vous effrayez pas des épreuves que vous pourrez rencontrer ; votre divin Epoux saura bien vous en dédommager, & au centuple. Voici déja que, pendant dix jours de suite, il va s'unir à vous par la Ste. Communion. Son empressement ne lui permet pas d'attendre que vous vous soyiez donnée entiérement à lui. Que vous êtes heureuse de vous consacrer si jeune à son service ! priez pour celle qui n'a pu le faire qu'à l'âge où il est mort pour nous ».

D'après la réponſe de ſa Compagne, Madame Louiſe lui récrivoit : » Vous êtes donc un peu dans les ſéchereſſes, ma chere Hermite ? J'en ſuis bien fâchée. Je ne m'attendois pas que mon billet d'hier eût pu vous inſpirer de la dévotion. Mon intention étoit de vous donner une marque de mon amitié & de l'ennui que je reſſens d'être ſi long-temps ſans vous voir. Je vous aſſure cependant que, malgré tout le plaiſir que j'ai à vous écrire, ſi vous ne m'appellez pas *ma Sœur*, vous n'aurez plus rien de moi. Je ſuis bien fâchée que vous ſouffriez tant ; mais j'eſpere que, les premiers jours paſſés, cela ne ſera plus ſi fort. Le bon Dieu devroit bien accompagner ces épreuves d'un peu de douceur ; & je ne doute pas qu'il ne le faſſe, ſi vous le lui demandez dans la Ste. Communion, en vue de ranimer votre ferveur & votre amour pour lui, & de lui faire le ſacrifice qu'il attend de vous avec la perfection qu'il deſire. Cela n'eſt pas, d'ailleurs, ſi difficile. Votre futur Epoux ſe contente de la bonne volonté ; mais d'une bonne volonté ferme & tendre pour lui. Ah ! ma chere Louiſe-Marie, qu'il eſt doux de ſe donner à Dieu ſans partage ! & que vous êtes heureuſe, je le répéte encore, de vous donner à lui ſi jeune ! (1) Sacrifier ce qu'on ne connoît

(1) Elle avoit 18 ans.

pas, c'eſt faire plus que de ſacrifier ce qu'on mépriſe, parce qu'on le connoît. Si le Monde fait tant de cas de mes ſacrifices, combien plus ne devroit-il pas eſtimer ceux d'une jeune Ame, qui n'a jamais connu que Jeſus & l'a préféré à tout ? Si vous n'aviez pas de grandes richeſſes à lui ſacrifier, vous aviez votre cœur. Dès que vous avez reconnu qu'il vous le demandoit, vous le lui avez immolé. C'eſt le ſacrifice du matin. Je tâche d'y unir le mien, qui n'a pu, malheureuſement, être qu'un ſacrifice du ſoir. J'eſpere que les parfums du matin purifieront les brouillards du ſoir. Priez donc pour moi, ma chere LOUISE-MARIE; & que l'héritage de mon nom vous ſoit un engagement à vous ſouvenir de moi devant notre commun Epoux ».

Le Noviciat, chez les Carmélites, n'eſt pas ſeulement le tombeau de l'amour-propre, il contrarie encore autant la délicateſſe des ſens qu'il ménage peu les forces du corps; en ſorte que, lorſqu'on interdiſoit à Madame Louiſe les gros travaux, qui demandoient une force qu'elle n'avoit pas, ſon zele avoit la reſſource des ouvrages les plus rebutants; &, ſi elle n'en étoit pas chargée d'Office, elle ſavoit les attirer à elle : elle épioit l'occaſion de les dérober à ſes Compagnes; & celà étoit ſi fréquent

que celles-ci, lorſqu'elles trouvoient leur ouvrage fait, en concluoient auſſitôt que c'étoit un tour de la Sœur *Théreſe de St. Auguſtin.* S'il arrivoit qu'une Religieuſe, la prenant ſur le fait, voulût réclamer ſa tâche, la Princeſſe tomboit à ſes pieds, lui baiſoit la main, & obtenoit par-là d'achever ce qu'elle avoit commencé.

C'eſt ainſi qu'également affectionnée pour les exercices de la vie intérieure & pour ceux de la vie active, la fervente Novice, toujours à la tête de ſes Compagnes dans les ſentiers du devoir, s'efforçoit de les entraîner après elle. Quoiqu'elle fût fort éloignée de vouloir leur donner ſa conduite comme une regle, & qu'elle eût pour principe de ne les appeller à la perfection de leur état que par le doux empire du bon exemple; dans certaines occaſions, cependant, ſon zele pour la régularité s'élevoit juſqu'à la vivacité; mais, à l'inſtant même, ce ſentiment trop actif expiroit dans la bonté de ſon cœur, & elle en demandoit pardon à celle qui l'avoit provoqué. Dans une de ces occaſions, où la Princeſſe donnoit à une de ſes Compagnes un avis utile, mais ſur un ton qui approchoit du reproche, faiſant auſſi tôt réflexion que cette maniere de l'avertir de ſon tort en étoit un qu'elle ſe donnoit à

elle-même, elle n'en voit plus d'autre que celui-ci ; elle se jette aux pieds de celle qu'elle accusoit, & lui dit : » Pardonnez-» moi cette promptitude, mon cher Cœur ; » c'est le fruit de notre éducation ; car » nous autres Princesses, on nous éleve si » mal que nous voulons toujours avoir » raison, & n'être contrariées en rien. J'es-» pere pourtant que je me corrigerai ». Ainsi, de ses fautes même résultoient des leçons, & elle édifioit en tout. Une jeune Personne, peu formée encore aux vertus religieuses, lui disoit naïvement : » Pour » moi, il me semble que, si j'étois MADAME » LOUISE j'aurois bien de la peine à me » plier jamais à telle & telle observance ». » Si vous étiez moi, lui répondit la Prin-» cesse, vous ne seriez plus vous, & vous » penseriez comme moi. Vous vous diriez » à vous-même : je ne suis pas venue ici » pour être servie, mais pour servir ; pour » commander, mais pour obéir ; & si, à » raison de ce que j'étois dans le Monde, » j'éprouve des répugnances, je dois m'efor-» cer de les vaincre, & pour moi-même qui » en aurai l'avantage, & pour les autres aux-» quels je ne donnerai pas mauvais exemple ».

De si beaux sentimens, & une telle conduite, étoient bien dignes d'être proposés pour modeles, & ils le furent en effet. La

Maîtreſſe du Noviciat, dans l'abſence de Madame Louiſe, ou dans les Inſtructions qu'elle faiſoit en particulier à ſes jeunes Eleves, ne manquoit pas de rapprocher de ſes leçons cet exemple impoſant. Si elle les entretenoit ſur les caracteres de l'humilité, ou ſur les avantages de l'obéiſſance religieuſe; ſi elle leur parloit de la néceſſité de répondre à la grace de leur vocation ou des dangers de la tiédeur; ſi elle leur peignoit le bonheur & la joie d'une Religieuſe animée de l'eſprit de ferveur & fidelle aux moindres obſervances de ſa Regle; quelque ſujet, en un mot, qu'elle traitât pour leur inſtruction, elle en appelloit à la conduite de Madame Louiſe, & leur diſoit: » Voyez la Sœur Théreſe » de St. Auguſtin! a-t-elle un autre Ciel » que vous à gagner; ou avez vous été » élevées plus délicatement qu'elle? Ne » pourriez-vous donc pas faire ce que fait » ſous vos yeux la Fille de votre Roi »? L'on imagine ſans peine l'impreſſion que devoit produire un tel rapprochement & de tels exemples ſur de jeunes Cœurs qui avoient encore toute la ſenſibilité de la premiere innocence.

Il étoit plus difficile, ſans doute, de ſe figurer, dans l'éloignement, toute la perfection d'une vertu qui faiſoit l'admiration

des yeux accoutumés à la contempler : auſſi étoit-ce à cette Princeſſe, déja modele chez les Carmélites avant qu'elle y eût été Novice, que le Souverain-Pontife offroit tous les adouciſſemens de la condeſcendance, qu'il jugeoit néceſſaires pour lui rendre ſupportable le paſſage des délices de la Cour aux auſtérités du Carmel. Le St. Pere, par un Bref donné de ſon propre mouvement, autoriſa le Confeſſeur de Madame Louiſe à mitiger la Regle qu'elle avoit embraſſée, & même à l'en diſpenſer, dans les cas où il le jugeroit expédient pour le plus grand bien de ſa Pénitente. Le même Bref accorde à l'auguſte Novice une Indulgence toutes les fois qu'elle communiera. » Ah ! pour cette In-» dulgence, s'écria Madame Louiſe, lorſ-» qu'elle en lut l'énoncé, j'en fais grand » cas, & je tâcherai d'en profiter ſouvent; » mais, pour l'autre, ajouta-t-elle, en ſanté, » je n'en veux pas; en maladie, il ne me » la faut pas. C'eſt une diſpenſe d'aller au » Ciel, diſoit elle encore, que m'offre le » St. Pere : tant eſt vraie la Sentence du » Sauveur : qu'il eſt bien difficile aux Riches » d'y arriver. Chacun s'empreſſe de ſemer » les obſtacles ſur leur chemin ». Cette penſée de crainte, qu'elle avoit ſi ſérieuſement méditée dans le Monde, venoit

encore quelquefois exercer sa confiance dans la Solitude ; en sorte que tout le temps de son Noviciat fut encore un temps de pieuses inquiétudes sur le succès de sa démarche. Lorsqu'elle eût prononcé ses Vœux, » j'imaginois assez, disoit-elle avec sa franchise ordinaire, que, par indulgence & par égard pour ce que j'avois été dans le Monde, on m'admettroit à la grace de la Profession ; et, cependant, je n'osois me flatter de voir jamais le moment où j'aurois fait ce grand pas pour mon salut, craignant toujours que la Providence, par quelque voie secrette, ne m'exclût d'un bonheur qui ne me paroissoit pas fait pour moi ». Ainsi le Juste, tandis que chacun l'admire, sans voir lui-même ses vertus, ne s'attache qu'à l'humilité qui en est la gardienne.

Toujours également contente sous l'habit de Carmélite, la Princesse parloit souvent de son bonheur, jamais de ses sacrifices. Ceux qu'elle avoit faits, ceux qu'elle faisoit tous les jours, & ceux encore qu'elle se proposoit pour la suite, tout cela ne lui paroissoit pas mériter la moindre attention ; &, si elle comparoit quelquefois sa vie passée à celle qu'elle menoit au Carmel, ce n'étoit jamais que pour prouver qu'elle avoit peu quitté pour trouver beaucoup.

Voici comment elle établiſſoit le parallele de ces deux états ſi différens. » Croyez-moi, diſoit-elle à ſes Compagnes, de ce ton de candeur qui porte la perſuaſion, je ſuis vraiment heureuſe au-delà de ce que je mérite de l'être; &, tant au phyſique qu'au moral, j'ai infiniment gagné à venir ici. Il eſt vrai qu'à Verſailles j'avois un bon lit; mais, dans ce bon lit, je ne dormois que d'un ſommeil interrompu. J'avois une table bien ſervie; mais, ſouvent, point d'appétit pour manger à cette table. Ici, je n'ai pour lit que ma paillaſſe rembourrée; mais ſur cette paillaſſe, je dors à merveille. Notre réfectoire m'offre aſſez maigre chere; mais j'y porte un appétit qui aſſaiſonne parfaitement tout ce qu'on peut me préſenter; au point que, ſouvent, j'ai ſcrupule de trouver tant de plaiſir à manger nos pois & nos carottes. Quant à la paix de l'ame, quelle différence! c'eſt à la lettre & en toute vérité que je puis dire, qu'un ſeul jour dans la Maiſon du Seigneur m'apporte plus de contentement ſolide que ne m'en procuroient mille, paſſés dans le Palais que j'habitois. Comme nous avons ici nos Obſervances, la Cour a auſſi les ſiennes, mais bien plus dures que les nôtres; &, quand on habite la Cour, il faut, malgré ſes répugnances, ſuivre l'ordre des exercices de

la Cour. Ici, par exemple, à cinq heures du ſoir, je vais à l'Oraiſon ; à Verſailles, il me falloit aller au jeu. A neuf heures, la cloche m'appelle pour Matines ; à Verſailles, on m'avertiſſoit que c'étoit l'heure de la Comédie. On n'eſt jamais en repos à la Cour, quoiqu'on parcourre ſans ceſſe le même cercle d'inutilités. Que de belles matinées j'ai perdues dans ce pays-là! Une partie à me repoſer des fatigues, ſouvent déſagréables, de la veille ; une autre partie à m'ennuyer à ma toilette ; le reſte à écouter des Importuns. Ici, comme j'ai dormi la nuit, je me trouve bien de me lever matin. Toute ma toilette ne me prend pas deux minutes ; après quoi je m'occupe toute la journée, d'une maniere agréable à mon eſprit, parce que je ſens qu'elle eſt profitable pour mon ame. Enfin, tout ce qui m'environnoit à la Cour me promettoit des plaiſirs, & je n'en goûtois nulle part ; ici, au contraire, où tout ſemble fait pour attriſter la nature, je jouis d'un contentement pur ; &, depuis un an que j'y ſuis, je me demande tous les jours à moi-même : où ſont donc ces auſtérités dont on auroit voulu m'effrayer ? mais, lorſqu'il eſt ſi évident que, ſous tous les rapports, j'ai gagné à échanger la Cour pour le Carmel, jugez combien on eſt fondé à me faire tant d'honneur du parti que j'ai pris».

Mais, quoique fit l'humble Novice, pour diminuer aux yeux des hommes le mérite de son sacrifice, il étoit difficile que, dans le Cloître comme dans le Monde, on ne sentit pas tout ce qu'il avoit d'héroïque de la part d'une grande Princesse, & de celle, sur-tout, dont la foible santé avoit toujours exigé les plus grands ménagemens. Aussi les personnes qui doutoient le moins de son courage, doutoient-elles encore que ses forces le secondassent jusqu'à la fin de son Noviciat. Et, en effet; passer d'un Palais dans un Monastere de Carmélites; n'y avoir pour lit que trois planches & une botte de paille; pour linge, que la serge; pour vêtemens, que la bure; pour nourriture, qu'une quantité mesurée de mêts grossiers, à la suite du jeûne & de l'abstinence; &, avec cela, prier sans cesse; travailler sans relâche; soutenir chaque jour sept heures de Chœur; &, enfin, trouver par-tout le Silence, la Solitude & la Fille d'un Roi; eût-il été bien surprenant qu'une santé foible & chancelante succombât bientôt sous le poids de pareilles épreuves? Tout le contraire arriva: &, le miracle de la Nature accompagnant & secondant celui de la Grace, la Princesse, valétudinaire au milieu des délices, se rétablit visiblement la santé par les jeûnes, l'abstinence & le

travail. Celle qui n'avoit jamais essayé de faire un Carême, tel qu'on le fait à la Cour, qu'elle n'en eût été malade, fit pendant son Noviciat le Carême des Carmélites, sans le plus léger adoucissement; & se trouva, à Pâques, la mieux portante de sa Communauté. Son tempérament se fortifioit de jour en jour; elle n'éprouvoit plus ses crachemens de sang ordinaires; elle prenoit un embonpoint sensible; & les couleurs naturelles de son visage annonçoient la plus riche santé. Louis XV, cependant, fut long-temps sans vouloir convenir, avec sa Fille, qu'elle se portât mieux à St. Denis qu'à sa Cour, & il ne se rendit, sur ce point, qu'à l'évidence, confirmée par le témoignage des Médecins qu'il envoya sur les lieux, & de quelques Seigneurs de sa suite, qui, en voyant la Princesse, furent frappés de l'amélioration de sa santé. Un jour le Monarque, que sa Fille entretenoit souvent des douceurs de son état, lui objectoit qu'il ne comprenoit pas comment elle pouvoit se trouver si bien d'un genre de vie si dur: » Il est pour-tant très-» vrai, Papa, lui répondit-elle, que je me » trouve au comble du bonheur; Mais » cette pensée: que je suis venue ici pour » mon salut & le salut de ceux que j'aime, » a quelque chose de si consolant, que je

» ne ſuis pas ſurpriſe qu'elle m'ait guérie » de tous mes maux ». Le Roi ne put entendre ces paroles ſans en être attendri juſqu'aux larmes.

Cependant Madame Louiſe, avant de ſe conſacrer au Seigneur par un engagement indiſſoluble, deſiroit n'avoir plus d'affaires d'intérêt à démêler avec le Monde, qui alloit hériter de toutes ſes prétentions temporelles. Auſſi reconnoiſſante envers ſes fideles Domeſtiques, qu'eux-mêmes lui étoient affectionnés, avant ſon départ de la Cour, elle les avoit recommandés au Roi, qui avoit pris l'engagement de les récompenſer; mais leur traitement n'étoit pas encore fixé. Elle le ſollicita de nouveau, par un Mémoire détaillé en leur faveur, appuyé d'une Lettre au Roi, par laquelle elle le ſupplioit de faire acquitter, à ſa décharge, une dette qui lui peſoit infiniment ſur le cœur. » Il me paroît na- » turel, diſoit-elle, qu'on faſſe à mes Do- » meſtiques le ſort qu'on leur feroit ſi j'é- » tois morte, puiſqu'en effet je ſuis morte » au Monde, par l'état que j'embraſſe ». Il paroît que, dans ſon Mémoire au Miniſtre des Finances, la Princeſſe portoit plus loin ſes vœux en faveur des perſonnes qui avoient été à ſon ſervice; car le Roi, dans une Lettre datée de Compiegne,

Compiegne, du 31 Juillet 1771, lui marquoit : » Je m'acquitterai demain, chere » Fille, de votre commiſſion auprès du » Controleur-général.... Vous êtes juſte; » &, cependant, vous voulez faire payer » à vos Gens la gratification des voyages » qu'ils ne font pas. Gages, nourriture, » rien de plus juſte, ainſi qu'une petite » douceur de plus; mais ce que vous de- » mandez eſt trop fort, ſur-tout dans les » circonſtances préſentes de nos finances. » Je me ſuis emparé de votre Mémoire, » & je le rendrai avec mes déciſions, » quand je l'aurai examiné tout du long». Qui eût cru que ce bon Prince, ſur lequel la médiſance & la calomnie ſe ſont tant exercées, eût calculé de ſi près les intérêts de ſon Peuple auprès d'une Fille qu'il aimoit uniquement?

Quant à ce qui la concernoit particuliérement, Madame Louiſe, avoit déja tous les ſentimens d'une Fille de Sainte Théreſe; & nous pouvons aſſurer, les preuves en mains, qu'à tous les autres ſacrifices de la grandeur, cette Princeſſe eût volontiers ajouté celui de vivre pauvre, dans le plus pauvre des Monaſteres de l'Ordre. Informée que la dot ordinaire étoit de ſix mille livres dans la Maiſon de St. Denis, & qu'elle pouvoit être portée au double

pour des Sujets infirmes ; ſe rangeant dans cette claſſe, à cauſe de la délicateſſe de ſa ſanté, elle avoit préſenté, dès le jour de ſon arrivée, une ſomme de douze mille livres à la Prieure, en lui diſant : » J'ai » voulu, ma Mere, me conformer, comme » les autres, à vos uſages que je connois ; » en conſéquence j'ai économiſé douze » mille livres que je vous donnerai, dont » ſix pour moi & ſix pour ma boſſe ; quant » au reſte, nous nous en rapporterons à la » Providence ». C'eſt ce qu'elle fit en effet.

L'extrême miſere à laquelle étoit réduite la Maiſon qu'elle avoit adoptée, & dont les bâtimens tomboient en ruines, engagea la Princeſſe, non pas à ſolliciter, mais à ſouffrir que le Roi lui fit du bien. Elle marquoit, ſur-tout, la plus grande répugnance à ce qu'une partie des bienfaits du Monarque repoſât ſur ſa tête ; &, quoiqu'elle ſût que les Carmélites peuvent recevoir des penſions, parce qu'elles ſont miſes en commun pour les beſoins de toute la Communauté, elle eût bien deſiré de n'en point avoir elle-même ; & ce ne fut que par charité pour ſes Sœurs, & par égards pour l'avis du Supérieur de la Maiſon, qu'elle conſentit à conſerver, en penſion viagere, la moitié de ce qu'elle

avoit dans le Monde pour ſes menus plaiſirs. Voici comment elle écrivoit à M. l'Abbé Bertin au ſujet de cette penſion: » Sur ce que vous m'avez dit, je me ſuis rendue à l'accepter.... J'aimerois mieux point de penſion... cela ſeroit même plus honorable au Roi. On diroit : Madame Louiſe, en ſe faiſant Carmélite, a renoncé à tout, a refuſé une penſion ; & le Roi, pour entrer dans ſes vues, a bien voulu ne pas lui en faire ». Sachant que ce Prince étoit dans le deſſein de doter le Monaſtere, pour un nombre de Sujets, ſur les revenus de l'Abbaye de St. Germain-des-Prés, elle deſiroit encore qu'il ſe ſouvint qu'il ne s'agiſſoit que de pauvres Carmélites, & qu'on pût dire : » Il a fondé la » Maiſon ; &, ſans la rendre trop riche, » lui a donné de quoi vivre ».

Le Roi, voulant déterminer la penſion qu'il convenoit de faire à ſa Fille, conſulta le Supérieur de la Maiſon ; &, ſur ce que lui dit M. l'Abbé Bertin, qu'une ſomme de vingt-quatre mille livres lui paroiſſoit ſuffiſante, Louis XV, étonné de la modicité, cita l'Abbeſſe de Beaumont-les-Tours qui avoit beaucoup plus, tant de ſes bienfaits, que de ceux du Prince de Condé ſon neveu. M. l'Abbé Bertin repréſenta au Roi, qu'il ne s'agiſſoit pas

de pensionner une Abbesse, mais une Carmélite, dont les besoins étoient très-bornés, & le cœur si désintéressé, qu'il n'avoit pu la déterminer à accepter cette pension, qu'en lui faisant envisager les besoins de sa Communauté, dont les bâtimens tomboient de vétusté. Ce bon Pere, admirant de plus en plus le généreux détachement de sa Fille, signa, les larmes aux yeux, le Mémoire qu'on lui présenta, & sa pension fut fixée à vingt-quatre mille livres; mais Louis XV, qui avoit déja fait connoître à Madame Louise son intention de doter la Maison qu'elle habitoit, pour quarante Religieuses, voulut savoir d'elle-même en quelle maniere elle desiroit qu'il le fit. La Princesse, conformément au vœu du Roi, lui adressa ses observations sur le mode de dotation; & ce Prince lui répondit à ce sujet : » Je vous verrai, » chere Fille, après-demain sur les cinq » heures. J'ai communiqué au Controleur-» général les Mémoires que l'Abbé Bertin » m'a remis. Je les ai trouvés on ne peut » pas mieux faits; &, sûrement, nous fe-» rons du mieux que nous pourrons pour » votre Communauté, tant présente qu'à » venir ». Madame Louise, dans ses Mémoires, demandoit particuliérement que le revenu, que le Roi jugeoit à propos

d'affecter au Monaſtere des Carmélites de St. Denis ſur celui de l'Abbaye de St. Germain, fut délivré en froment, plutôt qu'en argent. Cette demande ſouffrit quelques difficultés, non de la part du Roi, mais de celle de ſes Miniſtres, ou des perſonnes qui pouvoient avoir quelque intérêt à la choſe. Dans une Lettre d'explication avec le Roi ſur ce ſujet, Madame Louiſe lui diſoit: » Me voici encore, mon cher Papa, moi & mon bled. Il eſt très-sûr que, quand vous n'accorderiez les revenus qu'en argent, vous nous feriez toujours une très-grande grace, & nous n'aurions rien à objecter ni à diſputer; tout ce que nous avons dit, n'ayant été que pour répondre à la demande qu'on nous a faite ſur le choix de la maniere de la fondation. Nous avons choiſi le bled en grain, parce que tout le monde nous a dit que c'étoit le plus sûr; & en voici une raiſon bien ſimple, qu'une Carmélite peut trouver dans ſa cellule tout auſſi bien qu'un homme d'affaires dans ſon bureau : puiſqu'il eſt ſi difficile aux Carmélites, dans le moment que vous les protégez & les comblez de vos graces, de prouver à vos Miniſtres, ou du moins de les faire convenir, les évaluations à la main, que le bled n'eſt qu'à quinze ou ſeize livres années communes,

qui eſt ce qui, dans cent ans d'ici, les protégera aſſez pour faire faire une juſte eſtimation des denrées de ce temps-là? Quand on a une grace à faire, n'eſt-il pas tout naturel qu'on la faſſe complette? &, c'eſt à titre de grace, cher Papa, que nous demandons que notre fondation ſoit en bled de froment... vous mettrez, par-là, le comble à vos bontés, & les Carmélites de St. Denis, à couvert de jamais revenir à parler pour leur intérêt temporel; c'eſt là toute leur ambition : & la mienne, cher Papa, c'eſt qu'on n'entende plus parler de moi».

Le Roi, trouvant juſtes & ſages les obſervations de ſa Fille, à laquelle il avoit lui-même propoſé le choix, ſe fit le Rapporteur de cette affaire dans ſon Conſeil, ſans l'avis duquel il ne faiſoit jamais rien. Il y fut conclu que la dotation ſe feroit en une quantité déterminée de froment. Le Monarque, en donnant avis à ſa Fille de cette déciſion, par une Lettre que j'ai ſous les yeux, la prévient, qu'il faut que les deux Puiſſances concourent à cet arrangement, & lui dit, entre autres choſes: » L'on vous communiquera les Lettres-» Patentes & la Bulle, car il en faudra». Il étoit ſans doute bien éloigné d'imaginer ce que nous avons vu depuis, ce Prince

qui étoit perſuadé, lui & ſon Conſeil, qu'il *falloit* une Bulle pour légitimer la diſtraction d'une partie d'un Bénéfice religieux en faveur de l'Etat religieux.

Cependant, l'eſprit de dépouillement qui animoit la fervente Novice, étoit tel que les louables motifs, par leſquels on l'avoit engagée à ſouffrir qu'on lui fit une penſion, ne pouvoient remplacer, dans ſon cœur, la joie qu'elle auroit eue à en faire le ſacrifice. » Il ne me reſte qu'un chagrin, » écrivoit-elle, dans ces circonſtances, au » Supérieur de ſon Monaſtere ; c'eſt qu'il » y ait une penſion. Il m'auroit été bien » plus doux de penſer qu'il n'y avoit plus » rien pour moi dans le Monde. Ce qui » me conſole, c'eſt qu'aux Carmélites, » malgré ma penſion, je n'en aurai rien » de plus à mon uſage. Ainſi je m'aban- » donne à la volonté de Dieu, qui n'a » pas voulu que je puſſe avoir le petit » mouvement de gloire d'être la premiere » Princeſſe qui n'eût pas gardé de penſion » en ſe faiſant Religieuſe. Ce n'eſt pour- » tant pas par ce motif, comme vous le » ſavez, mon Pere, que j'avois demandé » au Roi d'avoir la bonté de ne me rien » donner ».

Madame Louiſe, après ces différens arrangemens, libre de toute ſollicitude tem-

porelle, & charmée de ne plus conſerver avec le Monde que les rapports de la charité, ne ſongea plus qu'à préparer, dans ſa ferveur, la conſommation de ſon ſacrifice. Peu de temps avant ſa Profeſſion le Roi alla lui faire une viſite, & lui renouvella l'aveu de tout ce qu'il en coûtoit à ſa tendreſſe, de la voir ſe fixer pour jamais loin de lui; » mais, ajouta-t-il, Dieu » le veut ainſi, puiſque vous êtes heu» reuſe: cela me conſole». Madame Louiſe, de ſon côté, avoua ſouvent que, de tous les ſacrifices dont le Monde lui faiſoit honneur, le ſeul qui l'eût véritablement affectée, avoit été ſa ſéparation d'auprès du Roi ſon Pere, & d'une famille au ſein de laquelle elle trouvoit toutes les jouiſſances de l'Amitié tendre & vertueuſe. Mais aucun ſentiment naturel n'eût été capable, ſans doute, de balancer alors dans ſon cœur une réſolution formée par la Grace, & affermie par tant d'années de réflexions. Le ſacrifice qu'éprouvoit encore ſa ſenſibilité, ayant été depuis longtemps calculé comme les autres, pouvoit tout au plus lui offrir, en ce moment, un nouveau ſujet de mérite, mais ſans faire pour elle la matiere d'un combat. Du jour où la Princeſſe étoit entrée dans le Cloître, on l'avoit conſidérée comme une conquête

auſſi précieuſe pour la Religion entiere, que pour la Maiſon qu'elle adoptoit; &, depuis ce moment, les vœux empreſſés du Monde chrétien, ſecondant les ſiens, l'appelloient à la Profeſſion. Au terme fixé de ſes épreuves, elle les termina, ſuivant l'uſage, par une Retraite de dix jours, dont elle ſuivit tous les exercices avec ſon zele ordinaire, plus diſpoſée à enchérir ſur ce qu'ils ont de rigoureux, qu'à en rien diminuer. Elle écrivoit, à cette époque, au Supérieur de la Maiſon : » Je ne ſaurois vous dire, mon Pere, combien j'ai d'impatience d'être parvenue à ce bienheureux moment qui me conſacrera pour toujours au ſervice du Seigneur. Ma ſanté eſt très-bonne; il ſemble qu'elle ſe fortifie de plus en plus. Vous ſavez pourtant que le temps d'une retraite n'eſt pas un temps de repos. Cela, & le contentement dont je jouis, & l'empreſſement que j'ai de voir arriver le 12; tout cela, dis-je, me prouve de plus en plus que c'étoit ici que Dieu me vouloit. Priez pour moi, mon Pere, j'en ai bien beſoin ».

La veille de ſa conſécration, jour ſurtout de mortification & de pénitence, où, après avoir prié, jeûné au pain & à l'eau, revêtue d'un ſilice, elle devoit encore prier juſqu'à minuit devant le St. Sacre-

ment ; sa Prieure, craignant que tant d'austérités, à la suite de toutes les autres, ne fussent au-dessus de ses forces, lui proposa de la dispenser d'une partie ; mais Madame Louise, comme si cette indulgence eût été offerte à son rang plutôt qu'au besoin qu'elle en eût, répondit à la Prieure : » Je vois bien, ma Mere, que » vous vous souvenez toujours de ce que » j'ai été dans le Monde : tâchez donc, » je vous en conjure, de l'oublier une » bonne fois ; ou, si cette idée vous re- » vient encore, que ce soit pour vous rap- » peller qu'à ce titre j'ai plus besoin qu'une » autre de faire pénitence ». On ne crut pas devoir contrarier son zele en ce point ; & elle passa la moitié de la nuit en adoration devant le St. Sacrement. Elle fit plus, elle employa le reste à méditer dans sa cellule, sur le bonheur prochain qui l'attendoit, & après lequel elle paroissoit soupirer avec plus d'ardeur encore, à mesure qu'elle en approchoit davantage. Elle avoua depuis elle-même, que, de toute cette nuit, elle n'avoit pas fermé l'œil.

Le lendemain, 22 de Septembre 1771, sa Prieure, en présence de la Communauté assemblée, lui rappella, pour la derniere fois, ce à quoi elle alloit s'engager, en prononçant ses vœux. Elle ne lui dis-

ſimula rien, & lui dit, entre autres choſes: „ Déſormais, ma chere Sœur, votre propre volonté ne vous appartiendra plus. Née pour commander aux autres, vous dépendrez de toutes celles à qui le Ciel confiera ſon autorité. Le vœu d'obéiſſance proſcrit tout examen, tout choix, toute élection, tout mouvement propre; il captive l'eſprit, il enchaîne les deſirs, il ſubjugue le jugement. Pour en remplir la perfection, (& c'eſt à cette perfection que vous aſpirez) il ne ſuffit pas d'exécuter ce qui eſt ordonné; il faut le faire ſans délai & promptement... ſans triſteſſe & ſans chagrin; ſe réjouiſſant d'imiter par ſa ſoumiſſion celle que Jéſus-Chriſt rendit à ſon Pere pendant qu'il vivoit ſur la Terre. En un mot, par le vœu d'obéiſſance on abdique pour toujours la diſpoſition de ſoi-même; on renonce pour jamais à la liberté; on devient pupille pour toute ſa vie; on rentre dans une enfance, ſainte & ſpirituelle à la vérité, mais continuelle & perpétuelle. On renferme, on perd ſa volonté propre dans une volonté étrangere. On en remet à une autre l'exercice, pour ne s'en réſerver à ſoi-même que le ſacrifice....

Si notre St. Ordre s'eſt maintenu dans ſa ferveur primitive, il en eſt redevable à

l'obſervation du vœu de la pauvreté la plus étroite. Ce ne ſeroit pas aſſez pour une Fille de notre Sainte-Mere d'avoir quitté ce qu'elle poſſédoit dans le Monde, avec le deſir & la puiſſance d'avoir; il faut que ſon détachement ſoit plus parfait encore que ſon dépouillement. Elle ne doit pas même avoir le domaine du néceſſaire dont elle a l'uſage. Il n'eſt pas juſqu'aux expreſſions ordinaires, qui ſentent ou dénotent l'eſprit de propriété, qu'elle ne doive bannir de ſes entretiens. Emule de la pauvreté de Jéſus-Chriſt, qui n'avoit pas où repoſer ſa tête, elle doit s'eſtimer heureuſe de manquer, non-ſeulement des commodités de la vie, mais auſſi de ce qu'elle pourroit ſe procurer ſans bleſſer ſes engagemens. La pauvreté fait ſon patrimoine, ſon héritage, ſon tréſor. Elle recherche les moyens d'en éprouver les rigueurs, & elle chérit les occaſions qui lui en procurent la facilité » ...

» Dès qu'on poſſéde cet amour de la pauvreté, avec quelle rapidité ne marche-t-on pas dans le chemin de la Croix! Et c'eſt de cette Croix dont vous vous chargez, ma chere Sœur, par le troiſieme vœu: vœu ſublime qui, du corps, fait à Dieu une hoſtie vivante; qui interdit juſqu'aux douceurs & aux plaiſirs les plus innocens;

car la Chasteté est une vertu qui se nourrit & vit de mortifications. C'est le lys qui croît & fleurit au milieu des épines ; & l'on ne peut la conserver dans tout son lustre, que par une guerre sanglante & implacable contre les sens, qui en sont les ennemis irréconciliables. Tels sont, ma chere Sœur, les engagemens sacrés que vous allez contracter au pied des Autels» ...

La Princesse les avoit assez long-temps médités ces engagemens ; & elle ne paroissoit en mieux connoître le poids & l'étendue, que pour se porter avec plus d'ardeur à en jurer l'observance. Ce fut l'Archévêque de Paris qui reçut ses vœux, dont elle prononça la formule de ce ton de voix vif & empressé, que l'on sent être l'expression d'un cœur satisfait. Quoique dépouillée de tout appareil extérieur, la Cérémonie n'en fut pas moins touchante, en ce qu'elle livroit les Spectateurs à des réflexions plus profondes. Au défaut des Seigneurs de la Cour & des habitans de la Capitale, qui ne parurent pas à St. Denis ce jour-là, une multitude de ces pieux Fideles, que la Religion seule conduit aux spectacles édifians, rempliſſoit l'Eglise des Carmélites. Pleins d'admiration pour le courage héroïque que manifestoit en ce moment la Princesse, tous lui applaudissoient, en versant

des larmes de joie sur la consommation de son sacrifice, dans lequel ils voyoient un triomphe mémorable pour la Religion. Le pieux Pontife, sur-tout, qui prêtoit son ministere à la consécration de l'auguste Victime, paroissoit plus pénétré que personne des sentimens communs à tous, & il répéta souvent depuis, qu'entre les événemens propres à adoucir les peines de son long & laborieux Episcopat, aucune ne lui avoit fait éprouver une si douce consolation que cette métamorphose d'une grande Princesse en une fervente Carmélite. Dans le moment où le son des cloches de toute la Ville apprit au Public que Madame Louise avoit prononcé ses vœux, les mêmes sentimens qui affectoient les Spectateurs, parurent se communiquer au-dehors. Les ouvriers quittoient leurs travaux, les artisans sortoient de leurs boutiques, on s'attroupoit au milieu des rues & dans tous les carrefours, on levoit les mains au Ciel; &, en quelque endroit qu'on se portât, on entendoit répéter : » Comment est-il possible que la Fille de » notre Roi se soit dévouée, pour sa vie, » à des austérités qu'aucun de nous n'auroit » le courage d'embrasser » !

Au sortir de la Cérémonie, la Princesse, au comble de ses desirs, continuoit de

rendre à Dieu ſes actions-de graces, & invitoit tout ce qui l'environnoit à prendre part à ſa joie. Ce ſentiment éclatoit dans tout ſon extérieur, ſe manifeſtoit dans toutes ſes paroles. Elle embraſſoit ſes Compagnes avec tendreſſe, en leur adreſſant les propos les plus touchans. » Béniſſons » Dieu, leur diſoit-elle, il a briſé tous mes » liens, je ſuis à lui, je ſuis à vous. Re- » merciez-le de ſa grande miſéricorde ſur » moi. J'habite la Terre des Saints; deman- » dez-lui que je m'y ſanctifie, que je m'y » conduiſe toujours par l'eſprit de notre » Sainte-Mere».

Après ce premier épanchement de ſa joie auprès de ſes Sœurs, elle ſe déroba un inſtant à leurs empreſſemens, pour aller écrire au Roi. » Je me ſers, cher Papa, » lui dit-elle, de la plume avec laquelle » j'ai écrit mes vœux, pour vous faire part » de mon bonheur, & vous aſſurer que » je n'oublierai jamais que je le dois tout » entier à vos bontés pour moi ».

Quelques Dames particuliérement attachées à la Princeſſe, & qui deſiroient de s'édifier de plus près du ſpectacle de ſon ſacrifice, avoient obtenu de l'Archévêque de Paris d'entrer ce jour-là dans l'intérieur du Monaſtere. L'une d'elles, voyant que Celle pour l'amour de laquelle elle étoit

venue, se portoit toujours vers ses Compagnes, lui représentoit qu'on ne pouvoit pas jouir un instant de sa présence, & que tous ses regards étoient pour ses Religieuses qu'elle voyoit tous les jours. » Oh, si vous saviez, répondit Madame Louise, combien je les aime toutes & chacune en particulier, & combien elles méritent qu'on les aime! ce sont des Anges, & je leur dois tout ». Une autre de ces Dames, qui s'étoit figurée que la vie dure & mortifiée des Carmélites, devoit leur donner un extérieur triste & austere, ne pouvoit revenir de sa surprise, en ne voyant, parmi toutes ces saintes Filles, que des visages gais & sereins : » Vous ne sauriez croire, lui dit » la nouvelle Carmélite, combien la bonne » conscience donne de joie! Toute une » année ici n'est qu'un seul jour de Fête. » Oui, je me sens vraiment trop heureuse » dans cette Maison : tout y rit pour moi, » jusqu'aux murs qui me séparent du » Monde ».

Ce ne fut que huit jours après avoir prononcé ses vœux que Madame Louise reçut le voile noir, des mains de Madame la Comtesse de Provence. Le Nonce du Pape, assisté de plusieurs Evêques & d'un nombreux Clergé du second Ordre, officia dans cette derniere Cérémonie qui, par

ordre exprès du Roi, se fit avec autant de solemnité que celle de la prise-d'habit, & le même appareil extérieur. L'Evêque de Senlis y fit le Discours d'usage; & l'éloquent Orateur sut profiter de tout l'avantage que lui offroit son sujet, pour frapper les esprits & émouvoir les cœurs. La Princesse, à sa prise-d'habit, avoit montré toute l'ardeur d'un Athlete qui s'élance dans la carriere; en ce jour, on voyoit briller sur son front la joie pure d'un Vainqueur, à qui sa victoire assure une paix désirée.

La Profession religieuse de Madame Louise devint bientôt un sujet d'entretien dans toute l'étendue du Royaume, comme l'avoit été, dix-huit mois auparavant, son entrée chez les Carmélites. Les Gens du Monde, à cette premiere époque, s'étoient permis de blâmer la Princesse. Sa démarche, à leur avis, étoit pour le moins inconsidérée, jamais elle ne la soutiendroit. Elle la soutint cependant avec courage, & reçut l'habit de Sainte Théreſe. Le Monde, alors, en appella à sa Profession, assurant, avec le ton de la certitude, que jamais on ne verroit la Fille d'un grand Roi prononcer les vœux d'une Carmélite. Quand Madame Louise les eût prononcés ces vœux, vaincu par l'évidence, mais non moins en-

clin à déprécier les vertus courageuſes qui accuſent ſa lâcheté, le Monde ſe retrancha dans ſa malignité, en diſant qu'une Princeſſe, au moins, ne ſeroit pas Carmélite à la maniere dont l'étoient ſes Compagnes.

Plus équitables dans leurs jugemens, & mieux informés des faits, les vrais Sages rendoient juſtice aux vertus héroïques de Madame Louiſe & il s'en édifioient. De ce nombre étoit le Perſonnage le plus vénérable, peut-être, qu'ait vu ce Siecle, & l'homme du monde qui ſe connût le mieux en vraies vertus, le St. Evêque d'Amiens. Ancien Supérieur des Carmélites de St. Denis, M. de La Motte avoit conſervé des relations étroites avec cette Maiſon; & c'eſt après y avoir vu Madame Louiſe, & avoir été témoin de la maniere dont elle ſe conduiſoit dans le Monaſtere, qu'écrivant à différentes perſonnes, il diſoit : » J'ai fait le voyage de St. Denis, & j'ai admiré la conduite de Madame Louiſe, à préſent *Sœur Thérese-de-St.-Auguſtin.*-- On la voit toujours la premiere à tous les exercices. Ce qu'il y a de plus frappant, c'eſt ſon obéiſſance & ſon amour pour la pauvreté; elle eſt contente de tout. La voir eſt un Sermon touchant. - Il n'y a dans ſa chambre, qui eſt comme les autres, que ſa chaiſe de paille & le

fauteuil du Roi. Le Roi, quelquefois, s'assied sur son lit, qui est une paillasse picquée, & le trouve dur; mais tout se tourne en plaisanterie. -- Ce qu'il y a de plus admirable en elle, c'est son humilité qui la rend égale à toutes. Elle demande les moindres permissions avec la simplicité d'un enfant. -- On ne peut exprimer la joie, l'égalité & le courage de cette sainte Princesse, aimant son état & se regardant comme bien plus heureuse d'y être que de porter une Couronne. C'est un miracle de la voir, dans les pratiques les plus austeres, jouir de la force que n'ont pas celles qui, dans le Monde, s'épargnent d'avantage; de la voir mener la vie des Carmélites sans adoucissement, avec une gaîté admirable & se portant à merveille. -- Je suis revenu de St. Denis mécontent de moi-même, avec la résolution de servir Dieu moins lâchement que par le passé. Je le dis, parce qu'en effet on ne peut voir cet exemple sans être animé à un service qui fait le bonheur de quelqu'un qui a tant sacrifié pour lui ».

Cependant, Madame Louise, également insensible aux jugemens divers que pouvoient porter d'elle le Monde frivole ou le Monde chrétien, & beaucoup plus

jalouſe de poſſéder le mérite de la Sainteté que d'en avoir la réputation, s'applaudiſſoit de pouvoir élever l'édifice de ſa perfection dans le ſecret de la ſolitude; & les vertus que nous allons raconter, connues ſeulement dans le Sanctuaire où elle les pratiqua, euſſent été des vertus perdues pour l'édification publique, ſi l'Obéiſſance & la Charité n'euſſent fait un devoir aux pieuſes Compagnes de la Princeſſe de nous en communiquer les détails.

Fin du ſecond Livre.

VIE
DE
MADAME LOUISE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE TROISIEME.

A peine Madame Louiſe eût elle été attachée à l'état Religieux, par l'émiſſion ſolemnelle de ſes vœux, qu'un emploi vint à vaquer dans ſon Monaſtere, emploi de confiance & bien important ſans doute, s'il n'eſt pas le plus important de tous dans une Communauté religieuſe; celui de Maîtreſſe des Novices. Les Compagnes de la Princeſſe qui, depuis le moment où elle étoit entrée dans la Maiſon, avoient eu les yeux ouverts ſur elle, d'abord pour la connoître, & bientôt après pour l'admirer, avoient conçu d'elle une ſi haute eſtime; elles avoient ſi bien apprécié ſa prudence, ſa ſageſſe, ſa douceur, ſon bon eſprit; elles avoient été ſi conſtamment édifiées de ſa docilité aux avis, de

ſa profonde humilité, de ſa ferveur dans la priere, de ſon amour pour les ſouffrances; elles l'avoient vue, en un mot, marcher d'un pas ſi courageux & ſi ferme dans les voies de la perfection religieuſe, qu'elles crurent que perſonne ne ſeroit plus en état qu'elle d'y conduire les autres, & réſolurent de lui confier la conduite du Noviciat. Informé de ce projet, avant même que Madame Louiſe n'eût fait profeſſion, M. l'Abbé Bertin ne négligea rien pour en détourner la Communauté. Il lui repréſenta que le Public trouveroit cette conduite extraordinaire : qu'il étoit d'uſage comme de prudence, de n'appeller à cet emploi qu'une Religieuſe depuis long-temps formée: qu'un tel fardeau d'ailleurs, ne fût-il pas au-deſſus des vertus de Madame Louiſe, lui paroiſſoit être au-deſſus de ſes forces ; parce que ſa ſanté, quoi que notablement améliorée, n'étoit cependant pas encore robuſte. Les Compagnes de la Princeſſe répondirent à ces obſervations : que Madame Louiſe elle-même leur avoit appris, pour jamais, à ſe mettre au-deſſus des vains jugemens du Public, lorſqu'il s'agiſſoit de faire le bien ; que c'étoit préciſément l'importance de l'emploi & le deſir de le confier à une vraie Religieuſe qui les déterminoit à

en charger Madame Louiſe ; qu'elles n'avoient, enfin, nulle inquiétudes ſur ſa ſanté, qui s'affermiſſoit viſiblement de jour en jour. Le Supérieur connoiſſoit aſſez la Princeſſe, & n'ignoroit pas que la ferveur qui regnoit dans le Noviciat ne fût le fruit des grands exemples qu'elle y offroit. Il ſentit d'abord, en y réfléchiſſant, tout ce qu'on pouvoit ſe promettre d'un zele non moins éclairé qu'ardent ; &, ne jugeant pas qu'on dût regarder comme Novice, celle qui s'étoit exercée pendant tant d'années à la pratique des vertus religieuſes, il ſe rendit au vœu de la Communauté ; & Madame Louiſe, dès le lendemain de ſa Profeſſion, fut nommée Maîtreſſe des Novices. Cette marque de confiance devint un grand ſujet d'affliction pour celle qui la recevoit. Elle ne manqua pas de repréſenter ſon inexpérience, ſon peu de lumieres dans les voies de la perfection, l'inconvénient de commander aux autres, ayant à peine appris ſoi-même à obéir. Ses Supérieurs inſiſterent, elle ſe réſigna : & la crainte de bleſſer l'obéiſſance, qu'elle venoit de vouer au Seigneur, l'obligea d'accepter un emploi que ſon humilité lui faiſoit redouter.

Devenue la Maîtreſſe de celles qui, la

veille même, l'avoient eue pour Compagne, la Princeſſe aima toujours à ſe montrer à ſes Eleves ſous ce dernier rapport. Elle n'eût pas de meſures à prendre pour gagner leur confiance, qu'elle poſſédoit toute entiere; & il devoit lui en coûter peu pour la conſerver. Elle avoit, dans ſa poſition, le grand avantage, que la plupart des Sujets, dont la direction lui étoit confiée, devoient leur Vocation au grand exemple que ſa retraite avoit donné au Monde, & leur perſévérance à l'empire des vertus dont elle les avoit rendu témoins dans le Monaſtere. Le Noviciat, lorſqu'elle en prit la conduite, étoit compoſé de dix-ſept Sujets. La premiere fois qu'elle leur parla en qualité de Maîtreſſe; „Mes cheres Sœurs, leur-dit-elle, il doit „vous paroître auſſi ſuprenant qu'à moi, „qu'hier au milieu de vous, je me trouve „aujourd'hui placée à votre tête; & c'eſt „le ſujet de ma confuſion. N'attendez „pas que je vous parle bien éloquemment „de nos devoirs; mais je tâcherai de les „remplir de mon mieux avec vous, & „nous nous encouragerons mutuelle„ment à combattre nos défauts & à nous „former aux vertus qui nous manquent". Telle fut ſa regle invariable: elle parloit peu & agiſſoit beaucoup. L'exemple venoit

noit toujours à l'appui de ſes diſcours ; & , toutes les leçons qu'elle donnoit, on les retrouvoit dans ſa conduite.

A peine eût-elle eſſayé de ſon nouvel emploi, qu'elle éprouva bientôt que les ſacrifices qu'on fait à Dieu ne ſont jamais ſans récompenſe. Le fardeau dont ſa docilité lui avoit fait un devoir de ſe charger, contre ſon inclination, loin de lui offrir les inconvéniens qu'elle redoutoit, devint pour elle une ſource de graces & de lumieres. Voici comment elle en écrivoit au Supérieur de la Maiſon : » Je vous avoue, *mon Pere*, car ici je ſuis comme à confeſſe, je vous avoue qu'il n'y a pas de meilleure école pour la vertu que l'emploi de la prêcher aux autres ; & notre Noviciat eſt ſi fervent qu'il fait ſouvent le ſujet de ma confuſion, lorſque je penſe que je prêche celles qui valent mieux que moi. Depuis que notre Mere me les a remiſes, je ne ſaurois vous dire combien cela m'a été utile pour corriger en moi bien des choſes ».

La Communauté, de ſon côté, eût bientôt à s'applaudir d'avoir confié à de telles mains le ſoin de perpétuer la régularité & la ferveur dans la Maiſon. Tout ce qu'on peut attendre d'un zele infatigable & ſage, animé de la plus tendre charité, Ma-

dame Louiſe le fit voir à la tête du Noviciat de St. Denis; & nous offririons ici un excellent Traité de la perfection chrétienne, s'il nous étoit permis de nous appeſantir ſur la méthode qu'elle ſuivoit, & les moyens particuliers qu'elle employoit pour développer dans le cœur de ſes Eleves le germe des vertus religieuſes; pour leur apprendre comment on peut s'étudier & ſe connoître ſoi-même; comment on parvient à s'unir à Dieu par l'Oraiſon & à le bénir dans toutes ſes actions; comment on peut ſe procurer la paix à ſoi-même & en étendre au loin les doux fruits; comment, en un mot, une Vierge chrétienne ne vit plus que de la vie de ſon divin Epoux. C'étoit ſans doute un grand ſujet d'admiration, pour celles qui avoient le bonheur d'en être témoins, d'entendre la Fille d'un Roi, à peine ſortie du Palais de ſon Pere, parler des choſes de Dieu avec une profondeur & une onction dignes d'une Religieuſe qui eût vieilli aux pieds de Ste. Théreſe. Auſſi, toutes ſes leçons étoient-elles écoutées & recueillies de ſes Eleves avec une ſainte avidité. On ſe les rappeloit, on s'en entretenoit pendant les récréations: on les méditoit; quelque fois même on les écrivoit, pour le plaiſir

de se les retracer encore dans des temps éloignés; & c'est ce qui nous a mis à portée d'en recueillir nous-mêmes & d'en offrir à nos Lecteurs de précieux fragmens.

Le premier objet de la sollicitude de la nouvelle Maîtresse fut de s'appliquer à reconnoître la vocation de ses Eleves, & de les mettre à portée d'en discerner elles-mêmes le caractere & le principe. Elle ne leur dissimuloit pas, elle leur mettoit souvent sous les yeux le danger d'un engagement irrévocable, conseillé par des motifs humains. » Il ne faut pas réfléchir beaucoup, disoit-elle, pour se convaincre que des Religieuses ne sont pas exposées dans le Cloître à une infinité d'occasions de se perdre que courent les Gens du Monde, & qu'à la mort, comme pendant la vie, nous trouvons au milieu de nous les plus puissans secours de salut; mais on ne fait pas assez d'attention que ces précieux avantages ne sont que pour celles que Dieu appelle à ce genre de vie; & Dieu y appelle qui il lui plait. Ce ne sont pas toujours les Ames les plus saintes, ce sont souvent les plus foibles. Mais personne ne doit se croire appellé à un état s'il n'en a les vertus propres, si non encore dans le pratique exacte, du moins dans l'aptitude & la bonne

volonté ; & cette bonne volonté se prouve par les actions ».

La sage Maîtresse ne se chargeoit pas de décider affirmativement la vocation de ses Eleves, & toujours elle renvoyoit à Dieu celles qui auroient souhaité qu'elle leur donnât une décision précise. » Ce n'est » pas à moi, leur disoit-elle, c'est à Dieu » qu'il appartient de vous appeller. Mé- » ritez qu'il vous parle, par la pureté de » vos intentions & le desir sincere de » connoître sa volonté sur vous ». Une de ces jeunes Personnes insistoit auprès d'elle, en lui représentant que, connoissant mieux qu'elle l'état de Carmélite, elle pourroit aussi décider plus sûrement si cet état lui convenoit. » Tout ce que je puis vous dire, à cet égard, lui répondit Madame Louise, c'est que je me trouve heureuse, au-delà même de mes espérances, dans l'état que j'ai embrassé ; mais, pour vous assurer si cet état, qui fait mon bonheur, fera aussi le vôtre, il faudroit encore que j'eusse le don que je n'ai pas, de pénétrer votre intérieur, mieux que vous-même. Le seul Conseil que je puisse vous donner, en cette circonstance, c'est de consulter le Seigneur, en le priant avec plus de zele que jamais, d'être votre lumiere. Je m'unirai à vous ; &, dès de-

main, si vous le voulez nous commencerons ensemble une Neuvaine à cette intention. Si, après cela, vous ne vous sentez pas éclairée & fortifiée, je me chargerai moi-même d'arranger toutes choses pour votre rentrée dans le Monde: car à Dieu ne plaise que le premier pas que vous avez fait vers l'état religieux devienne pour vous un motif de l'embrasser, sans une vocation bien décidée ».

Quoiqu'on eût fait circuler dans le Public le bruit, bien ridicule sans doute, qu'à raison de l'entrée de Madame Louise dans la Maison de St. Denis, on ne devoit plus y recevoir que des Demoiselles de qualité, la Princesse, devenue Maîtresse des Novices, avoit au contraire pour principe : que l'on devoit examiner plus sévérement la vocation des Sujets qui se présentoient avec de la naissance ou de la fortune, dans la crainte de se laisser éblouir par ces avantages extérieurs, que des Carmélites doivent compter pour rien. « C'est là, disoit-elle, l'esprit de » notre Sainte Mere, & ce doit être celui » de toutes les Maisons religieuses. Nous » pouvons nous passer de la naissance & » des richesses, mais rien ne peut suppléer la vocation ».

Une jeune Personne, qui ne connoissoit

Madame Louiſe que par la réputation de ſes vertus, la conſultoit ſur les motifs qu'elle croyoit avoir d'embraſſer l'état religieux. La Princeſſe lui répondit : » Vous m'écrivez, Mademoiſelle, avec » un ton de franchiſe & de bonne foi » qui m'engage à vous répondre de même, » ſans pourtant prétendre vous décider en » aucune maniere. Selon le portrait que » vous me faites de vous-même, il me » paroît que vous avez le caractere fort » facile ; ce qui rend le ſalut extrêmement » difficile dans le Monde, ſur-tout quand » on y jouit, comme vous, de tous les » agrémens de la fortune & de la naiſ- » ſance. Je ne dis pas, pour cela, qu'il » ſoit impoſſible. Tout état, tout carac- » tere aura ſa place dans le Ciel, ſi on » eſt fidele à correſpondre aux graces de » Dieu. La preuve en eſt la vie des Saints. » Il y en a de toutes conditions, qui » nous ſont propoſés pour modeles. Ce » qu'ils ont fait, nous le pouvons auſſi. » Mais un caractere facile a plus de dangers » à courir : il lui eſt auſſi bien plus diffi- » cile qu'à un autre d'avoir le courage » de ſurmonter les obſtacles qui s'oppo- » ſeroient à ſon entrée en Religion. Auſſi, » ce premier pas fait, ne trouvant plus » rien qui ne le porte à la piété, ſon ſalut

» eſt plus en ſûreté ; & ſouvent cette fa-
» cilité, qui vient d'un grand fonds de
» douceur, ſe transforme en vertu. La
» crainte que vous me paroiſſez avoir pour
» votre ſalut eſt un très-bon motif ; mais
» il ne doit pas être ſeul. L'amour de Dieu,
» le deſir de le poſſéder, & de faire pour
» notre Seigneur Jeſus-Chriſt ce qu'il a
» fait pour nous, doivent auſſi l'accom-
» pagner... Je vous laiſſe, Mademoiſelle,
» avec ces réflexions. Il y a bien matiere
» à en faire. Mais, ce que je vous recom-
» mande, c'eſt de ne pas faire de démar-
» che, ſans avoir bien imploré les lu-
» mieres du St. Eſprit, par des prieres
» ferventes & aſſidues, pour connoître &
» ſuivre la volonté de Dieu ſur vous...».

Suivant les divers beſoins de ſes Eleves, Madame Louiſe aimoit à les entretenir en particulier de leur vocation ; tantôt pour leur apprendre à en approfondir ou à en épurer les motifs, tantôt pour leur faire ſentir le danger de l'infidélité à une grace de cette importance dans l'ordre du ſalut. Souvent, lorſque ſes occupations de la journée ne lui avoient pas permis de donner de vive voix un avis particulier, ſa charité la portoit à prendre ſur ſon ſommeil le temps néceſſaire pour le donner par écrit à celle qu'elle jugeoit en avoir

besoin. » Songez, ma chere Sœur, disoit-» elle à une Postulante, que Dieu vous » demandera compte de votre vocation, » si c'est lui qui vous l'a inspirée. Il ne » s'agit pas de dire : *si l'on me renvoie*, » *ce ne sera plus ma faute, si je ne suis* » *pas Religieuse*. Ce pourroit bien être » encore votre faute, si vous ne faites pas » tous vos efforts pour répondre à la » grace. La grace est un don de Dieu ; » mais il faut travailler à le faire fructi-» fier ce don ; & que de motifs n'avez » vous pas pour le faire » !

» Vous allez donc être bientôt l'Epouse de Jesus, écrivoit-elle à la même sur le point de s'engager par la Profession : j'en suis ravie ; mais faites bien encore vos réflexions. Aurez-vous la force & le courage de pratiquer toute votre vie ce qui vous a tant coûté pendant votre Noviciat ? Il est vrai que le Dieu de bonté que nous servons mérite bien que nous souffrions pour lui. Il est vrai que nous ne souffrons rien que Jesus n'ait souffert le premier pour nous. Qu'il soit donc toujours devant nos yeux, comme notre force & notre modele. Tâchez de vous accoutumer à la pratique de sa présence. Profitez du calme où vous êtes, pour vous entretenir plus souvent intérieurement avec lui. Un re-

gard ſur les graces qu'il vous a faites, au milieu des épreuves que ſa Providence vous a ménagées pour fortifier votre vocation, ſera bien propre à fournir matiere à de tendres entretiens avec votre Bien-Aimé. Le témoignage que vous pouvez vous rendre, de l'aimer & de le préférer à tout ce que vous avez de plus cher au Monde, ſans parler de la fortune & des autres avantages que vous pourriez eſpérer, ſera de quoi attiſer le feu de cet amour, qui brûle déja depuis long-temps dans votre cœur. J'en augure qu'il va s'enflammer des plus pures ardeurs, & que vous éprouverez cette onction, qui ne peut ſe ſentir que lorſqu'on aime & qu'on connoît tout le bonheur d'être à Jeſus ».

Un des moyens que Madame Louiſe employoit ſouvent, & n'employoit jamais envain, pour animer la confiance de ſes Eleves & ſoutenir leur ferveur, c'étoit de fixer leur attention ſur la grace ineſtimable de leur vocation à la Vie religieuſe: » Dieu, » leur diſoit-elle quelquefois, nous a fait bien » des graces; mais, à ne conſidérer que » celle de nous avoir ſéparées du Monde » & de ſes ſcandales, ce ſeul bienfait, » qui nous annonce des vues de miſéri- » corde ſi ſpéciales ſur nous, demande

» auſſi, de notre part, un amour ſans me-» ſure & des ſacrifices ſans réſerve ».

Elle poſſédoit, dans un rare dégré, le talent que n'ont pas toujours les plus ſaintes Ames, de ſavoir s'inſinuer dans l'eſprit de celles qu'elle avoit à conduire, & ouvrir leur cœur à la confiance. Dans la crainte que ce ſentiment précieux ne s'altérât dans quelques-unes d'entr'elles, par un reſpect mal-entendu pour ſa perſonne, & ſur-tout par le ſouvenir de ce qu'elle avoit été dans le Monde, elle ſe rapprochoit d'elles, & les prévenoit à cet égard avec une extrême bonté. » Il me vient quelque fois en penſée, leur diſoit-elle un jour, que le Tentateur, qui ſe ſert de tout pour nous perdre, pourroit bien uſer d'une ruſe auprès de vous, pour diminuer la confiance que vous devez toutes avoir en moi, comme en votre Mere. Ainſi, au lieu de cette qualité, ſous laquelle ſeule la Religion veut que vous me conſidériez, on ſe rappellera encore ce que j'étois dans le Monde ; on s'en fera un phantôme, pour le plaiſir de s'en effrayer ; on ſe dira à ſoi-même : ſi notre Maîtreſſe étoit une autre, je lui ouvrirois mon cœur ſur la peine que j'ai ; mais je n'oſerois parler ſi librement à celle qui a été MADAME LOUISE. Au nom de Dieu, mes cheres Sœurs, qu'aucune de

vous ne me donne jamais le chagrin d'apprendre qu'elle ait écouté une pareille penſée. Ce ſeroit une tentation diabolique, qui ſuffiroit pour vous perdre. Si cependant quelqu'une n'étoit pas maîtreſſe d'une certaine répugnance à me confier ſa peine de vive voix, qu'elle le faſſe d'abord par écrit ».

Toute la conduite de Madame Louiſe envers ſes Eleves étoit pour elles une invitation à la confiance. Les leçons qu'elle leur donnoit comme Maîtreſſe, elle les leur rappelloit comme amie, dans les converſations particulieres & pendant les récréations, où elle ſe faiſoit leur Compagne & leur égale. C'eſt là qu'ayant toujours la gaîté ſur les levres, comme la paix dans le cœur, elle leur offroit la plus touchante image du bonheur d'une Ame qui a fait de grands ſacrifices à Dieu, & qui a le courage de les ſoutenir. Son ton de franchiſe, ſa bonne humeur, ſes manieres unies diſpoſoient tous les Eſprits en ſa faveur. Tout ce qu'elle faiſoit alors, tout ce qu'elle diſoit invitoit à la vertu; tout devenoit inſtruction pour ſes Eleves, ſans que rien parût l'être. Elle employoit quelquefois la plaiſanterie, pour corriger celles qui, peu exercées encore aux ſacrifices de la mortification & de la pauvreté religieuſe,

ſembloient trop ſe reſſouvenir de leur premiere éducation. » Oui, leur diſoit-elle, c'étoient là auſſi mes prétentions, j'avois cette délicateſſe, j'éprouvois ces répugnances quand j'étois *Madame Louiſe* ; mais il faut que *Sœur Théreſe de St.-Auguſtin* ſache bien en rabattre ». Une de ſes Novices lui diſoit, qu'il étoit peu d'auſtérités dans la Maiſon qui lui peſaſſent autant que de faire uſage des eſſuie-mains communs, ſouvent trempés d'eau lorſqu'elle vouloit s'en ſervir. » Je vous avouerai, lui ré-» pondit Madame Louiſe, qu'à mon arrivée » ici j'y fus priſe comme vous, n'ayant pas » fait entrer cette mortification dans le cal-» cul que j'avois fait de celles qui ſe pra-» tiquent parmi nous. Ma délicateſſe, à cet » égard, étoit telle que, pour trouver l'eſ-» ſuie-main propre, j'étois très-diligente » aux heures où l'on doit s'en ſervir. Mais, » depuis, ſongeant qu'un pareil motif » d'exactitude à ſes devoirs ne convenoit » gueres à celle qui vouloit faire vœu de » pauvreté, j'ai pris mon parti : je me ſuis » ſervie de l'eſſuie-main les yeux fermés ; » & je vous aſſure que ce ſont là de ces » petits ſacrifices auxquels on eſt bientôt » accoutumée, & qui ne font point de mal, » quand on les fait pour Dieu ».

L'uſage de la Cour & du grand Monde

donnoit beaucoup d'avantage à la Princeſſe pour diſcerner les caracteres ; auſſi ne ſe trompoit-elle pas ſur les défauts qu'elle avoit à combattre, ou les vertus qu'elle devoit encourager dans une Novice. Le ſuccès répondoit à ſes ſoins, parce qu'ils étoient toujours dirigés par la prudence & commandés par un fonds inépuiſable de charité. Dans un emploi, ſi peu analogue à ſon éducation & au genre de vie qu'elle avoit mené à la Cour, rien n'étoit capable de rebuter ſa patience ni d'altérer ſa douceur. Celles de ſes Eleves qui offroient le plus de défauts à corriger, étoient celles qui lui paroiſſoient les plus dignes de ſes ſoins privilégiés, & qui les obtenoient en effet. Une d'entr'elles lui demandoit pardon d'un manquement aſſez eſſentiel. » Il y a long-temps, lui répondit » Madame Louiſe, que ce pardon vous eſt » accordé ; mais, convenons d'une choſe : » quand vous aurez un moment d'humeur » à paſſer, que cela ſe faſſe entre vous & » moi, ſans que vos Compagnes s'en ap- » perçoivent ». Les torts qu'on n'avoit qu'auprès d'elle lui paroiſſoient toujours légers, & elle les excuſoit avec une indulgence qui ſembloit quelquefois exceſſive, mais que Dieu béniſſoit à cauſe du motif. Sa vertu lui avoit donné

un tel ascendant sur elle-même que, malgré sa grande vivacité, elle conservoit en toute occasion la plus parfaite égalité d'ame. Comme une Religieuse paroissoit s'édifier de ce que, parmi les petites contrariétés inséparables des détails de son emploi, elle ne marquoit jamais d'humeur; » Ne m'en » faites point un mérite, lui répondit ingé- » nuement Madame Louise: je n'en marque » jamais, parce que jamais je n'en prends ». Ce n'étoit rien, aux yeux de la Fille d'un Roi, de savoir plier ainsi son caractere aux caracteres de toutes celles qu'elle s'étoit chargée de former aux vertus religieuses.

L'habile Maîtresse demandoit sur-tout de ses Eleves une grande générosité dans les premiers sacrifices que leur offroit l'entrée du Cloître. » Vous voilà dans le chemin du Ciel, disoit-elle à une Postulante; tout, pour vous, dépend des premiers pas que vous y ferez. Gardez-vous bien de ressembler à ces Israélites infideles, à qui leur lâcheté faisoit voir dans la Terre promise des monstres qui n'y étoient pas; & qui, à cause de ces dispositions, mériterent d'en être exclus. -- Vous avez eu le courage de faire le grand sacrifice, disoit-elle à ses Novices, craignez d'en manquer pour les petits; &, croyez-moi, faites-vous un principe de ne jamais mar-

chander avec vos devoirs, vous rappellant le proverbe : *Qui trop ſflaire la médecine, ſinit par ne la point prendre.* Le joug d'une Carmélite eſt néceſſairement très-léger ou très-peſant, ſelon que ſon courage le porte ou que ſa lâcheté le traîne. Je ne me ſuis miſe à mon aiſe, en arrivant ici, qu'en bruſquant mes répugnances pour certains petits ſacrifices journaliers, dont l'imagination s'effraye quand on la laiſſe travailler. Je me rappelle, par exemple, que je me faiſois un tourment de faire Chantre dans nos Offices. Au lieu de chercher à éluder cette fonction, j'ai demandé à y être employée, & ma répugnance a diſparu. A la veille d'échanger mon linge contre la ſerge, & de me réſigner à la porter toute ma vie, quoique j'euſſe déja fait mes épreuves, la nature voulut encore murmurer. Pour lui impoſer ſilence, je m'aviſai de demander la permiſſion de porter quelque temps le ſilice; je l'obtins, & depuis ce moment la ſerge ma paru douce comme la ſoie ».

Madame Louiſe deſiroit de trouver dans ſes Eleves, avec le courage de la bonne volonté, la franchiſe & la ſimplicité. » Je ne connoîs pas, diſoit-elle, de fonds plus précieux pour la vertu que celui de la ſimplicité. Je ne crains ni les fautes, ni même

les défauts de celles qui ont l'ame droite & ſimple devant Dieu, parce qu'elles ſe corrigeront; mais rien n'eſt plus oppoſé à l'eſprit du Chriſtianiſme, & ne conduit plus directement une Religieuſe à l'aveuglement ſpirituel que certaines prétentions à l'eſprit fort, qui tendroient à affoiblir le reſpect qu'elle doit avoir pour les plus petites de nos pieuſes obſervances ». Une jeune Perſonne, à ſon entrée dans le Monaſtere, trouvoit minutieuſes certaines petites pratiques, qu'on ne néglige pas dans les Communautés où l'on ſent l'importance d'éprouver l'humilité par les humiliations, & diſoit à ſa Maîtreſſe que, lorſqu'elle étoit enfant, on lui faiſoit baiſer la terre, demander pardon à genoux, tracer une croix par terre avec ſa langue; mais, qu'elle n'auroit jamais imaginé retrouver ces *enfantillages* dans le Couvent. Madame Louiſe, dans le ſentiment de ſa compaſſion pour celle qui lui tenoit ce langage, lui répondit: » Vous venez du Monde, mon Enfant, & c'eſt le Monde qui vient de parler par votre bouche. Vous m'avez dit votre penſée, avec une franchiſe dont je vous ſais gré, il faut que vous ſachiez auſſi la mienne: c'eſt que, ſi vous voulez être Religieuſe, il faut oublier tout ce que le Monde vous a appris; vous repor-

ter aux jours de votre enfance que vous paroiſſez tant mépriſer, & en reprendre les ſentimens. Une vraie Religieuſe ne cherche ſa grandeur que dans la petiteſſe; elle ne voit point de l'*enfantillage*, mais un grand trait de vertu dans David, qui s'humilie devant Dieu juſqu'à mettre ſa bouche dans la pouſſiere. Elle a toujours préſente à l'eſprit la menace que nous fait notre divin Maître, de nous fermer la porte du Ciel ſi nous ne devenons ſemblables à de petits Enfans; c'eſt-à-dire, ſi nous n'en avons la docilité, la droiture & toute la ſimplicité ».

Quoique le reſpect humain paroiſſe moins à craindre dans le Cloître que par tout ailleurs, Madame Louiſe recommandoit cependant avec grand ſoin à ſes Eleves, de ne jamais agir par ce motif. Elle ne ſe pardonnoit pas d'avoir été ſujette à cette foibleſſe étant à la Cour; elle s'en humilioit encore par l'aveu qu'elle en faiſoit. » Souvent, diſoit-elle, par la crainte de déplaire au Monde, je n'oſois faire le bien que Dieu demandoit de moi, ou je n'en faiſois qu'une partie. Ici, mes Sœurs, c'eſt d'un reſpect humain tout différent que vous aurez à vous défendre. Ce que vous devez faire uniquement pour Dieu, vous ſerez tentées de le faire pour complaire à votre

Maîtreſſe, ou par la crainte de lui déplaire; comme ſi c'étoit votre Maîtreſſe, & non pas Dieu ſeul, qui dût vous juger & vous récompenſer. Vos meilleures actions, viciées par ces motifs, deviendroient une ſorte d'idolâtrie ».

En inſtruiſant ſes Novices ſur le même ſujet, Madame Louiſe leur diſoit encore: »Nous voyons deux maximes, dans l'Evangile, qui ſembleroient d'abord ſe contredire: d'un côté, qu'il faut faire ſes actions devant les Hommes, afin qu'en les voyant ils glorifient le Pere céleſte; & de l'autre, qu'il faut tenir ſes bonnes œuvres ſecrettes, ſous peine de n'avoir que la récompenſe des Hypocrites. Notre Seigneur a voulu nous apprendre par là, que nous devons, ſans reſpect humain comme ſans oſtentation, accomplir, aux yeux des hommes, ſes préceptes & les devoirs de notre état; &, en ſecond lieu, que nous devons tenir ſecrettes les œuvres de ſurérogation & de conſeil, qui ne nous ſont preſcrites ni par ſa Loi, ni par nos engagemens particuliers. Ainſi, une Religieuſe peut & doit par état, montrer par-tout une entiere réſignation aux ordres de la Providence, une profonde humilité, un détachement abſolu des créatures, une obéiſſance ſans bornes, un grand amour du ſilence

& de la retraite, de la mortification & de la pauvreté; elle doit, en un mot, obſerver avec exactitude tous les points de la Regle à laqu'elle elle s'eſt volontairement ſoumiſe, afin que ſes Sœurs, édifiées de ſa fidélité à ſes devoirs, en glorifient le Pere céleſte. Mais, ces devoirs indiſpenſables remplis, une fidelle Epouſe de Jeſus-Chriſt trouvera bien des occaſions encore d'offrir à ſon divin Epoux de précieux ſacrifices, qui ne doivent être connus que de lui ſeul ». Deſcendant enſuite dans des détails qui n'étoient ſans doute que l'expoſé de ſes pratiques habituelles, la pieuſe Princeſſe diſoit à ſes Eleves : » Vous vous ſentez de la répugnance pour une obſervance, ne ſongez pas aux moyens, même les plus légitimes, de vous en faire décharger: vous vous plaiſez moins auprès de certaines de vos Sœurs, redoublez d'attentions pour elles en leur préſence & de charité dans leur abſence, ſans que perſonne pénétre votre motif. On combat votre opinion, & vous pourriez triompher d'un ſeul mot, abſtenez-vous de le prononcer ce mot. On parle d'une nouvelle, qui ne fait rien à votre édification, mais qui ſatisferoit votre curioſité, évitez de la connoître, pourvu que ce ſoit ſans affectation. On raconte en votre préſence une

histoire que vous savez, & on la défigure; vous pourriez rétablir les faits, ne vous donnez pas cette satisfaction. Quelques pratiques de la Vie religieuse vous coûtent plus que d'autres, observez-les fidellement & n'en parlez à personne. Vous n'aimez pas certains mêts que l'on sert ordinairement à la Communauté, attachez-vous à les prendre comme des remedes à votre sensualité, & que Dieu seul connoisse votre secret. On vous fait une réprimande publique, on vous enjoint une satisfaction humiliante: vous vous soumettez avec docilité & humilité, voilà le devoir indispensable & ce que vous devez montrer à vos Sœurs: mais, cette réprimande, vous sentiez en la recevant qu'elle tomboit à faux; cette satisfaction, vous aviez la certitude qu'elle excédoit la faute; voilà ce qu'il faut leur cacher, & ce qui ne doit être connu que de celui seul qui doit le récompenser ».

Madame Louise ne vouloit pas que, dans aucun cas, ses Novices se disculpassent avec opiniâtreté des torts qu'on pouvoit leur prêter gratuitement. » Lorsque vous aurez fait de vrais progrès dans la vie intérieure, leur disoit-elle, & qu'il arrivera qu'on vous attribue, par erreur ou autrement, une faute que vous n'aurez

pas faite, vous vous humilierez en silence, en priant pour celle qui se trompe. Il est permis, à la vérité, & ce peut même être un devoir, si vous aviez à craindre qu'on se scandalisât en vous jugeant coupable, de représenter que vous ne l'êtes pas; mais, après le *oui* ou le *non* du Chrétien, s'il arrivoit qu'on ne parût pas disposé à vous croire, vous ne devez pas insister. C'est là le moment précieux de faire à Dieu le sacrifice de votre amour-propre, en lui disant au fond de votre cœur : » Il est bien juste, Seigneur, qu'ayant tant de fois cherché à » me disculper des vrais torts que j'avois, » je souffre, pour l'amour de vous, qu'on » m'en impute aujourd'hui que je n'ai pas». On commence à devenir coupable, dès le moment qu'on veut prouver avec trop d'opiniâtreté qu'on ne l'est pas».

La Princesse aimoit à reconnoître dans ses Eleves l'amour de la vérité, qu'elle-même portoit jusqu'au zele. Peu de défauts lui paroissoient plus opposés à l'esprit religieux, que le penchant au déguisement & à la duplicité. Elle le regardoit comme une sorte d'irrégularité pour le Cloître, parce qu'il tient au caractere, & qu'il est plus rare qu'on s'en corrige que d'autres défauts ; même plus grossiers. » Dieu est vérité, disoit-elle à ses Novi-

ces, tout ce qui s'écarte de la vérité le bleſſe dans ſon eſſence & lui déplait néceſſairement ». D'après ce principe, elle leur diſoit encore : » Il n'y a de véritable humilité que celle qui eſt jointe à la vérité ; & je ne ſais s'il y a plus d'orgueil dans l'attention à diminuer ſes fautes aux yeux des autres, que dans l'affectation à les exagérer ; c'eſt, de part & d'autre, déguiſement & hypocriſie. Si nous nous connoiſſons bien, nous aurons à nous humilier d'aſſez de défauts réels, ſans vouloir nous en donner que nous n'avons pas ».

Suivant le caractere & les diſpoſitions particulieres des Sujets qu'elle avoit à former, Madame Louiſe uſoit, pour leur avancement ſpirituel, de tous les tempéramens que peut ſuggérer une ingénieuſe charité. Mais, ſoit qu'elle exhortât, ou qu'elle inſtruiſit ; ſoit qu'elle uſât de douceur pour encourager, ou de fermeté pour reprendre, on étoit ſi perſuadé qu'elle n'agiſſoit en tout que par l'Eſprit de Dieu, qu'on auroit cru manquer à Dieu même en négligeant ſes inſtructions. Ainſi, le reſpect qu'on avoit pour ſes vertus donnoit du poids à ſes leçons, & la confiance qu'elle inſpiroit les faiſoit goûter. Son grand ſecret, pour ſe faire aimer de ſes Novices,

c'étoit de les aimer elle-même, & de ne les aimer qu'en vue de Dieu & pour leur bien. Les tendres attentions d'une Mere pour ſes enfans n'égalent pas celles que la Princeſſe prodiguoit à ſes Eleves. Tous leurs beſoins devenoient ſes beſoins. Elle leur ſacrifioit, avec joie, ſon temps, ſes ſoins, ſon repos ; rien n'échappoit à ſa ſollicitude. Elle leur donnoit les heures du jour, & celles de la nuit encore, lorſqu'elle le croyoit utile. » C'étoit une vraie Mere pour nous toutes, dit l'une d'entre elles, elle en avoit tous les ſentimens. Si nous étions à l'Infirmerie, elle y montoit juſqu'à trois ou quatre fois dans une matinée, pour nous conſoler & nous entretenir dans les diſpoſitions convenables à notre état. Dans la plus grande rigueur de l'hyver, elle venoit le ſoir, après Matines, dans nos cellules, pour voir ſi nous n'étions pas expoſées à trop ſouffrir du froid, & ſi rien ne nous manquoit du petit néceſſaire accordé à une Carmélite. Dans ce cas, elle alloit auſſi-tôt nous le chercher, & nous arrangeoit elle-même comme une Mere fait à ſes enfans. Nous étions pénétrées & confuſes, quand nous ſongions que celle qui s'empreſſoit ainſi à nous ſervir étoit tout à la fois notre Maîtreſſe & la Fille de notre Roi. Pour elle, elle ne pa-

roiſſoit jamais plus ſatisfaite & plus gaie qu'au milieu des embarras que nous lui donnions. Sa patience à ſupporter nos infirmités ſpirituelles & corporelles étoit un ſujet continuel d'admiration pour nous. M'étant aviſée de lui dire un jour, qu'une Princeſſe comme elle devoit trouver notre Société bien peu amuſante, elle me reprit à l'inſtant de ce propos, comme d'une flatterie très-déplacée, & me dit: » Sommes-nous donc ici pour rechercher ce qui nous amuſe? & croyez-vous que la Société de ſes douze Diſciples ait été bien plus amuſante pour notre Seigneur »?

L'extrême bonté avec laquelle Madame Louiſe accueilloit en tout temps ſes Novices, les portoit à ne pas toujours conſulter ſon loiſir & l'à-propos, lorſqu'elles avoient à lui parler; mais le moment où elles ſe préſentoient à la Princeſſe, étoit toujours celui où elle paroiſſoit deſirer de les voir. Les unes alloient la trouver, ſans avoir rien à lui dire; d'autres, pour entendre de ſa bouche quelques paroles d'édification; quelques-unes, pour le ſeul plaiſir de jouir un inſtant de l'air de bonne humeur qu'elle avoit toujours. Sa complaiſance à les recevoir ne ſe laſſoit pas; leur indiſcrétion même ne paroiſſoit pas l'importuner, parce qu'elle ſavoit la faire tour-

ner

ner à leur avantage ; & telle de ces jeunes Perſonnes, qui n'avoit été conduite chez ſa Maîtreſſe que par un accès d'ennui, y trouvoit auſſi-tôt le remede à cette maladie, & en revenoit mieux inſtruite ſur les moyens de ſe ſuffire à ſoi-même dans la ſolitude. Une Poſtulante lui diſoit, qu'elle s'étoit un peu ennuyée, parce qu'elle avoit été long-temps ſeule. » Comment, *ſeule*, reprit Madame Louiſe, & qu'avez-vous donc fait de la bonne Compagnie que vous avez reçue ce matin ? (elle avoit communié) Eſt-ce qu'une Carmélite peut jamais être ſeule ? ſa Cellule n'eſt-elle pas un Paradis, où elle trouve toujours ſon céleſte Epoux, diſpoſé à l'écouter & à lui répondre ; la Sainte-Vierge, ſon bon Ange & tous les Saints, qui réclament ſes hommages & lui offrent leur protection » ?

Madame Louiſe paroiſſoit ſe ſurpaſſer elle-même en charité, en faveur de celles qu'elle voyoit dans la peine. Sa Religion & ſon cœur la rendoient ingénieuſe à offrir à chacune les motifs de conſolation qui pouvoient la toucher ; &, ſans exiger qu'elle lui confiât le ſujet de cette peine, elle en obtenoit l'aveu, par le tendre empreſſement qu'elle mettoit à l'en conſoler. Une de ſes Novices vint, un ſoir, lui faire le détail de ſes troubles & de ſes inquié-

tudes : c'étoit un Samedi-Saint ; & la Princeſſe devoit ſe lever le lendemain à deux heures du matin, pour chanter les Matines du jour de Pâque ; elle écouta la jeune Perſonne avec ſa bonté ordinaire, lui donna tous les avis dont elle avoit beſoin, s'eſtimant heureuſe de pouvoir, aux dépens du repos d'une nuit, rétablir le calme dans une Ame affligée. Un jour qu'elle avoit à annoncer à une de ſes Novices l'embarras où ſe trouvoit une de ſes Sœurs à défaut d'une ſomme dont elle avoit un preſſant beſoin, & qu'elle déſeſpéroit de pouvoir trouver, la bonne Maîtreſſe commença par ſe procurer cette ſomme, de la libéralité des Princeſſes ſes Sœurs, appella enſuite ſa Novice & lui dit ? » J'ai différé » de quelques jours à vous remettre cette » Lettre, dans l'eſpérance que je pourrois » vous montrer le remede en même temps » que le mal. Tenez, vous enverrez cette » ſomme à Mademoiſelle votre Sœur, au » nom de la Providence, & vous lui ſou- » haiterez un bon voyage ».

Un des grands chagrins de la tendre Maîtreſſe, c'étoit lorſqu'il lui falloit annoncer à une de ſes Eleves qu'elle ne pouvoit pas reſter dans la Maiſon. Quel qu'eût été le motif qui eût fait prononcer ſur ſa ſortie, elle en paroiſſoit vivement affectée. C'é-

toit avec tous les ménagemens de la charité qu'elle lui en portoit la nouvelle. Elle prenoit part à sa peine; elle s'efforçoit d'essuyer ses larmes, & quelquefois elle en versoit avec elle. Si le Sujet lui paroissoit d'ailleurs avoir de la vocation pour la Vie religieuse, elle s'employoit avec zele à lui procurer l'entrée de quelque Maison, dont la Regle, moins austere, convint mieux à ses dispositions, soit physiques ou morales; & plusieurs Communautés n'ont eu qu'à se louer des présens qu'elle leur fit en ce genre.

Chérie comme elle devoit l'être de toutes ses Eleves, la pieuse Princesse ne paroissoit satisfaite de posséder leur cœur que pour l'avantage d'en mieux diriger toutes les affections vers Dieu. Toujours en garde contre ce qui auroit pu se glisser de trop humain dans cette réciprocité de sentimens affectueux, elle s'appliquoit à l'éviter elle-même, & ne négligeoit rien pour en défendre celles qu'elle avoit à conduire. » Songez, mes Sœurs, leur di-» soit-elle, que nous ne devons vivre & » respirer que pour notre divin Epoux. » Nous lui appartenons à toutes sortes de » titres, il veut que nous soyons à lui sans » partage; & le moindre mouvement de » notre cœur, qui s'arrêteroit à la Créature

» sans aller jusqu'à lui, seroit un larcin in-» jurieux à ses yeux ». Elle ne vouloit pas qu'on lui adressât de ces expressions tendres & caressantes, par lesquelles les enfans ont coutume de témoigner leur affection à leurs parens. Elle reprenoit celles qui se permettoient de le faire ; elle leur disoit que c'étoit un langage d'idolâtrie, qu'on devoit sur-tout s'interdire dans le Cloître. Elle se faisoit scrupule d'être tant aimée de ses Eleves ; mais celles-ci ne s'en faisoient aucun d'aimer dans leur Maîtresse la Vertu personnifiée & le Modele accompli de leurs devoirs. Un jour que Madame Louise s'entretenoit d'une chose qui devoit avoir lieu après sa mort, une de ses Novices, suivant le premier mouvement de son cœur ; s'écria : » Que deviendrois-je, » si j'avois le malheur de vous perdre» ? Est-ce donc, reprit gravement la Maîtresse, que Dieu ne vous restera pas toujours ? mais, ne craignez rien, ajouta-t-elle, vous n'annoncez pas des dispositions assez parfaites pour mériter que Dieu vous ménage de sitôt l'épreuve d'un grand sacrifice ».

C'étoit comme naturellement & sans y penser que l'habile Maîtresse, suivant les circonstances & le caractere des Sujets, distribuoit & modifioit ses avis & ses leçons, sachant distinguer les manquemens

de la fragilité des oppoſitions de la volonté, les répugnances de la nature des caprices de l'opiniâtreté, l'attitude incertaine de la timidité de la marche verſatile de la duplicité; &, ſoit qu'elle eût à combattre des imperfections, ou de ces défauts qui avoiſinent le vice, toujours plus portée à l'indulgence qu'à la ſévérité, à l'exemple du Sauveur des hommes, elle ſavoit encourager en reprenant; & ſes réprimandes même n'étoient que des invitations à mieux faire. Les manquemens contre la Charité étoient de ceux ſur leſquels elle étoit inexorable; elle en preſcrivoit la réparation dans toute ſon intégrité & toute ſa publicité; mais elle le faiſoit encore ſur le ton de l'Amitié qui conſeille, plutôt que ſur celui de l'Autorité qui exige. Une de ſes Poſtulantes lui ayant fait l'aveu d'une faute en ce genre, elle lui répondoit: » C'eſt beaucoup me demander, ma chere Sœur, que » de me demander une réponſe aujourd'hui; la voici cependant. Votre réponſe à mes Sœurs N. & N., ſi vous » étiez dans le Monde, ne ſeroit que drôle » aux yeux du Monde; en Religion, elle » eſt déteſtable. Tout cela eſt proſcrit » comme dangereux pour l'Ame. Vous ferez bien de vous en confeſſer, & d'expoſer auparavant comment la choſe s'eſt

» passée. Pour la réparation, il faut en dire
» votre *Coulpe* en particulier à notre Mere,
» & ne pas oublier de dire, à notre premier
» Chapitre, que vous avez été un sujet
» de peines à vos Sœurs, par vos mauvaises
» réponses. Si vous avez dit quelque chose
» à ma Sœur N. qui l'ait, je ne dis pas
» fâchée, mais peinée, allez la trouver &
» lui faites des excuses; faites-les à genoux,
» parce que c'est l'usage ici. Vous pourriez
» lui alléguer que ma Sœur N. vous a im-
» patientée; mais, s'il est possible, faites en-
» core à Dieu ce sacrifice; ce sont ceux-
» là qui lui plaisent. Votre cœur s'étoit
» refroidi, & le bon Dieu a voulu l'é-
» prouver. Renouvellez donc votre fer-
» veur & votre amour pour lui, ma chere
» Sœur ».

Quelquefois l'ingénieuse charité de Madame Louise, pour s'insinuer plus utilement, se cachoit sous un voile étranger; & celle qui en étoit l'objet, recevoit, sans s'en douter, la leçon de sa Maîtresse, dans ce qui n'étoit à ses yeux que l'avis d'une Compagne. Je lis dans un billet que la Princesse écrivoit à une de ses Novices: » Profitez de l'amitié que ma Sœur N. a
» pour vous, pour l'encourager & l'animer
» à la ferveur. Par exemple, en amie &
» comme Compagne, engagez-la à mettre

» plus de paille dans sa paillasse. Je crois » même qu'elle n'est pas piquée. Dites-» lui que toute la beauté du lit d'une Car-» mélite consiste à être aussi uni & aussi » dur qu'une planche ».

La conduite habituelle de Madame Louise avec ses Eleves n'annonçoit rien d'extraordinaire. La simplicité & le naturel en faisoient tout le merveilleux. La Regle à la main, elle leur demandoit la Regle & l'esprit de la Regle : c'est ce que font toutes les Maîtresses. Mais, elle le faisoit avec ce ton de franchise & cet air de bonté qui appellent la confiance, & auxquels tous les cœurs s'ouvrent & toutes les volontés obéissent. Une infinité de traits particuliers, qui nous ont été transmis par celles des Carmélites qui ont eu le bonheur de recevoir de la Princesse leur éducation religieuse, portent l'empreinte de son bon esprit, toujours conduit par l'Esprit de Dieu.

Une Postulante, entrée depuis peu dans le Couvent, se trouvoit chez sa Maîtresse au moment où s'y rendit une Sœur du voile-blanc. Celle-ci, qui venoit de faire son travail dans la basse-cour, portoit une odeur peu suave, qui parut faire impression sur la jeune Personne. Madame Louise s'en étant apperçue, lui dit : » Croyez-vous

» donc, ma Sœur, que ces parfums-là, » offerts à Dieu, n'en valent pas bien » d'autres »? Occupée alors à filer de la laine grife fort-mal apprêtée, elle ajouta: » Vous ne trouveriez pas plus agréable l'o- » deur de cette laine; mais tout cela ne » vous coûtera plus, quand vous l'enviſa- » gerez avec des yeux de Carmélite, » comme un moyen d'expier les fauſſes dé- » licateſſes & toutes les ſenſualités anti- » chrétiennes, qu'on ſe permet ſans ſcru- » pule dans le Monde ».

Une de ſes Novices, par un reſte d'attachement à ſa chevelure, différoit de la faire couper à la maniere des Carmélites; la Princeſſe la prit en particulier, lui repréſenta combien cette réſerve puérile contraſtoit avec les ſacrifices qu'elle avoit faits, & lui dit en plaiſantant: » Toute la grace que je puis faire à vos beaux cheveux, c'eſt de les couper moi-même, & de vous permettre de les pleurer en ſecret, ſans laiſſer connoître à perſonne qu'on peut réunir le courage d'une Carmélite à toute la foibleſſe d'un enfant ». En même-temps qu'elle parloit, le ciſeau opéroit; car aucun office ne lui paroiſſoit vil, dès qu'elle le rempliſſoit pour l'utilité de ſes Eleves; comme aucun ſacrifice ne lui coûtoit, lorſqu'il falloit leur apprendre à en faire. Une

de ſes Eleves, malade depuis quelque temps, ne pouvoit ſe réſoudre à prendre une médecine qui lui étoit néceſſaire. Sa Maîtreſſe, après avoir épuiſé envain tous les raiſonnemens qu'elle crut les plus propres à la déterminer, finit par lui dire : » Je vois, » mon Enfant, que vous n'êtes pas généreuſe. Hé bien, ce que vous n'avez pas » le courage de faire, ni pour l'amour de » vous, ni pour l'amour de moi, ni même » pour l'amour de Celui qui a été abreuvé » pour vous de fiel & de vinaigre, vous allez » me le voir faire à moi, uniquement pour » vous prouver qu'une médecine n'eſt pas » un poiſon ». En même temps qu'elle parle, elle a déja verſé une partie du remede dans un vaſe, il eſt avalé & elle dit à la Malade : » me voilà » ! Celle-ci, ſurpriſe & confuſe, demande le reſtant ; le prend, & avoue que le ſacrifice qu'on lui a demandé n'eſt pas un ſacrifice au-deſſus des forces humaines.

Souvent, lorſque quelqu'une de ſes Novices paroiſſoit vouloir décliner ce qui lui étoit conſeillé ou preſcrit, ſa punition étoit de le voir faire par ſa Maîtreſſe, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit de quelque humiliation pour une faute commiſe. » C'eſt très-ſa» gement, diſoit-elle, que Sainte-Théreſe » veut qu'à chaque faute publique réponde

» une pénitence publique. Si cette péni-
» tence n'eſt pas ſubie par celle qui a com-
» mis la faute, il eſt juſte qu'elle le ſoit
» par celle qui devoit veiller à ce qu'on
» ne la commît pas ». C'étoit-là ſon prin-cipe invariable ; & l'on ſavoit qu'elle n'hé-ſitoit pas, dans l'occaſion, à le mettre en pratique. C'eſt ce qu'on craignoit beau-coup de lui voir faire : mais on y étoit quelquefois pris, lorſqu'on s'y ſeroit le moins attendu. Parmi les petites pratiques, en uſage chez les Carmélites de St. Denis, pour le maintien de la régularité, il en eſt une qui enjoint à celle qui, ſans rai-ſon légitime, ne s'eſt pas rendue avec la Communauté au premier exercice de la journée, de s'en accuſer publiquement au réfectoire, tenant en mains l'oreiller com-plice de ſa négligence. Une jeune Novice, dans le cas de cette humiliation, marquoit une répugnance inſurmontable à s'y ſou-mettre. Madame Louiſe l'en guérit, en ſe mettant en devoir de la ſubir elle-même.

Toujours à la tête de celles qu'elle avoit à conduire ; & telle que l'Ecriture nous dépeint l'Aigle, s'élevant au-deſſus de ſes Aiglons, pour les encourager à prendre l'eſ-ſor, la bonne Maîtreſſe, par ſes exemples, appelloit ſes Eleves à la perfection de leur état, s'appliquoit à diſſiper leurs préjugés,

& leur faiſoit, pour ainſi dire, toucher les objets, pour leur prouver que ce qui les effrayoit dans la ſolitude du Carmel, n'étoient que des Chimeres, & les Monſtres qu'elles s'y figuroient que des Fantômes. Une de ſes Novices lui parloit d'une averſion naturelle, qu'elle diſoit être invincible, pour un certain légume d'un uſage aſſez fréquent chez les Carmélites. » Je ſuis bien aiſe, lui dit Madame Louiſe, de m'être trouvée préciſément dans le même cas que vous. La ſeule vue de ce légume m'étoit inſupportable, & jettoit mon eſtomac en convulſions : voici ma recette. La prévention venoit en partie des yeux, je les détournois, je mangeois, & je trouvois que le goût n'en étoit pas ſi déteſtable ; & puis, ce qui n'eſt pas bon au goût, ah ! que cela eſt bon à l'Ame» ! On vint un jour lui préſenter un morceau de pain qui avoit été ſervi au Noviciat, & qui portoit une empreinte viſible de mal-propreté. La Princeſſe le conſidere &, en diſant : » Cela » n'eſt pas en effet bien appétiſant », elle le mange, & ajoute en ſouriant : » Une » teinte d'œuf & de bete-rave n'eſt pour- » tant pas capable d'empoiſonner une Car- » mélite ». Une de ſes Eleves s'addreſſoit un jour à elle, &, ſur le ton du découragement, lui faiſoit l'aveu d'un défaut contre

lequel elle avoit, disoit-elle, inutilement employé les prieres & les autres pratiques que conseillent les Maîtres de la Vie spirituelle : » Ah ! mon cher Cœur, lui dit » Madame Louise, avec l'accent du zele » qui pénétre & grave le souvenir, c'est » par l'amour de Dieu que vous en triom- » pherez. Croyez-moi, l'amour de Dieu » ne connoît point de maladies incura- » bles ». Après avoir fait une exhortation à une Postulante, sur la générosité dans les sacrifices journaliers, elle ajoutoit : » Vous » me direz que cela vous coûtera, & je » n'ai pas de peine à vous croire, sentant » combien les mêmes choses m'ont coûté » & me coûtent encore tous les jours, à » moi qui aimerois mes aises comme per- » sonne ; mais, en venant ici, nous avons » dû y apporter la détermination de ne » plus nous nourrir que de sacrifices. Le » secret, pour nous les adoucir, c'est de » nous occuper un peu moins de ce qu'ils » nous coûtent, & un peu plus de ce qu'ils » nous valent ».

Dans ces dispositions de zele pour les vertus de son état, la Princesse saisissoit jusqu'aux moindres occasions d'en pratiquer les actes, en en donnant des leçons à ses Eleves. Si elle s'appercevoit, par exemple, qu'un Livre, qu'un Crucifix, ou quel-

que autre des petits effets à l'usage des Carmélites, plût moins à quelqu'une d'elles, parce qu'il auroit été moins neuf ou moins bien travaillé, elle lui proposoit aussi-tôt de l'échanger contre celui qu'elle avoit. La seule propriété qui eût échappé à l'esprit de dépouillement de la Princesse, étoit une boucle des cheveux de la feue Reine, qu'elle gardoit dans une petite boëte fort commune. Ayant un jour remarqué qu'une de ses Novices conservoit aussi des cheveux de sa mere encore vivante, elle l'appella & lui dit : » Je vous remercie de ce » que vous m'avez fait sentir, que conserver » des cheveux de nos meres, dénote un » attachement trop humain, pour des Car- » mélites, qui doivent trouver tout en Dieu; » ainsi, renonçons l'une & l'autre à cette » petite satisfaction ». La Novice, en se rendant à l'avis de sa Maîtresse, lui observa inutilement que, pour elle, conserver cette dépouille de la feue Reine, c'étoit honorer la mémoire d'une Sainte; Madame Louise avoit entrevu qu'il seroit plus parfait d'en faire à Dieu le sacrifice, elle le fit aussi-tôt.

Les exemples de régularité qu'elle offroit à ses Eleves dans sa conduite, elle les appuyoit par ses discours, & il étoit peu de sujets qu'elle leur rappellât plus

souvent, dans ses instructions familieres, que celui de la régularité.» Le plus grand »fléau qui puisse affliger une Commu- »nauté, leur disoit elle un jour, c'est »que l'esprit de régularité s'y altere; & le »plus grand crime d'un Religieuse est de »contribuer à cette altération. Oui, mes »cheres Sœurs, je vous parle comme je »pense; si jamais ce malheur arrivoit à »cette Maison, je voudrois vous prendre »toutes avec moi, & je vous dirois: »fuyons d'ici; allons chercher le salut ou »regne la régularité».

C'étoit pour les affermir dans cet esprit qu'elle leur recommandoit, par dessus tout, de ne jamais s'occuper que de choses qui eussent un rapport bien prononcé avec le salut, & de ne pas se permettre la moindre action dont elles ne pussent dire à Dieu: »je la fais pour l'amour de vous». Une de ses Novices lui ayant demandé la permission de lire un Livre plus propre à satisfaire l'esprit qu'à nourrir le cœur, la pieuse Maîtresse lui en fit une sérieuse réprimande; &, en lui mettant en mains le Traité *de la Perfection chrétienne*, de Rodriguès, & *la Vie* de Sainte-Thérese: »Voila, ma Sœur, lui dit-elle, ce qui »doit picquer la curiosité d'une Carmé- »lite, & ce qui est vraiment intéressant »pour elle».

En même temps qu'elle portoit ſes Eleves à la plus exacte régularité, elle les prévenoit ſouvent contre le danger des ſcrupules : » Tout ce qui ne vient pas de Dieu, leur diſoit-elle, ne ſauroit être bon, & les ſcrupules ne ſont pas de lui. Faiſons-nous, non une conſcience large, mais une conſcience paiſible. La triſteſſe & les inquiétudes de conſcience conviennent au Monde & à ſes partiſans; mais des Religieuſes doivent porter le joug du Seigneur avec plus d'amour que de crainte ». Une de ſes Novices trouvoit trop court le temps qui lui étoit donné pour faire ſa préparation avant de ſe confeſſer : » Souvenez-vous, ma chere » Sœur, lui dit Madame Louiſe, qu'une » Carmélite doit toujours être prête à ſe » confeſſer, à Communier & à mourir ».

Ce qui ſoutenoit la fervente Maîtreſſe dans cette activité de zele pour l'avancement & la perfection de ſes Eleves, c'étoit, outre le deſir de la gloire de Dieu & du ſalut de ſes Sœurs, la penſée continuellement préſente à ſon eſprit, qu'elle rendroit compte à Dieu du dépôt de leurs ames confié à ſes ſoins. Dans cette diſpoſition, les fautes de ſes Novices lui paroiſſoient être ſes propres fautes, & leurs défauts ſes défauts. Elle s'en accuſoit

quelque fois publiquement devant elles, & leur disoit : » si quelques-unes parmi vous se mettent dans le cas de mériter des reproches, c'est à moi-même qu'ils s'adressent & que je dois les faire d'abord. Si toutes n'êtes pas en tout ce que vous devriez être, c'est sans doute parce que je ne saurois vous dire, comme St. Paul disoit aux Fideles : *Imitez moi, comme j'imite moi-même notre Seigneur* ». D'autres fois, elle leur tenoit à-peu-près le même langage en particulier ; &, suivant les besoins du Sujet elle lui disoit, avec une effusion de cœur la plus capable de pénétrer : » N'est-il pas vrai, ma chere » Sœur, que, si je vous offrois de plus » saints exemples, vous me montreriez » vous-même moins de négligence ; si je » cultivois plus soigneusement le champ » de votre cœur, je n'y verrois pas livraie » croître à côté du bon grain ; si je vous » faisois mieux sentir l'importance de telle » vertu, j'aurois la consolation de vous » la voir mieux pratiquer ; si mes prieres » pour vous étoient plus ferventes, elles » vous obtiendroient d'être plus fidelle » à tel & tel point de notre ste. Regle ? » Voyez, concluoit-elle, combien vous » êtes vous-même intéressée à demander » à Dieu ma sanctification, de peur que

„ mes négligences & mes péchés ne ſoient „ un obſtacle aux deſſeins de Dieu ſur „ vous „.

Cependant, lorſque, dans ſa profonde humilité, la pieuſe Maîtreſſe ſentoit ainſi tout le poids de ſa charge, & ſe regardoit comme comptable à Dieu des défauts & des manquemens de ſes Eleves, elle n'en étoit pas moins, pour elles, un modele de confiance en Dieu. Il étoit peu de tentations contre leſquelles elle les prémunît plus ſoigneuſement que contre celle du découragement dans les voies du ſalut. „ Qui ſommes-nous donc, leur diſoit-elle, pour nous étonner ainſi & nous chagriner à l'excès de nos foibleſſes & de nos chûtes même? les Saints s'en humilioient, ſe relevoient promptement, mais ne ſe décourageoient point. Notre découragement eſt l'effet d'un orgueil inſupportable, qui attaque Dieu dans celles de ſes perfections qu'il aime le plus à nous manifeſter; ſa bonté, ſa miſéricorde, ſa toute-puiſſance. Le découragement ne va jamais ſans préſomption, & il en eſt le châtiment ordinaire „. Pénétrée de ces principes, elle ſaiſiſſoit toutes les occaſions de faire comprendre à ſes Novices comment, avec le courage de la bonne volonté, joint à une ſincere humilité, on peut faire

ſervir ſes imperfections même à ſon avancement ſpirituel. Un jour qu'une d'entre elles lui faiſoit, avec larmes, l'aveu d'une faute dont elle avoit été ſouvent repriſe : » A quoi bon ces larmes de découragement, lui dit ſa Maîtreſſe ? Il vaudroit » bien mieux, en nous pénétrant de notre » foibleſſe, mettre notre confiance en Celui qui ſait tirer le bien du mal. -- Hé » quel bien, réprend la jeune Perſonne, » peut réſulter de ma perſévérance à commettre les mêmes fautes ? -- Un plus grand » que vous ne penſez, lui répond Ma» dame Louiſe : cela nous donne occaſion » de nous humilier devant Dieu, vous » de ce que vous êtes, & moi de ce que » vous n'êtes pas ».

C'étoit une bien douce jouiſſance pour la bonne Maîtreſſe, elle étoit au comble de ſes vœux, & ſe trouvoit amplement dédommagée de ſes peines & de ſes travaux, lorſqu'elle pouvoit accompagner au pied de l'Autel celles qu'elle avoit ainſi formées aux vertus religieuſes. Il eſt d'uſage chez les Carmélites, que la Novice, qui doit faire Profeſſion, paſſe, la veille, une partie de la nuit en adoration devant le St. Sacrement, accompagnée de ſa Maîtreſſe. Madame Louiſe, dans une de ces circonſtances, ſouffroit beau-

coup depuis plusieurs jours, & toute la Communauté demandoit qu'une autre Religieuse fit cette Veille en sa place : » Point » du tout, mes cheres Sœurs, répondit la » Princesse : c'est mon droit d'offrir mes » Enfans au Seigneur, & j'en suis trop » jalouse pour qu'une fluxion m'empêche » d'en jouir. Et, d'ailleurs, comment pour- » rois-je ne pas faire pour celle-ci ce que j'ai » fait pour les autres » ? Il fallut céder à la pieuse affection de la Maîtresse pour son Eleve.

Depuis le moment où un Sujet entroit dans la Maison, jusqu'à celui où il s'y fixoit par un engagement irrévocable, Madame Louise ne cessoit de l'exhorter à mesurer ses forces & son courage avec les obligations qu'il s'agissoit de contracter, & dont elle lui faisoit si bien connoître l'importance & l'étendue. Voici comment elle rappelloit la substance de ces obligations à une de ses Novices, dans les derniers avis qu'elle lui adressoit avant qu'elle prononcât ses Vœux. » Par le vœu de pauvreté, vous allez vous dépouiller de tout : de tout ce à quoi vous auriez pu prétendre, ou que vous auriez pu desirer dans le Monde, tant pour le spirituel que pour le temporel. Non, rien désormais, ne sera plus à vous, pas même

vos pauvres habits, ni la paille sur laquelle vous reposerez. Votre temps, votre santé, vos occupations, vos desirs même, par l'engagement que vous allez prendre, ne seront plus à vous. Oui, vous serez dépouillée de tout; & le nécessaire que l'on vous donnera, il faudra le recevoir à la maniere des Pauvres, à titre d'aumône. S'il est intolérable que les Pauvres de la Terre s'écartent de l'humilité & de la simplicité de leur état, combien plus le seroit-il pour ceux qui se sont faits pauvres par choix, pour imiter Jesus-Christ pauvre? Comment oseroient-ils le regarder dans la Crêche, sur la Croix, dans toutes les circonstances de sa Vie? Il dit de lui-même : *les renards ont leurs tanieres, les oiseaux leurs nids, & le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête.* C'est là, ma chere Sœur, le Modele que vous entreprenez d'imiter....".

" Par le vœu de chasteté, vous allez consacrer au Seigneur votre cœur aussi bien que votre corps. Ainsi, pour vous rendre digne de l'ailliance céleste que vous allez contracter, plus d'autres desirs que celui d'être à Dieu sans partage, plus de fausses délicatesses : c'est la mortification de l'esprit. Plus rien de ce qui flatte la nature; un combat continuel avec vos sens : c'est la mortification du corps".

„Par le vœu d'obéiſſance, vous mettez la perfection à tous vos autres ſacrifices. Celui de la volonté eſt ſans doute le plus difficile & le plus méritoire. On peut ne pas toujours reſſentir la pauvreté, n'avoir pas toujours à combattre contre ſoi-même; mais il faut toujours obéir & obéir en tout. Tous les momens de votre vie vont être conſacrés par la ste. Obéiſſance; & ceux même où vous aurez le choix de faire une choſe ou une autre, ils ſeront réglés par l'Obéiſſance, & ce ſera ſous les auſpices de l'Obéiſſance que vous aurez ce choix. L'Oraiſon, la priere, le travail, les œuvres même de charité envers les Sœurs, tout cela ſera ſubordonné à l'Obéiſſance. Vous ne vous permettrez de rien deſirer, de rien demander, de rien reçevoir ſans vous être ſoumiſe auparavant à l'Obéiſſance: vos penſées même vous les réglerez ſur les devoirs de l'Obéiſſance...".

Tant de ſoins empreſſés, tant de leçons touchantes, appuyées de ſi grands exemples, ne pouvoient manquer de faire une vive impreſſion ſur de jeunes Cœurs, que le deſir déchapper aux écueils du Monde avoit déja conduits dans la ſolitude. Auſſi, le Noviciat de St. Denis faiſoit-il la grande édification de la Maiſon, & la conſolation de celle qui le dirigeoit.

Voici ce que je lis dans différentes Lettres de la Princeſſe à ſes Supérieurs. » Je regarde toutes mes Novices comme autant de Maîtreſſes que le Seigneur m'a données dans ſa miſéricorde, pour m'apprendre à être humble, mortifiée, pénitente, courageuſe & fervente ».

» Comment voulez-vous que j'aie un inſtant à moi, chargée de treize Novices d'une ferveur qu'il faut s'étudier continuellement à modérer? Je n'ai de difficulté que quand il faut les faire repoſer. Au plus grand goût pour la priere, elles joignent le plus grand zele pour les travaux pénibles. Elles avaleroient comme miel ce que la Regle nous tolere de ſurérogation, ſi l'on n'apportoit la plus grande prudence pour les arrêter ».

» Mon Noviciat eſt compoſé d'Anges. C'eſt bien le meilleur Sermon pour mon intérieur. Réellement, lorſque je les conſidere j'en ſuis honteuſe. Elles ſont remplies d'amour de Dieu, d'eſprit de pénitence, de mortification & de dépendance ».

» Je ne puis voir mes Novices, ſans me ſentir encouragée au ſervice du Seigneur. Leur ferveur s'éleve ſans ceſſe contre mes lâchetés. Je rends graces à la divine Providence d'avoir environné ma foibleſſe de ce petit troupeau d'Anges, qui ne reſpirent que le plus pur amour de

Dieu; & qui, en faisant ma confusion, font cependant aussi ma joie ».

La Communauté eût tant à se féliciter de la direction des Novices par Madame Louise que, plusieurs années après, lorsqu'elle étoit Prieure, le Noviciat ayant perdu sa Maîtresse, tous les yeux se tournoient encore vers celle qui avoit si bien mérité dans cet emploi, & annonçoient le regret de ne pouvoir l'y rappeller. La Princesse, de son côté, n'auroit pas hésité à embrasser, dans son zele, cette énorme surcharge, s'il elle n'en eût été détournée par un motif de prudence, qu'elle exposoit ainsi au Supérieur de la Maison : » Je » pourrois bien me charger du Noviciat; » mais j'y vois un grand inconvénient, » c'est que les Novices s'attacheroient » encore plus à moi; & que, lors des » élections, rien ne les dérouteroit davan- » tage que de perdre tout à la fois leur Maîtresse & leur Prieure ». Nous la verrons, néanmoins, dans des circonstances différentes, réunir la direction du Noviciat à la Supériorité.

Ce fut après qu'elle eût ainsi fait preuve, en qualité de Maîtresse des Novices, du talent qu'elle avoit à discerner les Esprits & à les conduire dans les voies de Dieu, que Madame Louise fut élue Prieure de

la Maiſon de St. Denis, environ quatre ans après y être entrée. Elle fut portée à cette Place par le ſuffrage unanime de la Communauté; & toutes ſes Sœurs, en ſe félicitant de leur choix, aſſuroient que Sainte-Théreſe elle-même n'en auroit pas pu faire un meilleur dans la Maiſon. La Princeſſe fut la ſeule qui ne prit point de part à la joie commune; &, en même temps qu'elle acceptoit, par obéiſſance, le fardeau qu'on lui impoſoit, elle plaignoit bien ſincerement celles qui s'applaudiſſoient tant de ſe voir ſous ſa conduite. » Autant cette élection paroît vous faire plaiſir, » répondoit-elle à une Lettre qu'elle reçut » à cette occaſion, autant elle m'afflige; & » je crois qu'on ne recommencera pas » pareille ſottiſe : on en aura, j'eſpere, » aſſez de moi, au bout de mes trois ans ». Elle écrivoit dans le même temps à M. l'Evêque de Clermont : » Quand on eſt » élue Prieure, au bout de deux ans de » Profeſſion, on a de grands ſujets de » trembler. Ma confiance eſt dans l'obéiſ- » ſance que j'ai vouée à Dieu & à mes Su- » périeurs. J'eſpere, avec la grace du Sei- » gneur, ne m'en écarter jamais, & que » vous trouverez toujours en moi, mon » très-honoré Pere, une Fille ſoumiſe ».

L'Evêque de Dax, Viſiteur-général des Carmélites

Carmélites de France, porta au Roi la nouvelle que Madame Louiſe avoit été élue Prieure, & qu'à une voix près, elle avoit réuni tous les ſuffrages en ſa faveur. » Voyez cependant, dit le Roi, elle a » eu une voix contr'elle ? Oui, Sire, reprit » le Prélat, mais ce fut la ſienne & l'on n'y » eût point égard ». Louis XV alors, ſe tournant vers les Seigneurs de ſa Cour, leur dit, d'un air ſatisfait : » Je vous ap- » prends, Meſſieurs, que Madame Louiſe » vient d'être élue Prieure de ſa Commu- » nauté ; &, ce qui me fait plaiſir, c'eſt que » ç'a été ſûrement ſans cabale, parce qu'elle » craignoit de l'être ». Le Prince alla peu de jours après féliciter ſa Fille, & lui dit, qu'il étoit charmé qu'elle eût aſſez l'eſprit de ſa vocation pour mériter d'être élevée à la Supériorité. » J'aimerois bien mieux, cher » Papa, lui répondit Madame Louiſe, n'a- » voir à m'occuper que de ma propre ſanc- » tification ; car, quoique mes Etats ſoient » bien bornés, je ſens que c'eſt une grande » charge devant Dieu que d'avoir à gou- » verner ». Quelle adreſſe à donner un avis!

La Prieure, chez les Carmélites, eſt en place pour trois ans : mais la Regle permet, & il eſt d'uſage qu'elle ſoit réélue pour trois autres années. Madame Louiſe le fut; &, en confiant à l'Amitié ſes ſentimens à

ce ſujet : » Hélas ! il eſt donc arrivé, » écrivoit-elle, ce jour où nos Sœurs ont » doublé leur ſottiſe. Il eſt donc vrai que » j'ai encore trois ans à paſſer avant d'être » délivrée d'un emploi dont je m'acquitte » ſi mal ». On étoit bien éloigné dans la Maiſon, de partager à cet égard les ſentimens de la Princeſſe. Quelques Religieuſes, même, étoient ſi perſuadées que l'Autorité ne pouvoit repoſer en de meilleures mains, qu'elles avoient imaginé de ſolliciter un Bref du Pape, qui autoriſât la Communauté à la lui continuer pendant un temps indéfini. Madame Louiſe, informée de ces diſpoſitions, en marqua ſon étonnement & ſa peine. » Oui, dit-elle, » ſi Dieu me réſerve jamais à une pareille » épreuve, je lui demanderai qu'il me » faſſe mourir, & j'ai la confiance qu'il me » l'accordera, plutôt que de permettre » qu'une telle irrégularité s'introduiſe à » mon ſujet, au préjudice de la Maiſon & » au ſcandale du Public ». On ne donna pas de ſuite au projet.

La Princeſſe marqua ainſi, dans tous les temps, le même éloignement pour la premiere place, qu'on eût voulu qu'elle occupât toujours. En invitant le Supérieur de la Maiſon à ſe rendre à St. Denis, au jour fixé pour de nouvelles élections ; » Ce

jour, lui disoit-elle, sera le plus beau de ma vie, parce qu'il me mettra plus à portée d'étudier & de pratiquer ce que je prêche aux autres depuis six ans ». Trois ans après qu'elle eût déposé le fardeau de la Supériorité, fardeau que son zele & sa sollicitude lui avoient rendu très-pesant, la Communauté se proposa de l'en charger de nouveau, & tous les suffrages étoient réunis d'avance en sa faveur. Madame Louise, désolée de cette nouvelle marque de l'affection de ses Sœurs, ne négliga rien pour en détourner l'effet. Elle réunissoit alors deux Emplois, chargée en même temps du Noviciat, & du temporel de la Maison. » Je vous ai déja parlé » plusieurs fois, écrivit-elle à M. l'Abbé » Bertin, du desir que j'ai qu'on réélise notre Mere, & vous ai exposé tous mes » motifs... Je vous avoue, comme à mon » Supérieur à qui je dois toute vérité, » que j'ai besoin, pour ma santé, de n'être » pas remise à la tête de la Communauté. Il n'y a qu'environ un an que » je commence à me remettre des fatigues » que j'ai eues pendant mes premiers six » ans, qui ont été pour moi un temps de » travail forcé.... Je regarde comme un » miracle de la Providence que j'aie pu le » soutenir : mais ce miracle ne subsisteroit

» pas toujours apparemment, ſi dans un
» élection, il pouvoit entrer des vues hu
» maines. Pour moi, je ſuis très-en repo
» de conſcience, en vous priant de recom-
» mander à nos Capitulantes de ne me pa
» élire ; parce que ma ſanté a notablemen
» beſoin d'un repos d'eſprit qu'il ne ſeroit
» pas en moi de prendre étant Prieure ;
» & que mon intérieur en a beſoin auſſi,
» pour acquérir les vertus qui me man-
» quent. Le travail que j'ai n'eſt pas au-
» deſſus de mes forces. Le Dépôt ne me
» fatigue pas, parce qu'il ne me coûte pas
» d'écrire, & que je ſuis faite actuellement
» aux comptes. J'ai auſſi le travail du No-
» viciat, & j'avoue qu'il eſt fort ; mais il
» n'approche pas de celui de la Prieure.... ».

Comme le Roi avoit marqué de la ſatisfaction, la premiere fois que Madame Louiſe avoit été élue Prieure, ſes Compagnes qui, dans le deſir de ſe retrouver ſous ſon obéiſſance, s'attachoient à tout, faiſoient valoir auprès du Supérieur, outre les motifs d'utilité ſpirituelle pour la Maiſon, celui de faire choſe agréable au Roi & à la Famille royale ; & je vois la Princeſſe fort empreſſée à détruire cette conſidération humaine. » Vous m'avez dit, mon Pere, écrit-elle à ſon Supérieur, que vous deſireriez ſavoir la façon de pen-

er du Roi. J'ai cru que le mieux étoit
e lui en parler tout droit, je l'ai fait,
t voici ſa réponſe: vous pouvez la lire
ux Capitulantes. Mes Sœurs penſent de
nême auſſi, & trouvent fort étrange qu'il
ait de nos Sœurs qui imaginent qu'elles
oient bien-aiſes de me voir Prieure ».
Le Roi répondoit à ſa Fille: que, quoi-
qu'il vit avec plaiſir les diſpoſitions de ſes
Compagnes à ſon égard, il approuvoit
cependant beaucoup l'oppoſition qu'elle
marquoit à ce qu'on portât atteinte, en ſa
faveur, aux Conſtitutions auxquelles elle
s'étoit ſoumiſe. Qu'au reſte, ſon Supérieur
& elle étant de même avis à ce ſujet, leur
accord ſuffiroit, ſans doute, pour empê-
cher l'effet de cet attachement exceſſif qu'on
vouloit lui marquer.

Secondée par les bons offices de M. l'Abbé Bertin, Madame Louiſe échappa à la Supériorité; mais ce ne fut pas pour auſſi long-temps qu'elle l'auroit deſiré: car la Supérieure réélue étant morte en charge, la Princeſſe, en qualité de derniere Prieure, fut obligée de la remplacer. Et, dans cette circonſtance comme dans la premiere, ce ne fut que pour ne pas refuſer d'obéir qu'elle conſentit à commander. Elle occupa, en ces deux fois, la Supériorité l'eſpace de huit ans, & gouverna toujours par les

principes & ſuivant l'eſprit de Ste. Thereſe La Regle étoit ſon guide; elle s'en tenoit à la Regle, elle en appelloit à la Regle, que ſa conduite interprêtoit mieux encore que ſes diſcours. Je lis dans les Mémoires de ſes Compagnes: „ Elle étoit pour nous une Regle vivante. Toujours à la tête de la Communauté & la premiere à toutes les Obſervances, elle étoit ſi éloignée de s'écouter, pour quelques incommodités, qu'à peine on pouvoit obtenir d'elle qu'elle ſe tranquilliſât dans la maladie. Dure & auſtere pour elle-même, elle réſervoit pour ſes Sœurs toute ſa douceur & ſes ménagemens. Elle les portoit auſſi loin que pouvoit le permettre la charité, ſans nuire au devoir & à la régularité. Elle vouloit ſérieuſement l'une & l'autre; &, par les principes conſtans de ſa conſcience, on lui entendit ſouvent dire: qu'une de ſes grandes craintes étoit que Dieu eût à lui reprocher un jour que la Maiſon, ſous ſa conduite, fût déchue de ſa ferveur & de ſa régularité „.

Autant elle paroiſſoit redouter les devoirs de la Supériorité, autant elle montroit de courage à les remplir, dès qu'une fois l'Obéiſſance les lui avoit impoſés. Toujours patiente, généreuſe & d'une humeur égale, parmi les peines & les contra-

rétés inſéparables du gouvernement d'une nombreuſe Communauté, elle paroiſſoit ne pas même connoître les tentations du découragement. On eût dit que le travail pénible de ſon emploi ne lui coûtoit rien. Toute entiere à ſa Communauté, dont elle étoit l'ame, & à laquelle elle imprimoit le mouvement, elle étoit toute entiere encore aux beſoins de chaque Particuliere. Rien n'étoit capable de laſſer ſa patience. Elle deſcendoit avec bonté dans les moindres détails. Sa charité embraſſoit tout; ſa vigilance l'avertiſſoit de tout; ſa prudence ménageoit tout, & ſon activité ſuffiſoit à tout. Ses avis comme ſes déciſions, ce qu'elle conſeilloit avec bonté & ce qu'elle preſcrivoit avec fermeté, tout partoit du même principe, tout portoit le caractere de cette affection tendre & empreſſée, qui montre un ſoutien & non un joug dans l'Autorité.

La diſcrétion, vertu néceſſaire à toutes les perſonnes en place, étoit celle de Madame Louiſe, long-temps avant qu'elle fût Prieure. On le ſavoit, & l'on n'héſitoit pas à lui découvrir ce qu'on vouloit tenir le plus caché. Le ſecret que lui avoit confié une de ſes Filles devenoit ſon ſecret; elle ne lui en parloit qu'à elle-même par ſes conſeils, ou à Dieu par ſes prieres.

Dans un temps où elle étoit retenue à l'Infirmerie, par une incommodité qui ne l'empêchoit pas de recevoir celles qui avoient des besoins à lui exposer ou des conseils à lui demander, la crainte qu'une jeune Religieuse qui la soignoit ne fut tentée de chercher à pénétrer le secret de ses rapports, l'engagea à lui tracer l'avis suivant : » On dit que je vous gâte : faites-donc voir le contraire. Soyez la plus fervente & la plus zélée ; mais que votre zele ne se porte que sur vous. Laissons les autres pour ce qu'elles sont, lorsque ce n'est pas à nous à les corriger.... Ne cherchez pas à deviner pourquoi je fais une chose plutôt qu'une autre. Il s'agira, par exemple, d'un abus auquel je dois remédier sans qu'il y paroisse ; d'un propos qui aura échappé, & que je ne veux pas laisser éventer ; ou bien j'aurai un arrangement d'Offices difficile à faire ; j'aurai à pallier un défaut, à épargner une faute, à encourager à un acte de vertu. Il me faudra calmer la sensibilité de cette Sœur, ouvrir le cœur de celle-ci à la confiance, préparer cette autre à la résignation sur des affaires de famille. Que sais-je ? il y a une infinité de choses de cette nature, qui boivent le sang aux Supérieures, & que, cependant, elles ne doivent point com-

:uniquer, parce que c'eſt le ſecret des
œurs ».

Les plus ſaintes Ames, dans les Maiſons
:s plus régulieres, payent encore quelque
:ibut à l'Humanité. Les Mémoires que j'ai
ous les yeux m'offrent, de la part des
ieuſes Compagnes de Madame Louiſe,
l'humbles aveux de certains manquemens
ju'elles eurent à ſe reprocher envers leur
Prieure; &, de la part de la Princeſſe,
beaucoup moins de zele à maintenir les
droits de l'Autorité que d'empreſſement à
augmenter la charité dans les cœurs, avec
le deſir de mieux faire. Ce qu'on rapporte de St. Martin : que le dernier de ſes Clercs auroit pu lui manquer impunément, on pouvoit le dire de Madame Louiſe à l'égard de ſes Filles. Auſſi, certaines perſonnes lui reprochoient-elles d'avoir hérité de ce beau défaut, qui rendoit Henri IV l'Idole de ſon peuple. Cependant cette extrême bonté, chez elle, étoit moins l'effet du naturel que le fruit de la vertu. Elle naiſſoit, ſur-tout, d'une attention continuelle à imiter le Sauveur des hommes, qui ne nous manifeſte rien tant que ſa miſéricorde. On la vît quelquefois demander pardon, dans les termes les plus humbles, à celles qui auroient dû lui faire des excuſes. Son cœur étoit inac-

ceſſible à la penſée même du reſſentiment; &, s'il étoit échappé à une Sœur de lui manquer, c'étoit par des preuves plus marquées d'affection qu'elle la forçoit au repentir. Une Religieuſe, qui avoit ce reproche à ſe faire, cherchoit à éviter ſa rencontre. Madame Louiſe va au-devant d'elle, & lui dit en l'abordant: » Eſt-ce donc qu'il ne ſera pas permis à une Mere d'embraſſer ſon Enfant » ? Elle avoit un jour, contre ſa réſolution, ſollicité quelque faveur de la Cour: » je ne l'aurois pas fait, diſoit-elle à ſon Supérieur; mais ma Sœur N. me l'a demandé, pouvois-je le refuſer » ? C'eſt que cette Sœur s'étoit donné quelques torts à ſon égard. C'étoit envers les foibles & les plus imparfaites qu'elle ſe montroit plus indulgente. C'étoit auprès d'elles qu'elle avoit la condeſcendance de motiver ſa conduite. Son indulgence, au reſte, n'étoit nullement celle qui tolere les abus, mais celle qui, en les combattant avec les ménagemens de la charité, n'en triomphe que plus ſûrement. » N'eſt-il pas vrai, ma Sœur, diſoit-elle à une de ſes Religieuſes, que je vous ai montré ce matin un air bien ſérieux »? La Religieuſe convint, auſſi-tôt, qu'elle y avoit donné ſujet. Ceux de ſes avis qui ſentoient le plus la réprimande,

étoient toujours assaisonnés de quelque trait qui alloit au cœur. Un jour, après avoir fait à une de ses Filles une exhortation assez vive, sur la nécessité de travailler avec plus de zele à sa perfection, elle lui dit en finissant: „ Mais, après tout, „ Dieu a toujours ses raisons dans ce qu'il „ fait ou ce qu'il permet; car, si vous „ étiez au point où je desirerois de vous „ voir, je vous aimerois trop ". Une autre sollicitoit avec beaucoup d'instances ce que Madame Louise ne croyoit pas pouvoir lui accorder: après lui avoir déduit avec bonté les raisons de son refus, elle lui dit: „ Je sais que vous m'aimez, & que vous „ seriez très-fâchée de me faire souffrir de „ grandes douleurs dans ce Monde; &, „ cependant, vous voudriez m'exposer à „ souffrir pour vous les ardeurs du Purga- „ toire, si j'avois la foiblesse de me ren- „ dre à vos desirs ".

Avec les plus parfaites, Madame Louise usoit d'un autre genre de charité. Elle les appelloit à la perfection par les voies les plus courtes. Elle ne cherchoit point à alléger le fardeau que leur ferveur pouvoit porter; elle les aidoit, au contraire, à ajouter de nouvelles fleurs à leur couronne; „ Cela est bien, leur disoit-elle „ quelquefois, & vous pourriez vous en

» contenter : mais ceci ſera mieux, & ſû-
» rement vous le ferez ». Ainſi, ſans s'écarter des regles de la diſcrétion, elle leur laiſſoit tout le mérite de l'obéiſſance, des ſacrifices journaliers & des auſtérités de la Regle. Une de ces Religieuſes lui demandoit une choſe qui ne paroiſſoit pas devoir ſouffrir de difficulté : Madame Louiſe la lui refuſa, ſans lui donner de raiſons de ſon refus. L'humble Religieuſe, reſpectant les motifs ſecrets de ſa Prieure, ſe retira ſans chercher à les approfondir. Le lendemain, Madame Louiſe l'appella & lui dit : » Ce que vous m'avez de-
» mandé hier eſt fort raiſonnable, & je
» vous l'accorde bien volontiers. Savez-vous
» pourquoi je vous l'ai refuſé hier ? C'eſt
» que je voulois vous offrir la matiere
» d'un petit ſacrifice, bien aſſurée que vous
» n'en laiſſeriez pas échapper l'occaſion ».

Lorſque la fervente Prieure mettoit ainſi tout en œuvre pour la ſanctification de ſes Filles, & que le ſuccès le plus marqué répondoit à ſes ſoins, les imperfections & les défauts dont elle étoit encore quelquefois témoin, l'affligeoient comme ſi elle en eût été elle-même coupable. Elle ſe les imputoit, en effet, & ſentoit quelquefois renaître, à cette occaſion, tous les regrets d'être Prieure. Il lui ſembloit tou-

jours que toute autre, en cette place, y auroit fait mieux qu'elle; & elle ne se consoloit de l'occuper que par la pensée, qu'elle suivoit en cela la volonté de Dieu & non la sienne. Voici comment elle s'ouvroit à ce sujet au Supérieur de la Maison : » Je me ré-» signe à ne pas faire toujours tout le bien » qui pourroit se faire. Avec quelques pré-» cautions & de la prudence, au moins je » ne tremperai pas dans ce qu'il y aura de » défectueux. Ce qui peut m'encourager, » c'est de regarder notre divin Maître. » Dussé-je finir comme lui, par le Calvaire » & la Croix, il faut bien me soumettre » à tout & prendre pour devise : *Fiat*, » *fiat* ».

Obligée, par sa place, de surveiller le temporel de la Maison comme le spirituel, elle avoit les yeux ouverts sur tout; elle suivoit les détails économiques avec la plus grande exactitude, & ne dédaignoit pas de consulter en cette partie l'expérience des Sœurs converses. Une de ces Filles lui faisoit, d'un ton assez brusque, une observation relative à son Office, qui étoit fort raisonnable : » Je vous assure, ma Sœur, » lui dit la Princesse, que l'avis que vous » me donnez & si sage que, quand même » vous ne me gronderiez pas, je le suivrois » encore ».

Plus la Regle eſt ſévere dans une Communauté, plus l'Autorité doit s'appliquer à en faire oublier l'auſtérité; & c'étoit là un des ſoins continuels de Madame Louiſe. Elle égayoit, pour ainſi dire, les rigueurs de la Loi, par la maniere dont elle en exigeoit l'obſervance, ſans jamais s'en diſpenſer elle-même. Elle portoit juſqu'au ſcrupule l'attention à ne laiſſer échapper, dans ſes repréſentations ou ſes ordres, aucune parole, aucun air de hauteur. Craignant toujours qu'on ſe ſouvint, en lui obéiſſant, de ce qu'elle avoit été dans le Monde, elle s'étudioit à en diſtraire ſes Sœurs, par le gracieux accueil qu'elle faiſoit à celles qui s'adreſſoient à elle; par les tendres prévenances qu'elle employoit pour ouvrir leur cœur à la confiance; &, ſur-tout, par les preuves effectives d'attachement qu'elle leur prodiguoit à toutes, dans toutes les occaſions & à toutes les heures du jour. Une Religieuſe venoit-elle la trouver, pour lui expoſer ſes peines, au moment où elle alloit prendre ſon repas? quoique le jeûne eût été ſa grande auſtérité, depuis que le Régime du Carmel lui avoit rendu la ſanté, oubliant alors le beſoin phyſique qui la preſſoit, pour ne s'occuper que de ceux que venoit lui expoſer ſa Fille, elle l'accueilloit avec ſa bonté ordinaire, & ne

la quittoit pas qu'elle n'eût rétabli le calme dans son ame.

Dans un temps où elle réunissoit à la direction du Noviciat la supériorité sur soixante Religieuses, toutes jalouses de profiter de leurs droits à ses lumieres & à sa sollicitude, elle faisoit à ses devoirs le sacrifice de ses goûts les plus purs ; &, en quittant ainsi Dieu pour Dieu, elle trouvoit, dans l'action, le calme de la vie intérieure, &, dans l'exercice de la charité, toute l'onction de la priere. Sans cesse interrompue, toujours elle écoutoit avec bonté, toujours elle répondoit avec douceur ; & le Dieu de paix qui possédoit son cœur, la rendoit comme insensible aux vexations de l'importunité.

Les Religieuses qui, ayant à lui parler, ou n'en avoient pas trouvé l'occasion, ou n'avoient pas jugé à propos de le faire pendant la journée, se rendoient le soir auprès de la bonne Prieure, qui étoit toujours disposée à les écouter aux dépens de son sommeil. Comme cela arrivoit souvent, on lui représenta qu'elle devroit conseiller à ces Sœurs de mieux prendre leur temps. » Hé pourquoi cela, répondit Madame » Louise ; est-ce que toutes les heures » d'une Supérieure n'appartiennent pas à sa » Communauté ? Pourquoi voudriez-vous

» que celles qui n'ont pas pu lui parler le » jour, n'eussent pas la liberté de le faire » la nuit? Celle qui occupe la premiere » place ne doit jamais perdre de vue, » qu'elle n'est plus à elle-même, mais aux » autres; & qu'elle leur doit le sacrifice » de son temps, de son repos, de sa » santé, &, s'il le falloit, de sa vie même ». Dans une autre occasion à-peu-près semblable, où on lui représentoit qu'elle ne devoit pas s'épuiser pour les autres: » Au- » rois-je donc droit, répondit-elle, à plus » de ménagemens que notre divin Maître, » qui est venu au Monde, non pour être » servi mais pour servir, & sacrifier sa vie » pour Tous »?

Si elle savoit qu'une Religieuse eût cherché à lui parler sans en avoir trouvé l'occasion, au premier moment de liberté qu'elle avoit, elle se rendoit auprès d'elle & lui faisoit des excuses, comme s'il eût été en son pouvoir de se multiplier, pour suffire en même temps aux vœux ou aux besoins de toutes. La crainte de l'importuner, que lui alléguoient quelquefois des Religieuses, pour obtenir des permissions de prévoyance, étoit rarement pour elle un motif de les leur accorder. » Pourquoi » voulez-vous, leur disoit-elle, que je vous » prive du mérite de l'obéissance actuelle,

» & moi-même de celui de l'importunité »?
On n'imagineroit pas les détails de charité dans lesquels descendoit la bonne Princesse, pour se faire toute à toutes. Une de ses Filles portoit jusqu'à l'excès la foiblesse de la peur. Madame Louise, qui connoissoit sa maladie, avoit la complaisance de l'accompagner le soir dans les différens endroits de la maison où elle n'auroit osé se rendre seule. Elle fit plus encore, dans sa charité : elle lui permit d'établir un lit dans son étroite cellule ; ce qui la fatiguoit beaucoup, pendant les chaleurs de l'Eté. Jamais, cependant, elle ne le manifesta qu'une seule fois à la Sœur, en lui disant, sur le ton de la plaisanterie plutôt que du reproche : » Vous devriez bien du moins » réserver vos peurs pour l'hyver, car on » étouffe ici, quand on y est deux ».

C'étoit sur-tout en faveur de celles qui étoient dans l'affliction ou la souffrance qu'on la voyoit déployer son grand cœur : elle leur prodiguoit ses soins compatissans. Elle ne se donnoit pas de repos qu'elle n'eût procuré la consolation & la paix à celle qu'elle voyoit dans la peine. Ce ministere de charité étoit à ses yeux un des grands devoirs de la Supériorité. » La paix de » l'Ame, disoit elle, est le seul plaisir qu'une » Religieuse puisse goûter sans remords.

» Nous n'avons quitté le Monde que pour » chercher ce bien céleſte, qui ſurpaſſe tout » ſentiment; & il eſt ſi précieux, ſuivant » moi, pour une Religieuſe, que, s'il s'a- » chetoit à prix d'argent, & qu'il fallût » vendre nos Vaſes ſacrés pour le procurer » à la derniere d'entre nous, je n'héſiterois » pas un inſtant à le faire ». Si elle étoit chargée d'annoncer une nouvelle affligeante à quelqu'une de ſes Filles, elle le faiſoit avec tous les ménagemens qui pouvoient en tempérer l'amertume; mais en lui laiſſant cependant le mérite du ſacrifice qu'elle avoit à faire : car il eſt aiſé d'imaginer que ce n'étoit point à la vanité des conſolations humaines que la pieuſe Princeſſe appelloit ſes Religieuſes. » Hors de la Religion, leur diſoit-elle, » je ne vois que des maux incurables & » déſeſpérés; avec la Religion, point de » maux ſans conſolation; aucun qui ne » puiſſe être le principe de quelque bien ». Elle ſe regardoit comme plus particuliérement deſtinée de la Providence, dans la place qu'elle occupoit, à coopérer à cette heureuſe métamorphoſe; & elle étoit au comble de ſa joie lorſqu'elle avoit pu y réuſſir. Une de ſes Religieuſes, après lui avoir ouvert ſon cœur & communiqué ſes peines, avec la plus grande ſimplicité, lui diſoit :

» je sais que je parle à ma Mere. -- Oh! oui,
» lui répondit affectueusement la Princesse,
» & aussi à votre meilleure amie ».

C'est à ce double titre qu'elle obtenoit de ses Filles une confiance sans réserve, & que j'appellerois volontiers excessive, s'il pouvoit y avoir de l'excès dans ce sentiment envers une si bonne Mere. On se sentoit si soulagé, elle savoit si bien consoler, quand on s'ouvroit à elle sur ses peines, que souvent, après avoir commencé par lui exposer celles de l'esprit, on finissoit par lui découvrir celles de la conscience : on lui faisoit connoître l'état de son âme comme on eut fait à un Confesseur. Une jeune Personne, qui n'étoit pas encore liée par ses vœux, devoit communier avec la Communauté, le Jeudi-Saint, à la cérémonie de la Cene. S'étant rappellée, dans cette circonstance, que lorsqu'elle étoit dans le Monde, elle avoit eu le malheur de faire une Communion qui lui avoit laissé de trop justes sujets d'inquiétude, elle ne craignit pas d'en faire l'aveu à sa Prieure; &, dans un billet qu'elle lui écrivit, après lui avoir dit, qu'il lui sembleroit, parmi ses pieuses Compagnes, être un autre Judas au milieu des Disciples, elle lui demandoit la permission de pleurer loin de l'Autel le malheur d'avoir

pu s'en approcher à pareil jour, avec des dispositions équivoques. Madame Louise, ne croyant pas devoir adopter ce mode d'expiation, répondit sur le champ au billet : » Hé bien, ma chere N., parce que vous serez plus en dévotion, le Jeudi-Saint, vous ne voudriez pas être de la Cene ? Je suis bien édifiée de vos sentimens; mais joignez-y, je vous conjure, la confiance. Oui, s'il est vrai que vous ayiez commis le péché que vous dites, vous en avez reçu le pardon, tant par l'absolution qu'on vous en a donnée, que par votre contrition, qui me paroît avoir été bien sincere. Il n'y a donc plus qu'à l'expier; & il ne sauroit y avoir de meilleur moyen que celui que vous prenez, en vous faisant Carmélite. Quelle bonté est celle de ce Dieu de miséricorde, qui, après cette faute, non-seulement vous a admise de nouveau à sa Table, mais qui vous choisit encore pour son Epouse ! Oui, vous ferez vos Pâques, le Jeudi-Saint, comme nous toutes; & avec des sentimens particuliers d'amour, de reconnoissance, de contrition & de pénitence. C'est une grande grace que Dieu vous fait de vous donner cette douleur de vos fautes; mais à l'extérieur, il faut faire comme les autres. Retenez bien cela, une fois pour toutes :

l'affliction dans le cœur, à la bonne heure; mais toujours la ſérénité ſur le viſage. Chacune a ſon ſecret, chacune a eu ſon motif de vocation, chacune a ſon objet pour faire pénitence; mais c'eſt entre Dieu & ſoi. La plus grande pénitence qu'on puiſſe faire, & la plus agréable à Dieu, n'eſt pas la plus extraordinaire. Toujours une conduite unie. On vous eſtimera peut-être meilleure que vous n'êtes; tant mieux: cela porte édification; &, vis-à-vis de vous-même, c'eſt un beau motif de vous humilier davantage devant Dieu. Non, non, vous ne ſerez pas Judas: vous ſerez Pierre, que Jéſus regarda, & qui pleura toute ſa vie le malheur de l'avoir renié. Oui, il vous a regardée, puiſqu'il vous a touché le cœur; & vous avez pleuré, vous pleurez votre faute, vous continuerez de la pleurer; parce que, toute votre vie, vous ſerez affligée d'avoir offenſé un ſi bon Maître; & ces larmes ameres ſeront changées en conſolations. Jéſus dira de vous, comme de Madelaine: *Beaucoup de péchés lui ſont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé.* Bon ſoir, mon cher Cœur: priez le Bon-Dieu pour moi, j'en ai plus beſoin que vous ne penſez. Je le ferai bien auſſi pour vous ». Les Maîtres de la Vie ſpirituelle, les Saints eux-mêmes ne

parlent point avec plus de sageſſe & d'onction.

Diſtraite, un jour, par la ſucceſſion des travaux de ſa journée & les ſoins multipliés de ſa place, Madame Louiſe oublia qu'une de ſes Religieuſes avoit une peine, & qu'elle ne l'avoit pas conſolée. Cette penſée vient frapper la bonne Princeſſe au milieu de la nuit : ſon cœur s'inquiete & ne lui permet plus d'écouter le ſommeil : elle ſe leve, va trouver ſa Fille & lui dit : » J'aurois dû vous parler hier, » ma chere Sœur, & c'étoit mon inten- » tion ; je ne puis me pardonner cet ou- » bli, qui aura peut-être ajouté à vos peines, » & je viens le réparer ». Touchée juſqu'aux larmes d'un trait de bonté ſi extraordinaire, la Religieuſe ne ſavoit comment en témoigner ſa reconnoiſſance à ſa Prieure : » Point de remercîmens, lui dit » Madame Louiſe ; ce que je fais, c'eſt » autant pour mon ſoulagement que pour » le vôtre ; aurois-je pu dormir tranquille » après m'être rappellé que vous étiez dans » l'inquiétude » ? Elle ne la quitta qu'après avoir rétabli le calme dans ſon Ame.

Dans certaines circonſtances de beſoins plus urgens ou plus continuels de ſes Filles, la charitable Prieure paroiſſoit ſe ſurpaſſer elle-même par ſes attentions auprès d'elles.

)ans leurs maladies, malade, pour ainſi lire, avec les malades, par ſon aſſiduité les viſiter, elle ne ſe repoſoit que ſur lle-même du ſoin de les ſoulager & de es conſoler. Le Médecin ne faiſoit pas ne viſite qu'elle ne fut préſente, ne laiſoit pas une ordonnance qu'elle n'en ſurveillât l'exécution. Tout le temps qu'elle paſſoit à l'Infirmerie, elle ſe conſidéroit uprès des malades comme leur premiere garde, & ne vouloit pas qu'une autre fit pour leur ſervice ce qu'elle-même pouvoit faire. On la voyoit, tantôt arrangeant le it des Sœurs; tantôt, à genoux près de eur grabat, leur préparant ou leur offrant des remedes & des boiſſons; &, quelquefois, rempliſſant des offices qui répugnent beaucoup plus à la nature. Pendant deux ns, elle panſa tous les jours elle-même, ſans qu'on le ſût dans la Maiſon, une plaie que portoit une de ſes Religieuſes, & dont l'aſpect faiſoit horreur. Après la mort de la Princeſſe, on apprit que, pendant long-temps, elle s'étoit levée tous les jours un quart d'heure avant la Communauté, pour aller habiller une Sœur converſe qui ſouffroit d'un rhumatiſme. Un jour qu'elle étoit elle-même incommodée à l'Infirmerie, on lui annonce qu'une Sœur y arrive: elle prenoit alors ſon repas. Elle

le quitte & va au-devant de la Malade à laquelle, en ce moment même, il survient un vômiſſement. Madame Louiſe s'approche, fait retirer la Religieuſe Infirmiere, en lui diſant : » Laiſſez-moi, je » m'en tirerai mieux que vous, parce que » j'ai bon cœur ». Elle s'empare en même temps de la Malade, & la ſert de la maniere la plus convenable en pareille criſe. Envain eſſaya-t-on quelquefois de la détourner de faire de ſi fréquentes viſites à l'Infirmerie, ou de paſſer tant de temps auprès de celles dont la maladie paroiſſoit préſenter un caractere de malignité. Sa charité, dans ces occaſions, parla toujours plus haut que la prudence humaine. On lui diſoit, un jour, que la maladie d'une Sœur pourroit bien être la petite vérole, qu'elle-même n'avoit pas eue ; & qu'elle devoit, pour le bien même de la Maiſon, éviter de s'expoſer au péril. » Hé quoi, » répondit-elle, faudra-t-il donc que, pour » un péril incertain, je néglige un devoir » évident » ?

Si les maladies traînoient en longeur, ou dégénéroient en infirmités, elle exhortoit les Malades à ne pas ſe priver plus de huit jours de la grace de la Communion. » Lorſque Jéſus-Chriſt nous fortifiera par ſa préſence, leur diſoit-elle, » ſi

» si nous n'en souffrons pas moins, nous » en souffrirons mieux». Elle ne vouloit pas qu'elles se défendissent de communier, sur ce que, dans leur état, elles ne pouvoient pas s'appliquer assez sérieusement à la priere. » Prier, disoit-elle, c'est s'unir » à Dieu; &, s'unir à lui par les souffrances, » c'est la meilleure des prieres».

Elle avoit pour principe, qu'en rendant aux Malades tous les offices de la charité chrétienne, on devoit éviter de les rappeller à des sentimens trop humains, & ne rien négliger, au contraire, pour les aider à se tourner uniquement vers le Créateur, lorsque toutes les Créatures étoient sur le point de les abandonner. Un jour qu'elle donnoit ses soins à une Religieuse à l'extrémité, celle-ci, dans le sentiment expressif de sa reconnoissance, vouloit baiser la main qui la servoit; Madame Louise la retire promptement, & y substitue son Crucifix; comme si elle eût dit à la Malade: » Voici Celui vers lequel doivent se diriger, » en ce moment, toutes les affections de » votre cœur».

Dès que la maladie étoit jugée mortelle, elle ne le laissoit pas ignorer à la Malade; elle n'auroit pas souffert qu'on l'entretint alors de vaines espérances de guérison. » Quoiqu'une Carmélite doive

» toujours être prête à quitter ce Monde, » disoit-elle, je desirerois beaucoup qu'on » m'avertît, lorsque cet heureux moment » sera arrivé pour moi; & je croirois man- » quer à un grand devoir de charité, si » je négligeois de faire pour les autres ce » qu'il me paroit si important qu'on fasse » un jour pour moi ». La Malade qui se trouvoit dans cette situation, devenoit l'objet exclusif de sa sollicitude; elle ne quittoit presque plus le chevet de son lit, soit pour s'assurer qu'aucun des soulagemens nécessaires à son état ne lui manqueroit; soit sur-tout pour lui procurer, avec la grace des derniers Sacremens, tous les secours spirituels que l'Eglise offre à ses Enfans dans le passage du Temps à l'Eternité. On la vit engager les Princesses ses Sœurs, qui s'étoient proposé de la venir voir, de différer leur voyage, par la raison qu'une de ses Religieuses étoit dangereusement malade : &, sur ce qu'on lui représentoit, qu'il n'étoit pas nécessaire, pour cela, qu'elle fût continuellement auprès d'elle; » C'est ma place, répondit- » elle, je ne serois pas tranquille ailleurs ».

Après avoir passé à l'Infirmerie tous les momens libres de sa journée, elle eût voulu y rester encore les nuits, & elle le faisoit quelquefois. Lorsque le besoin de repos

ou la condeſcendance l'obligeoit à s'abſenter d'auprès d'une Malade en danger éminent, elle ne le faiſoit que ſous la condition, qu'à la premiere criſe on auroit ſoin de l'appeller, & de l'éveiller ſi c'étoit la nuit. On ne manquoit pas de ſe conformer à ſes intentions, parce qu'on ſavoit que rien n'auroit plus contriſté ſa charité, que de n'être pas obéie en pareil cas. A meſure que le danger augmentoit, la bonne Mere redoubloit de ſoins & de zele auprès de ſa Fille. Elle paſſoit des temps conſidérables en prieres au pied de ſon lit; elle l'animoit & la ſoutenoit par ſes exhortations. Profitant des momens favorables, dont elle diſoit que chaque minute pouvoit valoir des tréſors, elle lui ſuggéroit les ſentimens les plus propres à relever la confiance de l'Ame chrétienne prête à paroître devant ſon Créateur. Elle offroit ſouvent à ſes derniers hommages le Signe conſolateur de notre rédemption; &, après qu'elle avoit reçu ſes derniers ſoupirs, elle lui continuoit encore ſes religieux offices; elle prenoit ſur elle tous les ſoins de ſa ſépulture; elle ne manquoit jamais, au moment où on alloit la mettre en terre, de lui donner le dernier baiſer de la charité. Sa charité ſuivoit encore la Défunte dans le tombeau, & elle s'empreſ-

ſoit de lui procurer le ſecours des prieres & des bonnes œuvres de ſon Ordre, & ſur tout l'offrande du St Sacrifice. Nous aurons occaſion de parler dans la ſuite de ſa dévotion à prier pour les Morts.

Madame Louiſe ayant reçu quelques avis du Supérieur de la Maiſon ſur ſon exceſſive aſſiduité auprès des Malades, à l'occaſion d'une vieille Sœur converſe qui venoit de mourir, & qu'elle avoit ſervie pendant ſa maladie, avec un zele vraiment héroïque, la pieuſe Princeſſe lui répondoit : » Je voudrois bien auſſi, mon Pere, que vous ne cruſſiez pas ſi facilement au mal qu'on vous dit de moi; comme, par exemple, que je me tue auprès des Malades. Je fais ce que je dois & rien de plus; & vous voyez que le Bon-Dieu le bénit, car je n'en ai pas du tout été incommodée. Il faut bien quelquefois compter ſur la Providence. J'étois bien-aiſe d'apporter tous mes ſoins à cette pauvre Sœur. On ne peut être indifférente en religion pour aucune : car c'eſt l'ame que je conſidere dans toutes; & je ſerois déſolée de les voir privées, par ma faute, de la plus petite conſolation chrétienne & religieuſe».

Par ſon aſſiduité auprès des Malades, & ſon zele obſervateur pour tout ce qui

pouvoit les ſoulager, la Princeſſe avoit acquis tant d'expérience, que ſes Religieuſes, dans le cours ordinaire des petites maladies, ne vouloient conſulter qu'elle pour Médecin. Ce n'étoit pas ſeulement dans la circonſtance des maladies graves qu'elle diſpenſoit ſes ſoins à ſes Filles : leurs indiſpoſitions & leurs infirmités étoient également l'objet de ſa ſollicitude. Dès qu'elle apprenoit qu'une Religieuſe étoit incommodée, ſans l'être encore au point d'habiter l'Infirmerie, elle ſe rendoit le ſoir dans ſa cellule ; elle s'aſſuroit de ſon état, s'informoit de ſes beſoins & s'empreſſoit d'y pourvoir. On rencontroit ſouvent la bonne Prieure, ſur les eſcaliers & le long des corridors, portant tantôt une couverture, tantôt un oreiller, ou bien des pots & des ptiſanes. Son zele à procurer aux Malades les ſecours ſpirituels & les ſoulagemens analogues à leur état, s'étendoit à toutes les Perſonnes attachées à la Maiſon. Les Domeſtiques du dehors, des ouvriers même devenoient, dans l'occaſion, l'objet de ſes ſoins charitables.

La religieuſe Princeſſe, dans la place qu'elle occupoit, prenant pour modele le Sauveur des hommes parmi ſes Diſciples, ſe regardoit au milieu de ſes Sœurs, non comme la Maîtreſſe, mais comme la ſer-

vante de toutes. Elle continuoit, quoique Supérieure, à balayer, à laver la vaiſſelle, à remplir les derniers offices de la Maiſon. Si on oublioit ſon tour, elle-même ſe reſſouvenoit de ſon devoir : car le premier devoir d'une Supérieure, à ſes yeux, étoit de donner l'exemple en tout. Attentive à repouſſer toute eſpece de diſtinctions, à écarter juſqu'aux moindres attentions de la part de ſes Filles, au point que, ſi pendant le travail il lui échappoit quelque choſe des mains, elle n'auroit pas voulu que la plus jeune de ſes Religieuſes ſe donnât la peine de le ramaſſer ; elle étoit elle-même, à leur égard, d'une attention & d'une prévenance, qui rendoient ſouvent confuſes celles qui en étoient l'objet. Les Vieilles & les Infirmes avoient des droits privilégiés à ſa charité. Elle leur donnoit, en toute occaſion, des preuves d'une tendre & reſpectueuſe affection. Si elle s'apperçevoit, en les rencontrant dans la maiſon, de quelque petit déſordre dans l'arrangement de leurs voiles ou de leurs habits, elle y mettoit officieuſement la main ; &, pluſieurs fois, ces vieilles Meres virent Madame Louiſe à leurs genoux, pour nouer les cordons de leurs pantoufles. Cela ſe faiſoit avec un air d'aiſance, de contentement & de gaîté qui annonçoit que, pra-

tiquer ces actes de vertu, c'étoit encore pour elle suivre le plus doux penchant de son cœur.

Nous avons déjà pu remarquer que, dans la dispensation de ses soins charitables, elle ne mettoit pas de différence entre les Sœurs du voile blanc & les autres Religieuses. » Tous les Enfans d'une même » Mere, disoit-elle, ont un égal droit à » son affection, quels que soient les di- » vers emplois qu'ils rempliſſent dans la » Famille ». Elle paroissoit même quelquefois donner une sorte de préférence à l'état des premieres, parce qu'il lui paroissoit plus favorable à la pratique de l'humilité. » Soyez fidelle à votre vocation, » disoit-elle à une de ces Sœurs, & vous » serez plus grande devant Dieu, en nous » servant, que nous qui sommes servies ». Elles avoient toutes le plus libre accès auprès d'elle. Dans tous les temps & toutes les circonstances, elles la trouvoient disposée à les écouter & à partager leurs peines: elles savoient jusqu'à quel point elles pouvoient compter sur son cœur & sa vertu. Qu'on en juge par le trait suivant. Une de ces bonnes Sœurs, chargée d'éveiller la Communauté un jour de Pâques, à deux heures du matin, craignoit beaucoup de manquer son heure. Se rappellant, dans

ſon embarras, que ſa Prieure ſavoit aſſez commander à ſon ſommeil, elle va la trouver, lui expoſe ſa crainte, & lui dit naïvement que, tout bien examiné, il n'y a perſonne dans la Maiſon ſur qui elle puiſſe compter auſſi ſûrement que ſur elle, pour être éveillée au temps où elle doit l'être, & qu'elle la prie de vouloir bien lui rendre ce ſervice. Charmée de cette marque d'exceſſive confiance. » Je ſuis » fort-aiſe, lui répondit Madame Louiſe, » de pouvoir vous décharger de votre » inquiétude; allez, dormez tranquille- » ment & vous en repoſez ſur moi ». Le lendemain, avant deux heures du matin, la Sœur converſe entendit ſa Prieure & la Fille de ſon Roi gratter à la porte de ſa Cellule pour l'éveiller. De pareils traits, quoique la Religion les conſacre, ſont encore de ceux auxquels le Monde profane lui-même ne refuſe pas ſon admiration.

Après ſes ſix années de Supériorité, Madame Louiſe rentra, ſuivant l'uſage, dans le rang des ſimples Religieuſes, ſous l'obéiſſance d'une nouvelle Prieure. Nommée alors Dépoſitaire, elle ſe trouva chargée du temporel & de tous les ſoins économiques de la Maiſon. L'amour de ſon état ſuppléant à ſon inexpérience en cette

partie, elle s'acquitta de ce nouvel emploi à la grande satisfaction de la Communauté; & , par un travail suivi, elle mit dans son Office un ordre qui n'y étoit pas lorsqu'on lui en remit la direction. » Je me réjouis, » écrivoit-elle à l'occasion de son chan- » gement d'occupations, de n'avoir plus » qu'à écrire & compter. Ce n'est pas ce » que j'aimois autrefois; mais, avec les » années, les goûts changent; & je trouve » que l'obéissance adoucit tout ». Il faut bien ici l'en croire sur sa parole : car il n'y a sans doute que la Religion, & le sentiment encourageant de faire la volonté de Dieu, qui puissent porter une Princesse, élevée dans l'insouciance de la Grandeur, à s'occuper des soins les plus étrangers à l'Opulence; à suivre des détails minutieux de recette & de dépense, de calculs & de Mémoires; à prendre des renseignemens sur le temps, le lieu & les personnes pour l'achat des plus viles denrées; à entretenir correspondance de Lettres avec le Marchand, l'Ouvrier & l'Artisan. Un nombre infini de ces Lettres m'a passé sous les yeux, dont 340 écrites à un seul Particulier, qu'un zele désintéressé engageoit à se charger à Paris de commissions & d'achats pour la Communauté de St. Denis. Toutes ces Pieces, insipides par

leur objet, & qui s'emblent ne rien dire, disent beaucoup néanmoins en faveur de celle que sa vertu faisoit descendre dans ces détails fastidieux, & qui y portoit, comme par-tout ailleurs, l'esprit de son état. Voici quelques fragmens, par où on pourra en juger. » Souvenez-vous, je vous prie, dans votre commission, que les pauvres Filles de Sainte-Thérese ont besoin qu'on ménage leur bourse. — Vous sentez assez que c'est moins le brillant que nous recherchons que le solide. Ce qui dure le plus long-temps, chez nous, est toujours le plus beau. -- Ce n'est pas de la qualité que nous avons eu à nous plaindre, mais un peu du prix qui nous a paru trop fort pour des Carmélites, qui, pour leurs comestibles comme pour leurs vêtemens, doivent toujours viser au plus commun. --- Une autre raison qui m'engage à m'adresser à vous, c'est que je parois le moins que je puis dans les achats, pour empêcher l'erreur de bien des gens qui, au lieu de voir en moi la Sœur-Thérese-de-St.-Augustin, pourvoyeuse des pauvres Carmélites, voudroient y voir encore Madame Louise, ayant le moyen de les payer grassement. --- Travailler à nous bâtir une Eglise est une excellente chose, sans doute mais vouloir y travailler, sans aucune né-

ceſſité, les jours de Fêtes, c'eſt un acte irréligieux & anti-chrétien, auquel, s'il plait à Dieu, je ne donnerai jamais les mains. J'ai déja fait dire à pluſieurs Ouvriers que, s'ils s'aviſoient de travailler ces jours-là pour nous, ils le feroient pour la gloire de Dieu; & que je ſaurois ſi bien tenir les cordons de la bourſe qu'aſſurément leur profanation ne ſeroit pas payée. Ces pauvres gens n'auroient pas même cette penſée, ſi elle n'étoit dans la tête des Chefs qui les employent. -- Ces draps de lit, qu'on réforme à la Cour, ne ſont pas du tout à mépriſer; c'eſt une belle & bonne toile, qui peut nous faire grand uſage dans notre Sacriſtie & ailleurs. Je compte en écrire à ADÉLAÏDE, afin qu'elle prenne là-deſſus des renſeignemens. Il ne s'agira que du prix, qui doit être fort bas eu égard à leur valeur. --- Nous ſommes parfaitement d'accord ſur le chapitre des proviſions; rien de trop. Ce n'eſt pas déja une ſi petite affaire que de conſerver ce que la bonne Providence nous envoye dans notre jardin. Les grandes proviſions entraînent l'embarras de la conſervation & le danger de la prodigalité de la part des Sœurs. Et puis, c'eſt une maniere de théſauriſer, qui contriſte l'Eſprit de pauvreté. Il n'y a vraiment de proviſions ſages &

sûres pour des Chrétiens, que celles qu'ils ont soin de déposer dans les greniers du Pere céleste ».

Spécialement chargée, en sa qualité de Dépositaire, de surveiller les travaux de la Cuisine, elle y apportoit toute l'attention convenable: &, après avoir interrogé l'expérience de celles qui l'avoient précédé dans cet emploi, les leçons d'économie qu'elle avoit reçues, elle les donnoit aux autres. Elle apprenoit aux Sœurs du voile blanc comment elle devoient conserver ou employer les denrées, mesurer les dépenses ordinaires, respecter les restes destinés aux Pauvres, entretenir par-tout une utile propreté; & telle de ces Filles, élevée parmi les travaux de la campagne, entendit un jour la Fille de son Roi qui lui disoit: » Remarquez bien, ma Sœur, comment » je lave cette terrine; sans cette attention, » le lait que vous y mettrez s'aigrira ». C'est ainsi que la religieuse Princesse s'appliquoit à offrir à Dieu le tribut d'une égale fidélité à tous ses devoirs, dans les divers emplois auxquels l'obéissance l'appliquoit.

Outre ces rapports particuliers, analogues aux fonctions qu'elle rempliſſoit dans le Monastere, Madame Louise en avoit d'autres plus généraux; soit par état, avec

la Société dont elle étoit Membre, soit par condescendance ou par nécessité avec le Monde qu'elle avoit quitté. Mais les uns & les autres, elle les consacroit par la Religion, & les rendoit utiles aux autres par la charité; sachant, comme le Législateur des Juifs, se faire aimer en même temps & de Dieu & des Hommes. Elle étoit de ces caracteres francs & ouverts, qu'il n'est pas nécessaire d'étudier pour les connoître, & dont la candeur intéresse d'abord tout ce qui les environne. Dans le séjour des mortifications & de l'austérité, elle portoit un front toujours serein. Une douce gaîté respiroit sur son visage, & annonçoit le contentement intérieur qu'elle éprouvoit dans son état. On la vit offrir à Dieu des sacrifices douloureux pour la nature, mais, jamais montrer un seul instant de tristesse humaine. Lorsqu'elle étoit Supérieure, elle ne recommandoit rien tant à ses Filles que la gaîté. „Réjouissons-nous, leur disoit-elle, c'est „le précepte de St. Paul; & je trouve „que la gaîté dore la pillule de l'austérité". Elle ne le cédoit pas plus aux autres en bonne humeur pendant les récréations, qu'en ferveur dans ses exercices de piété. A certains jours de l'année, où il est permis aux Carmélites d'égayer le sérieux ha-

bituel de leur Vie mortifiée par des amuſemens innocens, elle vouloit que toutes y priſſent part, les plus Vieilles comme les plus Jeunes; & elle leur en donnoit l'exemple, comme Supérieure. Elle imaginoit de petits jeux analogues aux diſpoſitions de celles qui devoient s'en amuſer: c'eſt ainſi, par exemple, qu'elle fit un jour tirer une Loterie qui plut beaucoup dans un Pays où l'on eſt fort avide de gains ſpirituels. Toutes devoient avoir quelque part aux faveurs de la Fortune, & ces faveurs étoient d'avoir à réciter une Priere, à faire une Oraiſon, à paſſer un certain temps devant le St. Sacrement, à pratiquer, enfin, quelque bonne œuvre de ſurérogation. » Non, diſoit la Princeſſe, à » cette occaſion, aucune des Fêtes bril- » lantes auxquelles je me ſuis trouvée à la » Cour, ne m'a jamais fait goûter rien de » comparable au plaiſir que je trouve ici » dans nos petites récréations ». Tant il eſt vrai que les plus douces jouiſſances ſont celles que la conſcience avoue, & que les plaiſirs les plus innocens ſuffiſent à l'Ame innocente.

Cette aimable gaîté, compagne ordinaire de la vertu généreuſe, avoit dans la Princeſſe un caractere prononcé, qui frappoit toutes les perſonnes qui l'approchoient. » Ce

» qu'il y a de plus admirable en elle, di-
» ſoit le St. Evêque d'Amiens, c'eſt ſa
» gaîté, parmi toutes les auſtérités du Car-
» mel, qu'elle pratique ſans nul adouciſſe-
» ment ». Toute ſa conduite portoit l'empreinte de cette heureuſe diſpoſition de ſon ame. Elle ſervoit le Seigneur avec gaîté; elle ſe portoit avec gaîté à tous ſes devoirs; la gaîté régnoit dans ſes converſations; & nous avons en mains bien des preuves qu'elle ne la baniſſoit pas de ſa correſpondance, avec les perſonnes qu'elle jugeoit dignes de ſa confiance. De ce nombre étoit M. l'Abbé Bertin, dont elle ſe qualifioit tantôt la *Filleule*, tantôt la *Fille aînée*; parce qu'elle étoit la premiere Carmélite qu'il eût reçue pour St. Denis, & qu'elle portoit ſon nom. Quelque temps après ſon entrée dans le Monaſtere, voyant avec peine que ſon Supérieur continuât, malgré ſes repréſentations, à la traiter en Princeſſe, voici comment elle lui en faiſoit ſes reproches: » Avec tout le reſpect que je vous dois, mon Pere, vous êtes un drôle d'homme, de croire que je fais un acte d'humilité, en vous priant de m'écrire ſans cérémonies, ni courtes pages. Hé bien, apprenez Monſieur & très-honoré Pere, que, bien loin de vous montrer en cela de l'humilité »

c'eſt un reſte de mes anciens uſages du Monde. Car, ſi j'avois penſé en Sœur Théreſe-de-St.-Auguſtin, je me ſerois laiſſée traiter par mon Révérend Pere-Supérieur comme il lui auroit plû. Mais, par ma *ſouvenance* d'avoir été jadis Dame Louiſe, je vous ai écrit ce qui eſt d'uſage parmi les Filles de France. Lorſqu'elles ſont en commerce de Lettres avec quelqu'un; au bout de quelque temps, elles veulent bien faire taire le reſpect, & on leur obéit. Ainſi donc, M. l'Abbé Bertin ne mettra plus de MADAME au haut de ſes Lettres. Il les commencera au plus à la moitié de la page: il retranchera de la fin le *Reſpect* & tous les *Serviteur*, & es tierce perſonne dans le corps de la Lettre. Telles ſont les volontés de Madame Louiſe, & les deſirs de la Sœur Théreſe-de-St.-Auguſtin ».

En adreſſant au même la pendule de la Maiſon qui s'étoit détraquée, elle lui écrit: » Je vous envoye notre Pendule, & voici ſes menées: 1°. Elle eſt très-ſujette à avancer. A cela, vous direz peut-être; tel Maître tel Valet; car il n'y a qu'au chemin de la vertu que je n'avance pas... 2°. Sa ſonnerie va un peu trop lentement pour ma vivacité... Adieu, mon St. Pere. Il eſt impertinent de vous

crire uniquement pour une commiſſion ; ais je ne puis faire autrement ».

Etant Maîtreſſe des Novices ; dans une ettre qu'elle joignoit à celle que ſa Prieure crivoit au Supérieur, pour lui ſouhaiter a bonne Fête, elle lui dit : » Notre Mere n'arrivera pas toute ſeule avec ſon gros Troupeau ; vous permettrez, mon Pere, ue votre Filleule ſe préſente auſſi avec es petits Anges du Noviciat, pour vous dire combien elles prient le bon St. Louis & St. Auguſtin de protéger leur Pere. . . »

C'étoit ſur ce ton de gaîté que Madame Louiſe écrivoit quelque fois au Cardinal de Bernis, à l'occaſion de la Béatification d'une Carmélite, qu'elle ſollicitoit conjointement avec l'Impératrice MARIE THÉRESE ; &, ſur ce que, par un qui-pro-quo des Commiſſaires nommés pour cette affaire, on avoit repris le Procès de Béatification déja commencé d'une autre Religieuſe du même Ordre ; » C'eſt, Monſieur, lui écrivoit-elle, pour la vénérable Mere *Anne-de-Jeſus*, & non pour la vénérable Mere *Anne-Madelaine de St.-Joſeph*, que je m'intéreſſe maintenant. C'eſt celle-là, & non celle-ci, qui eſt Fondatrice des Carmélites de France. La premiere étoit Eſpagnolle, & mourut en Flandre ; l'autre étoit Françaiſe, &

mourut à Paris. Je voudrois de tout mon cœur que toutes deux fussent béatifiées; mais j'ai toujours ouï dire, qu'il ne falloit pas courir deux lievres à la fois. Vous verrez que ce sera l'Avocat du Diable qui, inspiré par son rusé Client, aura levé ce second lievre, pour nous donner le change, & nous les faire manquer tous deux. Il seroit bien attrappé, si cette finesse réussissoit, au contraire, à nous en faire donner deux pour un. Vous êtes bien capable, Monsieur, de lui jouer ce tour, & je vous avoue que je l'espere. Mais, si cela étoit impossible, travaillez uniquement pour la vénérable Mere *Anne-de Jesus*, & laissez la vénérable Mere *Anne-Madelaine de St.-Joseph*. Son tour viendra peut-être ensuite; mais il faut que la *M*ere passe avant la Fille".

Dans une Lettre à une Carmélite; " Pour moi, dit-elle, je suis un Roger-Bon-temps. Si je ne m'en donne pas ce Carême, le Bon Dieu sera autorisé à me faire, à Pâques, de vifs reproches de paresse & de lâcheté. La santé ne me manque pas, car cela a été publié aux Prônes des Paroisses... Ma priere habituelle est : *Tout ce que vous voudrez, mon Dieu; mais je ne demande rien de plus que votre volonté.* Avec cela, je vais mon train. C'est tout ce que je

eux faire, & je crois encore que c'eſt eaucoup. Mais, de m'aller alambiquer l'avance de ce qui pourra arriver, cela me lonneroit des vapeurs noires: alors adieu es forces de mon corps; il me faudroit du potage gras avant Pâques ».

Cette gaîté conſtante de la Princeſſe, fruit d'une conſcience ſans reproche, étoit encore comme l'enſeigne d'un cœur inépuiſable en beaux ſentimens. On ne pouvoit la connoître ſans admirer la bonté de ſon caractere. Tout ce qu'elle faiſoit pour les autres n'étoit rien à ſes yeux; & rien de ce que l'on faiſoit pour elle qui ne lui parût important. Senſible aux moindres attentions, elle ſe croyoit à peine acquittée, après les avoir payé de mille marques d'affection. Vive dans ſa reconnoiſſance, elle portoit ce ſentiment juſqu'à une ſorte d'excès envers celles de ſes Sœurs qui lui rendoient les ſervices de l'Amitié vertueuſe. Ainſi la vit-on prodiguer ſes ſoins, ſes veilles, ſa ſanté même auprès de cette Religieuſe longtemps infirme, qui lui avoit donné les premieres leçons de la perfection de ſon état, & dire encore, après cela: » Ce que je fais n'eſt » rien, en comparaiſon de ce que je voudrois » pouvoir faire, pour le ſoulagement de » la Perſonne du Monde qui m'a montré

»le plus de zele pour le salut de mon »ame».

Dans la conversation, Madame Louise avoit un ton de franchise & de loyauté qui appelloit la confiance. Elle se concilioit d'abord l'affection des Personnes qui n'avoient avec elle que les rapports du moment. On ne pouvoit l'approcher sans se sentir édifié de sa vertu, & pénétré en même temps de ses procédés. Elle ne rendoit pas seulement la Religion recommandable par ses exemples, elle la faisoit aimer dans sa personne; & la Piété chrétienne ne pouvoit, ce semble, habiter un Sanctuaire plus propre à s'attirer les hommages du Monde. Ainsi voyons-nous que les plus grands Saints, ces Hommes divins dont la conservation étoit dans le Ciel, s'humanisoient par la charité, & sembloient ramper encore avec leurs freres sur la Terre, pour mieux les attirer à eux. Le titre de Chrétienne qui, en l'élevant jusqu'à Dieu, la rapprochoit aussi du commun des hommes, étoit le seul qu'elle affectionnât & qu'elle fit valoir. Ce n'étoit pas seulement à ses Compagnes qu'elle eût voulu faire oublier sa naissance, elle s'étonnoit que les Personnes du dehors pussent voir en elle quelque chose de plus que dans une Religieuse ordinaire. Un homme da

Monde, en qui elle avoit confiance, & qu'elle avoit appellé pour minuter un acte important pour sa Communauté, n'osoit prendre la liberté de s'asseoir en sa présence. „ Quoi! encore debout, lui dit „ la Princesse? Quand vous serez assis je serai „ prête à m'emparer de vos bonnes idées. „ Tenez, M. De Longchamp, ajouta-t-elle, „ la Religion rend tous les hommes égaux; „ &, dans la Société, deux choses rapprochent aussi les états & les conditions; „ la maniere dont on vous oblige, & la „ maniere dont vous le sentez. L'une est „ pour vous, & l'autre pour moi ".

En quittant le Monde, Madame Louise avoit porté dans sa retraite cette inclination bienfaisante qui l'avoit fait si généralement regretter à la Cour. La disgrace & le malheur ne la trouvoient jamais insensible. Elle eût voulu pouvoir remédier à tous les maux qui affligent l'Humanité; & ses sentimens étoient connus. De là venoit qu'elle étoit encore assiégée, dans sa solitude, d'une foule de sollicitations de tous les genres, qui la fatiguoient excessivement, sans qu'elle pût se résoudre à les écarter avant l'époque de sa Profession religieuse: &, alors encore, son bon cœur la rendît plus d'une fois infidelle à sa résolution. „ Le Monde,

„ disoit-elle, veut tirer parti de moi jus-„ qu'au bout, & il faut me résigner à en „ être importunée jusqu'au jour où mon „ divorce avec lui sera prononcé „. Sa tendre compassion pour les Malheureux la reconduisoit souvent à la Cour, tantôt auprès du Roi son Pere, tantôt auprès des Princesses ses Sœurs. Je la vois solliciter des graces pour des Deserteurs; des moyens de subsistance pour les Talens délaissés; des secours pour des Particuliers, pour des Familles & des Communautés pressées par l'indigence. Ayant appris un jour que l'extrême misere, à laquelle se trouvoit réduit un jeune homme de famille honnête, l'avoit porté au plus coupable excès du désespoir; touchée de son état, quoiqu'elle ne le connût que par le scandale qu'il venoit de donner, elle sollicita pour lui & obtint de la Cour une faveur, qui eut la vertu de le changer subitement en un homme de bien. Une Religieuse de sa Communauté avoit inutilement cherché les moyens de procurer à un proche parent une retraite jugée très-utile pour son salut : Madame Louise l'apprend; &, sans en être priée, elle cherche la somme nécessaire à la bonne œuvre; la remet à sa Compagne, & lui dit : „ Je suis charmée „ qu'un Etranger ne m'ait pas ravi la sa-

tisfaction de vous tirer de cet em-
barras „.

Toujours guidée par des motifs ſur-naturels ; dans le bien qu'elle faiſoit aux Hommes, elle ne ſe propoſoit que de plaire à Dieu & ne cherchoit qu'en lui ſa récompenſe. C'eût été la mortifier que de lui rappeller ſes bienfaits : on pouvoit même les oublier ſans crainte d'en tarir la ſource. On la vit s'empreſſer de faire du bien à des Perſonnes tellement accoutumées à ſes bontés qu'elles ſembloient les exiger comme une dette. C'étoit ſur-tout une jouiſſance pour elle, de pouvoir ſe venger, par les bons offices, des torts qu'on avoit pu ſe permettre à ſon égard ; & elle n'en laiſſa jamais échapper l'occaſion.

Les Diſtributeurs des graces n'étoient pas toujours maîtres de ſeconder les vœux charitables de la bonne Princeſſe, ou diſpoſés à le faire. Elle ne le trouvoit pas mauvais ; elle ne s'en plaignoit pas. „N'ayant plus rien au Monde, écrivoit-„elle à une Perſonne de confiance, je ne „puis plus rien donner ; mais ce n'eſt pas „déroger au Vœu de pauvreté que de „mendier pour les autres. Si on me re-„fuſe, c'eſt ſans conſéquence. Les Pauvres „ne doivent pas être ſurpris qu'on leur „diſe : *Dieu vous béniſſe* „. Dans le temps

où elle crut devoir sacrifier à l'esprit de son état le louable penchant qu'elle avoit à faire du bien & à venir au secours des Malheureux, en rendant compte des ses motifs à un des Supérieurs de son Ordre; „Si, je prends ce parti, lui disoit elle, c'est „moins par la crainte des refus ou des „reproches, auxquels je me soumettrois „pour Dieu, qu'à cause de la dissipation „qu'entraînent les affaires extérieures „.

Quoique Madame Louise eût adopté une nouvelle Famille, au nom de la Religion; la Religion, en épurant & consacrant chez elle les sentimens de la nature, ne les avoit pas détruits; & la bonté de son cœur ne se produit nulle part sous un caractere plus touchant que dans les rapports qu'elle conserva avec la Famille Royale. Le salut du Roi & des Personnes qui lui étoient unies par les liens du Sang étoit entré comme motif dans sa vocation, elle ne le perdit jamais de vue. Tous les jours on prioit à cette intention dans son Monastere. „Je puis vous l'assurer, écri-„voit elle à M. l'Abbé Bertin, & vous „le savez aussi bien que moi : il ne se „fait ici ni prieres ni bonnes œuvres aux-„quelles le Roi n'ait part „. Et ces prieres publiques, elles les offroit à Dieu dans la ferveur de ses vœux particuliers. Les Lettres qu'elle

qu'elle écrivoit à plusieurs personnes de piété sont remplies d'invitations pressantes de prier pour le Roi. Je lis dans une : „Priez bien pour le Roi. Il est celui de „tous les Princes actuellement regnans „qui protege le plus la Religion : mais „hélas! cela ne suffit pas „.

Louis XV. faisoit de fréquens voyages à St. Denis, & il étoit rare qu'il passât un mois sans voir sa Fille. Ce bon Prince avoit l'attention de se concerter avec elle pour ne lui faire ses visites qu'aux jours & aux heures où elle pouvoit les recevoir, sans dérangement pour elle ni pour sa Communauté. Il avoit défendu toute espece de cérémonial pour sa réception ; & jamais il n'introduisit personne de sa suite dans l'intérieur du Monastere. Il arriva plus d'une fois, qu'il étoit prêt d'en sortir qu'on ignoroit encore dans la Maison qu'il y fut entré. Suivant l'heure à laquelle il étoit arrivé, il assistoit à la Messe, aux Vêpres ou au Salut, & c'étoit dans le Chœur extérieur. „Il ne faut pas distraire „vos Religieuses, disoit-il à sa Fille ; & „d'ailleurs, en passant par le dehors j'obli-„gerai mon Monde à faire acte d'appari-„tion dans votre Eglise „.

On avoit fait disposer dans la Maison un petit appartement pour recevoir le

Prince. Il y prenoit ordinairement un léger rafraîchiſſement, & il y fit quelquefois un petit dîner. Dans une des premieres viſites qu'il fit à Madame Louiſe encore Poſtulante ; comme il dînoit ſeul avec elle, „Faites entrer vos Religieuſes, lui dit-il, „elles ſeront bien-aiſes de voir le Roi„. Il leur recommanda ſa Fille, & leur parla à toutes avec cette extrême bonté qui faiſoit le fonds de ſon caractere. Quelquefois, pendant le Carême, il faiſoit ſubſtituer aux mets groſſiers qu'on devoit ſervir au Réfectoire des Religieuſes, le plus beau poiſſon deſtiné pour ſa table, & qu'il avoit lui-même apporté dans ſa voiture. La premiere fois qu'il gratifia le Couvent de cette aumône royale, „tenez, „chere Fille, dit-il à Madame Louiſe, je „vous apporte mon dîner. Je n'ai pas „voulu d'Agent intermédiaire, parce qu'il „y a à parier qu'il ne vous ſeroit pas par„venu intact„. Un jour qu'il étoit reſté plus long-temps que de coutume auprès de ſa Fille, il lui dit, en la quittant : „On va raiſonner ſur nos entretiens ; on „dira que nous réglons ici les affaires de „l'Etat„. On ſe ſeroit bien trompé dans ces conjectures ; car jamais la Princeſſe n'entretint le Roi ſon Pere que des affaires de ſon Ordre, ou de diſcours ana-

logues au st. état qu'elle professoit. Un jour, au sortir d'un de ces entretiens, où la tendre piété de sa Fille avoit parlé à son cœur, ce Prince assista, suivant son usage, au Salut du Saint-Sacrement. Pendant la Bénédiction, il se prosterna jusqu'à terre; resta quelques temps dans cette attitude, & se releva en essuyant ses larmes. Il en avoit arrosé le pavé du Sanctuaire. Aussi, personne ne doute-t-il que ce furent les sacrifices de l'Innocence, & les touchans exemples que lui offroit sa Fille, qui préparerent dans le cœur de Louis XV les sentimens de pénitence qu'il fit éclater dans les derniers momens de sa vie.

Ce fut aussi à cette époque que Madame Louise déploya tout l'héroïsme de la piété filiale, joint au zele le plus religieux. Elle prioit, elle faisoit prier, elle passoit les jours & les nuits au pied des Autels, demandant à Dieu le salut du Roi, avec cette vivacité de foi qui pénétre le Ciel & en obtient des prodiges. Son inquiétude sur-tout égala sa douleur, depuis le moment où elle apprit le danger de ce Prince, jusqu'à celui où on lui annonça que, de son propre mouvement, il avoit demandé avec empressement les secours de l'Eglise, & les avoit reçus avec des

ſentimens prononcés de repentir, de réſignation & de confiance, béniſſant, parmi les plus cruelles ſouffrances, la main qui le frappoit, déplorant les égaremens de ſa vie, & rédigeant lui-même l'humble formule, dans laquelle il vouloit qu'on publiât, par toute la France, les regrets d'un Roi mourant, qui, jugeant ſes actions par ſa foi, les appelloit des *ſcandales*, dont il demandoit *pardon à Dieu & à ſon Peuple.*

Madame Louiſe, dans une Lettre, en réponſe à celle qui lui annonçoit ces détails conſolans, s'écrioit : » Le Ciel nous a exaucés : quel bonheur! ce que vous me mandez du Roi ne m'étonne point. Ma joie eſt complette. J'eſpere que nous le conſerverons encore long-temps, & parfait Chrétien. Oui, je compte bien plus ſur la vie de mon pauvre Pere, depuis que le Bon-Dieu eſt poſſeſſeur de ſon cœur ». Et, deux jours après, écrivant à la même Perſonne, qui lui rendoit compte des progrès de la maladie & des diſpoſitions chrétiennes du Monarque : » Quelle » conſolation n'avons-nous pas, dans cette » affligeante ſituation ! Je ſuis préparée à » tout : le Bon-Dieu eſt le Maître. Je ne » veux pas revenir ſur le ſacrifice que je » lui ai fait. Cependant, je ne déſeſpere pas,

» parce que je ne déſeſpérerai jamais de » la miſéricorde du Seigneur. Mais, *fiat* » *voluntas* par-deſſus tout ».

La maladie du Roi empirant de jour en jour, Madame Louiſe, toujours occupée du ſalut de ſon ame, lui envoya un Crucifix, préſent qu'elle avoit reçu du Pape, & lui fit dire qu'il portoit des Indulgences *in articulo mortis*. Le Malade, quand on le lui préſenta de la part de ſa Fille, dit avec attendriſſement: » Je la » reconnois bien là! qu'on lui faſſe mes » remercîmens »; & s'emparant de ce Signe ſacré de notre rédemption, il ne le quitta plus, il l'eût juſqu'à la mort ſous les yeux ou entre les mains. Louis XVI, à cette époque, écrivoit à la Princeſſe ſa Tante: » Plongés dans la douleur comme nous » le ſommes, je n'ai pas pu vous écrire » hier. C'étoit un terrible moment; mais » les graces que Dieu lui a faites ſont bien » conſolantes. Il eſt mort tenant ſon Cru- » cifix, & s'uniſſant aux prieres qu'on fai- » ſoit pour lui » . . .

Quelque préparée que fût Madame Louiſe à la nouvelle de la mort du Roi, elle n'en éprouva pas moins, en l'apprenant, la plus cruelle impreſſion de douleur. Mais, s'élevant par la Religion au-deſſus de la nature, ce ne fut point par de vaines lar-

mes, ce fut par de ferventes prieres, par des Communions multipliées, par tous les genres de bonnes œuvres, pratiquées à cette intention dans son Monastere & dans tous ceux de son Ordre, qu'elle s'efforça de faire ressentir les effets de sa tendresse à celui qu'elle chérissoit plus qu'un Pere, depuis qu'il lui avoit permis d'embrasser un état plus précieux à ses yeux que la vie même. Ce fut aussi dans la Religion qu'elle trouva sa consolation. » Dieu, en exigeant de moi ce sacrifice, écrivoit-elle au Supérieur de la Maison, l'a tellement adouci, & je suis si consolée, quand je pense aux graces singulieres que le Roi a reçues dans ses derniers momens, & dont il paroît avoir si bien profité, que, s'il dépendoit de moi de le rappeller à la vie, j'avoue que je ne voudrois pas le replonger au milieu des dangers qui assiegent le Trône, & risquer une seconde fois son ame... Les dispositions de son Codicille ne m'étonnent point. Ses sentimens humbles ont touché le Scrutateur des cœurs. Mais l'endroit où il marque, qu'il a *été mal secondé dans ses bonnes vues pour la Religion*... Cela fait trembler. Qu'il est heureux pour lui que le Bon-Dieu connoisse vraiment le fonds des cœurs! Qu'il étoit beau ce cœur! qu'il a été peu connu, & qu'il a

été traverſé dans ſes bons deſſeins »! Six ſemaines après, elle écrivoit à la même perſonne : » Mon cœur eſt toujours ma- » lade; mais il n'y a de remede que la » ſoumiſſion à la volonté de Dieu ».

Si un Neveu pouvoit jamais remplacer le meilleur des Peres dans le cœur de la plus tendre des Filles, Louis XVI l'eût fait auprès de Madame Louiſe, par ſes ſoins & ſon vif empreſſement à aller au-devant de ce qui pouvoit lui faire plaiſir. Je lis dans une Lettre de ce Prince : » Je » vous prie, ma chere Tante, de toujours » compter ſur moi; &, quand vous pour- » rez m'écrire, de le faire, afin que je vous » prouve par moi-même l'amitié & la ten- » dreſſe que j'ai pour vous ».

Ces ſentimens du bon & vertueux Louis XVI pour ſa Tante, la Reine ſon Epouſe les partageoit, & elle en donnoit, dans toutes les occaſions, des preuves touchantes. On ſe rappelle comment s'expliqua ſa tendreſſe, lorſque, n'étant encore que Dauphine, elle aſſiſtoit à la Cérémonie qui préparoit le ſacrifice de Madame Louiſe. Devenue Reine, elle la pria de l'aimer aſſez pour s'adreſſer directement à elle pour tout ce qu'elle pourroit déſirer; & elle eût ſouhaité que les deſirs d'une Carmélite euſſent été moins bornés.

En suivant ainsi le penchant de son cœur (1), la Reine exprimoit encore les sentimens de l'Impératrice sa Mere. Cette grande & pieuse Princesse, protectrice zélée de la Religion dans ses Etats, & des Filles de Sainte Thérese en particulier, étoit pénétrée d'estime & d'affection pour Madame Louise ; elle ne parloit qu'avec attendrissement de l'héroïsme de son sacrifice ; & l'on eût dit qu'elle regrettât de ne pouvoir pas en partager le mérite. Elle se fit peindre en habits de Carmélite ; &, au bas de son portrait, qu'elle envoya à Madame Louise, elle écrivit ce Billet de sa main :

» Quand, au pied des autels, vous sentez l'avantage du calme que votre piété & vos vertus ont préféré à l'éclat de la Cour, souvenez-vous de moi, & jettez un clin-

(1) La Reine, dans les visites qu'elle faisoit à Madame Louise, lui conduisoit quelquefois les Princes ses Enfans. Un jour qu'elle étoit accompagnée de MADAME, alors seulement âgée de quatre ans, la jeune Princesse, à la veille d'être inoculée, étoit assujettie à une diette fort sévere. On lui permit cependant de faire une collation, mais si légere qu'elle recueilloit soigneusement ses miettes, sans en rien laisser perdre. Une Religieuse, à cette occasion, dit que MADAME sembloit annoncer quelques dispositions pour le Carmel, où il est d'usage qu'on ramasse ainsi ses miettes. » Si Dieu » lui donnoit un jour cette vocation, répondit la » Reine, je ne m'opposerois pas à ce qu'elle vint » partager votre bonheur ».

d'œil sur ce Portrait. Il vous demande, pour prix de son amitié, un sentiment de tendresse pour ma Fille & pour moi. *Marie-Théreſe, Imp.* ».

La même Princesse termine une de ses Lettres à Madame Louise en ces termes : » Depuis dix ans où notre incomparable Archi-Duchesse Isabelle (1) me combloit de bonheur, j'ai eu la plus grande estime & tendresse pour vous. J'ose vous recommander ma Fille qui, étant si jeune, a besoin de conseils, d'exemples & de prieres. Souvenez-vous aussi, Madame, d'une amie qui sera jusqu'au tombeau, Madame, ma Sœur & ma Cousine, votre bien-affectionnée sœur & cousine *Marie-Thérese, Imp.* ».

Rien n'étoit plus édifiant que les relations de Madame Louise avec les Princesses ses Sœurs. C'étoit la Vertu cachée qui se communiquoit à la Vertu en spectacle, & concertoit le bien avec elle. Les bonnes œuvres auxquelles Madame Louise ne pouvoit se livrer par état, elle en renvoyoit l'exécution à MESDAMES, qui se faisoient un devoir d'acquitter ces pieuses Lettres de change, & lui demandoient en retour des prieres. » Tout ce que je puis » faire, répondoit-elle à une personne qui

(1) Fille du Duc de Parme, & Niece de Madame Louise.

» sollicitoit des secours, c'est d'adresser » votre Protégé à ADÉLAÏDE. – Je ferai sou- » venir mes Sœurs de vous, écrivoit-elle » aux Carmélites de Compiegne ; mais il » faut attendre que la Fête de la Toussaint » soit passée. Avec le meilleur cœur du » monde, elles sont si généreuses que, » dans le moment où elles désireroient le » plus de donner, leur bourse est à sec». Pendant cette cruelle maladie, suite des soins religieux que ces Princesses prodiguerent au Roi leur Pere, » je crains tou- » jours, disoit Madame Louise, mais ma » crainte est tranquille ; & je trouve ma » consolation devant Dieu, dans la pensée » que, si elles succombent, elles seront » martyres de la piété filiale, qu'elles ont » exercée d'une maniere bien chrétienne. » Un peu plutôt, un peu plus tard, il nous » faut tous arriver à ce terme. *Fiat vo-* » *luntas* ».

Peu de temps avant la mort de Madame SOPHIE sa Sœur, Madame Louise exprimoit ainsi ses sentimens sur la situation de cette Princesse : » Je suis bien éloignée d'espérer pour SOPHIE. C'est un état pour moi difficile à soutenir ; mais, puisque le Bon-Dieu le veut, il faut bien le vouloir. Mes Sœurs sont auprès d'elle comme des héroïnes. C'est ADÉLAÏDE qui

lui a tout dit, & qui la maintient dans la soumission à la volonté de Dieu, & dans la confiance en notre Sainte Mere. Cela sera bien méritoire pour elle ». Après la mort de la Princesse, elle écrivoit à M. l'Abbé Bertin : « La mort de SOPHIE, en me perçant le cœur, le remplit de consolation, par la maniere dont elle a fait le sacrifice de sa vie. On a bien raison de dire, *telle vie telle mort*.... Il m'eût été difficile de vous donner des détails sur sa vie, sa grande vertu ayant été la simplicité ; & sa principale étude, de cacher ce qu'elle valoit. Tout ce que je puis vous en dire, c'est que je voudrois bien n'avoir pas plus de reproches qu'elle à me faire : je n'ai jamais vu d'Ame plus pure ».

J'ai sous les yeux des preuves multipliées de cette amitié tendre & vraiment religieuse de Madame Louise pour toutes les Personnes de la Famille Royale. Il n'étoit pas jusqu'à l'Enfant au berceau qui ne fut l'objet de sa pieuse sollicitude. A la naissance du DUC DE NORMANDIE, « Priez bien Dieu » pour notre petit Normand, écrivoit-» elle ; il se porte à merveille & sa Mere » aussi ». Dans différentes occasions je la vois solliciter des prieres pour LE COMTE D'ARTOIS qui doit faire sa premiere Communion, pour MONSIEUR qui fonde un

Monaſtere de Carmélites à Alençon ; pour Madame ELISABETH, qu'elle affectionnoit ſinguliérement, & au ſujet de laquelle elle écrivoit : „ C'eſt après-demain *Sainte* „ *Eliſabeth* : recommandez bien, je vous „ prie, ma Niece à ſa Patrone. Elle a, par „ la grace de Dieu, une volonté bien dé„ cidée d'être à lui ; mais je connois le „ Pays qu'elle habite : les plus pures vertus „ y ont beſoin de grands appuis „.

Les affections d'un cœur vertueux durent autant que lui, & ont le droit de ſuivre leur Objet juſque dans le tombeau. Madame Louiſe, tant que la Reine ſa Mere vécut, lui marqua tous les ſentimens que la nature inſpire aux Enfans bien nés, & que la Religion rend inaltérables. Elle faiſoit la conſolation & la joie de cette pieuſe Mere ; &, lorſque le Ciel la lui eût enlevée, elle ne laiſſa paſſer aucun jour ſans lui payer le tribut de ſa piété filiale au pied des Autels. Le dernier acte religieux qu'elle fit dans le Monde, avant d'entrer chez les Carmélites, fut d'aller prier ſur la tombe de ſa Mere. Mais, au ſouvenir des grands exemples que la Reine avoit offerts au Monde & à ſa Famille, elle diſoit quelquefois qu'elle ſe ſentiroit plus de dévotion à l'invoquer qu'à prier pour elle. La rare piété de cette Princeſſe parloit con-

tinuellement à ſon cœur: elle ne ſe rappelloit ſes vertus qu'avec attendriſſement. Ce fut elle qui me mit à portée de compoſer l'Ouvrage qui doit en perpétuer la mémoire. Elle en avoit accepté & fait agréer la Dédicace aux Princeſſes ſes Sœurs; elle en regardoit la publication comme une des plus utiles leçons que l'on pût offrir à la France chrétienne : elle la deſiroit avec empreſſement; & ce qu'elle m'avoit quelquefois témoigné de vive voix, ſe trouve conſigné dans une Lettre qu'elle me faiſoit l'honneur de m'écrire : „ J'ai „ bien de l'impatience de voir la Vie de „ la feue Reine imprimée ». (1) Elle emporta cette pieuſe impatience dans le tombeau; bien plus heureuſe, ſans doute, d'aller partager les récompenſes immortelles de la Vertu, que de pouvoir en contem-

(1) Il paroîtra enfin, Dieu aidant, & paroîtra inceſſamment cet Ouvrage, plus contrarié encore que ne le fut dans le temps la *Vie du Dauphin*, par ces Politiques ombrageux, qui craignent toujours que le miroir trop éclatant de la vertu ne réfléchiſſe ſur eux un jour défavorable; hommes injuſtes par intérêt & dangereux par ſyſtême, dont l'influence irréligieuſe dans le Conſeil de nos Rois, prépare, depuis un demi-ſiecle, & vient de déterminer, enfin, ces horribles cataſtrophes qui couvrent la France de deuil, mais qui n'étonnent point le vrai Sage, qui les voyoit depuis long-temps, dans les principes de la Religion, comme réſultat infaillible du Philoſophiſme en faveur.

pler, avec nous, le tableau contrastant parmi les ruines de la Religion & la perversité de nos mœurs.

Toutes les relations que Madame Louise se permettoit au-dehors, avoient pour objet la Religion, ou ce qui pouvoit y avoir rapport. Il n'étoit rien qu'elle ne fût disposée à entreprendre ou à souffrir, pour procurer la gloire de Dieu & le salut des Ames. C'est ce qu'elle manifesta dans toutes les occasions que lui en offrit la Providence. C'en fut une précieuse à ses yeux, & qu'elle ne laissa pas échapper, de pouvoir coopérer à la reconstruction de l'Eglise de son Monastere, qui menaçoit ruine. Le Roi son Pere lui avoit promis de la faire rebâtir. Cette promesse fut pour Louis XVI un engagement sacré, auquel il satisfit. L'affaire néanmoins occasionna à Madame Louise une infinité d'embarras & d'inquiétudes, & même quelques contradictions. Mais elle travailloit pour la gloire de Dieu, rien ne put ralentir son zele. „ Quoique j'aie renoncé aux „ biens de ce Monde, écrivoit-elle, à ce „ sujet, au Supérieur de la Maison, je crois „ que je puis encore desirer que notre „ Eglise soit rebâtie ». Elle le fut enfin; & elle offre un chef-d'œuvre en son genre. Les décorations y répondent à la noblesse

de l'édifice ; &, tandis que la pauvreté la plus ſévere habite l'intérieur du Monaſtere, l'Egliſe & la Sacriſtie brillent de tout l'éclat des richeſſes. On admire ſur-tout, parmi les magnifiques ornemens du Sanctuaire, ſix chandeliers & une croix d'argent, préſent du Souverain-Pontife à la Princeſſe. Mais le tréſor le plus précieux à ſes yeux que renfermât le Temple, c'étoit, outre un nombre de Reliques notables, les corps entiers de pluſieurs Saints, que ſa piété y avoit raſſemblés de divers endroits du Monde chrétien (1).

Avant la conſtruction de l'édifice, & lorſque la Princeſſe deſiroit avec le plus d'empreſſement d'en voir jetter les fondemens ; ſubordonnant ſon zele pour la Maiſon de Dieu au zele plus grand encore de l'obſervation de ſa Loi, elle crut devoir prendre les meſures les plus efficaces, pour empêcher que le Temple qu'elle faiſoit élever au Seigneur ne devint un ſujet de profanation, avant même qu'il ne fut conſacré. C'eſt dans cette vue qu'elle écrivoit à M. l'Abbé Bertin : „ Ce qui m'inquiete le plus aujourd'hui, c'eſt que, quand on a bâti l'Egliſe du Couvent de Ver-

(1) Au nombre de ſept : S. Albert, Evêque ; S. Martial, S. Innocent, S. Valechi, S. Valentin, Ste. Juſtine & Ste. Victoire.

failles (1), ni les Religieuſes, ni même mes Sœurs n'ont pu obtenir de Micque qu'on n'y travaillât pas les Dimanches & les Fêtes. Mais je vous avertis que je n'entends pas à cela, & il eſt temps d'en parler. Il vaut mieux qu'on ſoit un an de plus à bâtir, & qu'on obſerve les Préceptes de Dieu & de l'Egliſe. Oui, j'aimerois mieux mille fois ne voir jamais notre Egliſe rétablie, & courir le riſque qu'elle nous écraſât, que de laiſſer commettre dans notre Domicile une profanation comme celle-là. Il n'y a pas à dire ici, que ce ſont leurs affaires: c'eſt la nôtre de nous y oppoſer; de prendre des Ouvriers qui ſuivent les Préceptes de l'Egliſe, ou de nous en paſſer. Faites-le promettre à M. Micque, & par écrit, pour plus de ſûreté ».

Etrangere dans ſa ſolitude à toutes les affaires du Siecle, qu'elle appelloit *des jeux de Cartes*, Madame Louiſe ne montroit d'intérêt que pour celles de la Religion; &, malheureuſement, elle eut pendant ſa vie de plus fréquens ſujets d'en déplorer les pertes, que d'en célébrer les triomphes. Plus d'une fois elle dénonça à l'Autorité les attentats de l'Incrédulité, enhardie par

(1) La feue Reine fit conſtruire ce Monaſtere de ſes deniers patrimoniaux, pour l'éducation chrétienne de la Jeuneſſe de Verſailles.

la connivence miniſtérielle ; ces outrages multipliés & toujours impunis, faits à la Religion & aux Mœurs ; ces profanations ſcandaleuſes de nos plus ſaintes Solemnités ; cette licence effrénée de la Preſſe, qui ſemoit dès-lors tous les maux que nous moiſſonnons aujourd'hui. Mais, trop ſouvent, ſon zele non moins politique, à cet égard, qu'il étoit Religieux, fut méconnu & mal accueilli par ces Agens de l'Autorité, aſſez aveugles dans leur dépravation, pour careſſer eux-mêmes le Monſtre qu'il étoit de leur devoir d'étouffer ; & dont, par un terrible, mais bien juſte jugement de Dieu, ils devinrent les premieres victimes.

Dans l'impuiſſance de protéger la Religion d'un crédit toujours efficace auprès de l'Autorité ſéculiere, Madame Louiſe ne négligeoit rien pour encourager les Défenſeurs nés de la Foi ; &, en plus d'une occaſion, on vit l'humble & digne Fille de Sainte Théreſe provoquer, par ſon zele, celui des premiers Paſteurs, & les inviter à s'armer de fermeté & de conſtance pour combattre l'Impiété philoſophique ; pour s'oppoſer au débordement des mœurs, & rappeller les Fideles au devoir ſacré de l'obéiſſance à l'Egliſe. Entre pluſieurs preuves que nous pourrions citer, celle qui

nous a le plus frappés est une Lettre de la Princesse à l'Evêque de Clermont. Sollicité par ses Diocésains de leur accorder la dispense de la Loi de l'abstinence pendant un Carême, le Prélat avoit donné un Mandement à ce sujet; &, voulant s'environner des lumieres & des conseils de ses Curés, il les assembla en Synode. Madame Louise, informée de ces particularités, & comptant assez sur les sentimens d'un Evêque, Visiteur-général du Carmel, lui écrivoit.... » Permettez à votre Fille de répandre dans votre cœur paternel toute l'amertume dont le sien est pénétré de cette demande qu'on vous a faite. Je suis bien hardie; & peut être vais-je aller jusqu'à l'impertinence. Mais vous le pardonnerez à mon zele, & à l'état où l'on réduit aujourd'hui les Observances de l'Eglise. Il y a bien long-temps qu'on veut nous ôter le Carême; & qui? des Gens sans religion. Depuis que l'Eglise existe, il y a toujours eu des Pays pauvres: la Loi n'en a pas moins subsistée. Mais, qui profitera de l'indulgence qu'on sollicite? Sera-ce le Malheureux qui ne mange que du pain? Non. Sera-ce celui qui se nourrit de légumes toute l'année & fait maigre par misere? Non.... Seront-ce ceux qui n'ont besoin, pour faire gras, que de la permission de leur Curé?

Seront-ce ceux à qui les infirmités ne permettent pas de se nourrir de légumes au beurre & de poisson ? Non, sans doute..... Mais ce seront les Riches qui, voulant avoir en maigre une table somptueuse & chargée de poissons, voudront l'avoir de même délicieuse en gras.... Il en sera de la suppression du maigre à Clermont comme de celle des Fêtes à Paris. M. de Beaumont s'est laissé gagner, il y a trois ans, & nous en a ôté quatorze, sous la promesse que la Police tiendroit la main à l'observation des autres. Tous les abus ont recommencé, avant la premiere année expirée ; & hier, Fête des Rois, les boutiques de Paris étoient ouvertes, & l'on crioit tout dans les rues...".

„ Ne cédez pas, mon Pere. Combien d'Evêques pourroient se laisser entraîner par votre exemple ? Les bons même diront : M. de Bonal l'a bien fait : c'est un excellent Evêque, il a de la fermeté, il est plein de zele ; &, cependant, il n'a pu refuser cette dispense à ses Diocésains. Et vous aurez sur la conscience, non-seulement le gras de votre Diocese, mais celui de bien d'autres.... On dira encore : il faut croire que M. l'Evêque de Clermont y a bien réfléchi : sa Dispense a été précédée d'une Lettre admirable à ses Curés ; son Mandement fend les cœurs ; on voit bien qu'il

ne céde qu'à la néceſſité. Et cette prétendue néceſſité n'eſt cauſée que par le luxe & la dépravation des mœurs. Ah ! mon Pere, ſoutenez l'Egliſe & l'eſprit de l'Egliſe : ne vous laiſſez point entraîner à une fauſſe compaſſion. L'abſtinence du Carême une fois lâchée ne ſera plus rétablie ; il en a été ainſi de l'uſage des œufs. Pourra-t-on même prêcher la pénitence, après l'avoir énervée pour céder au luxe des tables ? Mais ici je me tais. S'il eſt permis de parler, il ne faut pas aller trop loin ».

» J'ai vécu trente-deux ans, ſans pouvoir ſoutenir un très-bon maigre : voilà treize ans que je le ſoutiens ici, un peu moins bon que le plus petit Bourgeois ; &, graces à Dieu, je vais commencer mon treizieme Carême ſans œufs, ni beurre, ni laitage ; & je vous aſſure, mon Pere, que je conſentirois à le faire au pain & à l'eau ; que je conſentirois à bien d'autres choſes encore, pour que vous, ſaint Evêque que vous êtes, ne molliſſiez pas ſur la Loi de l'abſtinence ; &, s'il le falloit, je le ſignerois de mon ſang ».

» Pardonnez-moi, mon Pere, & aſſurez-moi que cette Lettre ne paſſe pas les bornes de la confiance & du reſpect, que je dois au caractere d'Evêque & à mon ancien Pere ».

On croit entendre Pulquérie encourager Ambroiſe : & l'on peut dire qu'Ambroiſe lui-même ne ſe ſeroit pas expliqué avec plus de zele & de lumiere ſur le ſujet.

Attentive à tout ce qui pouvoit contribuer à édifier l'Egliſe & à ranimer la piété des Fideles, Madame Louiſe engagea le Souverain-Pontife à ſuivre le procès de Canoniſation de deux Carmélites, depuis long-temps commencé, à la ſollicitation du Clergé de France, de la Reine Marie de Médicis & de la Cour de Vienne. „Je profite de cette occaſion, écrivoit la Princeſſe à Pie VI, pour prier Votre Sainteté de vouloir bien donner ſes ordres afin qu'on travaille à la Béatification de la Vénérable Mere *Anne de Jeſus*, Carmélite. L'Impératrice Reine s'y intéreſſe vivement, & je partage plus que jamais ſon deſir à cet égard... „. Et le St. Pere répondoit à cette Lettre : „ Nous voyons de plus en plus combien vous êtes affectée des intérêts de la Religion : nous voyons que vos ſentimens ſont bien dignes de votre vocation & que vous ne reſpirez que la gloire de Dieu...Nous le prierons de tout notre cœur de nous conduire lui-même, par ſon Eſprit de conſeil & de ſageſſe, à ce qu'il veut que nous faſſions pour ſa gloire... Car vous le ſavez par-

faitement, l'iſſue d'une affaire de cette conſéquence pour l'Egliſe n'eſt en la diſpoſition d'aucune volonté humaine ». L'Ambaſſadeur de France à Rome, à la recommandation de Madame Louiſe, ſuivit cette affaire, de concert avec le Miniſtre de Vienne. La ſage lenteur des formes établies pour la Canoniſation des Saints, empêcha que la Princeſſe ne recueillit le fruit de ſes pieuſes ſollicitations : mais, l'inſtruction du procès ayant été continuée, le 15 Octobre 1788, le Souverain Pontife déclara, par un Décret ſolemnel, l'*héroïſme des vertus* des deux Saintes Religieuſes, à la gloire deſquelles Madame Louiſe s'intéreſſoit. Par un nouveau Décret, du 10 Avril 1791, le St. Pere approuva trois miracles, opérés par l'interceſſion de la Mere Marie *de l'Incarnation*; & le jour de Pâques, 24 du même mois, il conclût par un Jugement ſolemnel, pour la Canoniſation de la Sainte, dont la Cérémonie fut fixée au 5 Juin ſuivant, & célébrée avec la plus grande ſolemnité dans la Baſilique de St. Pierre. Circonſtance aſſez remarquable, c'eſt que Madame Louiſe fut en quelque ſorte repréſentée à cette Fête par les deux Princeſſes ſes Sœurs, que nos malheurs & leur piété avoient conduites à Rome. Quant à la Vénérable

Mere *Anne de Jesus*, le Souverain Pontife a cru devoir attendre encore de nouvelles lumieres d'en Haut pour décréter la Canonisation. Plusieurs miracles authentiques, opérés par son intercession, & qui ne laissent aucun doute sur sa sainteté, ne suffisent cependant pas encore pour qu'elle soit proclamée par l'Organe de l'Eglise universelle.

Le zele avec lequel Madame Louise se portoit à faire glorifier Dieu dans ses Saints étoit conforme à celui qu'elle marquoit pour encourager ou établir la Sainteté sur la Terre. Rien, après la gloire de Dieu, ne l'intéressoit autant que le salut des Ames. Parmi les preuves multipliées qu'elle en offrit pendant sa vie, il en est peu de plus touchantes que les soins qu'elle se donna pour conserver les avantages de leur saint état aux Religieuses sécularisées, & surtout aux Carmélites du Brabant & de la Flandre Autrichienne. Ces saintes Filles, désolées de voir tomber les murs de leur solitude, tournerent leurs regards vers la France, dans la confiance qu'une grande Princesse, devenue leur Sœur par la Religion, pourroit adoucir la rigueur de leur sort & leur procurer, sinon dans leur Patrie, du moins dans une Terre étrangere, les moyens de rester fidelles aux promes-

ſes qu'elles avoient faites au Seigneur. Leur eſpérance ne fut point vaine. Tout ce qu'on peut attendre d'une Ame généreuſe & d'un Cœur religieux & compatiſſant, elles l'éprouverent de la part de Madame Louiſe. La pieuſe Princeſſe jugeant, par l'amour qu'elle avoit elle-même pour ſa ſolitude, de la cruelle ſituation de ces Vierges fidelles arrachées à leur ſanctuaire, entra avec empreſſement dans leurs peines, s'affligea de toute leur affliction, & promit à Dieu que, déſormais, tous leurs beſoins ſeroient les ſiens. L'eſprit de ſon état lui avoit fait oublier depuis longtemps qu'elle étoit FILLE DE FRANCE, l'eſprit de ſon état l'en fit reſſouvenir en cette occaſion. Elle s'adreſſa au Roi ſon Neveu en faveur de ces Religieuſes, avec toute la confiance que pouvoit lui inſpirer & la cauſe & Celui qu'elle lui donnoit pour Protecteur. Louis XVI lui accorda tout ce qu'elle lui demandoit, charmé de pouvoir, par un ſeul acte de ſa volonté, donner tout à la fois une preuve de ſon attachement à Madame Louiſe, de ſa compaſſion envers les Malheureux & de ſon zele pour la Religion.

Ce ne fut point aſſez pour Madame Louiſe d'accorder ſa protection aux Religieuſes qui la lui demandoient, elle l'offrit

rit à celles mêmes qui ne ſongeoient pas à la réclamer: elle les invita, elle les preſſa de venir ſe réunir à leurs Sœurs de France. „Au nom de Dieu ma Révérende Mere, écrivoit-elle à une Prieure, venez en France pratiquer ce que vous avez voué au Seigneur... Ne vous laiſſez point abattre, & donnez bien du courage aux autres Communautés. Nous ſommes ici toutes en prieres pour vous, comme les Fideles de la primitive Egliſe au temps des perſécutions.... Si j'oſois vous prêcher, je vous dirois encore, de penſer au courage qu'a eu notre Sainte Mere pour établir ſa réforme, & à tout ce qu'elle a ſouffert, la priſon preſque; & cela ſous un Roi pieux. C'eſt un bel exemple à méditer...".

C'étoit avant même d'avoir l'agrément du Roi que Madame Louiſe, connoiſſant le cœur de ce Prince & ſûre de ſes ſentimens, s'empreſſoit d'offrir à ces pieuſes Etrangeres l'hoſpitalité dans ſes Etats. Lorſque le Monarque eut donné ſon conſentement, elle leur écrivit: „J'ai vu hier LE ROI, qui a entendu le Salut dans notre Chœur avec MONSIEUR. Je lui ai parlé de vous & de vos Filles. Il conſent bien volontiers à ce que vous veniez vous refugier dans ſon Royaume; & je me hâte de vous le mander, afin qu'il ne vous

reſte plus d'inquiétude ». Ce conſentement verbal que Louis XVI avoit donné à Madame Louiſe, il le fit confirmer par une Lettre de ſon Miniſtre à la Princeſſe. » Sa Majeſté, lui écrivit le Comte de Vergennes, m'autoriſe à dire à MADAME, qu'elle conſent à ce qu'elle faſſe venir en France & donne aſile dans les Monaſteres des Carmélites, à celles des Religieuſes de cet Ordre qui, ayant été ſécariſées dans les Pays-Bas, deſirent de vivre & de mourir dans la Regle qu'elles ont embraſſée. Sa Majeſté s'en remet entiérement à MADAME touchant le nombre qu'elle voudra en admettre, & la diſtribution qu'elle trouvera bon d'en faire. J'ai déja prévenu M. de Villegas-d'Eſteimbourg, que c'étoit de MADAME uniquement qu'il devoit recevoir des ordres ».

M. de Villegas-d'Eſteimbourg, Conſeiller en la Cour Souveraine de Brabant, fut, de tous les Cœurs religieux & ſenſibles qui s'intéreſſerent au malheur des Carmélites & des autres Religieuſes perſécutées dans les Pays-Bas, celui qui oſa les protéger avec le plus de courage, & qui ſe montra leur Conſolateur le plus généreux. Ce vertueux Magiſtrat, par ſon zele, ſes lumieres & le crédit que donne une grande réputation de probité, ſeconda parfaite-

ment Madame Louiſe, qui lui écrivoit en ces termes : » J'ai reçu de M. de Vergennes une Lettre pareille à la vôtre ; ainſi vous voilà abſolument établi, par le Roi mon Neveu, mon correſpondant dans la bonne œuvre ; car c'en eſt une que de recevoir dans notre Congrégation de France les Carmélites de Flandre qui voudront perſévérer dans les engagemens ſacrés qu'elles ont jurés en face des Autels. Il n'y a pas une de nos Maiſons qui n'en demande, aucun des Individus qui les habitent qui ne préfére le ſalut de ces Ames à tous les intérêts de ce Monde ».

On ne peut rien voir de plus preſſant, & de plus touchant en même temps, que les Lettres par leſquelles la pieuſe Princeſſe s'efforçoit de relever le courage de ſes Sœurs affligées, & d'ouvrir leur cœur à la conſolation. En invitant la Prieure du Couvent de Bruxelles à amener, avec ſes Religieuſes, celles de tous les autres Monaſteres des Pays-Bas qui voudroient ſuivre ſon exemple, elle lui dit : » MM. nos Supérieurs les diſtribueront dans les Maiſons les moins pauvres. Ils ſavent bien qu'en quittant la Flandre elles n'ont pas de penſion à attendre de l'Empereur. Celles qui en ont de leurs Familles les garderont ; mais nous n'y tenons pas : nous voulons

ſeulement faire la bonne œuvre. J'eſpere, ma Révérende Mere, que nous en aurons notre bonne part & que vous ſerez dans notre lot ».

» Tout ce que nous deſirons pour notre récompenſe, c'eſt le corps de notre Vénérable Mere *Anne-de Jeſus*, qui a été notre Fondatrice en France avant d'être la vôtre, ainſi que la Mere *Anne-de St.-Barthélemy*. Si ceux qui font votre inventaire veulent les Reliquaires, laiſſez-les leur; mais apportez-nous les Reliques. Nous nous trouverons trop heureuſes de poſſéder ces précieux dépôts, & de vous rendre ſervice en bonnes Sœurs.....».

» Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que M. l'Abbé Bertin m'a témoigné ſa bonté paternelle pour vous. Il m'a ſouvent dit, qu'aſſurément nous devions recevoir nos pauvres Sœurs, dûſſions-nous ne manger que du pain, pour pouvoir le partager avec elles.... J'eſpere que tout ira bien. J'écris à M. de Villegas, qu'il me mande à-peu-près le jour que vous arriverez. O ma Mere, que je ſuis occupée de vous! Dans quel état ſont vos cœurs! En quittant la Flandre, vous quittez Patrie, Parens, Amis, Directeurs, enfin généralement tout. Nous ne ſongerons qu'à vous apporter quelque conſolation. Notre Maiſon eſt fervente, fort

unie, un peu ſtricte pour la dûreté de la vie; mais il y a une charité inexprimable, non-ſeulement en maladie mais en état de ſouffrance. Mon Noviciat eſt très-fervent, & même trop; ma peine eſt de modérer ſon zele. J'eſpere, ma Révérende Mere, que vous ſerez heureuſes dans votre exil: vous êtes déja toutes dans nos cœurs ».

De tels ſentimens ne pouvoient manquer de pénétrer de reconnoiſſance celles qui en étoient l'objet, & plus particuliérement encore les Carmélites de Bruxelles, deſtinées à habiter la Maiſon de St. Denis. Auſſi leur empreſſement à accepter la faveur fut-il proportionné à la charité qui l'offroit. Se renfermant néanmoins dans les bornes de la modeſtie qui convient à l'infortune, ces ſaintes Filles, en rendant graces à Madame Louiſe du bonheur qu'elle leur procuroit de pouvoir vivre & mourir dans leur St. état, la ſupplierent, dans les termes les plus preſſans, de mettre le comble à ſes bontés pour elles, en leur accordant d'occuper toute leur vie les dernieres places dans la Communauté, & de n'y avoir jamais voix active, ni paſſive. La Princeſſe leur répondit qu'elles lui demandoient l'impoſſible: que les conditions auxquelles elles deſireroient d'être reçues n'étoient pas même de nature à

pouvoir être proposées à la Communauté : que ne devant désormais faire qu'un Cœur, elles ne pouvoient plus aussi faire qu'un Corps ; & qu'ainsi chacune d'elles prendroit, dans la Maison de St. Denis, le rang qui lui échéeroit suivant la date de sa Profession dans le Monastere de Bruxelles. Entrant dans les vues de Madame Louise, M. l'Abbé Bertin écrivit, de son côté, à celles qui devoient bientôt le reconnoître pour Supérieur, que leur premier acte d'obéissance, à St. Denis, devoit être de ne pas vouloir mettre de bornes à la charité de leurs nouvelles Sœurs : &, dans ce combat édifiant, l'Humilité fut obligée de céder à la Générosité.

Tout étant réglé au gré de la Princesse sur le sort de ces pieuses Exilées ; pour mettre le comble à la faveur qu'elle leur faisoit, elle leur procura des voitures particulieres, & leur adressa un Ecclésiastique de confiance, pour être leur Conseil dans les derniers instans qu'elles passeroient dans leur Patrie, & leur guide sur la route. Mais, tandis que la charité de Madame Louise s'empressoit ainsi d'ouvrir à ses Sœurs le seul asile qui convint à leur état, & vers lequel tous leurs desirs les portoit, le Monde, de son côté, touché d'une fausse pitié, leur offroit des conso-

lations d'un genre tout différent, & analogue à ſes ſentimens. Il n'eſt point de repréſentations qu'on n'employât, point de promeſſes qu'on ne leur fit pour les détourner du deſſein de paſſer dans une Terre étrangere. Aux unes on oppoſoit leur grand âge ou leurs infirmités; aux autres, des Parens aiſés & des Amis officieux offroient les douceurs d'une retraite paiſible; à toutes on objectoit le danger d'eſſuyer un jour en France, où l'Incrédulité faiſoit de ſi grands progrès, un ſecond déſaſtre ſemblable à celui qu'elles déploroient. Les amis même de la vertu euſſent voulu retenir auprès d'eux celles qui s'en montroient les héroïnes. » Ce ſont de vraies Martyres, écrivoit à ce ſujet leur pieuſe Libératrice. Elles ont à combattre non-ſeulement la Chair & le Sang, mais les Caſuiſtes même, les Directeurs & tous ceux qui devroient le plus les ſoutenir ». Fidelles néanmoins à la Loi du devoir, elles repouſſerent avec courage les offres les plus ſéduiſantes. » Que me propoſez-vous, répondoit une des plus vieilles & des plus infirmes? Sachez qu'avec mes jambes paraliſées je me traînerois au bout du Monde, s'il le falloit, pour aller mourir dans un Monaſtere & ſous l'habit de Ste. Théreſe ». Pluſieurs de ces

Saintes Filles, en ſe rendant en France, trouverent ſur leur route la maiſon de leurs Parens, paſſerent devant la porte & n'y entrerent pas. On imagina, pour ébranler le courage inflexible de l'une d'entr'elles, de lui porter la nouvelle ſuppoſée de la mort d'un Pere qu'elle chériſſoit. Elle pleura ſon Pere, pria pour lui; &, laiſſant aux Morts le ſoin d'enſevelir les Morts, elle vola où Dieu l'appelloit.

Le conſeil qu'avoit donné Madame Louiſe à ſes futures Compagnes, d'apporter avec elles les Corps précieux dont elles étoient dépoſitaires, éprouva, dans l'exécution, quelques difficultés de la part des deux Autorités; & le Cardinal-Archévêque de Malines, ce Prélat vénérable, le BEAUMONT de la Belgique, par ſa fermeté à s'oppoſer aux innovations religieuſes, & par des vertus dignes des ſiecles apoſtoliques, écrivoit à ce ſujet à la Princeſſe: „ Je vous avouerai, Madame, que c'eſt à regret que je vois partir les corps des Saints de notre pays, & particuliérement de mon Dioceſe; enviſageant cette tranſlation comme un pronoſtic de malheurs, & un ſurcroît à l'affliction que me cauſe le bouleverſement des Couvens. S'il ne s'étoit pas agi de déférer à votre demande pleine de piété, & de faciliter

la Canoniſation de la vénérable Mere *Anne de Jéſus*, j'aurois cru qu'il étoit de mon devoir de m'y oppoſer ».

Arrivées enfin à St. Denis, & introduites auprès de leur généreuſe Libératrice, les Carmélites de Bruxelles ſe jettent à ſes pieds, & leurs larmes ſont la premiere expreſſion de leur reconnoiſſance. Madame Louiſe, en ſe mettant à genoux avec elles, les oblige de ſe relever, les embraſſe avec tendreſſe, & ne leur permet pas même de prononcer le mot de reconnoiſſance. « Vous ne nous devez rien, nos chers Sœurs, leur dit-elle ; c'eſt nous qui vous devons tout. Vous nous apportez vos perſonnes avec vos bons exemples ; &, pour dot, les Corps des Saints ; tréſor plus précieux à nos yeux que tout l'or du Monde. Si vous deviez quelque choſe à quelqu'un, ce ſeroit au Roi beaucoup plus qu'à nous ; mais les prieres que vous ferez pour lui ne le dédommageront-elles pas bien amplement de ce qu'il fait pour vous ? Songez actuellement que vous êtes dans votre Maiſon ». Tandis que la Princeſſe parloit ainſi, en préſence des deux Communautés réunies en une ſeule, les larmes coulóient de tous les yeux ; & il eut été difficile de démêler ſi elles étoient données au ſouvenir des malheurs paſſés ou à la joie du

bonheur actuel. Depuis ce moment, celles qu'on avoit ainſi accueillies dans la Maiſon ne s'apperçurent jamais qu'elles y étoient étrangeres, qu'aux ſoins empreſſés de Madame Louiſe & de toute la Communauté pour le leur faire oublier.

Dans le temps que le zele de la Princeſſe offroit cette ſcene attendriſſante à la Maiſon de St. Denis, un nombre d'autres Monaſteres, dans le Royaume, lui devoient l'avantage de jouir du même ſpectacle; & deux cents-ſoixante Religieuſes de différens Ordres ſupprimés en Flandre, la béniſſoient en France comme l'Ange de la Providence ſur elles. Toute une Communauté de Religieuſes de Ste. Claire, de la ville de Gand, en paſſant par St. Denis pour ſe rendre dans l'aſile que Madame Louiſe leur procuroit en Franche-Comté, s'empreſſerent d'aller offrir à leur Bienfaitrice le tribut de leur reconnoiſſance. Arrivées en ſa préſence, le ſentiment profond qui les pénétre, ne leur permet de s'exprimer que par le ſilence du reſpect & les larmes de l'attendriſſement. Elles tombent aux pieds de Madame Louiſe, qui ſe proſterne comme elles, en s'écriant: » Que faites-vous donc, mes cheres Sœurs? n'êtes-vous pas Religieuſes comme moi, & bien au-deſſus de moi devant

Dieu, par les ſacrifices que vous faites à la Religion & à notre st. état? Aſſeyez-vous, de grace, ou je reſte à vos pieds ». Il fallut encore que celles qui ſe croyoient ſi petites devant la Fille d'un Roi de France, ſouffriſſent qu'elle leur baiſât les mains à toutes, en leur diſant : » C'eſt » ainſi que la Religion doit honorer celles » qui ont le courage de confeſſer la Reli- » gion ». Dans l'étonnement & l'admiration de l'accueil empreſſé que leur fait la Princeſſe, ces pauvres Filles déliberent ſur les moyens de lui en marquer leur reconnoiſſance, & n'en imaginent pas de plus convenable que d'offrir à ſa piété l'unique tréſor qu'elles poſſédent au Monde & qu'elles portent avec elles : c'étoit une Relique notable de Sainte Colette, leur Fondatrice. Madame Louiſe, voulant leur ménager la jouiſſance & le mérite de la gratitude, accepta leur pieux don, l'expoſa à la vénération de la Communauté, paſſa elle-même une grande partie de la nuit en prieres devant les Reliques de la Sainte; & le lendemain, lorſque les Religieuſes furent ſur le point de partir: » Vous » m'avez fait votre préſent, leur dit-elle, » je veux vous faire le mien : je vous » rends ce tréſor, trop précieux pour que » vous ne l'offriez pas à la Maiſon qui

» va vous recevoir ». Elle les obligea de le reprendre.

La joie que ressentoit la pieuse Princesse du succès de ses soins en faveur d'un grand nombre de ses Sœurs, fut un peu troublée par la foiblesse de celles qui restèrent dans le Monde. Il n'est pas de moyens qu'elle n'employât, pas d'exhortations qu'elle ne leur fit, pour leur ouvrir les yeux sur le danger auquel elles exposoient leur salut. Elle leur représenta que les engagemens qu'elles avoient contractés au pied des Autels, étant absolus, & sans réserve ni de temps ni de lieux, rien ne pouvoit les en dispenser que la seule impuissance d'y être fidelles : motif qu'elles ne pouvoient pas alléguer, puisque la Providence leur ouvroit en France l'entrée des Monasteres de leur Ordre. Elle ne leur laissa pas ignorer que tel étoit le sentiment des Casuistes les plus éclairés & du Souverain Pontife lui même, consulté sur ce point. Cependant, l'indifférence des Sujets, & l'inutilité de ses charitables démarches pour les rappeller au devoir, ne purent rebuter la Thérese de la France. Ses Sœurs égarées étoient toujours ses Sœurs, & le tendre objet de sa sollicitude. Elle plaignoit celles qui, ne sachant point apprécier la sainteté de leurs enga-

gemens cédoient si imprudemment à la facilité de s'y soustraire. Elle ne cessoit de prier pour elles, & de les appeller par tous les vœux de son cœur. » Espérons, écrivoit-elle dans ces circonstances, espérons encore de la miséricorde du Seigneur, du cri de la Religion, des remords d'une conscience rendue à elle-même; espérons de la continuité & de la ferveur de nos vœux, qu'elles imiteront enfin l'exemple de leurs anciennes Compagnes. ... Qu'elles viennent seulement, qu'elles viennent : nous oublierons que, pendant trop long-temps, elles furent sourdes à nos invitations, pour ne songer qu'à les consoler d'être venues si tard; pour nous féliciter d'avoir recouvré, & de pouvoir enfin embrasser des Sœurs, que nous craignions d'avoir perdues pour toujours ».

Avec de tels sentimens, Madame Louise pouvoit bien être édifiée, mais elle n'étoit nullement étonnée des sacrifices que les Religieuses des Pays-Bas faisoient à leur vocation : &, comme une Personne paroissoit les plaindre en sa présence de tout ce qu'il leur en avoit coûté pour s'arracher à leur Patrie : » Ce ne sont pas, dit » la Princesse, celles qui saisissent une si » belle occasion de marquer leur fidélité » au Seigneur que nous devons plaindre »,

» mais celles qui la laissent échapper. Nous » devons plaindre encore tant d'Ames qui » auroient, dans la suite des temps, trouvé » le salut dans des Retraites qui leur sont » désormais fermées ». Ce zele du salut des Ames étoit si naturel & si vif en elle que, quelquefois, il se produisoit par les élans d'une charité digne de Saint Paul. » Tout mon but, dans ce que j'ai fait pour » l'Ordre, écrivoit elle à une Religieuse » refugiée en France, a été de sauver des » Ames, pour lesquelles je donnerois jus- » qu'à la derniere goutte de mon sang, a » l'imitation de notre divin Epoux ».

Informé de tout ce que sa charité avoit fait faire à Madame Louise, en faveur des Religieuses sécularisées dans les Pays-Bas, le Pape Pie VI lui adressa un Bref de félicitation, où il lui dit, entre autres choses: » Nous reconnoissons maintenant mieux » que jamais les vues de Dieu sur vous. » Ce n'est pas seulement pour votre sanc- » tification particuliere qu'il vous a con- » duite dans la retraite où vous vous êtes » consacrée à lui; il vous destinoit encore » à être le refuge de ces pauvres Etran- » geres qui, ne reconnoissant plus dans » leur Pays le chemin qu'elles avoient pris » pour sauver leurs ames, l'ont retrouvé » auprès de vous & beaucoup plus fré- » quenté que chez elles ».

Que le Philoſophe, j'entends le Chrétien, s'arrête ici, & qu'il médite ſur les voies incompréhenſibles de la Providence, & ſur l'inſtabilité des choſes humaines! Ces mêmes Religieuſes, exilées de leur patrie par un Prince trompé, & accueillies en France par Madame Louiſe; rétablies depuis dans leurs Monaſteres, & ſûres d'y vivre déſormais en paix ſous l'Empire d'un Prince juſte & ſage, offrent à leur tour l'hoſpitalité à celles de qui elles l'ont elles-mêmes reçue, & qui gémiſſent en ce moment, & n'oſent gémir qu'en ſecret ſous les poignards du Philoſophiſme françois.

Une autre occaſion d'édifier l'Egliſe & de contribuer au ſalut des Ames, parut précieuſe à Madame Louiſe, & ſa piété ne la laiſſa pas échapper. Un petit nombre de Religieux Carmes-déchauſſés, qui déſiroient de vivre dans l'exacte obſervance de leur Regle, la ſupplierent de leur procurer les moyens de ſe ſouſtraire aux adouciſſemens qu'on y avoit introduits. La Princeſſe, après avoir pris conſeil de l'Archévêque de Paris, M. de Beaumont, & du St. Evêque d'Amiens, M. de la Motte, expoſa le deſir de ces fervens Religieux à Louis XV, qu'elle diſpoſa aiſément en leur faveur. Sûre de la protection du Roi,

elle écrivit au Pape en ces termes : „ TRÈS-SAINT PERE, je n'oublierai jamais la tendresse paternelle avec laquelle VOTRE SAINTETÉ m'a invitée, par son premier Bref, à lui demander tout ce que je pourrois desirer d'Elle. C'est donc avec la plus grande confiance que je m'adresse aujourd'hui à VOTRE SAINTETÉ, dans une des occasions les plus intéressantes où elle puisse effectuer les sentimens qu'elle a bien voulu me témoigner „.

„ Parmi les Carmes-déchaussés établis en France, il y en a plusieurs T. S. P. qui souhaitent ardemment d'observer leur Regle avec toute l'exactitude primitive ; & ils en sont empêchés à présent par le relâchement introduit parmi ceux avec lesquels ils sont confondus „.

„ J'ai porté aux pieds du Roi les vœux & les demandes de ces bons Religieux. Il les trouve tout-à-fait justes & raisonnables ; &, après en avoir conféré plusieurs fois avec M. l'Archévêque de Paris, il ne demande T. S. P. que le consentement de VOTRE SAINTETÉ ; & il fera, de son côté, tout ce qui sera nécessaire pour leur assurer la grace que vous leur aurez accordée. Il m'a permis de vous écrire, & m'a même promis de faire appuyer mes sollicitations par celles que vous fera

de ſa part M. le Cardinal de Bernis, ſon Ambaſſadeur auprès de VOTRE SAINTETÉ »....

» N'y eut-il qu'une Maiſon qui embraſſât la réforme, elle ſera, ſous la protection du Roi, une pépiniere qui, tôt ou tard, fournira de quoi en former d'autres; peut-être de quoi renouveller tout l'Ordre en France, & ce ſera un exemple pour tous les autres Ordres. Mais, quand toutes ces eſpérances ſeroient vaines; qu'il ne ſoit pas dit, T. S. P. que, ſous le Pontificat d'un Pape qui a donné l'habit du Carmel à la Fille d'un Roi de France, il n'a pas été permis aux Carmes de France d'être fideles à leur Regle: &, vraiment, vous leur en refuſeriez le ſeul moyen, ſi vous leur refuſiez le Bref qu'ils deſirent. Mais VOTRE SAINTETÉ ne le leur refuſera pas, j'en ai la ferme confiance. Vous ne le refuſerez pas à une fidélité qui, ſeule & ſans protection, mériteroit d'être accueillie. Vous ne le refuſerez pas au Roi qui, en vous le demandant, vous donne une nouvelle preuve de ſon reſpect filial, de ſon attachement à la Religion, & de l'eſtime qu'il fait de la régularité monaſtique. Vous ne le refuſerez pas à une Fille de Ste. Théreſe qui, en s'intéreſſant pour ces bons Religieux, ne fait que ſuivre les traces

de ſa Ste. Mere. Vous ne le refuſerez pas à votre Fille ſpirituelle, que vous avez prévenue de tant de témoignages d'une bonté paternelle, & que vous avez invitée à vous en demander de nouveaux. Vous ne le refuſerez pas à tant de ſaints Religieux qui, dans tous les Ordres, gémiſſent du relâchement univerſel, & demandent à Dieu une reſſource qu'ils trouveroient dans cet exemple. Enfin, vous ne le refuſerez pas à toute l'Egliſe qui, ſcandaliſée de tant d'irrégularités, s'afflige de n'y pas voir du moins une exception éclatante, propre à en ſuſciter d'autres».

Madame Louiſe accompagna cette Lettre au Pape d'une Inſtruction au Cardinal de Bernis, auquel elle obſerve que les Religieux qui ſollicitent la réforme, ne demandent uniquement qu'à ſuivre leur Regle telle qu'elle leur eſt preſcrite par leurs Conſtitutions; » Mais il eſt impoſſible, ajoute-t-elle, que des Religieux attachés à la rigueur de leur Regle, puiſſent la pratiquer diſperſés parmi ceux qui ne la pratiquent pas... Si c'eſt une condeſcendance néceſſaire de ne pas forcer ceux-ci à obſerver leurs vœux, c'eſt une juſtice indiſpenſable de procurer aux autres la liberté d'y être fideles; & il n'y a qu'une ſéparation qui puiſſe concilier ces deux choſes. Je

vous prie, Monsieur, de mettre tout votre esprit à bien faire sentir tout cela; & c'est vous demander beaucoup pour peu de chose; car cela est visible » . . .

Il eût été difficile de mieux plaider une si bonne cause; aussi le zele de la pieuse Princesse fût-il récompensé de tout le succès qu'il méritoit. Le Souverain-Pontife lui accorda le Bref qu'elle sollicitoit; & le Roi le fit exécuter, en donnant aux Religieux qui en étoient l'objet la permission de se retirer dans le Couvent de Charrenton. » Vous ne serez pas fâché, écrivoit Madame Louise au Cardinal de Bernis, que je vous donne des nouvelles du Bref que vous nous avez envoyé. . . . . Aussitôt, la Regle en mains, la Maison a été remontée, & elle est aujourd'hui comme si elle sortoit des mains de Sainte Thérese. La petite famille s'est déja augmentée; mais ses accroissemens seront bien autrement considérables, s'il plait à Dieu, lorsque la nouvelle de cet asile ouvert à la régularité se sera un peu répandue » . . . Les Religieux de Charrenton, depuis cette réforme, ont constamment offert le spectacle de la plus édifiante régularité.

Le zele de Madame Louise fut plus contrarié, mais non moins heureux, à la

pourſuite d'une autre bonne œuvre, qu'elle entreprit par des motifs également dignes de ſa piété. Quelques perſonnes annonçoient depuis long-temps le deſir d'offrir à la ville d'Alençon des Modeles de vertu dans un Monaſtere de Carmélites, ſans avoir pu faire lever les obſtacles qui s'oppoſoient à leur deſſein. Madame Louiſe, à la priere qu'on lui en fait, agit, ſollicite, obtient deux fois des Lettres-Patentes, fait applanir des difficultés ſans nombre, & ne ſoupçonne pas qu'il puiſſe en reſter d'autres. La maiſon qui doit recevoir les Religieuſes eſt préparée; les Religieuſes qui doivent l'habiter ſont appellées; elles arrivent; & c'eſt en ce moment que la Dame qui ſe porte pour principale Fondatrice de cet établiſſement, expoſe des prétentions incompatibles avec la régularité dans un Monaſtere de Carmélites, & que, ſur le refus qu'on lui fait d'y acquieſcer, nouvelle Saphire, elle rétracte ſes dons ſacrés, & laiſſe ſans reſſources & ſans aſile celles qu'elle avoit appellées par les vœux les plus empreſſés & les promeſſes les plus magnifiques. En apprenant ce trait de bizarrerie, qui rendoit toutes ſes peines & ſes démarches inutiles, Madame Louiſe, forte de la pureté de ſes motifs, bénit la Providence, comme elle eût fait pour

un ſuccès complet, & ſe contenta de dire: » Cette Dame vouloit l'établiſſement lorſqu'elle y voyoit des obſtacles inſurmontables, & ceſſe de le vouloir au moment où ces obſtacles ont diſparu; mais, ſi c'eſt l'œuvre de Dieu, ſa Providence ſaura bien trouver d'autres moyens d'en procurer la réuſſite ». Sa ſeule peine étoit de ne pas réunir ſur elle ſeule les embarras & les inquiétudes où ſe trouvoient ſes Sœurs, obligées de mendier un aſile, après avoir été éconduites de leur nouveau Monaſtere. Elle les encourageoit & les conſoloit en écrivant à leur Prieure: » Vous voilà donc tout au long ſur la Croix, ma chere Mere, vous & vos Filles. Ne vous flattez cependant pas d'y être ſi ſolitaires que nous n'y ſoyions avec vous... J'attends ces jours-ci M. l'Abbé *Rigaud*; & peut-être allons nous ſavoir quelque choſe. Ce que je ſais bien, c'eſt que je ſerois déſolée ſi je ne ſavois qu'il y a dans cette affaire, pour vous & pour nous, une bonne proviſion de munitions pour notre véritable Pays, la Jéruſalem céleſte, où l'on pourra habiter ſans faire enregiſter de Lettres-patentes ».

Bientôt, la Providence ſervit le zele & la confiance de Madame Louiſe. Un vertueux Eccléſiaſtique de la ville de Chartres ſe ſubſtitua à la Dame qui rétractoit ſes dons;

& MONSIEUR, après s'être déclaré le protecteur de l'établissement délaissé, en devint le bienfaiteur généreux. » J'ai donné des ordres, écrivoit ce Prince à sa Tante, pour consolider le don que j'ai fait aux Carmélites d'Alençon; &, s'il est besoin de faire quelques démarches pour accélérer la conclusion de cette affaire, je les ferai volontiers ». C'est ainsi que tout se termina au gré de la pieuse Princesse; & ce fut une grande consolation pour elle, de voir un nouveau Sanctuaire de Vierges chrétiennes ouvert à la piété des personnes de son sexe, & à l'édification publique.

Etrangere, dans sa solitude, à tous les intérêts du Siecle, Madame Louise ne rappelloit le souvenir de son existence à la ville de St. Denis, que par les effets de son zele pour le salut des Ames, & en procurant aux habitans du Lieu une plus grande abondance de secours spirituels, & plus de moyens sur-tout de nourrir leur foi de la parole de Dieu. Le salut d'une seule Ame étoit aux yeux de sa charité un objet digne des négociations des Puissances de la Terre. Une jeune Personne, Angloise de nation, qui desiroit de se faire Religieuse en France, & ne pouvoit obtenir le consentement nécessaire de son pere, intéressa Madame Louise à son sort.

La Princeſſe pria le Roi de charger ſon Ambaſſadeur en Angleterre de travailler à faire lever la difficulté. Louis XV ſe prêta au vœu de ſa Fille : ſon Miniſtre négocia l'affaire auprès du citoyen Anglois qui, flatté de pouvoir faire choſe agréable à un Roi de France, ſe rendit auſſitôt à la demande qui lui fut faite. Madame Louiſe eut la double conſolation par-là, de procurer à la jeune Angloiſe les avantages du st. état qu'elle deſiroit, & de la ſouſtraire, en même temps, aux dangers de la foi qui l'attendoient dans ſa Patrie.

Ce zele de la Princeſſe pour le ſalut des Ames, on le vit ſe manifeſter encore d'une maniere bien touchante, dans la circonſtance du retour d'une Religieuſe, que l'eſprit d'erreur avoit autrefois portée à s'échapper de ſon Monaſtere. Frappée du grand exemple de la Fille de ſon Roi, qui ſe ſanctifioit dans la Maiſon qu'elle avoit elle-même abandonnée, la Fugitive s'occupoit des moyens d'y rentrer, après avoir paſſé trente ans dans le Monde ſous l'habit ſéculier. Informée de cette nouvelle, Madame Louiſe, alors Prieure, ſans ſonger à faire acheter à la Pénitente la grace de ſa réconciliation, par des délais & des prieres, lui tend les bras & l'ap-

pelle par tous les vœux de ſon cœur. „ Ju-
„ gez, écrivoit-elle à ce ſujet à M. l'Abbé
„ Bertin, quelle conſolation nous aurons
„ de ſon retour, & avec quelle joie nous
„ la recevrons „.

Cette fille, Religieuſe du voile blanc, étoit dans l'âge de la décrépitude, & chargée d'infirmités. Mais ces dehors peu attrayans cachoient une Ame précieuſe à Jéſus-Chriſt; c'eſt tout ce que voyoit Madame Louiſe. Dès qu'elle apprend ſon arrivée au Couvent, elle vole à ſa rencontre, ne lui laiſſe pas le temps de demander pardon, l'embraſſe tendrement & l'arroſe des larmes de ſa joie. Toute la Communauté préſente en verſe également, non moins touchée de la charité de ſa Prieure, que de l'heureux retour de celle qui en eſt l'objet.

Dans l'effuſion du ſentiment qui la tranſporte, la pieuſe Princeſſe, en ce jour de Fête, ſemble dire à tout le monde, comme la Femme de l'Evangile : *Félicitez-moi ſur mon bonheur.* „ Quelle bonne nouvelle j'ai à vous apprendre, écrivoit-elle à l'Evêque de Clermont : une de nos Apoſtates depuis trente ans eſt arrivée hier. Nous lui avons rendu le st. habit avec la plus grande joie. Elle eſt bien repentante & annonce qu'elle veut être inſtruite & ſe ſoumettre à la vraie Foi... Elle eſt

âgée

âgée de quatre-vingt onze ans & paralitique des jambes, mais n'a pas mal ſa tête, de bonnes oreilles & une langue bien déliée... Priez Dieu pour elle; faites prier toutes nos Sœurs, & remerciez le Seigneur de la grace qu'il me fait, de recevoir cette Brebis égarée dans notre Troupeau, pendant que je le conduis, toute indigne que j'en ſuis. Elle fait la quarantieme; mais, ſi les autres veulent revenir, nous trouverons bien-encore de la place pour elles".

Elle écrivoit, dans le même temps, à-peu-près la même choſe à un Viſiteur de l'Ordre: &, au Supérieur de la Maiſon: "Notre vieille Fille de quatre-vingt-onze ans eſt arrivée hier. J'eſpere que nos bonnes façons, nos prieres & nos exhortations la rameneront. Elle a été dans une grande joie de reprendre notre st. habit, & a beaucoup pleuré de l'avoir quitté. Elle a dit, en préſence de toute la Communauté qui fondoit en larmes, qu'elle étoit catholique, apoſtolique & romaine. Joignez vos prieres aux nôtres, pour que nous ſauvions cette pauvre Ame. Nous faiſons à cette intention une Neuvaine au cœur de Marie... Elle nous diſoit, l'autre jour, qu'avec le Janſéniſme tous les maux étoient entrés dans la Maiſon... Comment eſt-il poſſible, lui diſois-je, qu'on vous ait

persuadée à ce point? est-ce que vous n'entendiez pas parler pour la bonne doctrine? Non, ma Mere, m'a-t-elle dit; tout ce qui nous parloit, & tout ce qui nous entourroit étoit Janséniste, & l'on nous disoit que, de quitter notre Maison pour aller en Hollande, c'étoit se sacrifier pour la vérité... Elle a dit à M. May qu'elle condamnoit tout ce que l'Eglise condamne; qu'elle étoit soumise à toutes ses Décisions, & nommément à la Bulle *Unigenitus*. Elle paroît fort touchée & fort reconnoissante des attentions qu'on a pour elle».

Aucune Religieuse ne les portoit si loin, ces attentions, que Madame Louise elle-même, qui, pendant quatre ans que cette vieille Sœur vécut encore dans la Maison, ne cessa de lui prodiguer ses soins. Elle étoit auprès d'elle comme la Servante attentive auprès de sa Maîtresse, ou plutôt comme une tendre Mere auprès d'un Enfant chéri. Dans l'impuissance où elle la voyoit de faire usage de ses mains, elle lui prêtoit assiduement les siennes : elle l'habilloit; elle lui donnoit à manger, elle entretenoit la propreté dans sa Cellule; & la seule chose qu'elle regrettât, dans l'exercice de ces soins charitables, étoit de ne pouvoir en faire partager les effets à quelques autres qui restoient encore dans le

Monde. Elle parvint, à force de recherches, à découvrir leurs demeures. Elle leur fit porter des paroles de paix. Elle les invita, elle les preſſa, par les motifs les plus touchans, à ſuivre l'exemple de leur Compagne convertie. Voici comment elle donnoit au Supérieur de la Maiſon le ſignalement d'une de ces Fugitives : „Elle eſt fille d'un Maître-des Comptes. Sa famille, qui n'eſt pas Janſéniſte, a été au déſeſpoir de ſa ſortie. Elle doit avoir ſoixante-quinze ans. Elle eſt fort infirme & a beaucoup de dartres. Mais tout cela ne nous fait rien. Qu'elle revienne, & nous aurons pour elle tous les ſoins & toute l'amitié du Pere-de-famille pour l'Enfant-prodigue. Elle demeure, à ce qu'on m'a aſſuré, au quartier St. Euſtache. On dit qu'elle y eſt très-bien, & qu'elle aura de la peine à quitter ce bien-être. C'eſt le plus grand dommage du monde. Elle a été zélée catholique, tout le temps de ſon noviciat : elle quittoit même les récréations, lorſqu'on tenoit des diſcours Janſéniſtes; mais, à force de perſécutions, on l'a entraînée dans l'erreur... Ces pauvres Brebis ſont ſur le bord de leur foſſe; Eh! quelle Eternité les y attend ? cela fait frémir „. La pieuſe Princeſſe n'eût pas la conſolation de leur retour; mais ſa cha-

rité lui en acquit, ſans doute, tout le mérite pour le Ciel.

Quoique ſon zele, pour la gloire de Dieu & pour le ſalut des Ames, n'eût point de bornes dans les deſirs de ſon cœur, elle ſavoit cependant en régler l'exercice par la diſcrétion & la ſageſſe : elle en craignoit les illuſions & les écarts ; &, par les traits qui nous reſtent à ajouter au tableau de ſes vertus, nous verrons qu'elle n'ignoroit pas que le grand zele d'une Religieuſe doit ſur-tout être celui de ſa propre perfection ; celui du détachement du Monde, & des progrès vers le Trône ſanglant où ſiege ſon divin Epoux.

Fin du Livre troiſieme.

VIE
DE
MADAME LOUISE,
RELIGIEUSE CARMÉLITE.

LIVRE QUATRIEME.

CE qu'une Philoſophie faſtueuſe ne fait que bégayer, la Religion nous le dit, dans les termes les plus clairs. Ce ne ſont ni les avantages de la naiſſance, ni les dons gratuits de la fortune ou de l'eſprit; ce ſont les qualités morales, les ſentimens du cœur & les vertus de l'ame; ce ſont ſurtout les vertus propres de l'état où la Providence nous a placés qui conſtituent le vrai mérite, & qui aſſignent les rangs, ſi non toujours dans les faſtes de l'Hiſtoire, du moins dans l'eſtime des hommes ſenſés, & au Tribunal infaillible de la Souveraine Raiſon. Auſſi eſt-il vrai de dire que Madame Louiſe, n'eût-elle pas été une grande Princeſſe & la Fille d'un Roi de France; n'eût-elle poſſédé qu'en un

dégré fort inférieur les talens de l'esprit & toutes les qualités naturelles dont le Monde lui faisoit honneur, n'en eût pas moins été, comme Religieuse, digne de nos éloges & de tous les hommages que sollicitent les vertus héroïques.

C'est un spectacle bien encourageant, sans doute, pour la Piété chrétienne, que celui de cette Princesse dans l'humble solitude qu'elle a préférée au Palais de ses Peres; tantôt auprès de jeunes Eleves qu'elle forme à la perfection des vertus évangéliques; tantôt à la tête d'une Communauté fervente, qu'elle gouverne par l'empire de ses exemples; ou bien dans d'autres emplois, & parmi les divers rapports que la Religion lui permet de conserver avec le Monde, & dont elle se fait une source de mérites. Mais, ce qui n'intéressera pas moins nos vertueux Lecteurs, ce sera le rapprochement & le tableau fidele de ces vertus solitaires & plus voisines de la Croix, par lesquelles Madame Louise, tout entiere aux autres, ce semble, par la charité, savoit assurer encore l'œuvre de sa propre perfection, & se préparer la mort des Saints.

Plus le rang d'où étoit descendue la Princesse étoit élevé, & plus elle avoit eu de relations avec le Monde, plus il

lui fallut de conſtance & de réſolution pour empêcher que le Monde ne s'introduiſit dans ſa ſolitude. Moins pénétrée des devoirs de ſon état & des dangers de la diſſipation, elle eût tous les jours ſacrifié bien des momens, précieux pour ſa ſanctification, tantôt à ces Perſonnes frivoles, qui ſe font de tout, & de la Piété même, des ſpectacles pour charmer leur déſœuvrement; tantôt à ces Perſonnes intéreſſées, qui voudroient que celle qui a renoncé à tout dans le Monde, pour elle-même, s'y occupât de tout pour les autres; ou bien à celles qui, avec des motifs plus purs, ne ſentent pas aſſez cependant tout ce que l'on doit de reſpect à ces Aſiles ſacrés où la Piété ſolitaire eſt en commerce continuel avec le Dieu du Ciel, pour le rendre propice à la Terre. Mais Madame Louiſe, plus empreſſée encore de fuir le Monde, que le Monde ne l'étoit de la rechercher, ne ſe communiquoit au-dehors que lorſque la Religion ou la Charité le demandoient. Et, alors même, elle ne le faiſoit qu'avec les réſerves & les ménagemens de la diſcrétion. Elle n'appelloit pas une viſite lorſqu'elle pouvoit y ſuppléer par une Lettre; & les perſonnes qu'elle recevoit lui parloient ſans la voir. Elle tenoit fortement à ce point de la Regle

du Carmel, & ne vouloit pas même qu'on l'en dispensât. Un homme, dont la naissance & la piété méritoient des égards, témoigna au Supérieur de la Maison le desir qu'il auroit de voir l'Héroïne de la Religion. M. l'Abbé Bertin en informa Madame Louise, qui lui répondit: » M. de *** est un honnête homme; mais qu'est-ce que cela lui fait de voir ma figure?... Dites-lui, s'il vous plaît, que vous m'avez dit de lui ouvrir une fois la grille, & que je vous obéis: que, selon la Regle, il faut, pour ouvrir, nécessité ou grande utilité pour l'édification: qu'une fois suffit pour qu'il voie qu'on se porte bien aux Carmélites, & que vous devez maintenir la régularité... Ce n'est qu'en tenant les Parloirs fermés que je me suis affranchie de quantité de visites ».

On savoit dans le Public, & elle ne craignoit pas de dire, dans l'occasion, aux Personnes qui lui faisoient des visites, qu'une de ses grandes peines étoit d'être assujettie à en recevoir. Elle le dit même un jour à un Souverain, quoiqu'en termes ingénieux & qui devenoient pour lui un compliment. Le Roi de Suede, en conversant avec elle, lui demandoit si le Prince du Nord l'étoit venu voir? » Il » aura su, lui répondit la Princesse que je

» n'aimois pas les visites ; mais je suis bien-
» aise, ajouta-t-elle, que Votre Majesté
» l'ait ignoré ». Comme le Monarque, en parcourant la maison, alloit monter un escalier, » Si j'osois, dit-il, j'offrirois » le bras à MADAME : je l'accepterai volon-
» tiers, répondit la Princesse, tant parce » que la Regle des Carmélites ne dit rien » sur le cas où des Rois leurs présenteroient » le bras, que parce, que nos Familles sont » en possession de se le donner depuis » long-temps ». En entrant dans la Cellule de Madame Louise, & à l'aspect du mobilier qu'elle renfermoit, un Crucifix, une chaise de bois, une botte de paille sur deux tréteaux : » Quoi ! s'écrie Gustave, » c'est ici qu'habite une Fille de France ? » &, c'est ici encore, reprend Madame » Louise, qu'on dort mieux qu'à Versailles ; » c'est ici qu'on prend l'embonpoint que » vous me voyez & que je n'avois pas » ailleurs ». Elle lui fit le détail de la nourriture ordinaire & des occupations d'une Carmélite ; le conduisit au Réfectoire, lui montra la place qu'elle y tenoit au milieu de ses Sœurs, & le couvert qui étoit à son usage, composé d'une cuillier de bois, d'un gobelet de terre & d'une petite cruche de même matiere. Etonné de ce qu'il voyoit, & plus encore de ce qu'il ne voyoit

pas autour d'une grande Princeſſe, ce Roi du Nord, dans des ſentimens ſemblables à ceux de la Reine du Midi contemplant la ſageſſe de Salomon dans ſa magnificence, ne ſe laſſoit point d'admirer la ſageſſe bien plus grande de Celle qui ſavoit trouver ſon bonheur dans la privation & le mépris de toute magnificence. A peine pouvoit-il en croire au rapport de ſes ſens, témoins du contentement & de la joie pure & franche d'une Princeſſe qui s'immoloit tous les jours à toutes les rigueurs de la Vie pénitente. » Non, s'écria-t-il, » Paris & la France, Rome & l'Italie ne » m'ont rien offert de comparable à la » merveille que renferme le Couvent des » Carmélites de St. Denis ».

D'autres illuſtres Voyageurs, l'Empereur Joſeph II, un Archiduc ſon frere, & le Prince Henri de Pruſſe voulurent voir la pieuſe Carmélite, qui leur inſpira les mêmes ſentimens d'admiration qu'au Roi de Suede. Comme l'un d'eux avoit peine à concevoir comment le bonheur pouvoit ſe trouver dans le genre de vie qu'elle menoit. » Il eſt vrai, Monſieur, lui répondit-elle, que notre bonheur eſt de la claſſe de ceux qu'il faut goûter pour y croire; mais, comme j'ai la double expérience, je ſuis en droit de prononcer que la Car-

mélite, dans sa Cellule, est plus heureuse que la Princesse dans son Palais ». Je trouve, dans une Lettre de Madame Louise au Supérieur de son Monastere, la preuve qu'elle eût été beaucoup plus satisfaite de pouvoir éloigner ces sortes de visites qu'elle n'étoit flattée de les recevoir, sur-tout lorsqu'elles devoient entraîner l'entrée dans la Maison. » Mes Sœurs, lui écrit-» elle, m'ont prévenu que la Reine devoit » me demander, pour son Frere, permission » de me venir voir, à la grille seulement; » mais, que si, cependant, il desiroit d'en-» trer, on ne pouvoit pas le refuser à un » Archiduc....».

» J'ai répondu à Adélaïde que, par nos Brefs, les Fils & Petits-Fils de France entroient chez les Carmélites, mais pas les Princes du Sang. Qu'ainsi, si l'Archiduc n'étoit pas ici *incognito*; comme le Roi lui donneroit, je pense, le rang de Fils de France, il auroit droit d'entrer chez nous. Que le cas, au reste, n'étoit jamais arrivé, parce qu'il étoit rare que les Princes eussent des Connoissances aux Carmélites: que nos Maisons n'avoient rien de curieux qui put les attirer; & qu'il falloit, pour cela, une Créature telle que moi, que tout le Monde avoit envie de voir comme le Bœuf-gras ».

Quoique Madame Louiſe, toujours tendrement attachée à ſes Parens, trouvât une vraie ſatisfaction à les voir; comme elle ſavoit cependant ſubordonner ce ſentiment aux devoirs de la ſolitude, elle ſe ſeroit reproché de faire la moindre démarche pour ſe procurer une viſite de Famille. Madame VICTOIRE lui diſoit, un jour, qu'elle feroit des reproches à Madame ELISABETH, ſur ce qu'elle avoit été ſi longtemps ſans venir à St. Denis. Madame Louiſe lui fit promettre de n'en rien faire, & de ne pas même en parler à la jeune Princeſſe. » Les relations avec les Parens, diſoit-elle à une Novice, ſont un grand tourment, pour les vraies Religieuſes en général, & ſont ſur-tout nuiſibles à une Carmélite.... C'eſt devant Dieu, diſoit-elle encore, que nous voyons utilement nos Parens & pour eux & pour nous. Au moment où je reçois une viſite de Famille, je me trouve dans la joie; quand elle finit, je ſuis dans la paix». Une jeune Religieuſe, d'une Maiſon étrangere, lui ayant communiqué quelques peines de famille relativement, ſur-tout, à une ſœur qu'elle aimoit, Madame Louiſe lui répondit: » Il eſt plus aiſé de quitter le Monde que de ſe détacher des intérêts de ſa Famille; & vous ne ſauriez croire combien cela met

d'amertume dans l'ame, ſur-tout d'une Carmélite, qui mene un genre de vie trop ſédentaire & trop retiré pour ſe laiſſer affecter de toutes ces choſes-là, ſans en reſſentir du dommage pour l'intérieur. Votre unique objet doit être de vous occuper entierement de Dieu. S'il nous en coûte de nous ſéparer de tout ce qui tient au Monde, pour l'amour de notre divin Epoux, ah! ma chere Sœur, qu'il ſaura bien nous en dédommager, non-ſeulement dans l'autre Vie, mais encore par le centuple dès celle-ci. C'eſt ce que le Monde ne peut croire : mais c'eſt ce qu'éprouve tous les jours une vraie Religieuſe; & c'eſt ce que vous éprouvez vous même, depuis que vous vous êtes conſacrée à Dieu. Avouez auſſi que, depuis que vous vous êtes laiſſée trop affecter par la ſituation de votre chere Sœur, cette conſolation n'eſt plus ſi ſenſible...».

Plus Madame Louiſe étoit fidelle à garder ſa ſolitude, plus elle ſe ſentoit de zele à écarter tout ce qui pouvoit en troubler la paix. Elle lui ſacrifia même le penchant, ſi doux pour ſon cœur, de faire du bien & de ſoulager des Malheureux; &, juſque dans l'exercice de la Charité, elle craignit les illuſions de l'amour-propre & les dangers de la diſſipation. Elle

voulut enſevelir dans ſa retraite ſon crédit comme ſa perſonne, & ne ſouffrit plus que ſon nom fût cité auprès des Diſtributeurs des graces. Son ſacrifice fut abſolu: nulle exception pour les Perſonnes. La cauſe de la Religion fut la ſeule qu'elle n'eût pas renoncé de protéger à la Cour. La ſatisfaction qu'elle auroit trouvée à obliger un Evêque tel que celui de Clermont ne put ébranler ſa réſolution, & elle lui écrivoit: » Je n'ai jamais été plus fâchée Monſieur, que je le ſuis aujourd'hui, de n'être pas dans le cas de faire ce que vous deſirez pour cette place de St. Cyr; d'autant plus que la Demoiſelle eſt de vos Parentes. Mais vous ſavez bien que je ne me mêle de rien: &, dernierement encore, j'ai été obligée de faire pareil refus à une multitude de Perſonnes qui me demandoient de leur obtenir pareille grace. Il faut aimer autant mon état que je fais, pour ne pas regretter d'avoir renoncé à tout ».

» Je ſens bien, Monſieur, écrivoit-elle au même Prélat, que vous n'avez pu refuſer à votre *** de m'écrire en ſa faveur; mais, ſûrement, vous aurez prévu d'avance ma réponſe, ſachant ma façon de penſer; & combien je me ſuis éloignée de tout ce qui eſt affaire du Monde... Si cela n'eût

regardé que celles de la Religion, je me ferois fait un plaisir de me joindre à votre zele apostolique. Mais, en ceci, il n'est question que de distinctions humaines, attachées à la naissance, & je ne suis venue chercher ici que l'appanage de l'humilité & de la pauvreté. Je me contenterai donc d'élever mes prieres au Ciel, pour que tout tourne à la plus grande gloire de Dieu ».

Ce fut un vrai travail pour Madame Louise que d'avoir à repousser sans cesse les sollicitations du dehors, qui tendoient à la rappeller dans le Monde, sur-tout étant aussi attentive qu'elle l'étoit à donner du moins une réponse à ceux auxquels elle ne pouvoit rendre un service. Ses sentimens invariables en ce point sont consignés dans une infinité de Lettres que j'ai sous les yeux: » Mon parti est pris depuis long-temps, écrivoit-elle: en renonçant à tout, j'ai renoncé même à faire du bien aux autres... Ce que ma protection ne fera plus, j'espere le faire par mes prieres; non par leur mérite, mais par les mérites de Celui à qui je me suis consacrée.... Si je me mêlois de tout cela, je n'en finirois pas: cela me donneroit au-dehors une communication qui ne seroit pas édifiante... Je n'ai pas choisi le Cloître pour

cela, & vous ſentez combien une pareille conduite ſeroit gauche avec notre Regle ».
Toutes les Perſonnes qui environnoient Madame Louiſe étoient autoriſées à faire, dans l'occaſion, de ſemblables réponſes. » Ma Sœur *Théreſe-de St.-Auguſtin*, écrivoit une Carmélite de St. Denis, à une Religieuſe du dehors, veut abſolument qu'il ne ſoit plus queſtion d'elle dans le Monde.... Une réſolution priſe par une grande Ame eſt d'ordinaire de longue durée, & je vois qu'il eſt inutile de la preſſer d'avantage. Cette religieuſe Princeſſe vous prie de faire chez vous la réponſe qu'elle nous oblige de faire ici: qui eſt, qu'elle ne ſe mêle plus de rien... Elle prie qu'on la laiſſe tranquille dans ſon dénûment & ſa retraite ».

Mais, c'étoit ſur-tout lorſqu'il étoit queſtion de Bénéfices eccléſiaſtiques, que Madame Louiſe atteſtoit plus hautement ſon éloignement pour les affaires étrangeres à ſa profeſſion. » Il ne m'eſt pas poſſible, écrivoit-elle, de recommader M. *** à M. l'Archévêque. De ma vie je n'ai fait de recommandations qui tendiſſent à une Cure; & vous ſentez bien que ce n'eſt pas aujourd'hui que je commencerois. Tout ce que je puis faire, c'eſt de prier Dieu.... Ce que vous dit M. *** eſt très-vrai ſans

doute; mais je vous prie de faire ma réponse ordinaire : que je ne m'en mêlerai pas, parce que je ne me mêle jamais de Bénéfices. . . Comme vous connoissez, en tout & sur-tout, ma façon de penser, écrivoit-elle à M. l'Abbé Bertin, vous avez fort bien fait d'assurer que je serois très-fâchée de me mêler d'Evêché, ni de loin, ni de près. Et, graces à Dieu, je n'en ai jamais eu sur la conscience ».

C'étoit peu pour la pieuse Princesse, de renoncer à tout commerce avec le Monde dont elle auroit senti le danger ou l'inutilité; pénétrée d'estime pour les devoirs obscurs & les moindres pratiques de la solitude, elle leur sacrifioit jusqu'aux consolations de sa piété. » C'est avec un grand plaisir, que je reçois de vos Lettres, écrivoit-elle à l'Evêque de Clermont. Je voudrois que votre zele pastoral & la multitude des devoirs de notre saint état nous pussent permettre à l'un & à l'autre de nous écrire plus souvent. J'en tirerois sûrement un grand avantage pour mon ame; mais cela seroit bien difficile; &, comme il faut mettre tout à profit pour sa sanctification, je me retourne du côté du sacrifice ». Portant jusqu'au de-là des bornes de la vie le desir de rester cachée au Monde, elle eût voulu pouvoir abro-

ger pour elle la pratique du Carmel, d'exposer les Morts aux regards des Vivans ; & elle dit un jour, à ce sujet, à une Religieuse : » Quand je songe quelquefois ; » qu'après ma mort on doit donner mon » cadavre en spectacle, je prie Dieu qu'il » soit alors si défiguré qu'on ne soit tenté » ni de le montrer, ni de le venir voir ». Chose remarquable, son vœu fut pleinement exaucé.

Le bien de la Religion & une Charité discrette étoient, comme nous l'avons déja remarqué, les seuls motifs qui pussent attirer l'attention de Madame Louise hors de sa solitude. Une Abbesse, qui avoit donné la démission de son Abbaye, lui demanda la permission de la venir voir. Elle la reçut avec bonté ; mais lui marqua son étonnement de la voir hors de sa clôture ; &, sur ce qu'elle apprit, peu de temps après, qu'elle étoit dans la disposition de fixer son séjour dans la Capitale, elle ne lui dissimula pas le danger auquel elle exposoit son salut, & ne fit pas même difficulté de lui dire : qu'elle ne pourroit plus, sans crainte de scandale, entretenir de relations avec une Religieuse qui se proposoit d'abjurer son état. La Princesse, dans une occasion où un homme en Place, qui venoit d'être disgracié, lui demandoit

une audience, ſongea d'abord aux moyens de l'écarter, dans la crainte d'eſſuyer des ſollicitations qu'il lui ſeroit impoſſible d'accueillir. Mais, faiſant enſuite réflexion que la Charité ſe doit à l'Infortune plus encore que la Complaiſance à la Proſpérité, elle reçut la viſite, parla un langage ſi chrétien & ſi touchant à celui qui la lui faiſoit, qu'au ſortir du Monaſtere il s'écria: » J'ai » oublié tous mes malheurs, depuis qu'une » ſainte Princeſſe m'a ſi bien appris l'uſage » que j'en dois faire ».

Dire d'une Religieuſe, qu'elle craint la diſſipation du Monde & chérit le ſilence de la ſolitude, c'eſt avoir dit qu'elle a trouvé le ſecret de ſe rendre heureuſe, autant qu'on peut l'être ici bas. Madame Louiſe, en effet, goûtoit dans ſon état toutes les douceurs qui accompagnent la Vertu généreuſe. J'aime à l'appeller ſouvent elle-même en témoignage, cette Ame droite & franche, qui ne connut jamais le déguiſement. Heureuſe dans ſa retraite tous les jours de ſa vie, elle avouoit que ſon bonheur étoit ſur-tout ſenſible lorſqu'elle ſe rappelloit le ſéjour de la Cour. » Toutes » les fois, diſoit-elle, qu'après une viſite, » mes Sœurs me quittent pour retourner » à Verſailles, je me ſens preſſée de bénir » la Providence, de ce que je ne ſuis plus

» obligée de les ſuivre ». Son contentement, parmi les rigueurs d'une Vie de ſacrifices, étoit comparable à celui de St. Paul dans ſes tribulations; & tel, quelquefois, qu'il lui devenoit ſuſpect & lui donnoit des ſcrupules. Dans une Lettre à une Carmélite de la rue Grenelle. » Je ne reviens pas, dit-elle, de la rapidité du temps au Carmel. Les années y ſont des jours, & les jours des momens... On dit qu'il y a des Ames qui vont tout droit en Paradis, ſans paſſer par le Purgatoire; mais je déſeſpere d'être de ce nombre: je ſuis trop-heureuſe-Carmélite ».

A l'occaſion d'un voyage de la Reine à Ste. Genevieve, elle écrivoit à M. l'Abbé Rigaud, Viſiteur-général de ſon Ordre: » Vous avez eu belle Compagnie dans votre rue. Je ſuis perſuadée que vous vous êtes dit: *Oh! que la Mere Thereſe-de-St.-Auguſtin eſt heureuſe de n'être plus là. Sa chaiſe de paille, ſi elle en ſait bien profiter, lui fera un plus beau Trône que celui qui eſt préparé à la Reine à l'Hôtel de-Ville; & ſes habits de bure ſeront plus brillans un jour que tout ce que je vois.* Ainſi ſoit-il, mon Pere. Ce que je ſais bien, c'eſt que tout ce qu'une Carmélite peut porter, un jour de grande Fête, n'eſt pas ſi gênant que ce que j'ai quelquefois porté en pa-

reilles occaſions. Mais tout cela étoit perdu pour le Ciel ; &, juſqu'aux moindres pouſſieres du Carmel, elles peuvent être un jour des diamans pour moi. Quel compte, à rendre ſi je ne les ramaſſe pas avec ſoin » !

Les Carmélites du Comtat Venaiſſin, ayant témoigné à Madame Louiſe le deſir de connoître la formule des vœux que prononcent leurs Sœurs de France, la Princeſſe la leur adreſſa copiée de ſa main, avec cette Lettre d'envoi à la Prieure : » C'eſt avec un grand plaiſir, ma Révérende Mere, que je m'acquitte de votre commiſſion & que je vous envoie la formule de nos vœux. Oui, vous m'en faites un très-grand de me procurer de les écrire. Je voudrois les écrire par-tout, pour tâcher, ſi cela ſe pouvoit, de les reſſerrer encore d'avantage. Plus je les récris, plus je les renouvelle ; plus auſſi je me ſens contente & heureuſe de les avoir faits. Il n'y a pas de Couronnes qui vaillent ce contentement, qu'on ſent même dès cette vie. Pardonnez-moi ce préambule, il part de l'effuſion de mon cœur... ».

A l'époque où Madame Louiſe procuroit un aſile en France aux Religieuſes ſécularisées dans les Pays-Bas, elle écrivoit à la Supérieure du Monaſtere de la Viſitation de la rue St. Jacques de Paris :

» Je trouve bien heureuſes celles qui perſéverent. Car nous ne nous ſommes conſacrées à Dieu qu'une fois ; & elles auront le bonheur de s'y conſacrer deux fois. Je regrette toujours de n'avoir qu'un moi-même à donner au Seigneur. Il me ſemble que, ſi j'en avois deux, le ſecond ſeroit encore mieux donné que le premier, parce qu'il le ſeroit avec plus de connoiſſance de cauſe. Pardonnez-moi, Madame, cette pieuſe extravagance ; mais vous connoiſſez par vous-même le bonheur de la Vie religieuſe ; ainſi vous ne ſerez pas ſurpriſe des tranſports qu'il cauſe, ſur-tout dans certains momens qui en font ſentir tout le prix ».

Cette joie vive & pure, ce contentement parfait de la Princeſſe dans ſon état naiſſoit de ſa courageuſe fidélité à en remplir tous les devoirs. Modele de régularité juſque dans les moindres obſervances, elle ne connoiſſoit de raiſons légitimes de s'y ſouſtraire que l'impuiſſance bien ſentie de les pratiquer. Lorſque, pour raiſon de ſanté, elle ne pouvoit ſuivre en tout la Regle commune, elle s'y aſſujettiſſoit dans ce qui n'étoit pas incompatible avec ſa ſituation. Détenue à l'Infirmerie, & dans l'éloignement d'auprès de ſes Sœurs, elle ſe rapprochoit d'elles par l'affection à tous

ſes devoirs. Attentive aux heures qui partageoient les exercices de la Communauté, elle y accommodoit ceux qu'elle faiſoit en ſon particulier. Elle récitoit ſes Offices, elle vaquoit à la Priere, à l'Oraiſon, au travail même, ſi elle le pouvoit, dans le temps précis où les autres le faiſoient. Fidelle ſur-tout à garder le ſilence à toutes les heures où il étoit preſcrit à la Communauté, elle ne connoiſſoit pas pour elle-même, étant Prieure, l'Indulgence dont elle uſoit en ce point envers les autres. » Une Religieuſe, diſoit-elle, qui, en temps » de maladie, doit être diſpenſée de beau» coup d'obſervances communes, ne de» vroit pas ſonger à l'être de celle du ſi» lence; puiſque les Médecins, dans le » Monde même, en recommandent la pra» tique à leurs Malades ».

Par le même eſprit de régularité, Madame Louiſe laiſſoit ignorer ſes indiſpoſitions paſſageres, & recommandoit aux Religieuſes qui pouvoient en avoir connoiſſance de ne pas en informer la Communauté. Souvent, après avoir été incommodée toute une nuit, elle ſe trouvoit la premiere à tous les exercices de la journée ſuivante. Une Religieuſe lui repréſentoit, dans une de ces occaſions, le beſoin qu'elle auroit eu de prendre quelque repos. » Ne

» voyez-vous pas, lui répondit la Princeſſe » alors Prieure, que, ſi je m'abſente des » exercices, ſoixante Perſonnes, d'incom- » modée que je ſuis, me rendront malade, » en venant m'aſſurer charitablement que » je dois l'être ». Un jour qu'elle étoit à l'Infirmerie, la même Religieuſe lui conſeilloit de ſe ſouſtraire, pour ſa ſanté, à une des obſervances de l'Ordre. » Le beſoin que je puis en avoir, dit Madame Louiſe, ne me paroît pas aſſez évident pour m'autoriſer à une diſpenſe; & puis, je dois plus craindre qu'une autre que mon exemple n'autoriſe le relâchement dans la Maiſon ». La Religieuſe lui ayant obſervé, qu'il lui ſeroit facile d'uſer de la diſpenſe ſans que perſonne le ſût; la Princeſſe la réprimanda, & repliqua vivement: » Vous » me conſeillez donc l'hipocriſie? A Dieu » ne plaiſe que je me permette jamais, en » préſence du Ciel, une action pour la- » quelle je craindrois les regards de la Terre. » Soyons par-tout ce que nous devons être, » nous ne craindrons nulle part de paroître » ce que nous ſommes ».

Il étoit quelquefois arrivé, lorſqu'on ſavoit Madame Louiſe indiſpoſée, qu'on lui laiſſât prolonger ſon ſommeil au-delà de l'heure fixée par la Regle commune. Affligée de ces égards, & pour n'y être plus expoſée

exposée, elle fit promettre à une Religieuse que, lorsqu'elle ne la verroit pas à l'Oraison du matin, elle se rendroit aussi-tôt à sa cellule pour s'assurer du sujet de son absence. Elle établissoit la nécessité d'être fidelle à ce premier exercice de la journée par ce raisonnement: » Ou je me porte » bien, & c'est un devoir pour moi de me » lever comme les autres; ou je suis in- » commodée, & ce devoir se change alors » en besoin, parce que je ne dors que » d'un sommeil inquiet, plus fatiguant que » l'état de veille ».

Pendant un temps considérable, une oppression de poitrine empêchant Madame Louise d'assister aux Offices dans l'intérieur du Chœur, elle se tenoit sur le seuil de la porte, aimant mieux souffrir les plus grandes rigueurs du froid que de ne pas se rapprocher de l'ordre autant qu'il étoit en elle. On eût voulu l'engager à réciter ses Heures en son particulier, en lui représentant les incommodités de la place; » Elle m'est très-convenable, répondit- » elle: c'est celle du Publicain; &, quand » on ne peut arriver jusqu'au terme de ses » devoirs, il faut du moins se tenir sur le » chemin ». Dans une Instruction familiere qu'elle faisoit à ses Eleves, étant Maîtresse des Novices. » Je n'insisterai pas,

leur disoit-elle, sur les points capitaux de vos Vœux; la conscience vous les recommande assez. Mais, quand vous vivriez cent ans, souvenez-vous encore, le dernier jour de votre vie, que votre Maîtresse ne cessoit de vous exhorter à la fidélité aux petites choses; si cependant on peut appeller *petites*, des observances dont la pratique ou la négligence approche ou éloigne Dieu de nous dans ce Monde, & doit fixer, dans l'autre, la distance à laquelle nous serons placées de son Trône. Ah! croyez-moi, mes cheres Sœurs, nous ne devons connoître ni petits devoirs ni petites fautes, au service de ce grand Roi ».

De quelque affaire que Madame Louise fût occupée; quelles que fussent les Personnes auprès desquelles elle se trouvoit, elle quittoit tout pour sa Regle, & rien au monde ne lui paroissoit d'une plus grande importance que la fidélité à ses devoirs. » De bonnes Religieuses, disoit-elle, doivent moins se picquer d'intelligence dans les bienséances de la Société, que de ponctualité au service de Dieu; & les Gens du Monde, eux-mêmes, s'édifient de nous voir conclure brusquement les audiences que nous leur donnons, pour voler à celles aux quelles Dieu nous appelle ». Dans une

Lettre qu'elle écrit à une Carmélite ; » J'ai gardé au Parloir, dit-elle, les droits de MADAME LOUISE, de renvoyer mon Monde, même au milieu d'une conversation, si elle s'allonge trop ». Elle faisoit un accueil gracieux à tous ceux qui avoient à lui parler ; elle les entretenoit sur le ton de la gaîté, & les congédioit sur le même ton ; » Vous imaginez bien, disoit-elle à une Personne de la Famille Royale, qu'il faut que ce soit le bon-Dieu qui m'appelle, pour avoir le cœur de vous dire : allez-vous-en ». N'est-il pas vrai, MONSEIGNEUR, (1) disoit-elle à l'Archévêque de Paris, M. de Beaumont, que vous me gronderiez de la belle maniere, si, par la satisfaction que j'ai d'être auprès de vous, je m'avisois de laisser couler l'heure de notre Réfectoire, où je dois aujourd'hui baiser les pieds de nos Sœurs » ? Un nombre de ses Lettres finissent pas ces mots : *L'heure sonne : la cloche m'appelle : je vous quitte pour la Regle*, ou autres formules équivalentes, qui expriment le zele de la régularité.

On étoit sûr de plaire à Madame Louise & de recevoir d'elle le remercîment le plus sincere, en lui faisant remarquer la moin-

(1) Elle étoit encore à la Cour, qu'à l'exemple du Dauphin son Frere elle appelloit ce vertueux Prélat, *Monseigneur*.

dre faute qui lui auroit échappée contre la Regle. De ſon côté, elle regardoit comme un des premiers devoirs de la Charité chrétienne de rendre, dans l'occaſion, le même office à ſes Sœurs, & elle n'y manquoit pas. Après une retraite de dix jours, qu'elle fit ſix ſemaines avant ſa mort, elle diſoit à une Religieuſe: „Ne craignez-„vous pas un peu, en me voyant ſortir „de retraite, qu'aux réſolutions de fidé-„lité à la Regle, que j'ai dû y prendre „pour mon compte, je n'en aie joint quel-„ques-unes en votre nom„? Elle lui fit obſerver, en même temps, qu'elle n'étoit pas aſſez exacte à ſe rendre à certains exercices. Et, ſur ce que la Religieuſe lui repréſenta que la cauſe ordinaire de cette inexactitude étoit que, de l'endroit de la maiſon qu'elle habitoit, elle entendoit difficilement ſonner les heures: „Hé, que ne „le dites-vous, lui répondit la Princeſſe? „je puis être votre horloge„. Elle lui en tint lieu, en effet, juſqu'à l'époque où elle tomba malade, comptant pour rien un aſſujettiſſement qui aſſuroit la régularité d'une de ſes Compagnes.

Nous avons déja parlé des heureux effets de ce zele, dans la Princeſſe Prieure de ſon Monaſtere. Elle ſavoit, prudemment & ſelon la charité, appliquer les excep-

tions à la Regle ; mais nulle considération ne pouvoit l'engager à composer avec le devoir. La Mere d'une Novice avoit un si grand desir de voir le Monastere où sa Fille devoit s'engager, qu'elle sollicita & obtint un Bref du Pape, qui lui en permettoit l'entrée. Pleine de confiance en cette Piece, elle vint la présenter à Madame Louise, qui la lut & lui dit : „ Et „ nous aussi, Madame, nous avons un Bref „ du Pape, que le vôtre ne révoque pas, „ & qui nous défend d'accorder l'entrée „ de la Maison à aucune Personne sécu- „ liere, sans le consentement unanime de „ toutes les Religieuses „. Les Parens d'une autre Novice desiroient de voir encore une fois chez eux leur Fille, admise à recevoir dans peu l'habit de Carmélite. Madame Louise leur représenta qu'une sortie, en pareille circonstance, étoit sans exemple, & lui paroîtroit d'autant plus dangereuse qu'on ne voyoit pas dans l'Evangile, que celui qui avoit demandé au Sauveur du Monde qui l'appelloit, la permission d'aller rendre les derniers devoirs à son Pere, fut revenu, pour suivre sa vocation. Elle ajouta que, toute la grace que la Communauté pourroit faire à la Demoiselle, si elle sortoit, seroit de l'admettre à recommencer ses épreuves.

Il n'étoit pas de sentiment si naturel & si vif que Madame Louise ne fit céder à ce zele pour la régularité. Dans la circonstance de sa vie la plus douloureuse pour son cœur, lorsqu'un Courrier vint lui annoncer la mort du Roi son Pere, une Religieuse qui étoit auprès d'elle se mettoit en devoir d'aller avertir la Communauté de prier pour le Monarque, bienfaiteur signalé de la Maison. „ Arrêtez, lui dit Madame Louise, c'est l'heure du grand silence ». Elle étouffa sa douleur profonde, elle en cacha le sujet à ses Sœurs, jusqu'à ce qu'il lui fût permis d'y donner un libre cours sans exposer la régularité. Nous n'ajouterons rien à ce trait héroïque, sinon que tous ceux qui composent la Vie de Madame Louise y sont analogues; & que, si l'on avoit perdu le Code des Observances religieuses, on le retrouveroit en copiant ses actions. La seule marque à laquelle on distinguât la Fille d'un grand Roi, dans un Monastere de Carmélites, étoit un plus grand amour de tous ses devoirs & une ponctualité plus marquée à les remplir.

Ce qui a coutume d'être un aliment de vanité chez les Ames vulgaires, la haute naissance, devint un principe d'humilité dans Madame Louise. Sentant assez que, par-tout on chercheroit à la placer au

premier rang, elle prit une réſolution plus ferme de ſe tenir au dernier; &, par une de ces erreurs ſi agréables à Dieu, elle parvint à ſe perſuader que c'étoit celui qui lui convenoit. L'humilité étoit ſa grande vertu, celle qui imprimoit, pour ainſi dire, ſon caractere à toutes les autres; &, depuis ſa premiere entrée chez les Carmélites juſqu'à ſa mort, elle ne ceſſa d'en offrir à ſes Sœurs des exemples auſſi édifians que multipliés.

Lorſqu'elle embraſſoit le moyen le plus efficace pour ſe faire oublier de la Cour & du Monde, elle eût deſiré que ſa qualité de Fille de Roi eût pu ne pas la ſuivre dans ſon humble Retraite. Rien ne la fatiguoit davantage que les attentions & les égards qu'on lui marquoit; elle les appelloit *l'expiation de ſa naiſſance*; elle les repouſſoit autant qu'il étoit en elle; &, quelquefois, on la vit s'en affliger juſqu'aux larmes. Le nom qu'elle avoit reçu en Religion étoit le ſeul qui lui plût. Si quelquefois, contre ſon inclination, elle ne pût refuſer d'accepter la Dédicace d'un Ouvrage favorable à la Religion, elle impoſoit à l'Auteur la condition que le Livre ſeroit dédié, non à MADAME LOUISE-DE FRANCE, mais à la MERE THÉRESE-DE ST. AUGUSTIN; &, pour que ce Livre eût

un mérite de plus à ſes yeux, il falloit qu'il lui fut préſenté ſous la reliûre la plus ſimple, ſans dorure, & ſur-tout ſans Armoiries. Nous avons déja remarqué que, dès les premiers jours de ſon arrivée chez les Carmélites, elle eût voulu qu'on ne l'appellât plus que du nom de *Sœur*. Elle ne put l'obtenir des Perſonnes du dehors; mais, lorſqu'à force de repréſentations elle eût engagé ſa Prieure à enjoindre aux Religieuſes de ne plus la qualifier autrement : » Graces à Dieu, écrivoit-elle » à une Prieure de Carmélites, qui avoit » autrefois habité la maiſon de St. Denis; » depuis le dernier Chapitre on m'appelle » *ma Sœur*, nom ſi doux à mon cœur » & à mes oreilles. Ainſi j'eſpere, qu'en » bonne Fille de St. Denis, vous vous en » ſouviendrez ».

Elle n'aimoit point que les Prédicateurs lui adreſſaſſent la parole, en commençant leurs Diſcours. Un jour qu'elle connoiſſoit celui qui devoit prêcher. » J'eſpere, lui » dit-elle, que vous ne ſuivrez pas la » mauvaiſe méthode de vos Confreres, » qui ſe donnent le mot pour m'humilier » en m'apoſtrophant dans leurs Sermons » : & , comme le Prédicateur ne paroiſſoit pas diſpoſé à ſe rendre à l'invitation; » Puiſ- » que vous voulez auſſi, reprit-elle, que

» les Carmélites soient des DAMES, ne » faites pas du moins de jalouses, & dites : » MESDAMES. – Ne soyez pas surpris, écrivoit-elle à un des Supérieurs-généraux de l'Ordre, si je vous appelle MONSIEUR : je n'ose appeller MON PERE, celui qui m'appelle MADAME. Vous savez cependant que les titres que la Religion me donne, me sont bien plus précieux que tous ceux que je pouvois avoir dans le Monde ».

C'étoit toujours avec les sentimens & sur le ton de l'humilité qu'elle traitoit avec ses Supérieurs ecclésiastiques. Elle demandoit leur bénédiction à genoux, à l'Archévêque de Paris, M. de Beaumont, à M. de la Motte, Evêque d'Amiens, à tous les Supérieurs de l'Ordre, & quelquefois à d'autres pieux Ecclésiastiques. Elle n'avoit encore passé que fort peu de temps chez les Carmélites, qu'elle écrivoit au Supérieur de la Maison ? » Une autre grace que j'ai à vous demander, mais qui me tient bien au cœur, c'est de ne plus m'écrire avec *respect* : ce *respect* me désole, & vous ne sauriez croire combien il me fait de peine ». Vers la même époque, elle écrivoit à l'Evêque de Clermont : » Je suis confuse, mon très-honoré Pere, de la bonne idée que vous avez de moi. Vous

aurez bien à en rabattre lorſque vous me connoîtrez » ; &, dans une autre Lettre au même Prélat ; » Je ſuis bien honteuſe de ſonger que j'embarraſſe mon Supérieur ; mais, avec le temps, vous verrez qu'il n'y pas de quoi vous impoſer, & que la Sœur Thérese-de St. Auguſtin, ou une autre Carmélite, c'eſt la même choſe ; à la différence près, qu'elle eſt la moins vertueuſe de toutes.... J'ai la volonté, mais il faut m'aider pour devenir un peu bonne. J'ai beſoin, pour cela, de vos conſeils & de vos prieres ».

Au lieu d'une tentation de vanité, Madame Louiſe trouvoit une raiſon de s'humilier dans le bruit que faiſoit la généroſité de ſon Sacrifice. » Il faut, diſoit-elle à ce ſujet, que le Monde ne nous croie pas même propres au Royaume des Cieux, puiſqu'il paroît ſi émerveillé de me voir faire, pour y parvenir, ce que tant d'autres font tous les jours, ſans qu'il paroiſſe s'en appercevoir ». Une Dame de piété lui diſoit : qu'il étoit bien admirable, qu'étant d'une ſanté ſi délicate, & après avoir été élevée en Fille de Roi, elle eût embraſſé un genre de vie auſſi auſtere que celui des Carmélites. » Et moi, Madame, lui répondit Madame Louiſe, rien ne m'étonne plus que votre étonnement ; car

vous connoissez l'Evangile, & vous savez bien qu'il n'offre aucun secret particulier, ni aux santés délicates, ni aux Enfans des Rois, pour se sauver sans faire pénitence ». Son humilité la rendoit si ingénieuse à diminuer le mérite de ce qu'elle faisoit pour Dieu; &, lorsqu'on la mettoit dans le cas de parler à ce sujet, c'étoit d'un ton si persuadé qu'elle le faisoit, qu'on étoit presque de son avis. Elle prétendoit, par exemple, qu'il n'y avoit aucune de ses Compagnes qui n'eût sacrifié plus qu'elle, pour se faire Carmélite. » Toutes, disoit-elle, ont fait au moins le sacrifice de leur liberté; mais moi, j'étois esclave à la Cour; & mes chaînes, pour être plus brillantes, n'en étoient pas moins des chaînes. -- On a bien tort, disoit-elle encore, de tant exalter mon sacrifice. Ce qui m'a coûté, n'a jamais été, ni de le faire, ni de l'avoir fait, mais d'avoir été obligée de passer tant d'années sans pouvoir le consommer » : faisant ainsi, sans y songer, l'éloge d'un cœur de tout temps vertueux, & parvenu, par une vie de sacrifices, à compter pour rien celui qu'on pouvoit regarder comme le plus héroïque de tous.

Peu de temps après qu'elle fût arrivée à St. Denis, & lorsqu'elle portoit encore l'habit séculier, elle fit une seconde ré-

forme dans ses ajustemens, qu'elle avoit déjà réduits au ton de la simplicité. A la vue de quelques petits ouvrages très-curieux, en broderie d'or & d'argent : » Voilà encore, dit-elle, de petites Idoles de vanité, qui auroient dû rester dans leur Pays ». Elle les jetta au feu.

La Princesse portoit jusqu'au scrupule l'attention à écarter tout ce qui pouvoit rappeller l'idée de ce qu'elle avoit été dans le Monde ; & il lui sembloit toujours que la justice rendue à son mérite, n'étoit qu'un encens offert à sa naissance. Une Communauté de Carmélites auroit desiré qu'elle obtint pour l'Ordre la permission de célébrer la fête de Ste. Clotilde ; Madame Louise répondit à la Prieure : » Que direz-vous de moi, ma chere Mere ? Je n'ai pas du tout de dévotion à demander l'Office de Ste. Clotilde. Il est vrai qu'elle a été premiere Reine de France... Mais il me semble que cette demande seroit gauche de ma part ; & qu'elle auroit plus l'air d'orgueil que de dévotion. Je redoute tout ce qui rappelle mon ancien rang ; & j'ai une si grande peur de m'y écorcher, que je fuis même les bonnes choses qui pourroient m'en faire souvenir ou en faire souvenir les autres. Je voudrois n'avoir jamais été Fille de Roi : il me semble que

j'en ſerois meilleure Carmélite. Du moins n'aurois-je pas le chagrin d'être Prieure; car c'eſt bien Madame LOUISE qu'on a élue, & non la Sœur *Théreſe-de St. Auguſtin*, n'en déplaiſe aux conſciences de nos cheres Sœurs ». Quelquefois la Princeſſe oublioit tellement ce qu'elle avoit été, qu'elle oublioit encore que les autres puſſent y ſonger & y avoir égard. Les attentions même les plus communes de la charité, celles auxquelles elle ſe ſeroit bien gardée de manquer envers la derniere de ſes Sœurs, elle les jugeoit exceſſives & déplacées, lorſqu'elle en étoit l'objet. Facile & indulgente pour tout ce qui la regardoit, jamais elle ne ſe plaignoit de rien: elle excuſoit tout, elle ſouffroit tout, excepté les égards; & il eut fallu, pour lui paroître ne pas trop ſe reſſouvenir du rang qui la diſtinguoit dans le Monde, oublier même ce qu'on lui devoit dans le Cloître.

Son humilité lui inſpiroit une grande défiance de ſes propres lumieres, qui aſſurément n'étoient pas bornées. Elle ne faiſoit rien, pas même le bien qui lui paroiſſoit le plus deſirable, ſans avoir conſulté. Elle déféroit aux avis de ſes Supérieurs avec toute la docilité de l'Enfance; &, dans ſon plus grand zele pour la régularité, lorſqu'elle étoit Prieure, on ne la

vit jamais s'entêter d'une idée pour la maintenir. La plus jeune de ses Religieuses avoit droit, comme la plus ancienne, de lui faire part de ses observations. Tout bon conseil étoit précieux à ses yeux : elle l'accueilloit avec reconnoissance, de quelque part qu'il lui vint, & de quelque maniere qu'il lui fût donné.

Elle portoit dans l'exercice de l'humilité ce ton de droiture & de franchise, qui écarte jusqu'au soupçon d'affectation, dans une vertu si sujette aux illusions du vice contraire. Ses paroles & ses manieres étoient, comme ses actions, l'expression simple & naturelle de sa pensée ; &, lorsque, suivant la Regle du Carmel, elle rendoit compte de ses négligences & de ses fautes, elle s'accusoit avec si peu de ménagement, & d'un ton si pénétré, qu'on eût été tenté, d'après son aveu, de la regarder, en effet, comme la plus imparfaite des Religieuses de la Communauté.

Sa grande vivacité la portoit quelquefois à parler trop haut, à marcher trop vîte. Elle s'en appercevoit, ou on l'en avertissoit. A l'instant, & avec la même promptitude, elle se soumettoit aux humiliations indiquées pour correctifs de ces sortes de manquemens. Dans certaines occasions imprévues, où l'amour-propre humilié a

coutume de se peindre dans les Ames immortifiées, ou sous les nuages de la honte ou dans les saillies de l'humeur, la Princesse toujours égale, & sans paroître étonnée de sa fragilité, convenoit ingénument d'une imprudence ou d'une erreur, & voyoit un tort dans un tort, sans y chercher d'autre excuse que celle que trouve la Vertu dans l'humble aveu de sa faute & la volonté de mieux faire. Une Religieuse se plaignoit à Madame Louise de ce que les progrès d'une Novice, dans les ouvrages de l'éguille, étoient bien lents. „ Vous pourriez, lui répondit la Prin„ cesse, me faire aussi le même reproche. „ Il est fâcheux que M. son Pere ait ou„ blié, comme le mien, de faire entrer „ la couture dans notre éducation „. Le mot ne fut pas sitôt lâché, que Madame Louise, voyant dans ce rapprochement un trait d'orgueil impardonnable, ne crut pouvoir l'expier que par d'humbles excuses, & le désaveu le plus solemnel. Un autre jour, pendant une récréation, Madame Louise, alors Prieure, en avertissant, pour la seconde fois, une Religieuse de se rendre au Parloir, lui dit qu'elle se faisoit attendre. La Religieuse, que la curiosité d'entendre la fin d'un récit commencé retenoit, répondit qu'il arrivoit bien

quelquefois auſſi à la Mere Prieure de ſe faire attendre. » Oui, reprit Madame Louiſe ; mais nos raiſons peuvent n'être pas les mêmes ». Telle Supérieure ſe ſeroit applaudie de ſa modération, après s'être contentée d'oppoſer ce peu de mots ſimples & vrais au langage de l'irrévérence : mais la Princeſſe craint d'avoir obéi à l'orgueil ; &, à l'inſtant, elle ſe proſterne aux pieds de ſes Filles, baiſe la terre, demande pardon de ce qu'elle cherche ainſi à ſe juſtifier, & s'écrie : „ J'ai toujours été une orgueil-» leuſe ; &, après avoir tout quitté, je re-» trouve encore en moi les folles délica-» teſſes de l'amour-propre ».

La ſeule crainte d'avoir dit un mot qui ait pu faire la plus légere peine à une de ſes Sœurs, ſuffiſoit pour que Madame Louiſe lui en fit ſes excuſes. Sa délicateſſe, à cet égard, étoit ſi grande que, quelquefois, des Religieuſes la voyoient à leurs genoux & leur demandant pardon, ſans qu'elles ſuſſent pour quel ſujet. Comme la derniere des Novices, après avoir été Supérieure, elle demandoit à celle qui lui ſuccédoit la moindre permiſſion à genoux, & ſe ſoumettoit, avec la plus édifiante ſimplicité, à toutes ces pieuſes pratiques, qui rappellent la ſainte folie de la Croix, & que la Religion cache dans le Cloître aux

regards profanes qui s'en scandaliseroient. Dans une de ces Cérémonies destinées à retracer les leçons de l'humilité chrétienne, comme la Princesse se prosternoit pour baiser les pieds d'une Novice, la jeune Personne, dans des sentimens semblables à ceux de Pierre, qui ne peut souffrir que le Sauveur du Monde s'humilie devant lui, recule & pense se trouver mal, en voyant à ses pieds la Fille de son Roi. Madame Louise lui dit avec bonté: „Qu'avez-vous donc, je vous prie? est-„ce que je ne suis pas votre Sœur, & une „Carmélite comme vous„ ?

S'il lui échappoit quelqu'une de ces fautes pour lesquelles il est d'usage que les Filles de Sainte Théreſe s'accusent aux pieds de leur Prieure, elle le faisoit de la maniere la plus franche & la plus humble. Il y avoit peu de temps qu'elle avoit quitté la Supériorité, lorsqu'un jour la nouvelle Prieure lui adressa la parole, en pleine Communauté, sur le ton de la réprimande, pour un manquement qui n'étoit pas bien grave. A l'instant même la Princesse, l'ancienne Prieure, se met à genoux, se prosterne, écoute l'avis, qui est assez long; ne laisse pas échapper le moindre signe d'improbation, ni même d'étonnement, & se retire dans le silence du res-

pect. A la premiere occaſion, elle remercia cordialement la Prieure du gage qu'elle lui avoit donné de ſon attachement, & la conjura de le lui continuer.

C'étoit faire une vraie peine à Madame Louiſe que de rappeller une action, ou de tenir un propos en ſa préſence, qui pût tourner à ſa louange; &, ſi une Religieuſe ſe permettoit de le faire, elle ne manquoit pas de l'en reprendre. » Il ne convient pas à des Chrétiens, diſoit-elle, & ſur-tout à des Religieuſes, de ſe tendre des piéges par la flatterie. On nous loue, diſoit-elle encore, de nos vertus apparentes, & Dieu nous condamne pour nos défauts réels ». On lui parloit des ſentimens de reconnoiſſance qu'une Abbeſſe conſervoit pour elle. » Je ſais à quoi m'en te» nir, répondit-elle, & que tout doit être » admirable en moi, depuis qu'on m'a fait » *bonne renommée*, qui *vaut mieux que* » *ceinture dorée* ». Peu de temps après la Retraite de la Princeſſe à St. Denis, l'Enfer, pour détourner l'effet que devoit produire ce grand exemple, ſuſcita des Méchans, qui oſerent calomnier & ſon Sacrifice & ſa vertu, dans des Libelles atroces. Lorſqu'on lui en dit le contenu, bien loin de témoigner aucun ſentiment d'averſion, ou ſeulement de mépris pour

les Auteurs, elle se contenta de dire : „ Tant de bonnes Ames, qui ne me connoissent pas, exagerent le bien qui est „ en moi, que j'aurois bien tort de trouver mauvais que d'autres, qui ne me „ connoissent pas mieux, en exagerent le „ mal „. On lui disoit que de pareilles Gens étoient bien dignes de châtimens. „ Dites plutôt de reconnoissance, répondit-elle ; car ceux qui nous calomnient „ nous font plus de bien, que ceux qui „ nous flattent ; &, quand nous prions „ pour nos Bienfaiteurs, nous devons les „ avoir particuliérement en vue „.

Son humilité ne lui permettoit pas d'hésiter, lorsqu'il s'agissoit de faire un sacrifice pénible à l'amour-propre. Une personne qui lui devoit de la reconnoissance & du respect, s'étoit permis à son égard des procédés offensans. Elle le sentit ; mais, en l'avouant à son Supérieur, elle ajoute : „ A bas la sensibilité. J'ai tâché de mettre „ ce sentiment au pied de la Croix, pour „ ne suivre que ceux de la Religion... „ Pour ce qu'il y a eu à donner à Dieu, „ dans cette affaire, cela a été bientôt fait. „ Je ne m'y suis arrêtée que pour pouvoir „ vous en rendre compte. Je traite ces „ sortes de choses comme les guêppes „ qu'on chasse au plutôt „.

Aucun office dans le Monaſtere, nous en avons déja fait la remarque, aucune fonction ne lui paroiſſoit être au deſſous d'elle. Ballayer, frotter les planchers, laver la vaiſſelle, ſervir les Vieilles & les Infirmes, juſqu'à les habiller & nouer les cordons de leur chauſſure; ſoigner les Malades & panſer habituellement leurs plaies les plus dégoûtantes, rien de tout cela ne répugnoit à ſon humble vertu. On eût dit qu'elle ſe croyoit encore trop honorée, en ſe plaçant au dernier rang parmi ſes Sœurs. Ayant vu un jour une Image qui repréſentoit une âneſſe paiſſant dans des brouſſailles : „ Voila, dit-elle, mon vrai portrait, & elle écrivit au bas: *Ut jumentum apud te.* (Je ſuis devant Dieu comme cet animal.) Elle étoit alors Supérieure, & l'on devoit, ſuivant l'uſage, lui préſenter un bouquet le jour de ſa Fête, qui n'étoit pas éloigné. Elle parut deſirer ſi ſincerement qu'on ne lui en offrit pas d'autre que ce qu'elle appelloit ſon portrait qu'on la ſatisfit.

Le deſir de s'humilier de ſes manquemens la rendoit attentive à tous les moyens de les connoître. Une ancienne Religieuſe recommandable par ſes vertus, & qui avoit précédé Madame Louiſe dans la Supériorité, avoit ſoumis à l'examen de ſa

Prieure les pieuſes réſolutions qu'elle avoit priſes pendant une retraite. La Princeſſe, après les avoir lues, les remit à la Religieuſe, en lui diſant : » Il n'y manquoit » qu'un article, mais aſſez eſſentiel, pour » que j'aie cru devoir réparer votre omiſ- » ſion ». Elle avoit écrit au bas de ces réſolutions : » *Je ſerai fidelle à avertir & reprendre notre Mere de ſes fautes* ».

Dans ces diſpoſitions, tous les événemens de la vie ſervoient d'aliment à ſon humilité, & l'entretenoient dans la crainte du Seigneur. Après avoir expoſé à ſon Supérieur les moyens qu'elle employoit, pour rappeller au Monaſtere quelques Religieuſes, que le Janſéniſme avoit autrefois jettées dans l'apoſtaſie, elle ajoute : » Hélas ! » nous n'en avons pas tant fait qu'elles, » en apparence ; mais les prodiges de la » miſéricorde de Dieu n'en ſont pas moins » grands ſur nous ; &, que ſerions-nous » devenues, en bien des occaſions de » notre vie, s'il ne nous eût préſervées » de la mort ? Pour moi, en mon par- » ticulier, je ne puis y penſer ſans frayeur, » & ſans attendriſſement ſur ſa miſéricorde » à mon égard. Priez-le, mon Pere, qu'il » ne me traite pas ſelon ſa juſtice, & que » je profite des graces qu'il m'a faites, » & particuliérement de celle de ce Ju-

„ bilé, qui ſera peut-être le dernier de „ ma vie „. A l'occaſion des Miracles que l'on publioit du Bienheureux Labre: „ Il eſt „ sûr, écrivoit-elle au même, que cha- „ cun, dans notre état, nous avons les „ moyens de devenir auſſi Saints que lui, „ ſans aller à Rome. Nous n'avons qu'à „ bien faire tout ce que nous faiſons, „ qu'à le faire uniquement pour Dieu. „ C'eſt-là une vérité bien conſolante, & en „ même-temps bien terrible, ſurtout pour „ moi. J'ai paru vouloir prendre la Vie „ la plus parfaite. Hélas! ſi j'allois me „ perdre après cela. Priez Dieu, mon „ Pere, pour que ce malheur ne m'arrive „ pas. Vous y êtes plus intéreſſé qu'un „ autre, puiſque vous m'avez reçue dans „ l'Ordre; &, comme votre ancienne Bre- „ bis, j'ai plus de droit à vos prieres que „ toute autre „.

Le Juſte s'avance de vertu en vertu; &, plus il s'approche de la divine Clarté, plus il découvre en lui d'imperfections & de taches. Ainſi vit-on Madame Louiſe, peu d'années avant ſa mort, s'élever, en quelque ſorte, au-deſſus d'elle même, courir avec une ardeur plus marquée dans les voies de la perfection; &, portant un regard ſévere ſur le paſſé, déplorer amérement, & comme des crimes, les moindres

imperfections qu'elle découvre dans les années de sa Vie religieuse, ces années si précieuses, l'admiration du Monde chrétien & l'édification du Cloître. Il faut l'entendre elle-même, dans la pieuse erreur de son zele actuel, calomniant ses vertus passées, & s'accusant d'avoir retardé jusqu'alors la plénitude de son sacrifice. » Ce qui me prouve plus que jamais, écrit-elle à M. l'Abbé Bertin, que le Bon-Dieu me veut toute à lui, c'est que plus je suis fidelle plus je suis forte & disposée à tout. Rien ne me fatigue davantage à présent que de me reposer ; je n'ai plus ni maux d'estomac ni maux de rheins : la chaleur même ne m'incommode plus. Ah ! mon Pere, il n'y a rien de tel que de prendre une bonne résolution. Non, je ne me consolerai jamais d'avoir été treize ans pour me déterminer à la prendre. Tant il est vrai, comme je l'éprouve, qu'on fait ce qu'il y a de plus fort, & qu'ensuite on saigne du nez pour des miseres. Mais, enfin, le Bon Dieu à ses desseins & ses permissions. Il y a bien de quoi, en ceci, me tenir dans l'humiliation le reste de ma vie. Priez, mon Pere, pour votre pauvre Fille-aînée, qui mériteroit bien d'être au dernier rang dans le Temps & dans l'Eternité. Oui, elle seroit bien heureuse, si elle obtenoit une petite

place dans le Paradis, derriere la porte Ainſi ſoit-il. Mais elle a encore bien du chemin à faire pour y parvenir. Vous ne me croirez pas. Je voudrois bien que le Bon-Dieu penſât comme vous : mais il ſonde le fond des cœurs ; il voit tout, rien ne lui eſt caché ».

Dans une autre Lettre, où elle rend compte à ſon Supérieur des heureuſes diſpoſitions qui l'animent, elle a ſoin de ne pas s'en attribuer le mérite ; elle en aſſigne pluſieurs cauſes étrangeres. » Je le dois encore, dit-» elle, à la ferveur de mes Novices qui, » réellement, m'ont pénétrée de confuſion, » de les voir ſi occupées de Dieu, ſi déta-» chées de tout, ſi mortifiées, tandis que » moi, établie pour leur montrer le chemin » de la Vertu, j'étois ſi loin d'elles ». Enfin, une choſe l'inquiéte encore, dans ſon humble vertu, c'eſt de ne pouvoir ſe dérober aux yeux de ſes Sœurs, qui l'apprécient au-deſſus de ce qu'elle eſt. » Ce qui me fait de » la peine, continue-t-elle, c'eſt qu'on s'en » apperçoit dans la Maiſon, & qu'on pren-» dra cela pour de la ſainteté. Oui, c'eſt là » la ſeule peine qui me reſte. Mais, que » voulez-vous ? il vaut mieux édifier que » ſcandaliſer. Il y aura de quoi faire de bons » actes d'humilité, cette vertu que je trouve » de ſi dure digeſtion, mais ſi néceſſaire au » Salut.

„Salut. Redoublez vos prieres pour moi, „mon Pere ; j'y ai grande confiance„.

L'humble Princeſſe, dans preſque toutes ſes Lettres, ſollicitoit des prieres. Nous en avons déja cité aſſez de preuves, pour nous contenter d'y ajouter les traits ſuivans: „J'ai une grace à vous demander : priez demain pour le Roi, mais de toutes vos forces, & n'oubliez pas la pauvre Carmélite... Vous connoiſſez les beſoins de mon ame, priez Dieu qu'il m'en délivre.... Quand vous êtes ſur la Montagne ſainte, & que vous parlez à Dieu face à face, dites lui un mot pour la pauvre Sœur *Théreſe-de St. Auguſtin*, afin qu'il lui pardonne ſes péchés... Priez pour moi, & recommandez-moi ſouvent à vos ſaintes Filles. Si on me connoiſſoit bien, toutes les bonnes Ames s'empreſſeroient de prier pour moi.... Il y a aujourd'hui ſeize ans que j'ai commencé à porter les livrées de Jeſus-Chriſt ; mais hélas! que j'ai été infidelle à mon Dieu! priez pour moi„.

On ne ſera pas ſurpris, d'après ces diſpoſitions, ſi la vertu qui contrarie le plus le penchant violent de l'Homme pour l'indépendance paroiſſoit ne rien coûter à Madame Louiſe. Celle qui étoit accoutumée à commander dans le Monde ne ſut plus qu'obéir, en entrant dans le Cloître;

& le joug de l'obéiſſance devint pour elle un joug ſi doux, que jamais elle ne conſentit à en être entiérement déchargée. Nommée Prieure, ſa grande peine eût été de perdre quelque choſe des avantages de la dépendance; & elle imagina un moyen d'en conſerver tout le mérite. Elle engagea le Supérieur de la Maiſon de lui déſigner une Religieuſe à laquelle, pour tout ce qui regardoit ſa conduite particuliere, elle rendroit l'obéiſſance, tandis qu'elle-même exerceroit l'autorité ſur les autres.

Toujours diſpoſée au ſacrifice le plus entier de ſes idées & de ſes goûts, à la premiere place comme au rang de ſimple Religieuſe, elle ne ſe permettoit rien qui fût de quelque importance, ſans avoir conſulté ſes Supérieurs, dont les conſeils devenoient pour elle des ordres. Ils ſuffiſoit qu'ils lui laiſſaſſent entrevoir qu'ils ne penſoient pas comme elle dans une affaire, pour qu'elle ſe déterminât à penſer comme eux; &, s'ils eurent quelquefois à lui parler d'obéiſſance, ce ne fut que dans les cas où ils vouloient modérer l'ardeur de ſon zele. L'obéiſſance alors lui coûtoit, mais elle n'en obéiſſoit pas moins généreuſement. A l'occaſion d'une incommodité qui lui étoit ſurvenue, on lui avoit preſcrit, comme un adouciſſement, un régime qui,

par le fait, la gênoit beaucoup & ne la soulageoit pas. Elle obéit & souffrit, sans faire aucune représentation : elle ne s'en permettoit jamais qui tendissent à alléger pour elle le fardeau de l'obéissance. Une Supérieure, un jour, avec plus de zele que de prudence, lui enjoignit d'écrire, pour une affaire, à une Personne en place. La Princesse commença par obéir. Sa Lettre écrite, elle représente les inconvéniens qu'elle trouve à ce qu'elle soit envoyée. La Supérieure insiste; Madame Louise, aussi-tôt, fait taire sa sagesse & sacrifie ses répugnances; craignant moins de s'exposer à un reproche d'indiscrétion qu'à celui que lui feroit sa conscience, si elle négligeoit la pratique de l'obéissance.

On se rappelle que la Princesse avoit à peine fait profession, que la Communauté jugea à propos de lui confier la direction du Noviciat. Le Supérieur de la Maison, ayant pressenti ses dispositions à ce sujet, elle ne lui dissimula pas la crainte qu'elle avoit qu'un tel fardeau ne fût bien pesant pour son inexpérience; mais elle ajouta : » J'ai fait mes vœux; je ne suis plus à moi, je suis à l'Obéissance. Tout ce que je demande à Dieu, c'est de ne jamais faire une démarche pour rien obtenir ni pour rien refuser ». Etant chargée de l'emploi, elle

écrivoit : » Je désirerois bien n'avoir point à répondre des autres, moi qui puis si peu répondre de moi-même ; mais je suis tranquille, parce que j'obéis ». C'est ainsi que, dans les choses qui contrarioient le plus ses sentimens & sa maniere de voir, elle accompagnoit les observations que lui suggéroit sa conscience d'une résignation absolue à tous les sacrifices de l'obéissance. Ayant appris que ses Compagnes, contre l'usage ordinaire, songeoient à l'appeller de nouveau à la Supériorité, trois ans seulement après qu'elle en eût été déchargée, elle crut devoir engager M. l'Abbé Bertin à les détourner de leur projet. En lui exposant ses motifs ; » Ce n'est, je pense, lui écrivoit-elle, ni fausse humilité, ni paresse qui me fait parler. L'emploi que j'ai, (celui de Maîtresse des Novices) & que, vraisemblablement, on me laissera, n'est pas de moindre importance ; & le travail n'en est pas petit. Je sais que je suis sous l'obéissance, & j'espere travailler toute ma vie sous l'obéissance, soit d'une façon ou d'une autre : &, si j'insiste sur la continuation du Priorât entre les mains de notre Mere, c'est parce que cela seroit sûrement ainsi, sans que l'on pût penser autrement, si je n'avois pas été jadis *Madame Louise* ; c'est parce que la Commu-

nauté eſt dans d'excellentes mains, & qu'elle le ſent bien... Je ſuis dans la ſincere réſolution, mon Pere, de devenir bonne Religieuſe. Secondez la grace de Dieu, en me procurant de vivre encore ces trois ans ſous l'obéiſſance. Vous ferez mon bonheur en cette vie, & vous l'aſſurerez pour l'autre; car je ſuis bien réſolue, ſur-tout depuis deux mois, de profiter des graces que Dieu me fait; & je crois pouvoir vous aſſurer que, depuis ce temps, je commence à travailler tout de bon à devenir Carmélite ». Après quelques autres réflexions, elle ajoute: » Tels ſont, mon Pere, mes vrais ſentimens, mes beſoins ſpirituels & temporels. Au nom de Dieu, ſecourez ma foibleſſe, & la bonne volonté que j'ai de faire ce que je pourrai. Quoique vous ayiez un grand goût pour la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, vous ne voudriez pas faire de moi une Martyre de l'obéiſſance. Sur ce, je vous laiſſe, mon Pere, à réfléchir avec-le Bon-Dieu ſur ce qui ſera du plus grand bien pour mon ame.... Aureſte, *fiat voluntas.* Pourvu que nous arrivions au Ciel, c'eſt l'eſſentiel. Mais, pour y arriver, il faut ſe corriger de tel & tel défaut, acquérir telle & telle vertu; & c'eſt à quoi je veux travailler ».

Chargée, tout à-la-fois, de la direction du Noviciat & du temporel de la Maiſon, après avoir exercé la Supériorité pendant ſix ans, Madame Louiſe, avec toute l'exactitude & la ſimplicité d'une Novice, ſe rendoit à toutes les heures du jour auprès de ſa Prieure, tantôt pour lui rendre compte de la conduite de ſes Eleves, tantôt pour prendre ſon avis ſur les dépenſes à faire pour la Communauté, ou bien pour recevoir d'elle les moindres permiſſions. J'eus l'avantage d'être un jour moi-même témoin de la religieuſe exactitude de la Princeſſe à cet égard. Je lui préſentois l'*Hiſtoire du Roi de Pologne*, ſon Ayeul: » Pardon, M. l'Abbé, me dit-elle; il faut que, pour mon étourderie, je vous quitte un inſtant. Je viens de demander à notre Mere de venir au Parloir; je ſavois pourquoi j'y venois, & j'ai oublié de lui demander la permiſſion de recevoir votre Ouvrage. » Frappé d'une ſi grande ponctualité aux obſervances, je marquai quelque ſurpriſe à un Eccléſiaſtique attaché à la Maiſon, de ce que Madame Louiſe n'avoit pas au moins le petit privilege de pouvoir accepter proviſoirement un préſent de cette nature, ſauf à en ſoumettre enſuite la diſpoſition à ſa Supérieure. » Vous connoiſſez peu, me répondit-on,

combien la ſainte Princeſſe à l'eſprit de ſon état, & juſqu'où elle en porte la perfection. Il lui ſeroit, ſans doute, bien facile de ſe munir de ces permiſſions générales: elles lui ont mêmes été offertes; mais elle trouve trop d'avantage à ſentir l'impreſſion immédiate de l'obéiſſance, & elle eſt bien-aiſe d'augmenter le tréſor de ſes mérites en répétant, à toutes les heures du jour, les actes de ſoumiſſion qui lui rappellent ſa dépendance ».

Tous les autres ſacrifices coûtent moins à la nature que celui de la volonté propre; & l'offrande des commodités de la vie eſt une offrande facile, pour l'Ame qui a ſu faire à Dieu celle de ſa liberté. Elevée au ſein de l'opulence, Madame Louiſe ne rappelloit à ſes Sœurs ſon éducation & ſa naiſſance, que par le contraſte d'un dépouillement plus abſolu. Ce n'étoit pas ſeulement avec réſignation, c'étoit gaîment & avec joie qu'elle ſupportoit les privations & tous les inconvéniens attachés au genre de vie qu'elle avoit embraſſé. Comme les Carmélites n'ont qu'un lit fort étroit dans leur étroite cellule, il arrivoit ſouvent à la Princeſſe, dans les commencemens de ſon ſéjour dans le Monaſtere, de donner de la tête contre le mur, pendant le ſommeil, & même

de ſe trouver par terre. On lui ſuggéra divers moyens faciles de parer à ces inconvéniens ; mais, ne voulant s'écarter en rien de l'eſprit de Sainte-Théreſe, elle s'y refuſa, en diſant, qu'il falloit bien qu'elle apprit à devenir Carmélite la nuit comme le jour. Elle conſentit ſeulement, après en avoir reconnu l'indiſpenſable néceſſité, non pas à ce qu'on fit pour elle la dépenſe d'une paillaſſe neuve, mais à ce qu'on élargît celle qui étoit à ſon uſage. Rien ne parut jamais l'étonner dans le ſéjour de la pauvreté. Celle qui, toute ſa vie, avoit été vêtue des habits ſomptueux de la molleſſe, on la voyoit porter, comme toutes ſes Compagnes, des chemiſes de ſerge commune ; & ſes draps de lit étoient de la même étoffe. Elle avoit pour bas des chauſſes de groſſe toille, pour ſouliers des pantoufles de cordes ſans talons ; & ſon vêtement étoit d'une bure griſe la plus groſſiere. Elle n'avoit jamais qu'une ſeule robe à ſon uſage. Quand elle étoit percée, elle la raccommodoit. Pendant dix-ſept ans qu'elle fut Carmélite, elle n'en uſa que trois, & porta la derniere l'eſpace de huit ans. Rien ne peignoit mieux la pauvreté que ce vieil habit de la Princeſſe, alors Prieure. Elle l'avoit rapétaſſé en pluſieurs endroits avec de l'étoffe neuve ;

ce qui le rendoit de différentes couleurs. Une jeune Religieuse, qui vouloit l'engager à s'en donner un neuf, lui disoit que la Communauté seroit honteuse si quelqu'un de la Famille Royale la voyoit si mal habillée. Madame Louise la reprit de cette fausse délicatesse, & lui dit: » Depuis quand donc seroit-ce une honte de suivre l'esprit de notre saint état ? Ma Famille ne sait-elle pas que j'ai fait vœu de pauvreté, & que c'est, sur-tout, dans la Place que j'occupe qu'on doit en donner l'exemple » ? Elle le donna dans toutes les Places & dans tous les temps.

Chez les Carmélites, l'usage du linge est commun entre toutes les Religieuses, & l'on savoit que Madame Louise ne vouloit pas de distinction. Dès qu'elle eût pris l'habit, on ne lui donna plus que le linge de la Maison, qu'on avoit soin, cependant, de lui choisir neuf. La Princesse s'en étant apperçu, demanda s'il étoit d'usage que les Novices rabbatissent les coutures pour les autres ? Elle ajouta que, dans ce cas, elle rendroit bien volontiers ce petit service aux vieilles Meres; mais, qu'elle seroit très-fâchée qu'on pût avoir d'autres motifs en lui faisant essayer tout le linge neuf. Quand on vit que cette attention n'étoit pour elle qu'une vraie

peine, on la lui épargna. Le linge, ou les vêtemens qu'on lui préſentoit pour ſon uſage, étoient toujours trop bien conditionnés ou trop fins à ſon gré. Elle portoit des voiles rapiécetés; &, lorſqu'elle avoit le choix, elle ne manquoit pas de préférer ce qui annonçoit le mieux la pauvreté. Une jeune Religieuſe, à portée de juger de ſa prédilection pour ce qu'il y avoit de plus groſſier ou de plus vieux dans tous les genres de vêtemens, lui diſoit qu'elle ne déſeſpéroit pas de la voir, quelque jour, s'affubler d'un torchon en guiſe de voile. » Je vous avoue, ma Sœur, lui répondit Madame Louiſe, que j'aimerois mieux le faire que de m'éloigner le moins du monde de la ſimplicité de notre Sainte Mere ». Un jour qu'elle ſe trouvoit gênée dans des pantoufles trop étroites, elle en trouva par hazard une paire de vieilles fort mal-propres, pour avoir été à l'uſage d'une Sœur du voile blanc employée à la baſſe-cour. Elle s'en empara, les trouva très-commodes, & ne voulut pas qu'on lui en procurât d'autres.

La Cellule que la Princeſſe habitoit, lors même qu'elle étoit Prieure, n'étoit ni plus plus grande, ni moins pauvre que les autres. Un Crucifix, trois Images de papier, une chaiſe de paille & une pe-

tite table de bois en faisoient tout l'ameublement, avec son lit; c'est-à-dire, une paillasse de longue paille bien picquée, & presque aussi dure que les planches qui la soutenoient. Pendant quelque temps, elle occupa la cellule la plus triste & la plus incommode qu'il y eût dans la maison. On lui proposoit d'y faire faire plusieurs réparations, qu'elle eût jugées nécessaires pour toute autre Religieuse; elle les regarda comme inutiles pour elle-même, & ne souffrit pas qu'on les fit. Ses croisées joignoient si mal que le vent éteignoit sa lampe: elle les calfeutroit avec du papier, obligée de recommencer l'opération chaque fois qu'elle les ouvroit. Une Religieuse, pour écarter l'humidité de cette cellule y avoit quelquefois porté un réchaud, dans l'absence & à l'insçu de Madame Louise. La Princesse, l'ayant un jour surprise dans cet exercice de charité, l'en réprimanda comme d'une grande faute contre l'esprit de pauvreté: » Que feront donc les Gens du Monde, lui dit-elle, si des Carmélites cherchent à se défendre, par de telles précautions, contre l'influence des saisons que Dieu fait »? Dans un temps où elle étoit malade, & tenoit le lit à l'infirmerie, on lui proposa de passer dans l'appartement où elle recevoit la Famille Royale: ce qu'elle

refusa hautement. Les Princesses ses Sœurs l'étant venu voir, joignirent leurs représentations à celles des Religieuses, & lui dirent, qu'elle seroit bien plus commodément en cet endroit; » Oh! *plus commodément*, répondit-elle, cela n'est pas douteux; mais le plus commode n'est pas ce qu'on vient chercher ici; &, en maladie comme en santé, il faut se souvenir qu'on est Carmélite ». Lorsque les Princesses furent sorties, elle dit à la Religieuse chargée de la soigner: » Si cependant ma maladie devenoit bien sérieuse, & que mes Sœurs fissent de nouvelles instances, peut-être faudroit-il charitablement, & pour ne pas trop les contrister, me rendre à leur désir; mais songez bien au moins, qu'en ce cas, il faudroit commencer par transporter le lit de l'infirmerie, & que je ne consentirois jamais à en avoir d'autre ».

En apportant l'aisance dans le Monastere de St. Denis, Madame Louise y avoit apporté, plus qu'aucune autre Religieuse, l'esprit de dépouillement & de pauvreté; & l'on eût dit, qu'avoir donné plus à la Maison, étoit une raison pour elle d'y dépenser moins. La pension que lui faisoit le Roi, étoit tellement la pension de la Communauté, que jamais elle ne demanda qu'il en fût fait la moindre distraction,

pour être employée ſuivant ſes vues particulieres. Elle ſe ſeroit même fait ſcrupule de ſuggérer l'application des aumônes, dont cette penſion fourniſſoit les fonds. Dans le temps qu'elle étoit Prieure, l'entiere diſpoſition en étoit également réſervée au Supérieur de la Maiſon & au vœu général de la Communauté. Un procès-verbal de Viſite, faite en 1781, porte que les Carmélites de St. Denis employent une partie de leurs revenus au ſoulagement des Pauvres. » Nous avons vu avec conſolation, y eſt-il dit, que l'augmentation de leurs revenus n'a rien changé à leur maniere de vivre ſimple & modeſte, & ne leur a rien fait perdre de l'eſprit de pauvreté, dont la Révérende Mere THÉRESE-DE ST. AUGUSTIN leur donne de grands exemples ». Ce n'étoit pas aſſez pour elle d'avoir renoncé à toute eſpece de propriété, elle craignoit encore de trop s'attacher aux choſes même dont elle avoit l'uſage; &, pour peu qu'elle crût y être affectionnée, elle cherchoit l'occaſion d'en faire le ſacrifice. C'eſt ainſi que certains petits préſens, qu'elle recevoit quelquefois avec permiſſion, elle s'en privoit auſſi-tôt par vertu.

Comme le Monde connoit peu juſqu'où s'étend l'eſprit de dépouillement pour la

vraie Religieuse, Madame Louise, dans laquelle on voyoit toujours la Fille du Roi, étoit encore excédée dans sa Retraite, de sollicitations & de demandes indiscretes, dont elle ne pouvoit se défendre qu'en alléguant les devoirs & l'esprit de son état. » C'est la plus grande pauvreté que puisse pratiquer la Fille du Roi, écrivoit-elle, dans une de ces occasions, que de ne pouvoir plus faire de bien à personne. Aussi est-ce par ce côté que la pratique de cette vertu me coûte le plus; une Carmélite ne manquant jamais de rien pour elle-même, quoiqu'elle n'ait que le juste nécessaire. Si j'ai joui autrefois du bonheur de faire des Heureux; en me consacrant à Dieu, je lui ai sacrifié jusqu'à cette douceur ». Dans une Lettre à la Prieure des Carmélites de Moulins: » Sans cesse, dit-elle, on vient me demander, soit des graces, soit l'aumône. Je réponds que je n'ai que la nourriture & le vêtement que la Communauté veut bien me donner: que je ne me mêle de rien que de dire mon Bréviaire, de ballayer & d'écouter les Sœurs, où que je ne me mêle que des affaires de l'Ordre. Si on me demande de l'argent, je donne la charité du Couvent: 2 sous, 12 s., 24 s.; cela ne passe jamais trois livres ». Un jour que la pieuse Su-

périeure converſoit familierement avec ſes Filles; „ Ne craignons pas, leur dit-elle, de nous appauvrir nous-mêmes, pour le ſoulagement de nos pauvres Maiſons. L'abondance perd les Communautés, le travail & la pauvreté les ſoutiennent. Peut-être qu'après moi ma Famille ſe ſouviendra encore de vous; mais je conſeille à celles qui me ſurvivront de ne jamais chercher à ſe faire des Protections à la Cour. J'ai quitté ce Pays-là pour faire mon ſalut: celles que des vues humaines y conduiroient mettroient le leur en grand danger „.

Lorſque Madame Louiſe eût été élue Prieure pour la premiere fois, on fit réparer pluſieurs parties de bâtimens qui tomboient de vétuſté. Les ouvriers, ſongeant qu'ils travailloient dans une Maiſon habitée par une Princeſſe, croyoient pouvoir s'écarter des regles de la ſimplicité preſcrite chez les Carmélites. L'un d'eux, chargé d'arranger la chambre intérieure du Tour, s'étoit aviſé d'en façonner la boiſerie. Madame Louiſe lui fit des reproches ſur ce qu'il s'étoit donné plus de travail qu'on ne lui en avoit commandé, & lui enjoignit de recommencer l'ouvrage, ſans y mettre aucun ornement. Mais, celui-ci, ayant repréſenté que les planches étoient coupées & ajuſtées pour l'endroit,

& qu'il ſeroit bien dur pour lui d'en ſupporter la perte : » Hé bien, lui répondit Madame Louiſe, paſſez-donc le rabot ſur ces gentilleſſes, qui ne conviennent point dans nos Maiſons ; ou bien, ce qui eſt plus ſimple encore, mettez-les à l'envers » ; ce qui fut exécuté. Un autre, ayant reçu ordre de faire les croiſées d'un appartement, les diſpoſa à la moderne, pour recevoir de très-grands carreaux ; &, comme la Religieuſe, chargée de ſurveiller les ouvrages de la Maiſon n'avoit pas réglé la forme de celui-ci, Madame Louiſe crut qu'il étoit juſte de le recevoir tel qu'il étoit ; mais, jugeant, d'un autre côté, qu'il ſeroit contraire à l'eſprit de pauvreté que des Carmélites fuſſent expoſées à caſſer des carreaux de grand prix, elle décida que le Vitrier, à chaque place deſtinée à en recevoir un ſeul, en mettroit quatre, qu'il adapteroit avec des plombs.

Lorſque, par égards pour le Roi, qui entroit ſouvent dans le Monaſtere ; & quelquefois, d'après le deſir qu'il en marquoit, la Princeſſe, alors Prieure, jugeoit convenable de faire quelque réparation dans les bâtimens ; après avoir pris l'avis du Supérieur de la Maiſon & de la Communauté, elle veilloit elle-même à ce qu'on ne s'écartât pas dans l'exécution, de la ſim-

plicité religieuſe. L'Architecte du Couvent lui ayant préſenté le deſſein d'une rampe qui devoit border un eſcalier, conſtruit particuliérement pour l'uſage du Roi & à ſes fraix, elle écrivoit à ce ſujet à M. l'Abbé Bertin. » J'ai trouvé cette rampe trop belle » pour une Maiſon pauvre, & j'ai été ef- » frayée quand j'ai ſu qu'elle ſeroit de mille » écus. J'ai demandé le plan d'une autre » qui ne coûtera que cent francs ». Louis XV, à-peu-près dans les mêmes circonſtances, ayant propoſé aux Religieuſes de faire rétablir le plancher dégradé de leur Chœur, quelques-unes d'entr'elles auroient été d'avis qu'on n'épargnât rien pour rendre le plus beau poſſible ce plancher, qui ne devoit rien coûter à la Maiſon. » Pour moi, dit Madame Louiſe, » je deſirerois, qu'il n'y en eût pas de plus » ſimple dans aucune Maiſon de l'Ordre, » & que notre Monaſtere put toujours être » cité comme un modele de l'eſprit de » notre Sainte Mere ».

Il eut été difficile, en effet, de trouver une Communauté de Carmélites où le vœu de pauvreté fût plus religieuſement obſervé qu'à St. Denis. Madame Louiſe n'autoriſoit, étant Prieure, que les dépenſes de néceſſité, d'utilité reconnue ou de charité. Quant aux dépenſes de table &

d'économie, elle s'en tenoit à ce qui étoit déterminé par la Regle ou fixé par l'uſage. Je vois, par exemple, qu'elle ne permettoit pas à la Pourvoyeuſe de la Maiſon d'employer au-delà de huit livres par jour pour l'achat du poiſſon qui devoit nourrir ſa nombreuſe Communauté ; & l'on ſait combien cette denrée eſt chère à Paris. Les primeurs & les plus beaux fruits du Jardin n'étoient pas pour les Religieuſes ; la Princeſſe les faiſoit vendre au profit des plus pauvres Communautés de l'Ordre. Je lis dans une de ſes Lettres à une jeune Carmélite : » Je puis vous aſſurer que nous » ne ſommes ici ni mieux vêtues, ni plus » délicatement nourries qu'on ne l'eſt dans » nos autres Monaſteres. Tout ce que nous » épargnons eſt pour ſoutenir nos pauvres » Maiſons ; nous vendons même, pour celà, » le meilleur fruit de notre Jardin ».

C'eſt ainſi que, née dans la pourpre & nourrie dans l'opulence, la Fille des Bourbon, par ſes inſtructions & par ſes exemples, appelloit ſes Compagnes à la pratique la plus parfaite d'une vertu dont le nom même eſt ignoré dans le Palais des Rois. Plus attentive à multiplier les ſacrifices de la Pauvreté volontaire que ne l'eſt la Religieuſe imparfaite à les mitiger, elle donnoit la plus grande extenſion au vœu qu'elle

avoit fait de cette vertu, & condamnoit ſans ménagement toute eſpece de réſerve, de quelque prétexte qu'on la colorât. Elle blâma, un jour, une Religieuſe, qui eût ſouhaité qu'on deſtinât à faire prier Dieu pour elle, après ſa mort, la ſomme que les Carmélites ſont dans l'uſage de conſacrer à l'impreſſion de la Lettre circulaire, par laquelle elles ſe donnent avis de la mort de leurs Sœurs. » Une Carmélite, dit-elle, qui ne peut diſpoſer de rien pendant ſa vie, doit encore moins ſe permettre de manifeſter des diſpoſitions qu'elle voudroit qu'on réaliſât après ſa mort. Ce n'eſt point à une prévoyance avare, c'eſt à la Providence & à la charité de ſes Sœurs qu'elle doit s'en remettre du ſoin de faire prier pour ſon ame ». Madame Louiſe reprit quelquefois des Religieuſes du deſir qu'elles témoignoient d'entendre les Prédicateurs qui avoient le plus de célébrité. Ce ſentiment, ſelon elle, bleſſoit l'eſprit de pauvreté, & mettoit obſtacle à la grace. Elle prenoit plaiſir à louer ceux qui prêchoient avec zele & ſimplicité. » Dieu, » diſoit-elle, accorde des applaudiſſe» mens aux grands Orateurs; &, aux bons » Miſſionnaires, le don de toucher les » cœurs ».

Dans des diſpoſitions ſi analogues à la

ſainteté de ſes engagemens, la Princeſſe mettoit au nombre des grandes faveurs que le Ciel lui avoit accordées en Religion celle d'avoir un jour reçu l'aumône en perſonne. Une bonne Ame, qui, en paſſant par St. Denis, vouloit faire ſon aumône à une pauvre Communauté religieuſe, ſe préſenta par hazard chez les Carmélites, demanda à parler à la Religieuſe chargée de recevoir pour la Maiſon: c'étoit alors Madame Louiſe. Elle lui offrit une très-modique ſomme, en ſe recommandant aux prieres de la Communauté : » Dieu vous » le rende, lui répondit humblement l'au- » guſte Mendiante ; je vous promets que » nos Sœurs & moi nous prierons bien » pour vous » ; &, par ſes ſoins, la promeſſe eût tout ſon effet.

On peut dire que la ſainte Princeſſe portoit juſqu'à un pieux excès l'amour de la pauvreté. On la vit calculer juſqu'au prix des ſoins jugés néceſſaires pour ſa ſanté, & dire, ſur le ton de la conviction, que c'étoit, ſans doute, parce que les Carmélites ne doivent pas laiſſer perdre les choſes même les plus viles, qu'il lui étoit permis de laiſſer ſoigner ſa ſanté par un Médecin. Mais, ce qui paroiſſoit en elle plus admirable encore que la vertu de pauvreté, c'étoit la maniere dont elle

la pratiquoit, avec un air toujours content & satisfait, un ton d'aisance & de gaîté qui charmoit. Elle se jouoit, si l'on peut ainsi parler, avec l'héroïsme de la vertu. Le trait suivant nous a paru bien remarquable. La Princesse se trouvoit à l'Infirmerie, au moment où une Religieuse venoit de prendre un vomitif. L'Infirmiere n'apportoit pas assez vîte le vase nécessaire en pareille circonstance; & c'est une faute contre la Pauvreté, chez les Carmélites, quelque simples que soient les meubles & effets de la Maison, de les laisser tacher ou salir. Madame Louise, vu l'urgence, s'approche de la Malade, lui présente les mains en forme de vase, & lui dit: „ Point de façon, ma Sœur, servez-vous de cette cuvette en attendant l'autre „. Aussi-tôt dit, aussi-tôt fait; & Madame Louise ajoute, en riant: „ Vous allez voir qu'un „ peu d'eau fera mon affaire; & notre „ plancher n'est point gâté „.

Toujours guidée par les mêmes motifs de Religion; &, parce qu'une vie pauvre est essentiellement une vie laborieuse, la Princesse s'appliquoit au travail avec une constance infatigable. Aucune Religieuse ne s'acquittoit avec plus de zele & d'exactitude des devoirs attachés à son emploi particulier; &, quelquefois, elle en réu-

nissoit deux. Ainsi la vit-on chargée, en même temps, du Noviciat & de la Dépense; de la Supériorité & du Noviciat. Obligée, suivant les Constitutions du Carmel, de remplacer la Prieure qui étoit morte, parce qu'elle l'avoit immédiatement précédée dans le même emploi, elle écrivoit à ce sujet à une Religieuse. „ Si vous voulez savoir „ mon petit secret, j'ai gardé mes Novices. „ Je m'en tirerai comme je pourrai, Dieu „ aidant.... Il faut qu'il me soutienne, ou „ qu'il me donne son saint Paradis. Il n'y „ a pourtant pas encore d'apparence que „ ce soit de si tôt; car, au milieu de tou- „ tes ces traverses, je me porte bien: je „ sens d'ailleurs que je suis encore bien „ loin de le mériter „.

Quoique Madame Louise eût pour principe de ne se mêler au-dehors que d'affaires qui intéressassent la Religion ou son Ordre; comme on s'adressoit à elle de toutes parts, & que sa charité ne se refusoit à aucune bonne œuvre compatible avec son état, sa correspondance devenoit un travail, qui eût occupé seul une personne moins active. Elle écrivoit elle-même toutes ses Lettres; &, quelquefois encore, elle servoit de Secrétaire à ses Compagnes. La Prieure d'une Maison étrangere lui demandant des nouvelles d'une affaire dont

elle l'avoit priée de se charger, la Princesse lui répondoit : „ Je ne vous ai pas accusé la réception des papiers que vous m'avez adressés ; mais je les ai envoyés à N. J'en ai à tant de Monde qu'à la fin de la semaine je ne sais plus à qui j'ai récrit. Autrefois j'en tenois regître, mais cela me prenoit trop de temps, & je vous dirai que le nombre de mes Lettres m'a effrayée. Lors de la Fondation d'Alençon, cela alloit à deux mille ; & encore dit-on que je ne suis pas exacte à répondre „. Ce que l'on disoit n'étoit pas sans fondement ; car ne pouvant suffire aux occupations qui de toutes parts appelloient son activité, elle avoit soin de placer toujours le précepte avant le conseil, & n'hésitoit pas à sacrifier les relations même de la vertu aux observances de son état. C'est ce qu'elle faisoit connoître à un Evêque dont elle estimoit le mérite & la piété, en s'excusant auprès de lui de ce qu'elle ne lui écrivoit pas plus souvent. » Si je donnois » tant de temps à l'écriture, lui dit-elle, » il faudroit que l'observance en souffrit ; » or, je crois qu'elle est plus utile aux au- » tres & à moi-même que l'écriture ; & » je suis sûre que vous m'approuverez, » sur-tout lorsque je vous avouerai ingé- » nument que, lorsqu'on a passé trente ans

„à la Cour, c'eſt cette parfaite obſervance „qui coûte le plus, non pas tant pour la „fatigue, mais pour l'aſſujettiſſement".

S'il arrivoit qu'après avoir ſatisfait aux devoirs que lui impoſoit ſon état ou que lui preſcrivoit ſa charité, la laborieuſe Princeſſe pût diſpoſer encore du moindre petit inſtant, on la voyoit auſſi-tôt, l'éguille à la main, travaillant pour la Maiſon ou pour les beſoins des Pauvres : ou bien elle aidoit quelqu'une de ſes Sœurs dans ſon emploi. On eût dit qu'elle n'étoit entrée dans le Monaſtere que pour y être la Servante de toutes. Prieure & Maîtreſſe des Novices, ſouvent elle ne puniſſoit la négligence qu'en la ſuppléant. Une Religieuſe, une Sœur du voile blanc qui trouvoit ſon travail fait, ſa cellule arrangée, en concluoit qu'elle devoit en remercier Madame Louiſe. Il falloit qu'elle fût malade pour ceſſer de travailler ; car elle le faiſoit encore lorſqu'elle n'étoit qu'incommodée, aſſurant que le travail devenoit pour elle un ſoulagement. Le travail la ſuivoit juſqu'au Parloir, où elle profitoit de l'avantage de n'être pas vue du dehors pour s'occuper, en entretenant les Perſonnes qui avoient à lui parler. J'eus un jour l'occaſion d'être moi-même témoin de cette exactitude de la Princeſſe à économiſer

miſer ſon temps. Comme elle faiſoit un certain bruit, que je devois entendre; „ Vous ne ſavez pas, me dit-elle, ce que je „ tripote „ ? Elle me fit connoître ce qu'elle faiſoit, & elle ajouta: „ Si je ne mets pas „ à profit tous mes momens, la beſogne „ me gagne, & je ne puis plus me retrou- „ ver „. Travailler, & travailler ſans ceſſe étoit devenu pour elle un vrai beſoin: „ A peine ai-je fait une choſe, diſoit-elle „ à une Perſonne de confiance, que je ſens „ que Dieu m'en demande une autre, & „ puis encore une autre après; en ſorte „ que je ne pourrois reſter un ſeul inſtant „ dans l'inaction, ſans une réſiſtance po- „ ſitive à la voix de ma conſcience, qui „ me crie continuellement d'employer le „ temps à gagner l'Eternité „. A l'occaſion de certains jours de recréation que la Regle accorde tous les ans aux Carmélites, elle écrivoit à une Religieuſe du dehors: „ Vous „ croyez que je m'en ſuis bien donné „ pendant nos *Licences*; hé bien, vous „ vous trompez: elles ont été partagées „ entre mes Lettres, mes Novices & mes „ comptes. Mais, lorſqu'on fait ſon devoir, „ on eſt toujours contente. Je voudrois „ ſeulement que les jours euſſent plus de „ vingt-quatre heures, ou que l'on me „ permît de dormir une heure de moins „.

On lui repréſentoit un jour qu'elle s'excédoit par trop d'ardeur & d'aſſiduité au travail: „ Travailler & prier, répondit-elle, „ voilà notre état : tout le temps que je „ reſterois les bras croiſés, je ceſſerois d'être „ Carmélite „.

Lorſque la Princeſſe étoit Maîtreſſe des Novices, elles ne recommandoit rien tant à ſes Eleves que l'application au travail, & la conſtance à combattre les inclinations de la nature, amie du repos. „ Quand je „ me ſens fatiguée & tentée de reſter dans „ l'inaction, leur diſoit-elle, je regarde „ notre Cloître, où mon corps doit ſe „ repoſer juſqu'au Jugement dernier. Cette „ penſée me rend le courage, & je ne „ ſonge plus à écouter ni le chaud, ni le „ froid „. Parmi pluſieurs avis qu'elle avoit donnés par écrit à une de ces jeunes Perſonnes, je trouve ceux-ci: „ Plus on aura ici de charité pour vous, moins vous devez vous écouter vous-même. Quand je ſuis entrée dans la Maiſon, ſi j'euſſe voulu me croire, j'aurois toujours été malade. Un Office ſonnoit, j'avois la migraine; le temps de l'Oraiſon approchoit, je me trouvois bien foible. Mais je me faiſois un peu de violence; j'allois à l'Office & à l'Oraiſon. Je n'y étois pas plutôt que mon mal devenoit ſupportable, ſi bien que,

quelquefois, je l'oubliois. L'Eté, comme nous nous levons plus matin, je me sentois de grands maux de cœur, qui m'invitoient fortement à me rendre au sommeil; je me donnois bien de garde d'en rien faire; &, dès que j'avois pris l'air, j'étois guérie. Je vous dis ceci, afin que vous vous teniez en garde contre votre corps, qui aime ses aises; contre le Diable, qui veut nous détourner de nos exercices; & aussi, contre la charité de nos Sœurs, qui, en se portant sur les besoins de notre corps, peut devenir funeste à notre Ame. Une Religieuse ne doit pas trop facilement se croire malade; &, lorsqu'elle n'est qu'incommodée, elle doit se réjouir en silence, d'avoir quelque chose de plus que ses Sœurs à offrir à son divin Epoux ».

Etant Supérieure, Madame Louise veilloit avec le plus grand soin à ce que toutes ses Filles s'occupassent assidûment, suivant leurs talens & leurs forces; &, lorsque, sans négliger les travaux nécessaires pour la Maison, elles pouvoient économiser encore quelques momens, elle les engageoit à entreprendre différens Ouvrages, qu'elle faisoit vendre au profit des Maisons de l'Ordre les plus indigentes. Quoiqu'elle connût tous les travaux déli-

cats de l'éguille, le travail qui paroiſſoit lui plaire le plus, c'étoit celui qui lui rappelloit le mieux qu'elle avoit fait vœu de pauvreté. Ainſi la voyoit-on travailler de préférence ſur le vieux; racommoder le vieux linge de cuiſine, les vieilles chauſſes & toutes les vieilles hardes de ſes Compagnes. Ayant appris qu'une jeune Religieuſe avoit marqué quelque répugnance pour un travail de ce genre, dont on l'avoit chargée, la Princeſſe, alors Prieure, l'appella en particulier, & lui dit: „ Ap„ portez-moi bien ſecrettement votre tâ„ che: je la remplirai & vous la rendrai, „ ſans que la Communauté en ſache rien „. Enfin, portant juſqu'au dernier ſoupir l'amour du travail, de la pauvreté & des Pauvres, l'avant-veille de ſa mort, elle travailla encore pendant pluſieurs heures à façonner du linge, deſtiné à une pauvre femme de St. Denis.

Les Vœux religieux, quand ils ont pour interprête une vraie Fille de Ste-Théreſe, embraſſent tous les genres de mortifications & de privations, d'auſtérités & des ſacrifices, qui peuvent rappeller à une Ame chrétienne qu'elle a pour modele un Dieu expirant ſur la Croix. Madame Louiſe qui, avant ſon entrée dans le Monaſtere, connoiſſoit aſſez la nature des engagemens

qu'elle vouloit contracter, ne parut éprouver d'autre mécompte, dans le détail de la pratique, que celui d'une plus grande facilité qu'elle n'auroit imaginée. Son zele vit toujours couler le lait & le miel dans la même Terre qui n'offre à la Lâcheté ombrageuſe que des Monſtres dévorans. C'eſt un fait connu de toute la France, que la ſanté de la Princeſſe, toujours foible & chancelante parmi les délices de la Cour, ſe fortifia & s'affermit par le genre de vie du Carmel; c'eſt-à-dire, huit mois de jeûne dans l'année; une abſtinence perpétuelle qui, ſouvent, s'étend juſqu'aux œufs, beurre & laitage; ſept heures de Chœur chaque jour; &, le reſte du temps, travail, obéiſſance, mortifications, privations, ſilence & priere.

Ennemie de toute eſpece de diſtinctions, Madame Louiſe l'étoit ſur-tout de celles qui auroient tendu à la ſouſtraire à quelques-unes des auſtérités en uſage dans le Monaſtere. Il n'y avoit pas long-temps qu'elle l'habitoit, lorſque M. l'Abbé Bertin, effrayé du nombre d'Infirmes qu'il y voyoit, en attribua la cauſe à un ſurcroît d'auſtérités particulieres à cette Maiſon; &, de l'avis de l'Archevêque de Paris, M. de Beaumont, il ſe propoſa de les interdire. Lorſqu'il s'ouvrit ſur ſon projet à Madame

Louiſe ; » Je vous entends, lui dit la Princeſſe, & je vous vois venir : il convient, par ménagement pour *Madame Louiſe*, que le relâchement s'introduiſe dans cette Maiſon. Mais vous ſavez bien que j'en connoiſſois les uſages comme la Regle, avant d'y entrer, & que je ne l'ai préférée qu'à cauſe de ſa plus édifiante régularité. S'il falloit que ma préſence y affoiblit la ferveur, & ſi vous ſuivez votre projet, je vous déclare que, ne pouvant plus me ſouffrir parmi celles auxquelles j'aurai porté un ſi grand préjudice, dès le lendemain, je ſolliciterai la permiſſion de paſſer dans un autre de nos Monaſteres ». Une réſolution ſi ferme engagea le Supérieur à temporiſer ; & bien-tôt il vit ceſſer toutes les infirmités qui affligeoient la Maiſon. On les attribua à l'uſage d'une boiſſon particuliere, que l'extrême pauvreté avoit fait ſubſtituer au vin, mais qui avoit été ſupprimée quelques jours avant l'arrivée de Madame Louiſe à St. Denis.

Ce ne fut jamais qu'en donnant le change à la Princeſſe, ou en la contriſtant que, dans les commencemens de ſon ſéjour dans le Monaſtere, on réuſſit à lui faire ſupporter quelques adouciſſemens dans la nourriture commune ; mais elle parvint bien tôt, à force de repréſentations, de fermeté, &

même de larmes, à repouſſer des égards qui la fatiguoient beaucoup plus que l'auſtérité même qu'on eût voulu lui épargner. Si elle apperçevoit, ſi elle ſoupçonnoit même quelque différence entre la portion qu'on lui préſentoit au Réfectoire & celle des autres, elle avoit l'adreſſe de la faire écheoir à la Religieuſe qui étoit à côté d'elle. Lorſque le Roi ou les Princeſſes ſes Sœurs lui envoyoient quelques comeſtibles, elle les faiſoit paſſer auſſi-tôt à la cuiſine, en diſant que c'étoit l'aumône de la Cour pour la Communauté. L'Archevêque de Paris lui ayant envoyé, dans le temps des Primeurs, une très-petite quantité d'un fruit qu'elle aimoit, elle le fit ſervir à toute la Communauté, en ſorte qu'il lui en parvint à peine à elle-même autant qu'il en falloit pour pouvoir dire qu'elle en eût goûté.

Elle trouvoit délicieux tous les mets qu'on lui ſervoit; &, craignant ſans doute qu'on n'eſtimât au-deſſus de leur valeur les nombreux ſacrifices qu'un Réfectoire de Carmélites doit offrir à la Fille d'un Roi, elle aſſuroit, en toute occaſion, qu'elle avoit ſcrupule du plaiſir qu'elle trouvoit à manger ſa portion : » Non, diſoit-elle » ſouvent, jamais Cuiſinier de Verſailles » n'a ſu aſſaiſonner un dîner comme font

» ici le Jeûne & le Travail ». Auſſi, une bonne Sœur qui étoit attachée à la cuiſine, croyant avoir acquis, depuis l'entrée de Madame Louiſe dans la Maiſon, un talent pour ſon Office, dont perſonne ne s'étoit jamais douté, diſoit aux Religieuſes: » Voyez-vous comment cet eſtomac royal » ſavoure nos citrouilles & nos carottes? » j'eſpere bien qu'on ne dira plus à préſent » que nous n'entendons rien à la cuiſine ». Il eût été difficile, en effet, de ne pas perdre juſqu'à l'idée de jamais ſe plaindre de rien, quand on voyoit la Fille du Roi s'accommoder de tout. Dans une circonſtance, cependant, toute la Communauté laiſſa voir qu'elle trouvoit trop durs les aricots qu'on lui ſervoit habituellement, & dont il ſe trouvoit encore une quantité dans la Maiſon. Madame Louiſe, alors Prieure, étoit la ſeule qui ne ſe fut point apperçue de l'altération de ce légume; mais, comme on lui propoſoit de le faire vendre pour en racheter de meilleure qualité, elle craignit que ce ne fut marquer beaucoup de délicateſſe, pour des Religieuſes qui avoient fait vœu de pauvreté, & ſe contenta de dire à ſes Filles, qu'elle feroit attention à ce qu'elles lui repréſentoient. En effet, la premiere fois qu'on en ſervit, après avoir mangé de bon

appétit sa portion, qui n'étoit pas la moins copieuse, elle se mit à faire tourner entre ses doigts sa petite écuelle de bois, pour faire voir qu'il n'y étoit rien resté. On sourit; on se persuada que les aricots pouvoient se manger, & l'on consomma toute la provision.

La Princesse surmontoit si généreusement l'aversion naturelle qu'elle avoit pour certains comestibles, qu'il eût été difficile de la soupçonner. Ses Compagnes ayant appris, d'une Personne autrefois attachée à son service, qu'étant à la Cour elle avoit une extrême répugnance pour les œufs apprêtés d'une certaine façon, lui faisoient une sorte de reproche de n'en avoir jamais rien dit, & lui représentoient qu'elle pouvoit bien se dispenser d'en manger à l'avenir : » Je m'en garderai bien, répondit-» elle : voilà sept ans que je combats contre » cette bizarrerie de mon goût, & j'espere en avoir raison : si je recule d'un » pas, je suis vaincue ».

Tout étoit toujours, ou paroissoit être de son goût dans la nourriture, si bien que, lorsqu'on vouloit parler d'un met détestable, on disoit : » La Mere *Théreſe-de St. Auguſtin* elle-même n'en mangeroit pas ». Comme le maigre est habituel chez les Carmélites, les Pourvoyeuses laissoient ra-

rement échapper l'occaſion de procurer du poiſſon à la Communauté, lorſqu'elles le trouvoient à juſte prix. Il étoit quelquefois tellement altéré, que la ſeule odeur répandue dans le Réfectoire, en raſſaſioit toutes les Religieuſes, qui ne touchoient pas même à leur portion. Madame Louiſe ne laiſſoit rien de la ſienne; &, ſans accuſer autrement la juſte répugnance des autres, elle diſoit qu'elle avoit bien des graces à rendre à Dieu, qui la favoriſoit d'un appétit que rien ne déconcertoit. On pouvoit ajouter, & d'un zele pour la mortification que rien n'égaloit. Nous en citerons quelques traits, qu'une ſageſſe mondaine pourroit regarder comme minutieux, mais qui n'en portent pas moins un caractere d'héroïſme aux yeux de la Religion qui les conſacre.

Les Carmélites, qui ont la permiſſion de manger après la Communauté, ſont ſervies, à la ſeconde table, des reſtes de la premiere; & Madame Louiſe, lorſqu'elle ſe trouvoit dans ce cas, ſubiſſoit exactement la Regle. Un jour que la Sœur cuiſiniere, n'ayant rien à lui offrir, ſe mettoit en devoir de lui préparer à dîner, elle s'empara de l'aſſiette de cette Sœur, ſur laquelle étoient pluſieurs petits reſtes d'omelette levés de la table commune, & lui

dit : » Faites votre dîner, ma Sœur, j'ai » le mien ». Une autre fois, qu'elle étoit au Réfectoire, pour y manger après la Communauté, une Religieuse lui montra des restes qu'on venoit de lui servir, en lui demandant, s'ils n'étoient pas d'une mal-propreté rebutante ? Madame Louise, alors Prieure, prend l'assiette de la Sœur qui se plaint, la considere, lui donne raison, veut qu'on la serve mieux ; mais, gardant pour elle-même la portion rebutée, elle la mange gaîment & n'en veut point d'autre. Une Sœur cuisiniere avoit tiré de l'office, pour le jetter, un artichau tellement gâté que les vers y fourmilloient ; mais une autre Sœur, sans le savoir, le confondit avec d'autres & le fit passer au Réfectoire. La Cuisiniere s'attendoit qu'il alloit lui être renvoyé avec des reproches ; mais, ne le voyant pas revenir, elle en conclud qu'il falloit qu'il fût échu à la Prieure ; & elle ne se trompoit pas. Madame Louise, en recevant son légume, vit qu'il étoit pourri, ne le laissa voir à personne & le mangea. Désolée de ce petit accident, la Sœur cuisiniere alla en faire ses excuses à la Princesse, qui lui dit : » Il n'y a point de mal, puisque cela m'est » tombé ; mais prenez garde de jamais rien » servir de pareil, parce que toutes nos

» Sœurs n'ont pas auſſi bon appétit que » moi ». Madame Louiſe avoit un jour laiſſé tomber un œuf déja ouvert dans un grand vaſe, deſtiné chez les Carmélites à recevoir les rinçures des gobelets, & tout ce que l'on jette des tables; mais, faiſant attention que c'eſt une faute contre la pauvreté religieuſe que de laiſſer perdre un œuf, elle pêche le ſien au fond du vaſe & le mange.

Dès que quelques années de ſéjour dans le Cloître lui eurent parfaitement rétabli la foible ſanté qu'elle avoit apportée en y entrant, le jeûne habituel lui coûta infiniment; & la faim étoit pour elle une ſorte de tourment, qu'elle éprouvoit preſque tous les jours, au point que ſouvent, pluſieurs heures avant le repas, on lui voyoit le viſage pâle & défait. Bien loin cependant de ſe permettre jamais aucun adouciſſement à cette auſtérité lorſqu'elle étoit Prieure, elle la prolongeoit, avec une ſorte de ſatisfaction, toutes les fois que la complaiſance ou la charité demandoit que, pendant le dîner de la Communauté, elle écoutât quelqu'une de ſes Filles, ou des Perſonnes du dehors.

Dans un temps où, à cauſe d'une indiſpoſition, elle ne pouvoit, ſans s'incommoder, manger des fruits qui faiſoient la

collation habituelle de la Communauté, elle accepta une eſpece de ſoupe, compoſée ſeulement d'un peu de pain bouilli dans l'eau, ſans huile ni beurre; & ce met inſipide, elle l'appelloit un adouciſſement; & ſe le reprochoit comme une délicateſſe. Elle écrivoit alors au Supérieur de la Maiſon: » On vous mandera peut-être que » je ſuis malade: cela ne ſera pas vrai.... » que vous devez me défendre de jeûner; » mais je ſuis très-en état de le faire: je » prends ſeulement le matin une ou deux » taſſes de véronique ». Il en étoit de la Princeſſe, fidelle à toutes les auſtérités de la Vie religieuſe, comme des jeunes Hébreux à la Cour de Babylone; moins elle ſe ménageoit, mieux elle ſe portoit. » Je » me porte ſi bien, écrivoit-elle à Pâ- » ques, qu'à ma honte le Carême m'a en- » graiſſée, quoique j'aie eu bien froid & » bien faim, ſur-tout pendant ma retraite: » mais la grace adoucit tout ».

Le vêtement ſeul des Carmélites eſt une auſtérité. Ce n'eſt guere que par le courage & la patience que ces Religieuſes ſe précautionnent contre l'influence des Saiſons. L'Hiver, elles n'ont que des chauſſes de toille & voient à peine le feu; l'Eté, elles portent toujours la ſerge & de gros habits de laine. Cette double auſté-

rité devoit sur-tout éprouver cruellement une Princesse. Aussi, Madame Louise, pendant les premiers Hivers qu'elle habita St. Denis, eût-elle les mains gelées & crevassées; ce qui étoit quelquefois pour elle matiere de plaisanterie, jamais de plainte. „Je gele, écrivoit-elle à une Carmélite, „je crois, quelquefois, que mes doigts „tomberont; je me chauffe, non sans dou„leur. Cependant j'ai été favorisée cette „année, car j'ai eu très-peu de crevasses „aux mains". La violence du froid fit un jour sur elle une impression de douleur si cuisante, qu'elle lui arracha des larmes, dont elle s'accusoit comme d'une foiblesse puérile. Je lis dans une de ses Lettres: „Croiriez vous bien que j'en pleurois, „comme font les Enfans? il faut pourtant „bien avoir quelque chose à offrir au „Seigneur". Ces sortes d'offrandes lui étoient très-familieres. Elle souffroit plus habituellement encore de la chaleur en Eté, que du froid pendant l'Hiver, & toujours avec le même courage. „J'ai cru étouffer „de chaud ces jours-ci, racontoit-elle „à une Amie: ma ressource étoit de songer „que mes sueurs éteindroient l'Enfer, „& rafraîchiroient le Purgatoire, que je „mérite à chaque moment, par ma lâ„cheté à supporter cette incommodité".

Un des inconvéniens de la Vie commune qui pesoient le plus à Madame Louise, c'étoit d'être obligée de rester long-temps dans des Endroits renfermés. Elle eût aimé qu'on en laissât habituellement les portes & les fenêtres ouvertes; & souvent la Complaisance auroit voulu la servir à cet égard; mais elle s'y opposoit. „ Je sais, disoit-elle, que le grand air „ qui me feroit plaisir, ne le feroit pas „ à quelques-unes de nos Sœurs, vieilles „ ou infirmes; & il est de principe que, „ lorsque nous avons à choisir entre qui „ se gênera, la gêne doit être pour ceux „ qui se portent bien „. L'Infirmerie étoit des divers endroits de la Maison, celui où la Princesse souffroit le plus de l'air renfermé. Elle fut quelquefois sur le point de s'y trouver mal; mais, à force de courage & de vertu, elle triompha de sa répugnance, au point que, lorsqu'elle étoit Prieure, on lui vit faire jusqu'à dix visites dans un jour à des Malades en danger. Une Religieuse qui l'accompagnoit, trouvoit que l'air de l'Infirmerie étoit insupportable : „ Plaignons celle qui souf„fre le mal, lui dit Madame Louise, & „non pas nous qui en sommes quittes „pour l'odeur „. Une Malade avoit peine à consentir à ce qu'on lui ouvrit un cau-

tere, jugé néceſſaire pour la conſervation de ſa vie : » Je me charge de le panſer, » lui dit ſa Prieure ; & nulle autre que » moi, dans la Maiſon, ne connoîtra votre » infirmité ». Pendant des mois entiers, on la vit, pluſieurs fois le jour, aux pieds d'une Malade, nettoyer elle-même, & quelquefois baiſer enſuite des plaies dont la vue faiſoit horreur. Dans ce contraſte ſi admirable, des humbles fonctions qu'elle rempliſſoit avec l'éducation qu'elle avoit reçuë, elle portoit cet air d'aiſance & de ſimplicité, qui augmente le prix des ſacrifices devant Dieu, de tout ce dont il ſemble le diminuer aux yeux des Hommes.

Quoique la mortification s'attache, pour ainſi dire, à tous les pas que fait une Carmélite, toutes les Compagnes de la vertueuſe Princeſſe atteſtent qu'elle étoit attentive encore aux moindres occaſions d'en multiplier les actes. Réprimer la curioſité d'apprendre, étouffer le deſir de raconter, commander aux ſallies de l'eſprit, ſacrifier les goûts les plus innocens au plaiſir plus doux pour elle de ne point s'éloigner de la Croix du Sauveur, c'étoient-là les exercices ordinaires & comme l'habitude de ſa vertu. Quelquefois, tout naturellement & ſans y ſonger, elle laiſſoit échapper le ſecret de ſon cœur inſatiable de

souffrances : » Que faisons-nous au Monde, » que faisons-nous ici, mon cher Cœur, » disoit-elle à une de ses Eleves, si nous » n'y retraçons en nous la mortification » de notre divin Maître » ? Une autre fois en considérant plusieurs petits Oratoires, monumens de sa piété, qui se voyent dans la Maison de St. Denis, elle disoit à une de ses Sœurs : » Voilà bien des Autels : » l'impression que doit faire sur nous leur » présence, c'est de nous rappeller que » nous devons prier sans cesse, & sans » cesse nous immoler au Seigneur ».

Les événemens les plus affligeans pour la nature, les privations sensibles, les maladies, la mort de ses Amis & de ses Proches la trouvoient toujours soumise & religieuse dans sa douleur. Jamais on ne la vit hésiter à la vue d'un sacrifice ; & les plus douloureux pour son cœur étoient ceux qui obtenoient de sa fidélité une plus prompte & plus courageuse résignation. Pendant la maladie désespérée de la Mere Julie, cette Religieuse, au zele de laquelle elle étoit persuadée qu'elle devoit, après Dieu, l'esprit de son état, elle écrivoit à M. l'Abbé Bertin : » Notre partage est le » *fiat voluntas*, dans toute son étendue. » Il faut vivre & mourir sur la Croix. Cette » Mere étoit mon soutien : avec elle j'es-

„ pérois toujours apprendre. Quand elle „ ne ſera plus, je ferai tout ce que je „ pourrai; & il faudra que le Bon-Dieu „ me faſſe grace du reſte... Il me faut „ faire pénitence de mes péchés. Ma pé- „ nitence à St. Denis eût été trop douce „ avec elle „. Et, après la mort de la Religieuſe : „ Je vous avoue que je tâche „ de m'en déſoccuper, pour ne penſer qu'à „ Dieu, aux grandes vérités du Salut & „ à ma ſanctification. C'eſt la premiere Re- „ traite que je fais ſans notre pauvre Mere. „ Je m'efforce d'achever le ſacrifice com- „ mencé le 27 Septembre, en me tour- „ nant du côté de Dieu, toutes les fois „ qu'elle me vient à l'eſprit; & cela ne „ va pas mal. *Fiat voluntas.* Dieu en ſera „ d'autant plus mon tout „.

A la mort du Roi ſon Pere, ſa réſignation parut auſſi parfaite que ſa douleur étoit profonde. Elle avoit prié dans l'eſpérance, elle continua de prier dans la foi. Le jour même qu'elle reçut cette accablante nouvelle, elle ne s'abſenta d'aucun Exercice, elle ne ſe diſpenſa d'aucune obſervance. Etant alors Prieure, elle indiqua la récitation de l'Office des Morts. On ſe rend au Chœur; elle y eſt à la tête de ſa Communauté, & c'eſt elle qui officie. Bientôt toutes les Religieuſes, at-

tendries, & par la ſituation de leur Mere & par le ſouvenir des bontés du feu Roi pour leur Monaſtere, fondent en larmes, & la pſalmodie eſt interrompue. Madame Louiſe alors, forte de tout le courage que donne une grande foi, impoſe ſilence à la nature; elle ſeule ſait parler à Dieu pour ſon Pere, plus efficacement que par des larmes; elle ſeule continue le chant des Pſeaumes. Il faut entendre la pieuſe Princeſſe, dépoſant dans le ſein de l'Amitié les ſentimens qu'elle éprouvoit dans ces conjonctures affligeantes : » Je t'écris encore aujourd'hui, mon Cœur, pour te donner de mes nouvelles, quoique j'aie fort peu de temps. J'ai bien ſoutenu la nuit derniere où l'on a porté le Roi à l'Abbaye; on m'avoit placée dans l'endroit le plus profond de la Maiſon : cependant j'ai tout entendu. J'ai dormi, j'ai pleuré, j'ai prié, je me porte bien; c'eſt tout ce que j'ai le temps de te dire. Je ne t'écrirai plus ſi ſouvent : il faut que je me rende aux affaires de la Maiſon. Je ſoutiendrai cette affliction auſſi bien que les autres. Puiſque Dieu l'a permiſe, il ſera ma force ».

Peu de temps après, en apprenant la maladie & le danger des Princeſſes ſes Sœurs, elle écrivoit à la même Perſonne: » J'ai eu une cruelle après-midi; mais le

Bon-Dieu m'a donné des forces & du courage. Sois tranquille pour mon corps & pour mon cœur. Ce dernier ſouffre beaucoup, mais il eſt ſoumis. Je crois qu'il n'y a pas de ſituation pareille à la mienne : perdre ſon Pere, & voir ſes trois Sœurs frappées de la même maladie ! Mais, quand on a des afflictions, il faut remonter juſqu'à la Main qui les envoye, & l'adorer en ſilence. C'eſt le devoir du Chrétien, mais encore plus celui d'une Religieuſe, qui a promis de ſuivre, non-ſeulement les préceptes, mais encore les conſeils évangéliques, *& ce juſqu'à la mort.* Prie Dieu, mon Cœur, pour que je ne m'écarte jamais de ces ſentimens. Je ſuis un peu maigrie ; mais ſois tranquille, & prions de toutes nos forces ».

Une autre fois, à la nouvelle du danger qui menaçoit les jours d'une Sœur tendrement aimée, elle écrivoit : » J'avoue que l'état de Sophie m'a un peu troublée ; mais ſans ébranler, cependant, la ferme réſolution où je ſuis intérieurement d'acquieſcer toujours à la volonté de Dieu ».

A cet eſprit de réſignation, & aux ſacrifices ſans nombre qui en étoient le fruit, Madame Louiſe joignoit encore d'autres ſacrifices particuliers, non moins effrayans pour la nature. Outre les jeûnes du Car-

mel, dont la rigoureuſe obſervance lui peſoit infiniment, elle jeûnoit ſouvent des jours entiers au pain & à l'eau; ayant l'attention, pour qu'on ne s'en apperçût pas dans la Communauté, de ſe donner des occupations aux heures du repas; ce qui lui étoit ſur-tout facile, lorſqu'elle étoit Prieure. L'habit auſtere qu'elle portoit, cachoit bien d'autres auſtérités encore: les haires & les ſilices, & tous les inſtrumens de la Vie crucifiée, qu'elle appelloit, dans ſa gaîté ordinaire, la toilette des Carmélites. Quelque ſoin que prit l'humble & fervente Princeſſe, pour laiſſer ignorer les auſtérités qu'elle pratiquoit au-deſſus de la Regle commune, une de ſes Compagnes, qui avoit eu pluſieurs fois ſous les yeux des preuves ſanglantes de ſes macérations, lui en parla; & elle auroit voulu l'engager à modérer ces pieux excès. »Hé! ne voyez »vous donc pas, lui dit Madame Louiſe, »en riant, que le Bon-Dieu, en me fa»voriſant ici d'une ſanté que je n'avois »pas à la Cour, m'avertit de l'uſage que »j'en dois faire, en tâchant d'expier un »peu, à la Carmélite, la folie d'avoir au»trefois porté les livrées & les bracelets »du Diable»? Dans la ſuite, ayant ſoupçonné, non ſans raiſon, que cette Religieuſe lui avoit attiré quelques avis qui

lui furent donnés, de modérer ſes auſtérités ſecrettes, elle fut très-attentive à lui en dérober la connoiſſance.

C'étoit ordinairement pendant l'eſpace de neuf jours que la ſainte Princeſſe faiſoit à Dieu l'offrande de ces macérations extraordinaires, tantôt dans l'intention d'obtenir du Ciel quelque grace ſpéciale, tantôt en réparation des attentats de l'Impiété & du débordement des mœurs. Elle ſe conſidéroit, dans ſon état, comme une Victime publique, qui ne devoit plus quitter la Croix de Jéſus-Chriſt. Au temps de la maladie dont mourut Louis XV, les veilles, les jeûnes rigoureux & une infinité d'auſtérités, dont Dieu ſeul fut témoin, lui avoient tellement altéré les traits du viſage, qu'un des Viſiteurs généraux de l'Ordre, à la priere de la Communauté, lui faiſoit enviſager comme un devoir, de mettre des bornes à ſon zele. L'humble Princeſſe, tombant aux pieds de ſon Supérieur, lui dit : » J'obéirai, mon Pere, » à tout ce que vous me preſcrirez : mais » ſongez, je vous prie, que le Roi ſe » meurt : ſongez que je ſuis venue ici pour » ſon ſalut comme pour le mien, & dites-» moi : puis-je en trop faire pour une » Ame qui m'eſt ſi chere » ? Le Supérieur, dans l'admiration, ſe tut, craignant de

contrarier l'opération de l'Esprit de Dieu dans cette Ame privilégiée.

Et c'est cependant le Ministere officieux de ces Anges de paix que le Philosophisme ne cesse de calomnier. Mais, qu'ils blasphement, tant qu'ils voudront, contre les Asiles respectables de l'Innocence chrétienne, ces prétendus Amis de l'Humanité, qui mettent les excès de la licence au rang des droits de l'Homme, & ses penchans les plus dépravés au nombre de ses vertus: qu'au Tribunal insensé d'un Monde séduit, ils s'efforcent, ces Sages nouveaux, de dévouer à tout l'opprobre de l'oisiveté la sainte activité des Martyres de la pénitence : qu'ils parviennent même, à force de crimes, à frapper de stérilité la Terre des Saints; il n'en est pas moins vrai que, tant qu'il restera dans l'Empire Français un seul Organe de la Vérité, on y préconisera l'héroïsme pur de ces courageuses Emules d'un Dieu crucifié, qui n'hésitent pas de se faire anathême pour un Monde persécuteur; &, à l'exemple de leur divin Epoux, de s'immoler par la charité pour des crimes qui ne sont pas les leurs.

A juger des dispositions intérieures de Madame Louise, par ce zele actif & cette ferveur soutenue qui animoient toute sa

duite, on auroit imaginé que, portée sur les aîles de la Grace, cette pieuse Princesse sentoit à peine le joug du Seigneur, & ne trouvoit que des roses sans épines dans les sentiers de la perfection : on se seroit trompé. Celle qui avoit autrefois goûté, au milieu du Monde, toutes les douceurs de la vertu, n'en connoissoit presque plus que les épreuves dans le Sanctuaire même de la piété. Dieu sembloit s'éloigner de cette Ame céleste, à mesure qu'elle même faisoit de plus généreux efforts pour s'approcher de lui ; & l'on peut dire que, pendant les années de sa Solitude, elle habita plus souvent le Calvaire que le Tabor. Toujours fidelle néanmoins, toujours supérieure aux foiblesses du découragement ; si elle étoit privée de la paix des consolations, elle possédoit celle de la résignation & du sacrifice. Dans les momens où le trouble vouloit agiter son ame, sa foi devenoit son guide ; &, jamais elle ne s'abandonnoit plus parfaitement à Dieu, que quand Dieu sembloit l'abandonner. Elle ne connoissoit la tristesse que pour la combattre. L'orage étoit dans son ame, que la sérénité brilloit encore sur son visage. La pensée du premier sacrifice qu'elle avoit fait au Seigneur, & que sa volonté n'avoit jamais rétracté,

tracté, la rempliſſoit alors d'une merveilleuſe confiance. » Ce qui doit nous ſou-
» tenir, lorſque nous ſommes dans les té-
» nebres, diſoit-elle un jour à ſes ſer-
» ventes Religieuſes, c'eſt de ſonger que,
» du moins, nous habitons la Terre-Sainte;
» & que, quoique Dieu ſe dérobe à nos
» regards, il ne ſauroit jamais être bien
» loin de nous ». Ainſi ſon amour pour Dieu lui répondoit de l'amour de Dieu pour elle; & elle trouvoit, dans ſa foi, une véritable conſolation à ſe voir privée de toute conſolation ſenſible.

Contente d'avoir pour témoin de ſes peines intérieures Celui pour l'amour duquel elle les ſouffroit, ſi quelquefois il lui arrivoit d'en parler dans l'épanchement de ſon cœur, ce n'étoit que dans des occaſions rares, & lorſqu'elle le croyoit utile pour s'édifier, ou pour inſtruire. Une Religieuſe lui ayant fait l'aveu de ſes répugnances, pour certaines pratiques du Carmel, elle l'encourageoit par cette réponſe... „ A qui dites-vous qu'il en
„ coûte? il n'y a perſonne à qui tout coûte
„ plus qu'à moi. Oui, tout me coûte *hor-*
„ *riblement.* Mais, bon courage, mon
„ cher Cœur, le Dieu du Paradis mérite
„ bien nos ſacrifices: donnez-moi part à
„ tous ceux que vous ferez „. Elle remer-

cioit Dieu, comme d'une insigne faveur, des moindres consolations qu'elle éprouvoit à son service. Je lis dans une de ses Lettres : „ Il me semble que je n'ai pas „ payé trop cher, par douze ans complets „ de peines, le commencement de tran- „ quillité que je ressens „.

Sachant, comme St. Paul, trouver sa joie dans les épreuves, elle répondoit à une Amie, qui la félicitoit sur les douceurs qu'elle devoit goûter dans la vertu : „ J'ai „ plus besoin que tu ne penses de me „ renouveller en ferveur. Depuis que le „ Bon-Dieu est sûr de me tenir à son „ service, il ne me mene plus par les con- „ solations... Mais, sa volonté soit faite : „ on dit que cet état est plus sûr que les „ consolations ; aussi, au milieu de tout „ cela, j'ai l'ame contente. - Comment se „ consoler, écrivoit-elle encore à une Per- „ sonne de confiance, si Dieu n'étoit au- „ dessus de tout ? mais j'espere que cette „ Croix amenera mon Salut : je n'en veux „ rien perdre.... Dieu m'aime sur la „ Croix... Mes peines ne me font point „ desirer la mort. Je crains toujours ex- „ cessivement cette heure : mais, à cela „ comme au reste, il faut toujours dire „ son refrein : *fiat voluntas*. J'aurois grand „ besoin que le Bon-Dieu me dédomma-

„ geât de tout cela à la priere ; mais il ne
„ le veut pas : encore *fiat.* Cependant,
„ j'ai moins d'agitations depuis un an ;
„ c'eſt toujours beaucoup ; & je dois re-
„ garder cela comme une grande grace ;
„ car ces agitations, en priant, ſon ter-
„ ribles à porter „.

Il eſt aiſé de recueillir de la vie de Madame Louiſe, qu'entre les vertus par leſquelles elle ne ceſſa d'édifier ſa Communauté & le Monde chrétien, ſa piété tenoit le premier rang & vivifioit toutes les autres. Sa piété lui avoit commandé le ſacrifice de ſa ſéparation du Monde, ſa piété lui donna le courage de tous ceux qui devoient le ſuivre & le perfectionner. Son ame pure & détachée d'elle-même autant que de la Terre, ne goûtoit de plaiſir qu'en ſon Dieu. Sûre de le trouver au fond de ſon cœur, c'eſt-là qu'elle le cherchoit, qu'elle converſoit avec lui, qu'elle ſe tenoit en ſa préſence. Toute ſa conduite étoit réglée par le deſir de lui plaire, & ce deſir étoit immenſe comme ſon Objet. Les bornes qu'elle ſavoit preſcrire à la ferveur de ſes Filles, elle ne les connoiſſoit pas pour la ſienne. „ Faiſons „ pour Dieu ce que notre Regle nous „ commande, leur diſoit-elle, & cela ſuf- „ fit „. Elle le diſoit aux autres, & ne ſe

le disoit pas à elle-même. Craignant toujours de n'en pas faire assez pour le Dieu pour qui elle faisoit tout, » le Monde, écrivoit-elle, nous canonise à bon marché, dès qu'on cesse d'être ce qu'il est, il croit qu'on est tout ce qu'on doit être; mais Dieu ne juge pas comme les Hommes. Un grand sacrifice, qui nous arrache au Monde, peut bien prouver la crainte de nous damner avec le Monde; mais ce sont les petits sacrifices journaliers qui prouvent le desir pur de plaire à notre divin Epoux; & cependant nous hésitons, nous reculons lorsqu'il s'agit de les lui offrir ».

Jamais Madame Louise ne s'entretenoit plus volontiers que de Dieu & du bonheur d'être à lui. Elle le faisoit en toute occasion : dans la conversation & par écrit; avec les Gens du Monde comme avec ses Compagnes. C'étoit ordinairement en peu de mots qu'elle le faisoit, mais d'un ton vif & naturel, qui pénétroit. Toutes les Lettres de la Princesse, celles même qu'elle écrivoit pour le temporel de sa Maison, lorsqu'elle en avoit la direction, portent l'empreinte de sa piété. Entre divers avis qu'elle traçoit de sa main à une jeune Personne qu'elle étoit chargée de former à la Vie religieuse, je lis ceux-ci : » Faisons tout pour Dieu, & de notre

mieux; mais avec une grande confiance, avec un amour vif. Qui mérita jamais mieux d'être aimé ? Y a-t-il Pere, Mere, Frere, Sœur qui le valent ? Nous ſommes heureuſes dans ce Monde en l'aimant ; car quelle douceur ne fait-il pas reſſentir quand on lui offre un ſacrifice de bon cœur ? & il nous réſerve encore le centuple pour l'autre Vie ». La Princeſſe n'entendoit jamais parler des progrès que faiſoit l'Impiété, qu'elle n'en marquât ſa douleur profonde ; & l'on étoit ſûr auſſi de lui procurer un inſtant de joie pure, par le récit de quelque événement avantageux à la Religion, & propre à édifier. Capable qu'elle étoit elle-même de l'héroïſme des vertus, elle y croyoit facilement : une piété miraculeuſe & la vue même d'un Miracle, en parlant à ſon cœur, ne l'auroit pas étonnée. Sachant diſtinguer cette heureuſe ſimplicité qui diſpoſe à la foi, de l'idiote crédulité qui égare, elle n'aimoit pas qu'en matiere édifiante on combattit, ſans raiſon, ce que l'on peut croire ſans danger. » Il y a des Gens, diſoit-elle, qui ſemblent ſe plaire à raccourcir le bras de Dieu ; & Dieu, en punition de ce penchant à l'incrédulité, leur dérobe les prodiges de grace & de puiſſance qu'il découvre encore de temps-en-temps aux yeux ſimples de la Foi ». Ne pour-

rions-nous pas dire, qu'elle étoit elle-même un de ces prodiges, ignoré du Monde profane, & trop peu approfondi du Monde appellé chrétien ?

Attentive à profiter des moindres graces, Madame Louiſe cherchoit par-tout des ſujets d'édification & des ſoutiens à ſa Vertu. Au courage qui ſe porte à de grandes choſes pour Dieu, elle joignoit celui de la fidélité aux pieuſes pratiques qui peuvent lui être agréables. Nous ne finirions pas, ſi nous voulions rappeller toutes celles par leſquelles elle s'efforçoit de nourrir ſa piété. Sa vie entiere n'eſt que l'hiſtoire de ſon tendre empreſſement à plaire à ſon divin Epoux. Elle l'étudioit en tout, elle le méditoit, elle le prioit ſans ceſſe, elle ne reſpiroit que pour lui. Parmi les prodiges d'amour, opérés par le Sauveur du Monde en faveur des Hommes, ceux qui paroiſſoient la toucher plus ſenſiblement étoient le bienfait de ſa Naiſſance, l'inſtitution du Sacrement adorable de ſon Corps, & les anéantiſſemens de ſa Paſſion. Souvent, au ſeul ſouvenir de ces Merveilles étonnantes, ſon Ame attendrie ne pouvoit exprimer que par des larmes l'amour reconnoiſſant dont elle étoit pénétrée. Elle trouvoit une ſource de conſolations intarriſſables à méditer au pied de la Croix.

Entre plusieurs Oratoires érigés dans le Monastere, & décorés par ses soins, on distingue sur tout celui où sont retracés les divers Mysteres de la Passion, & que l'on appella, après sa mort, *l'Hermitage de Madame Louise*. C'est là que, dans les instans de loisir, la pieuse Princesse aimoit à se retirer pour prier seule.

Pleine de confiance dans le crédit des Saints, elle s'empressoit de les honorer comme les amis de Dieu : elle ne négligeoit aucun moyen de s'assurer leur protection, ni aucune occasion de s'enrichir selon la dispensation de l'Eglise, de la surabondance de leurs mérites. Elle avoit hérité de la Reine sa Mere, & elle montra toute sa vie la plus tendre dévotion envers la Sainte-Vierge. Etant encore à la Cour, elle étoit de plusieurs Associations religieuses en l'honneur de Marie. Depuis qu'elle habitoit le Couvent de St. Denis, elle avoit pour pratique de se ménager tous les jours quelques instans avant l'Oraison du matin, pour aller prier dans un Oratoire qui lui étoit consacré, & se mettre sous sa protection. Tous les jours elle récitoit l'Office du Chapelet, & lui offroit encore un autre tribut particulier de prieres. Outre les Saints, dont les corps reposoient, par ses soins, dans l'Eglise de son Monastere,

elle honoroit d'un culte ſpécial St. Joſeph, les Anges gardiens, Ste. Thereſe, St. Louis, Roi de France, St. Louis de Gonzague & St. Jean de Népomuce, ſous l'invocation duquel elle fit ériger un Autel, après la naiſſance du Dauphin, ſuivant un vœu qu'elle en avoit fait.

La piété de Madame Louiſe ſe manifeſtoit encore par ſon zele pour la Maiſon du Seigneur, comparable en ſon activité à celui qui dévoroit le St. Roi d'Iſraël. Dès les premiers jours de ſon entrée chez les Carmélites, on n'avoit pas cru pouvoir mieux ſervir ſon goût qu'en lui confiant un Office à la Sacriſtie. Maîtreſſe des Novices, elle inſpiroit ſon zele à ſes Eleves. Devenue Prieure, elle mettoit au rang de ſes grandes obligations de ſurveiller la décence du Culte & l'ordre des Cérémonies religieuſes. Travailler à la décoration des Autels, entretenir la propreté du Sanctuaire, ſoigner les Ornemens ſacerdotaux, ballayer, frotter les Oratoires, c'étoient là des fonctions dont elle ſe trouvoit infiniment honorée. Elle vouloit que tout fut digne de Dieu dans la Maiſon de Dieu. Elle habitoit encore le Palais de Verſailles, lorſqu'une de ces Perſonnes qui ſe picquent d'épurer la Religion par la raiſon, ſembloit blâmer, en ſa préſence,

la magnificence de nos Temples, en citant le passage de l'Ecriture : *Dieu est Esprit & veut être adoré en Esprit.* » Oui, » sans doute, répondit Madame Louise, » Dieu est Esprit ; mais il étoit encore Es- » prit, lorsqu'il commandoit à Salomon » de lui élever ce Temple fameux, qu'au- » cun autre depuis n'égala en magnificence. » Dieu est Esprit, & il n'est qu'Esprit ; » mais il sait que nous, nous sommes Corps » & Esprit ». On ne sauroit faire un pas dans le Monastere des Carmélites de St. Denis, sans y rencontrer quelques signes touchans de la piété de la Princesse qui l'habita. Ici s'offre un Autel, plus loin un Oratoire solitaire ; ou bien ce sont des tableaux allégoriques, & des Sentences qui appellent la dévotion. Elle vouloit que les murs même de la Maison parlassent à tous les yeux le langage qui plaisoit à son cœur.

Son attachement pour l'Eglise, aussi sincere que sa foi étoit pure & sa piété fervente, étoit celui du plus tendre Enfant pour sa Mere. Elle le manifestoit sur tout par son respect pour le St. Siege & sa docilité à toutes ses décisions. Lorsque le Pape Clément XIV, supprima l'Institut des Jésuites, on la vit concentrer en elle même la vive douleur que lui causoit cet étrange événement ; &, sans se permettre le plus

léger murmure, elle se contenta d'adorer en silence la profondeur des jugemens de Dieu sur les Enfans des Hommes. (1) Tout ce qui partoit du centre de l'Unité catholique portoit à ses yeux un caractere divin. » Tout ce qui vient de Rome, disoit-elle, m'inspire de la dévotion ». On la vit témoigner autant de joie, en recevant un Chapelet, béni par le Successeur actuel de St. Pierre, qu'elle en avoit marquée, en recevant de son Prédécesseur le chef-d'œuvre d'orfévrerie qui décoroit l'Eglise de son Monastere. La foi de la Princesse s'annonçoit encore dans son profond respect pour les Ministres de la Religion. Elle honoroit singulierement tous les Evêques & les Prêtres. Elle graduoit, cependant, selon leur mérite connu, l'expression particuliere de son estime pour eux.

(1) Qui sait si, dans les voies incompréhensibles de la Providence, l'absence, pour un temps, de ces Défenseurs zélés de la Religion n'étoit pas nécessaire, pour nous faire mieux apprécier l'importance & le besoin de leur ministere dans l'Eglise de Dieu? Mais, ce dont on ne peut gueres douter, c'est que, si le Philosophisme, qui assassine les Rois, n'influence plus désormais les opérations de leurs Conseils, le Sacerdoce & l'Empire, de concert, ne manqueront pas de demander au Successeur de Clément XIV le prompt rétablissement d'une Société, dont l'extinction a si visiblement accéléré tous les malheurs de la France; &, par là même, déterminé la crise actuelle qui agite l'Europe.

Ce ſentiment s'élevoit en elle juſqu'à la vénération envers ceux qui ſoutenoient la ſainteté de leur Caractere par les vertus de leur état. Ils étoient des Anges à ſes yeux : elle ſe mettoit à genoux pour recevoir leur bénédiction, & leur demander le ſecours de leurs prieres.

Quelque diſtance qu'il y eût de cette ferveur active, dans laquelle vivoit Madame Louiſe, juſqu'au ſommeil de la tiédeur, la Princeſſe, dans ſon extrême horreur pour ce dernier état, avoit imaginé, comme un moyen de l'écarter plus ſûrement encore, de faire ſurveiller ſa vigilance par une vigilance étrangere. Elle avoit chargé une jeune Religieuſe, qui avoit été ſa Novice, de ſuivre ſes actions, ſes paroles & toute ſa conduite, & de l'avertir de tout ce qu'elle croiroit y appercevoir de défectueux. Pour mieux l'engager à lui rendre ce bon office, elle lui mit en mains des Réſolutions qu'elle avoit formées dans la ferveur d'une Retraite, & lui dit : „ Voilà ce que Dieu demande de moi, & ce que, par ſa grace, je ſuis réſolue de faire. Vous me prouverez votre amitié, en me jugeant ſans indulgence, & d'après cette Regle „. Elle fut ſervie à ſouhait. La Surveillante, pour lui prouver ſon zele, exerçoit ſur elle la cenſure la plus ſévere ;

&, bien loin de lui faire grace de rien, elle voyoit ſouvent des manquemens où il n'y en avoit aucun. Madame Louiſe, dans ces occaſions, reſpectant juſqu'aux erreurs du Cenſeur qu'elle s'étoit donné, le remercioit, l'encourageoit, lui promettoit de profiter de ſes avis; & elle en profitoit, en effet, toutes les fois qu'ils étoient fondés.

Parmi les divers appuis dont elle aimoit à environner ſa piété, il en eſt peu auxquels elle parût accorder autant de confiance qu'à la priere. Son union avec Dieu n'étoit point interrompue: la priere étoit l'ame de ſa vie. Tout le temps que ſa Regle lui preſcrivoit de donner à ce ſaint Exercice, lui paroiſſoit trop court encore pour traiter avec Dieu des grands intérêts qui enflammoient ſon zele. Etrangere aux affaires de l'Etat, elle ne le fut jamais à ſes beſoins; & c'eſt en priant, qu'elle s'efforçoit d'y pourvoir. Le maintien de la Foi dans le Royaume, la reſtauration des Mœurs, le ſoulagement des Peuples, la paix & la tranquillité publique faiſoient le ſujet habituel de ſes vœux & de ſes prieres. Digne Fille de St. Louis, elle avoit pour les Français le cœur & toute l'affection de ce grand Roi. Tout ce qui intéreſſoit la Patrie, intéreſſoit vi-

vement ſa piété; & l'on peut dire que la France avoit en ſa perſonne un Miniſtre de paix, toujours en activité pour négocier ſes intérêts auprès du Trône des miſéricordes. Auſſi Louis XVI, la réveroit-il comme l'Ange tutélaire de la France. Dans une viſite que ce Prince lui faiſoit, à l'occaſion de la naiſſance du Dauphin: „Je viens, ma Tante, lui dit-il, vous faire hommage de l'événement qui fait aujourd'hui la joie de mon Peuple & la mienne; car je l'attribue à vos prieres „.

Les moindres inſtans dont Madame Louiſe pouvoit diſpoſer, devenoient des inſtans de prieres. En quelque endroit de la Maiſon qu'on la trouvât, on la trouvoit occupée de la priere. Elle prioit en travaillant, elle prioit en ſe repoſant, elle prioit dans ſa cellule & lorſqu'elle en ſortoit; en deſcendant un eſcalier, en traverſant un corridor, elle prioit. Les Dimanches & les Fêtes, c'étoit par l'exercice de la priere qu'elle remplaçoit le travail des mains qui l'occupoit pendant la ſemaine.

Les jours qui lui laiſſoient le plus de loiſir pour vacquer à la priere, ne lui en laiſſoient pas encore aſſez, pour exprimer à Dieu toutes les affections de ſon cœur. Elle y employoit une partie des nuits „

sur-tout pendant le Carême, & à certains Vendredis & Mercredis de l'année; & toutes les fois encore que sa Piété avoit à solliciter de Dieu quelque grace importante, ou pour elle-même ou pour les autres. C'étoit ordinairement jusqu'à minuit qu'elle prioit ces jours-là; & les lendemains, on la voyoit la premiere à l'Oraison. Les veilles de certaines Solemnités, telles que Noël, Pâques, le Vendredi-Saint, ses Compagnes qui l'avoient laissée le soir au pied des Autels, l'y retrouvoient encore le lendemain matin. Une Religieuse lui représentoit que ces veilles pourroient altérer sa santé: » Ne me parlez point de ma santé, lui répondit Madame Louise, je suis honteuse de l'avoir si bonne: c'étoient les veilles de Versailles qui me fatiguoient; celles de St. Denis me soulagent. Et puis, je vous avouerai que, quand je suis devant Dieu, mes besoins se présentent en foule à mon esprit. Après les miens, je pense à ceux des autres; des Vivans je passe aux Morts, & je n'en puis plus finir ». Elle avoit une dévotion toute particuliere à prier & à faire prier pour les Morts. Elle sollicita des Supérieurs-Généraux, & elle obtint d'eux qu'il seroit fait des prieres & des Offices pour le repos des Ames du Purgatoire, tant dans la Maison

de St. Denis, que dans les autres Monaſteres de ſon Ordre.

Mais, de tous les moyens par leſquels la ſainte Princeſſe s'efforçoit de mettre le comble à l'édifice de ſa perfection, le plus cher à ſon cœur, celui dont elle ſe promettoit & dont elle tiroit en effet le plus grand avantage, c'étoit la Communion fréquente. Une Ame ſi pure & ſi détachée du Monde & d'elle-même étoit bien digne, ſans doute, autant que peut l'être la foibleſſe humaine, des plus intimes communications avec ſon Dieu. La Communion, déja fréquente, avoit ſoutenu LA PRINCESSE dans le Monde : la Communion, plus fréquente encore, ſanctifia LA RELIGIEUSE dans le Cloître. Peu de mois après ſon entrée en Religion, & avant que le temps de ſon Noviciat fût expiré, elle donna des preuves ſi ſoutenues d'une tendre & ſolide piété, elle montra tant de zele pour ſa perfection, que les Perſonnes chargées de ſa conduite intérieure crurent devoir accorder à la ſainteté de ſes diſpoſitions qu'elle communiât tous les jours. Quoique dans ſa profonde humilité, elle ſe crût peu digne de cette faveur, elle en ſentoit cependant ſi bien l'importance & les avantages, qu'elle ſut la conſerver toute ſa vie. » Les uns communient ſouvent, diſoit-

» elle, pour se maintenir dans la sainteté, » les autres pour l'acquérir ; & je suis de ce » nombre ». Elle se confessoit ordinairement deux fois la semaine ; & personne ne crut jamais que, communiant tous les jours, elle le fit trop souvent. Les fruits qu'elle retiroit de la Communion, proportionnés aux dispositions qu'elle y apportoit, étoient sensibles dans sa conduite, & s'étendoient sur tout ce qui l'environnoit. Son exemple étoit une invitation touchante & le sujet d'une sainte émulation pour ses Compagnes.

Lorsqu'elle étoit chargée de la conduite de son Monastere, elle ne recommandoit rien tant à ses Filles que la pratique des vertus qui pouvoient les conduire à un saint & fréquent usage des Sacremens. Pleine de zele & d'onction, lorsqu'elle leur parloit de l'abondance de son cœur sur ce sujet : » Croyez moi, mes chers Sœurs, leur disoit-elle, toute la force d'une Epouse de Jesus-Christ est dans la Communion. Le moyen le plus court & le plus sûr qu'elle ait, pour avancer dans la perfection, c'est la Communion ; le secours le plus puissant contre ses ennemis, c'est encore la Communion. La présence réelle de notre divin Epoux éclaire & épure la conscience, élargit le cœur, en-

bannit l'ennui, la triſteſſe & les vains ſcrupules, pour n'y laiſſer régner que la confiance & l'amour ». On ſe rappelle ce que diſoit la Princeſſe à une de ſes Eleves, étant Maîtreſſe des Novices : » Qu'une Religieuſe devoit toujours être prête à communier & à mourir ». Telle étoit toujours, en effet, la diſpoſition de ſon cœur, tel l'état de ſa conſcience. Celle qu'on avoit vue, le matin, s'unir à Jeſus-Chriſt par la Communion, on la voyoit, le reſte de la journée, ſe conduire uniquement par ſon Eſprit & ne chercher en tout qu'à lui plaire. De-là le pieux empreſſement qu'elle avoit à multiplier ſes viſites au St. Sacrement; de-là cette tendre dévotion qui, lorſque le St. Sacrement étoit expoſé à la vénération publique, la fixoit au pied de l'Autel. On la voyoit, dans ces Solemnités, paſſer juſqu'à dix heures de la journée à l'Egliſe. L'Egliſe devenoit ſa demeure habituelle: c'eſt à l'Egliſe qu'il falloit la chercher lorſqu'on avoit à lui parler.

Les jours du Juſte, le St. Eſprit nous l'apprend, ſont des jours pleins, des jours qui n'ont point de nuit, & dont tous les inſtans, conſacrés par le principe vivifiant de la grace, lui valent des tréſors. Il dort, & ſon cœur veille; les ténebres l'environnent, & le Seigneur eſt ſa lumiere. Mais

l'humilité du Juſte dérobe ordinairement à la connoiſſance des hommes profanes le ſecret de ces communications ſolitaires avec ſon Dieu. Ici, la Providence, qui vouloit qu'aucun trait de la Vie d'une ſi ſainte Princeſſe ne fut perdu pour l'édification de notre Siecle, ſemble avoir tout ménagé pour donner la publicité la plus complette à ſes bonnes œuvres les plus cachées. Une circonſtance unique, le motif d'une charité vraiment maternelle détermina Madame Louiſe, alors Prieure, à donner, pendant la nuit, l'hoſpitalité dans ſon étroite cellule, à une jeune Sœur qu'elle vouloit guérir, & qu'elle guérit en effet des tourmens de la peur. C'eſt de ce Témoin irréprochable que nous apprenons comment elle ſanctifioit le temps deſtiné au ſommeil : je copie dans ſes Mémoires : » Lorſque j'étois ainſi ſeule, avec Madame Louiſe, je cherchois à m'édifier de ſes pratiques de dévotion, & à apprendre ce que j'ignorois. Je lui propoſois de faire tout haut les prieres par leſquelles elle ſe préparoit au ſommeil, & elle avoit la complaiſance de me ſatisfaire. Dans la crainte cependant de me tenir trop long-temps éveillée, ou de m'éveiller, ſi je m'endormois, elle accourciſſoit ces prieres : je veux dire qu'elle ceſſoit de parler haut ; mais

je m'apperçevois ſouvent qu'elle continuoit encore de prier à voix baſſe. Elle avoit pris de l'eau-bénite, en entrant dans ſa cellule, elle en prenoit encore après avoir achevé ſes prieres. L'eau-bénite, me diſoit-elle, contracte, par les exorciſmes de l'Egliſe, une grande vertu contre les Puiſſances des ténebres; elle y avoit une grande dévotion. Parmi ſes dernieres prieres, elle ne manquoit pas de réciter le *De profundis*, pour les Ames du Purgatoire. Elle invoquoit ſon Ange-gardien, la Ste-Vierge & les Saints, ceux ſur-tout dont elle avoit des Reliques. Elle mettoit ſon Chapelet à ſon cou; &, le Crucifix que nous portons le jour à notre côté, elle le gardoit auſſi la nuit, ce qui me ſembloit devoir la gêner. Je lui en fis l'obſervation: à quoi elle me répondit, en riant: » C'eſt que, juſqu'à ce que je m'endorme, je lui parle ». Je lui demandai s'il lui répondoit: » Oh! oui, me dit-elle, & l'oreille du cœur entend ſes réponſes ». La derniere de ſes pratiques étoit la préparation à la mort, qu'elle faiſoit avec autant de dévotion que ſi cette nuit eût dû être véritablement la derniere de ſa vie. Tous les inſtans de la nuit qu'elle paſſoit ſans dormir, elle les employoit à prier. Si elle s'éveilloit peu de temps avant

minuit, elle prioit jusqu'à cette heure; &, dès qu'elle sonnoit, elle se levoit, se prosternoit par terre, & faisoit une priere, pour honorer le Mystere de Jesus-Christ entrant dans ce Monde pour le racheter. Comme je lui disois un jour que cette pratique n'étoit pas bien commode, elle m'avoua qu'en effet elle lui coûtoit assez, sur-tout pendant les grands froids de l'hyver; » Mais, qu'est-ce donc que cela, ajouta-t-elle, pour marquer notre amour à Celui à qui notre Salut a coûté tout son sang » ?

Pieuse dans tous les temps, & d'une piété plus marquée depuis son entrée dans le Cloître, Madame Louise parut encore se surpasser elle-même deux ans avant sa mort. Comme si elle eût prévu dès-lors que ce terme dût être prochain pour elle, on la vit mettre le comble à ses bonnes œuvres & à toutes ses vertus; &, ce qui nous a paru digne de remarque, c'est que l'époque à laquelle se développa en elle cette nouvelle activité de ferveur, fut précisément celle où, dans sa profonde humilité, elle croyoit avoir le plus à craindre de sa foiblesse; je veux dire la circonstance de la mort de cette Mere Julie, qui l'avoit formée à la vie Religieuse, & qu'elle avoit toujours regardée,

depuis, comme l'Ange de ſon conſeil dans la Vie ſpirituelle. Ce fut en perdant cet appui qu'elle comprit ce que Dieu n'apprend que par dégré à ſes plus fideles Serviteurs : que, s'il eſt de la ſimplicité de l'Enfance de ſe montrer docile & ſenſible aux bons offices de l'Amitié vertueuſe, il eſt de la perfection de l'Age mûr de ne plus chercher ſa force & de ne la trouver qu'en Dieu ſeul. L'aveu que lui fit cette Religieuſe, quelques inſtans avant de mourir : qu'elle avoit fait à Dieu le ſacrifice de ſa ſéparation d'avec elle, mais que cet acte de réſignation lui avoit coûté une demi-heure de combat, lui fit faire de profondes réflexions à ce ſujet. Sa piété fut effrayée, en ſongeant qu'une Religieuſe, aux portes de la mort, put héſiter, pour ainſi dire, & être partagée, pendant une demi-heure, entre le Dieu qui l'appelle au Ciel & la Créature qui rampe ſur la Terre. Elle en conclût que les amitiés les plus pures dans les Communautés, & les liaiſons les plus ſaintes dans leur principe, toujours imprégnées, ſans qu'on s'en doute, de quelque levain perfide, peuvent porter à l'Ame les plus grands préjudices. Dieu ſeul alors devint plus que jamais ſa force & ſa lumiere ; &, bientôt, elle eût à s'é-

tonner elle-même de la facilité avec laquelle elle couroit dans la voie de la perfection, depuis qu'un bras de chair ne l'y soutenoit plus.

Les divers Mémoires, d'après lesquels nous écrivons, s'accordent à dire, que ce fut alors, sur-tout, que les vertus de Madame Louise prirent un caractere d'héroïsme, qui commandoit l'admiration autant que le respect. Voici comment un Ecclesiastique respectable, & à portée, par son emploi de Supérieur-général de l'Ordre des Carmélites, de connoître la Princesse, me traçoit le précis de ses vertus religieuses : „La confiance & les bontés dont m'honoroit Madame Louise devroient peut-être m'imposer silence. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que, si elle paroissoit bien Sainte, elle l'étoit plus encore qu'elle ne paroissoit l'être. Que cette Ame héroïque est digne de nos regrets; des regrets de tous les bons Français, de tous les vrais Enfans de l'Eglise! on pouvoit la regarder comme l'appui du Trône par ses prieres, & la gloire du Carmel par ses vertus. Elle étoit la consolation des Ames affligées, l'espoir des Gens de bien, le soutien & la protectrice constante de la Religion & de l'état Religieux, dans le Royaume & au-delà.

Son zele étoit vif & généreux ; mais prudent, ſoumis & éclairé. En digne Fille de Ste-Théreſe, elle eût voulu pouvoir s'immoler mille fois, pour procurer la plus grande gloire de Dieu & le ſalut des Ames. Une foule de traits atteſtent qu'elle étoit un prodige de courage, d'humilité, d'abnégation, d'obéiſſance à l'égard de ſes Supérieurs, de douceur & de prévenance envers ſes Inférieures ou ſes Egales. Les Carmélites de St. Denis ne vous laiſſeront pas ignorer la tendre affection de leur Mere pour ſon st. état, ſa régularité, ſa ferveur, ſa condeſcendance pour les autres, ſon auſtérité pour elle-même, ſon amour du ſilence & de la pauvreté, ſon zele pour le maintien & la pratique de la Regle ».

Une des vertus qui frappoient le plus dans Madame Louiſe, quelques anneés avant ſa mort, c'étoit ſon détachement des choſes de ce Monde : il s'étendoit à tout, il n'avoit point de bornes. Elle ne tenoit plus à la Terre que par la dépendance de ſon corps : elle habitoit le Ciel par tous les vœux de ſon cœur ; & cette vérité, dont ſes pieuſes Compagnes ne doutoient pas, l'aveu lui en échappa un jour à elle-même. Une Perſonne qui lui avoit fait des offres de ſervices pour la Capitale du

Monde chrétien, & auprès du Souverain Pontife, lui marquoit sa surprise sur la sobriété de ses demandes : la sainte Princesse, de ce ton de franchise qui part d'un cœur pénétré, lui répondit : » Je vous avoue que tout, en ce Monde, m'est indifférent, & que, par la grace de Dieu, je ne me sens de desirs que pour l'Eternité & ce qui peut m'y conduire ». Elle avoit à son usage quelques petits effets analogues à ses goûts, tels que Reliquaires, Livres de piété, Images de Saints : dans la crainte de les posséder avec trop d'attache, elle en fit don à différentes Religieuses.

Toute sa vie, la pieuse Princesse s'étoit plû à entretenir, dans son ame, cette crainte salutaire avec laquelle le St. Esprit recommande à l'Homme d'opérer son Salut. Elle aimoit sur-tout à s'occuper de la pensée de la mort; &, quoique, dans son extrême humilité, elle en craignît beaucoup les suites, elle en parloit souvent. A l'époque où elle jouissoit de la plus florissante santé, dix-huit mois avant sa mort, elle dit à une Religieuse qui avoit été sa Novice : » Une de mes grandes craintes c'est d'être privée à la mort de la grace des derniers Sacremens, & que nos Sœurs, alors, ne se déchargent les unes sur les autres du soin de m'avertir de mon état.

Convenons

Convenons d'une chose : si vous me savez en danger de mort, vous m'en avertirez : de mon côté, je vous promets qu'en pareil cas je vous rendrai le même service ». Ainsi fut-il convenu. Madame Louise, qui n'étoit nullement crédule, avoit confié à plusieurs de ses Sœurs le pressentiment, qu'elle conservoit malgré elle, de mourir vers sa cinquantieme année ; parce que le terme de ses jours avoit été fixé à cette époque par un Homme d'une piété respectable. Voici comme elle racontoit le fait. Un jour que l'Evêque de Langres, M. de Montmorin, étoit à la Cour, elle lui dit : » C'est aujourd'hui, Monsieur, que j'ai vingt-cinq ans. - Hé bien, Madame, lui répond assez brusquement le Prélat, vous êtes à la moitié de votre vie ». Ce n'étoit pas là le langage d'un Courtisan ; mais, par l'évènement, ce fut celui d'un Prophête : Madame Louise mourut à cinquante ans.

Quoique ses actions eussent été une continuelle préparation à la mort ; quoi qu'elle n'eût laissé passer aucun jour sans faire, du souvenir de ses Fins dernieres, la matiere d'un exercice particulier ; chaque année encore, au mois de Décembre, elle s'appliquoit, pendant neuf jours de suite, à approfondir ce sujet intarisable d'utiles réflexions pour l'Ame chrétienne :

& c'eſt ce qu'elle avoit fait environ quinze jours avant ſa mort. Ses Compagnes ſe rappelloient également que, peu de temps avant ſa maladie, pendant ſa retraite annuelle de dix jours, elle les avoit ſinguliérement édifiées, par de nouvelles preuves & de ſa délicateſſe de conſcience & de ſon zele pour le maintien de la régularité dans le Monaſtere.

Une Vie ſi ſainte, dans ſon enſemble & dans tous ſes détails, ne pouvoit manquer, ſans doute, d'être couronnée de la mort précieuſe des Saints. Mais il convenoit, ce ſemble, que Celle dont tous les jours avoient été marqués par des ſacrifices généreux, offrit dans ſa mort un ſacrifice plus éclatant encore que tous les autres. Il convenoit que Celle qui avoit vécu en Victime mourut en Martyre; & c'eſt ainſi que mourut Madame Louiſe. Tous les témoins de ſa mort, & les confidens les plus intimes de ſes derniers momens, ſont convaincus qu'elle a mérité de réunir la couronne du Martyre à la Palme des Vierges; & nous laiſſerons nous-mêmes à Dieu de juger ſi le genre de Martyre qu'elle dût à la vivacité de ſa foi, fut inférieur en mérite à celui que viennent de ſouffrir, dans l'Egliſe de France, tout ces illuſtres Confeſſeurs, auxquels il nous

ſemble qu'elle ouvrit la carriere. Quoiqu'il en ſoit, ne craignons pas de révéler le ſecret édifiant & peu connu de la mort de la Princeſſe. Elle ſe portoit parfaitement bien, quoique flottant, depuis quelque temps, entre la crainte & l'eſpérance ſur le ſuccès d'une affaire qui s'agitoit dans le Cabinet de Verſailles, & qui l'inquiétoit beaucoup, parce qu'elle intéreſſoit eſſentiellement la Religion. Le 21 Novembre 1787, une Perſonne de ſa connoiſſance la demande au Parloir, & lui dit: » Il faut, Madame, que le Ciel ſoit bien irrité contre nous. Les démarches du Zele ſont ſuperflues, & les prieres des Saints ſans effet : le mal eſt conſommé. Ce que les nombreux Ennemis de la Religion catholique & du Nom chrétien n'avoient pu arracher à la ſageſſe de nos Rois, par un ſiecle entier de manœuvres & d'importunités, la perfidie d'un Miniſtre de deux jours vient de le leur accorder; & ce Miniſtre, traître à tant de devoirs, il faut que ce ſoit un Archevêque ». Madame Louiſe, à cette nouvelle, eſt frappée, comme le grand Prêtre Héli, quand on lui apprend que le camp d'Iſraël eſt forcé & que l'Arche ſainte eſt au pouvoir du Philiſtin. Un glaive de douleur a percé ſon ame, les angoiſſes de la mort la

déchirent ; &, comme saisie, en ce moment, de l'Esprit de Dieu ; par la même exclamation, elle plaint la Religion trahie, le Roi trompé, la tranquillité de l'Etat compromise ; elle prévoit tous nos malheurs, elle les déplore, & ne songe plus qu'à mourir.

De retour du Parloir, & sentant déja l'action du trait qui l'a blessée, elle dit à une de ses Filles : » Prions Dieu de tout notre cœur pour la Religion, ses Ennemis sont bien ardens ». Elle lui raconta ce qu'elle venoit d'apprendre, & ajouta : » Cette nouvelle m'a causé une étrange révolution ». Le mal-être qu'elle éprouvoit ne l'empêcha pas de voir aussitôt quelques-unes de ses Religieuses, occupées alors des exercices de leur retraite annuelle. Elle les entretint avec beaucoup d'onction, sur les avantages de la confiance en Dieu & le besoin de la priere ; & leur découvrît le sujet de sa peine. L'une d'elles lui proposoit de s'en ouvrir à la Communauté, afin que toutes priassent en commun, pour le même sujet. » J'y avois pensé, répondit Madame Louise, mais deux choses m'en empêchent : c'est que ces sortes de nouvelles sont de celles qui peuvent occasionner des murmures contre l'Autorité ; & tout

notre zele doit ſe borner à prier pour Elle, lors même qu'elle s'égare ; & puis, je craindrois que, ſi l'on ſavoit de quel poids cette nouvelle m'a chargé le cœur, on ne cherchât trop à me diſtraire ; & je vous avoue que j'aimerois mieux mourir de ceci, ſi Dieu le veut, que de m'expoſer aux dangers de la diſſipation ».

Le ſiege de ſon mal étoit l'eſtomac. Une enflure conſidérable l'indiqua bientôt, & elle en ſouffroit, par intervalles, des douleurs aiguës. On vouloit l'engager à ſoumettre ſon mal à l'inſpection d'un Homme expérimenté: » Je le lui expliquerai ſi bien, répondit-elle, que ce ſera comme s'il le voyoit ». On inſiſta, on ne fit que l'affliger. On alla juſqu'à lui dire, que cet excès de délicateſſe pouvoit compromettre ſes jours. » J'aurois peine à le croire, reprit-elle ; mais, ſacrifice pour ſacrifice, celui de la vie me coûteroit moins que celui qu'on me propoſe ». Quelques remedes ſimples lui procurerent un ſoulagement momentané ; &, ſuivant ſon uſage, de ne jamais s'écouter, lorſqu'il s'agiſſoit de ſa ſanté, elle bruſqua cette maladie mortelle comme une ſimple incommodité. On la revit, au bout de quelques jours, à la tête de ſa Communauté, pour en diriger & ſuivre tous les exercices.

La crainte qu'elle avoit, qu'on ne l'obligeât à s'en abſenter, l'engageoit à laiſſer croire qu'elle n'étoit qu'indiſpoſée; & preſque toutes ſes Filles s'étoient confirmées dans cette opinion. Cette prétendue indiſpoſition, cependant, outre de continuelles douleurs de tête, lui faiſoit encore eſſuyer, de temps en temps, des criſes aſſez fâcheuſes, dont elle ne pouvoit dérober la connoiſſance à quelques Religieuſes, qui avoient avec elle des rapports plus immédiats.

Ce ne fut que le 10 de Décembre que, preſſée par la violence du mal, elle conſentit à conſulter le Médecin de la Maiſon. Une ſaignée la ſoulagea de l'oppreſſion d'eſtomac qu'elle éprouvoit, mais en lui laiſſant ſes douleurs de tête & une inſomnie habituelle. Envain lui propoſa-t-on de ſe donner du repos: elle répondit, qu'il lui en coûteroit plus à ſoigner ſon mal-être à l'Infirmerie qu'à le porter, comme elle faiſoit, aux divers exercices de la Communauté. Elle croyoit voir, dans les attentions les plus communes de la charité, les empreſſemens irréguliers d'une affection trop humaine, & elle les repouſſoit religieuſement. Ce ne fut que vers la fin de ſa maladie, & quelques jours ſeulement, avant ſa mort, qu'elle

crut pouvoir accorder à ſon état & au vœu de ſes Filles, d'aller paſſer les nuits à l'Infirmerie, & de rompre l'abſtinence de la Regle. Du reſte, ſuivant les exercices communs, elle ſe trouvoit au travail, aux récréations, à toutes les prieres, à tous les Offices du Chœur. Elle Communioit réguliérement tous les jours; & c'étoit dans la ferveur de ces dernieres Communions qu'elle ſe diſpoſoit à celle qu'elle s'attendoit de faire bientôt en Viatique. En effet, tandis qu'on ſe raſſuroit ſur ſa tranquillité, ſa gaîté même, & les efforts de ſon courage, elle-même, jugeant ſa maladie, en parloit à ſon Confeſſeur, comme de celle qui devoit la conduire au tombeau, & faiſoit toutes ſes diſpoſitions ſuivant ce preſſentiment. Elle fit une revue exacte de tous ſes Papiers: elle en brûla quelques uns & mit le plus grand ordre dans les autres.

Le mercredi 19 de Décembre, & jour des Quatre-temps, la Malade écrivit à Madame VICTOIRE; lui marqua qu'elle ne ſe trouvoit pas mal pour ſon état: qu'on lui avoit interdit le jeûne; mais que, pour le maigre, elle le ſoutenoit bien. Perſonne ne ſoupçonnoit encore le danger éminent où ſe trouvoit la Princeſſe. Outre le courage qu'elle montroit en tout; ce qui ne contribuoit pas peu à entretenir l'illuſion

sur sa maladie, c'est que les oppressions d'estomac qu'elle éprouvoit, étoient suivies de fréquens accès d'une faim irréguliere, & que l'on n'imaginoit pas que la faim pût être si voisine de la Mort.

Le jeudi 20, Madame Louise alla à la Messe & y communia; mais elle ne revint de l'Eglise qu'avec beaucoup de peine. Le soir, elle voulut encore se trouver à la récréation au milieu de ses Filles.

Le vendredi 21, elle passa la matinée comme la veille, & n'omit aucun de ses exercices de piété; mais elle n'eût plus la force de se porter, comme elle l'auroit desiré, au Lieu où la Communauté prenoit sa récréation. Dès le 10 du mois, elle avoit minuté un projet de Lettre au Roi. Elle l'écrivît seulement le 21, & on la trouva dans son porte-feuille, sous cette adresse: AU ROI, MONSEIGNEUR ET NEVEU, POUR ÊTRE REMISE APRÈS MA MORT. Elle écrivît aussi, ce même jour, à Madame ADÉLAÏDE.

Le samedi 22, veille de sa mort, après une fort mauvaise nuit, elle eut encore le courage de se lever; mais, ses forces ne secondant pas son zele, il lui fut impossible de se rendre à l'Eglise. Une Religieuse, témoin du regret qu'elle avoit de se voir privée de la Messe & de la Com-

munion, lui proposoit de faire dresser un Autel dans l'Infirmerie, comme on le fait à la Cour en faveur des Personnes malades de la Famille Royale. „ Ne voyez-„ vous pas, lui répondit l'humble Princesse, „ que vous me proposez là une distinction „ déplacée ? A la vie & à la mort, je veux „ être simple Carmélite „. Elle récita encore ce jour-là, tous ses Offices, & s'acquitta de ses différens exercices de piété. Comme la fête de Noël étoit prochaine, elle fit des arrangemens qui devoient lui procurer la consolation de communier en cette Solemnité. N'ayant pas la force d'écrire elle-même, comme elle se le proposoit, à Madame VICTOIRE, elle dicta pour elle une Lettre qu'elle signa, & où respiroit encore la douce gaîté de la Vertu.

Jusqu'à la veille de sa mort, elle avoit continué de donner ses soins aux affaires de la Communauté. Ses Filles s'adressoient toujours à elle pour recevoir les permissions dont elles avoient besoin, & elle les accueilloit avec sa bonté ordinaire. Sa patience étoit admirable. Elle n'avoit que des propos de douceur & d'édification à adresser aux Religieuses, qui se présentoient chez elle à toutes les heures du jour, & sans autres besoins, souvent, que celui de s'assurer de son état. Celles que

leur emploi attachoit plus particuliérement auprès de la Malade reçevoient de ſa part toutes ſortes de témoignages d'attention & de charité. Elle les plaignoit ; elle leur demandoit ſans ceſſe pardon des peines qu'elle leur donnoit. De temps à autre, &, plus ſouvent qu'elles ne l'auroient voulu, elle les obligeoit à ſe retirer pour aller ſe repoſer ; &, après cela, elle s'accuſoit encore de n'être pas bonne Malade. Une Religieuſe ayant obſervé, à cette occaſion, qu'il ſeroit difficile qu'elle les édifiât par plus de patience & de réſignation : „C'eſt toujours bien fait, répondit-elle, „de juger charitablement les autres„.

Dans les derniers jours de ſa Vie, comme on s'apperçut que l'empreſſement de ſes Filles auprès d'elle la fatiguoit, on lui repréſenta que, dans l'état ou elle étoit, elle pouvoit bien ſe diſpenſer de tenir ſa porte ouverte. „Non, répondit-„elle, je me dois à toutes juſqu'à la mort. „Toutes ſont bien-aiſes de me voir, & „moi auſſi bien-aiſe de les voir toutes„. Elle les fit ſeulement prier de ſe concerter entre elles, pour ne venir qu'un certain nombre, dans un certain eſpace de temps. Il lui étoit ſi naturel d'aſſaiſonner de quelques traits gracieux les réponſes qu'elle faiſoit à ſes Filles, qu'elle ſe reprochoit

jusqu'à l'impuissance où la mettoit son état, de leur témoigner toute l'étendue de sa tendresse maternelle. Un jour, qu'elle craignoit d'avoir fait à l'une d'elles une réponse trop concise, en lui accordant une permission, elle dit à son Infirmiere: „Il me semble que j'ai parlé bien sé-chement à ma Sœur.*** : faites-lui en, je vous prie, des excuses pour moi „. Elle en fit elle-même, pour pareil sujet, à une autre Religieuse, en lui disant: „Je vous demande pardon, mon cher Cœur, de vous avoir si mal reçue ce matin „. La Sœur, étonnée, ne savoit pas même ce que vouloit lui dire sa Prieure. Le fait étoit que, lui ayant demandé si elle souffroit beaucoup; elle s'étoit contentée de lui répondre: „Oui, beaucoup, mais cela ce passera „. Ce Laconisme, en exprimant une douleur vive & actuelle, étoit, au jugement de sa vertu, une réception peu charitable. Lorsqu'on la mettoit dans le cas de parler de ses souffrances, ce qu'elle en disoit n'étoit que l'expression de la piété résignée. On lui demandoit de quoi elle se plaignoit le plus? „De la tête, répondit-elle; je n'ai pu fermer l'œil, de la nuit: il me sembloit que notre Seigneur me mettoit sur la tête toutes les épines de sa Couronne „.

Son zele pour la régularité, dans ces derniers momens, porté jusqu'à cet héroïsme que l'on seroit tenté d'appeller excès, offroit plus à admirer qu'à imiter. Elle étoit frappée à mort depuis un mois; elle se préparoit à mourir, elle n'avoit plus qu'un jour à vivre, que, par respect pour la clôture religieuse, elle n'avoit encore vu le Médecin qu'à la grille extérieure du Monastere. Ce jour-là même, veille de sa mort, elle se porta encore au Parloir, pour lui rendre compte de sa situation, dont l'altération de son visage n'annonçoit que trop visiblement le danger.

De retour à l'Infirmerie, elle éprouva une grande oppression, qui l'obligea de se mettre au lit. Dès que la douleur fut appaisée, elle s'occupa des moyens de recevoir les derniers Sacremens, & fit appeller son Confesseur. Elle se proposoit encore de se rendre au Confessional; &, elle l'eût fait, si ses forces eussent répondu à son zele pour la régularité. Quand le Confesseur parut, » Hé bien, mon Pere, » lui dit-elle, approchez donc : voici la » troisieme Prieure de cette Maison à la- » quelle vous allez fermer les yeux ». Elle avoit préparé sa Confession; elle la fit comme la derniere de sa vie, mais avec la même tranquillité que si c'eût été une Confession ordinaire. Elle témoigna ensuite

qu'elle deſireroit de recevoir le St. Viatique & l'Extrême-Onction. Mais, trompé comme les autres, par le courage de la Malade, ſon Confeſſeur lui ayant repréſenté qu'il ne la croyoit pas dans le cas de communier en Viatique, elle le pria d'en conférer avec le Médecin, en lui obſervant, que ce ſeroit une grande conſolation pour elle, s'ils concluoient à ce qu'on lui adminiſtrât les Sacremens. » Au reſte, ajouta-t-elle; qu'on ſuive en tout les regles : je ſuis tranquille : Dieu fera de moi tout ce qu'il lui plaira. Je me confie entiérement en ſes miſéricordes ».

Au milieu de ſes ſouffrances, la pieuſe Malade goûtoit la paix de la réſignation, & quelquefois même un doux ſentiment de joie, qu'elle ne pouvoit cacher aux Perſonnes qui l'approchoient. C'étoit alors ſans la moindre crainte, qu'elle voyoit la Mort préſente, elle qui, dans le plus grand éloignement, ne l'avoit jamais enviſagée ſans frayeur. Elle parloit de mourir comme on parle d'une action ordinaire de la vie; elle diſoit à une de ſes Filles, qui avoit beſoin d'être prémunie contre les foibleſſes de la peur : » Sans doute que vous allez » auſſi avoir peur de moi, quand je ſerai » morte; mais ne craignez rien, je ne ferai » jamais de mal à perſonne ». Revenue d'une criſe des plus violentes, elle dit à

la même Sœur : „ Vous ne voyez donc „ pas que je suis à l'agonie „. Et, sur ce que la Religieuse lui parut n'en rien croire, elle ajouta : „ Vous me promettez donc „ de m'avertir, quand il en sera temps „? Elle reçut avec grand plaisir l'assurance qui lui en fut donnée. Dans un moment où son Confesseur étoit auprès d'elle ; songeant aux Princesses ses Sœurs, auxquelles elle n'avoit pas encore fait connoître le danger de son état. „ Je vous prie, lui „ dit-elle, d'assurer mes Sœurs, après ma „ mort, que j'ai toujours eu les mêmes „ sentimens pour elles ; & que, si j'obtiens „ miséricorde, je ne les oublierai pas de- „ vant Dieu „.

Comme elle ne pouvoit douter des cruelles inquiétudes où devoient être toutes ses cheres Filles, elle leur fit dire de chercher leur paix en Dieu, & de mettre, comme elle, toute sa confiance en lui seul. Elle ne vouloit point qu'on priât pour sa conservation, mais uniquement pour que la volonté de Dieu s'accomplît en elle. On lui parloit des prieres que ses Religieuses ne cessoient de faire à cette intention : „ Elles sont si charitables ! s'écria-t-elle ; aussi, je les porte toutes dans mon cœur, & je prie Dieu d'être lui-même leur soutien „.

Tout le temps qu'avoit duré sa maladie, Madame Louise n'avoit pas omis la récitation de la moindre partie de ses Heures, assurant que cet exercice ne la fatiguoit pas assez pour qu'elle dût s'en dispenser. Elle ne l'omit que la veille de sa mort, & parce qu'on lui avoit ôté son Bréviaire. Ce jour-là même elle avoit encore récité ses Offices jusqu'à Vêpres. Lorsqu'on l'eût mise dans l'impuissance de payer à Dieu son tribut ordinaire de prieres, elle y suppléoit par les affections de son cœur : elle prioit continuellement. A sept heures du soir, elle invita les Religieuses qui la soignoient à réciter avec elle les Litanies de la Ste Vierge. A huit heures, elle demanda si l'heure du silence n'étoit pas sonnée ? on lui répondit qu'elle l'étoit : „ Que „ ne m'avertissiez-vous donc, reprit-elle ? „ Etre malade n'est pas un privilege pour „ enfreindre le silence „. Elle continua de s'occuper, dans sa ferveur, de sentimens analogues à sa situation.

La maladie ne lui avoit rien fait perdre de son amour pour la mortification, & elle ne laissoit échapper aucune occasion d'en multiplier les actes. Elle étoit si éloignée de rechercher le plus commode pour son état, qu'on pouvoit à peine lui faire accepter le nécessaire. Une Sœur, ayant vu

que sa tête portoit sur une couverture de laine, se mettoit en devoir d'y passer un linge; "Je suis très-bien, lui dit Madame Louise; est-ce que vous voudriez m'arranger ici comme une Princesse„? Vers les onze heures de la nuit, six heures avant sa mort, on voyoit la Malade dans un fauteuil, le dos appuyé contre un petit coffre, en guise d'oreillers qu'elle avoit refusés. C'est dans cette situation que la trouva un Médecin de la Cour, que Madame VICTOIRE lui avoit envoyé pour constater sa maladie.

Dès que ce Médecin eut vu la Malade, il jugea qu'elle étoit dans un danger éminent; &, sans s'ouvrir à elle-même sur ce qu'il pensoit de son état, il se retira à l'écart avec le Médecin de la Maison, pour concerter les moyens de le lui faire connoître. Les ménagemens, à cet égard, étoient bien superflus. Madame Louise craignoit moins qu'elle ne desiroit d'apprendre qu'elle touchât au terme de sa dissolution. Aussi avoit-elle chargé une Religieuse de suivre les Médecins; d'écouter ce qu'ils diroient de sa situation, & de le lui rapporter fidélement. "Pourvu qu'ils conviennent que je suis en danger, dit-elle, cela suffit pour que je puisse communier en Viatique„. Les Médecins ayant avoué

qu'ils ne pouvoient répondre que la Malade paſſât la nuit, la Religieuſe revint auſſitôt auprès d'elle, & lui dit : qu'elle pouvoit, quand elle le voudroit, & dès ce ſoir même, ſi elle le jugeoit à propos, ſatisfaire le deſir qu'elle avoit de communier. Cette Religieuſe étoit la même à laquelle Madame Louiſe, étant encore en ſanté, avoit fait promettre qu'elle l'avertiroit, ſi jamais elle la voyoit en danger de mort. Dans la joie d'apprendre ce qu'elle deſiroit de ſavoir, „ Ah ! que vous me faites de plaiſir, s'écria-t-elle, & que je vous ſais bon gré de me tenir la parole que vous m'aviez donnée : c'eſt un ſervice que je n'oublierai pas devant Dieu, ſi, comme je l'eſpere, il me fait miſéricorde „. -- Vous êtes bien heureuſe, ma Mere, lui répondit la Religieuſe : vous allez au Ciel, & vous nous laiſſez ſur la Terre : -- „ Oui, je mets toute ma confiance en Dieu, continua Madame Louiſe, & je vous dis que je ne vous oublierai pas : mais, ne perdons pas de temps ; faites diſpoſer toutes choſes, pour que j'aie le bonheur de recevoir mon Dieu „.

Une autre Religieuſe, qui venoit de reconduire les Médecins, étant rentrée ; „ Hé bien, lui dit la Malade, vous connoiſſez mon état à préſent : me promettez-

vous de bien prier pour moi, quand je ſerai morte „? La Religieuſe l'aſſura qu'elle le feroit tous les jours de ſa vie. „ Ce ſera, reprit Madame Louiſe, une bien bonne maniere de reconnoître tous mes ſentimens pour vous „. Elle lui promit auſſi de ne pas l'oublier devant Dieu. Tranquille & ſans trouble, elle ſe diſpoſoit pour l'Eternité, comme pour un voyage ordinaire; elle ſongeoit à tout. S'étant rappellé qu'une jeune Religieuſe, qui avoit été ſon Eleve & qu'elle aimoit beaucoup, avoit fait des inſtances pour reſter auprès d'elle, & qu'elle l'avoit obligée de ſe retirer, elle deſira qu'on l'allât éveiller. „ La pauvre Enfant, dit-elle, ne me croit pas ſi mal; &, comme elle ne ſe porte pas bien elle-même, ſi elle alloit apprendre tout-à-coup la nouvelle, cela pourroit lui occaſionner quelque fâcheuſe révolution „. En voyant entrer la Religieuſe, elle lui dit, ſur le ton de la joie, & comme ſi elle lui annonçoit la plus heureuſe nouvelle : „ Adieu donc, Séraphine; c'eſt tout de bon que je m'en vais. -- Eh! où allez-vous donc, ma Mere, s'écria la Sœur, courant vers elle & fondant en larmes? -- Gardez vous de me plaindre, continua la Malade : je croyois que le Bon-Dieu me réſervoit encore bien des peines & des croix; & voici que,

par sa miséricorde, tout est fini. J'ai la confiance qu'il me donnera son Paradis : ne suis-je donc pas bien heureuse ? Non, je ne l'aurois jamais cru qu'il fût si doux de mourir ». La jeune Sœur, dans le sentiment profond de sa douleur, s'avançoit pour embrasser une derniere fois sa bonne Mere ; mais la sainte Princesse, comme si elle eût craint de dérober à Dieu le moindre mouvement de son cœur, se refusa à cette démonstration de tendresse. Une autre de ses Filles, en lui rendant un petit office de charité, laissoit échapper quelques signes d'une affection trop humaine : — La Malade l'en reprit, en lui disant : » Dieu seul, ma Sœur, Dieu seul en ce » moment ».

En effet, les sentimens les plus légitimes & les plus vertueux, ceux qu'elle n'avoit entretenus que selon Dieu pendant sa vie, elle voulut, en mourant, en faire un sacrifice à Dieu. Rien de terrestre ne la touchoit plus ; elle n'accordoit plus rien à la nature. On lui demanda si elle ne seroit pas bien aise que, les Princesses ses Sœurs fussent informées plus positivement de son état ? » Je sens bien, répondit-elle, que je leur ferois volontiers mes adieux ; mais le devoir d'une Camélite est de prier Dieu pour sa Famille, sans marquer trop d'em-

preſſement pour la voir ». On étoit perſuadé qu'elle verroit volontiers, dans ces derniers momens, un Supérieur-général de l'Ordre, en qui elle avoit beaucoup de confiance ; &, pour l'engager à ne pas ſe refuſer cette pieuſe ſatisfaction, on l'aſſura qu'il pouvoit être arrivé dans vingt-quatre heures. » Mais, dans vingt-quatre heures, répondit-elle, je n'y ſerai plus ». Ses Filles inſiſtoient : » Non, reprit-elle : outre qu'il ne convient pas qu'une Carmélite occaſionne un voyage diſpendieux pour ſa Communauté, ſa préſence, s'il arrivoit à temps, ne pourroit ſervir qu'à me donner un peu de conſolation ; &, par la grace de Dieu, je ſuis tranquille ».

Son Confeſſeur s'étant préſenté, elle lui parla également le langage d'une Ame qui ne tient plus à la Terre, & que Dieu ſeul occupe. » Vous me l'aviez bien annoncé, mon Pere, lui dit-elle, que mes frayeurs de la Mort ſe diſſiperoient lorſqu'il en ſeroit temps. Dieu me fait la grace de l'enviſager ſans trouble : l'unique deſir qui me retienne en ce Monde, eſt de recevoir mon Sauveur ». Elle ſe diſpoſoit à cet acte de Religion par de ferventes prieres, que le beſoin ſeul, ou une charitable condeſcendance, l'obligeoit quelquefois d'interrompre. Se rappellant qu'elle avoit reçu du

Pape un Crucifix, que le Saint-Pere avoit béni, & auquel étoient attachées des Indulgences *in articulo mortis*, elle dit que le temps de s'en ſervir étoit venu, & qu'elle deſireroit de l'avoir. La Religieuſe qui ſe chargea de l'aller quérir ſe méprit; &, au lieu de celui qu'elle demandoit, lui en apporta un autre, le même que la Princeſſe avoit envoyé au Roi ſon Pere dans ſa derniere maladie. Elle le reconnut, & dit: » Je l'aimerois bien, mais il me rappelle des ſouvenirs trop humains: donnez-moi l'autre ».

Quelques inſtans avant qu'elle reçût les Sacremens, n'ayant auprès d'elle qu'une Religieuſe qui la ſoignoit habituellement, elle lui demanda de nouveau pardon des peines qu'elle lui donnoit; &, comme elle la voyoit dans la douleur, » Si ma mort peut être pour vous un ſujet de ſacrifice, lui dit-elle, ſongez que Dieu l'exige de vous ». La Religieuſe lui ayant témoigné qu'elle s'y réſignoit, la Malade en eût beaucoup de joie; &, comme pour lui marquer ſa ſatisfaction, elle lui donna encore quelques conſeils d'amitié; l'exhorta à ſe rappeller ceux qu'elle lui avoit ſouvent donnés, & continua ainſi: » Suivez toujours le gros de la Communauté: fuyez les particularités. Dès que vous

aurez une nouvelle Prieure, rendez-lui compte de vos dispositions & donnez-lui votre confiance. Adieu, je ne puis vous en dire davantage : pressez, pressez, pour que je reçoive mes Sacremens, car bientôt je ne le pourrois plus... O mon Jésus, ne permettez pas que je sorte de ce Monde sans avoir eu le bonheur de vous recevoir »! Elle fit elle-même quelques dispositions relatives à la cérémonie de son Administration, & continua sa préparation dans le recueillement & la paix. De temps-en-temps elle exprimoit les desirs de son cœur par de ferventes aspirations. Elle dit par trois fois : » Venez, Seigneur Jésus, ne différez pas plus long-temps mon bonheur »! Elle répéta la même priere en Latin : *Veni, Domine Jesu, noli tardare.* Pendant que le Prêtre étoit en marche pour lui apporter le St. Viatique, elle récita le Pseaume *Miserere* & le Cantique *Magnificat*, après avoir invité deux Religieuses, qui étoient restées à l'Infirmerie, à s'unir à elle. Les Versets qui la touchoient davantage, elle les répétoit. Elle s'écria, à plusieurs reprises: » *In te Domine, speravi : non confundar in æternum* ».

Les sentimens qui éclatoient le plus en elle, dans ces derniers instans, étoient la confiance & la joie. Ne pouvant plus les

contenir, en voyant entrer le St. Sacrement, elle s'écria, dans un pieux transport: » Il est donc arrivé, ô mon divin Epoux, » il est arrivé ce moment! ô mon Dieu, » qu'il m'est doux de vous sacrifier la vie »! Elle suivit avec une fermeté héroïque les prieres qui se faisoient pour elle, écoutant les unes, répondant aux autres. Attendri par le spectacle, le Prêtre hésitoit au milieu de l'auguste Cérémonie: la sainte Princesse alors, d'un ton mêlé de douceur & de gravité, lui dit: » Courage donc, » mon Pere, courage, courage ». Ce peu de paroles pénétra tous les cœurs: des larmes coulerent de tous les yeux; &, bientôt après, avec plus d'abondance encore, lorsque la Malade, adressant la parole à la sous-Prieure qui étoit auprès d'elle, lui dit: » Je vous charge, ma Sœur, de » prier la Communauté de me pardonner » tous les sujets de peine que je lui ai » donnés, par mes irrégularités, par mes » lâchetés & tous mes autres défauts ».

Après qu'elle eût reçu le St. Viatique, la joie de posséder le Dieu de son salut, parut charmer ses douleurs. Elle oublia ses maux, & se sentit animée d'une force & d'un courage qui l'étonnerent. Sa piété l'avertit, à l'instant, de l'usage qu'elle en devoit faire, pour l'édification de celles

dont Dieu l'avoit chargée ; & ſes dignes Filles, attentives à recueillir juſqu'aux moindres expreſſions de la tendreſſe de leur Mere, ne perdirent pas un ſeul mot du Teſtament qu'elle leur laiſſoit en mourant. » Mes chers Sœurs, leur dit-elle, je crois de mon devoir, puiſque Dieu m'en laiſſe la force, de vous rappeller en ce moment, les avis que je vous ai ſouvent donnés, & auxquels je vous conjure de faire une ſérieuſe attention : je vous recommande la plus grande régularité, & plus d'exactitude que jamais à vous rendre aux exercices de Communauté. Trouvez-vous à la minute où le devoir vous appelle, ſans compter ſur les avants-quarts. Soyez fidelles au ſilence : qu'on n'ait point de petits mots à ſe dire, jamais d'entretiens ſecrets, point de particularités. Aimez-vous généralement toutes, les unes les autres. Conſervez un grand amour pour notre ſainte Regle & nos Conſtitutions. Faites cela, & vous y trouverez le bonheur ». Prenant enſuite un ton plus familier, elle continua : » Je vous ai toujours regardées, & toujours je vous ai aimées toutes comme mes Compagnes, mes Amies, mes Sœurs & mes Meres ; & je ſens encore que vous m'êtes tout cela, à préſent qu'il faut que je vous quitte. Mais, mettez en Dieu votre confiance

confiance, il ſera votre ſoutien & votre conſolation. J'eſpere auſſi que ma Famille, en ma conſidération, continuera d'avoir des bontés pour vous. Quand je parle de *conſidération*, vous imaginez bien que je n'aſpire pas à ce qu'on ſe ſouvienne de moi : ou, du moins, ce n'eſt que pour notre Maiſon & pour l'Ordre que je le deſire ».
A peine ces dernieres paroles ſont-elles prononcées, que les ſanglots éclatent, que les gémiſſemens ſe prolongent autour de la Malade. Pour elle, toujours inébranlable dans ſa fermeté, elle rappelle ſes Filles à des ſentimens plus courageux ; &, blâmant comme une foibleſſe celui qui les pénétre, elle leur dit : » Pour quoi donc » encore ces pleurs ? à quoi ſert de vous » affliger ainſi ? Oui, je vous le répete, » c'eſt en Dieu ſeul que vous devez vous » confier, & Dieu aura ſoin de vous : & » puis, j'eſpere que, bientôt, nous nous » retrouverons toutes dans l'Endroit où je » vais ».

Non contente des témoignages d'affection qu'elle venoit de donner en général à toutes ſes Filles, ſon cœur maternel ſollicitant pour l'une d'elles un avis particulier, elle la fit appeller auſſi-tôt pour le lui donner. La Religieuſe, en l'abordant, tombe à ſes genoux, s'accuſe, & lui demande par-

don. Madame Louiſe lui donne ſa bénédiction, & lui dit : » Me voici, ma chere Sœur, prête à aller paroître devant Dieu. Telle vous me voyez, en ce moment, telle vous ſerez bientôt vous-même. Le deſir que j'ai que vous vous prépariez un jugement favorable, m'engage à vous recommander, pour la derniere fois, de travailler ſérieuſement à votre ſanctification, en combattant ſur-tout tel & tel défaut ». La Religieuſe, fondant en larmes, remercie ſa ſainte Mere, & ſe retire pénétrée des charitables ſoins de celle qui ſavoit aimer ainſi juſqu'à la mort.

Dès l'inſtant où l'on avoit dit à Madame Louiſe qu'elle pourroit communier en Viatique, elle avoit demandé ſi on ne lui adminiſtreroit pas en même-temps l'Extrême-Onction ? On ne lui répondit pas alors d'une maniere poſitive : elle témoigna de nouveau, le deſir qu'elle auroit de recevoir ce Sacrement, tandis qu'elle étoit encore en pleine connoiſſance, & l'on déféra à ſon pieux empreſſement. Pendant cette ſeconde Adminiſtration, ce fut, de ſa part, même courage, même application aux prieres de l'Égliſe, que lorſqu'elle avoit reçu le St. Viatique. Au calme profond qu'elle montroit pendant la Cérémonie, on eût dit que toute autre

qu'elle en étoit l'objet. L'habitude du zele la rendant attentive, juſque dans ces derniers inſtans, au maintien des moindres Obſervances, elle dit à une Religieuſe, qui étoit auprès d'elle : » Votre voile, ma » Sœur, n'eſt pas aſſez baiſſé ». Dans des diſpoſitions comparables à celles de St. Paul, elle eut voulu pouvoir hâter les progrès de ſa diſſolution ; &, ſe ſentant aſſez de courage pour exhorter elle-même ſon Ame à ſortir de ce Monde, elle demanda qu'on lui récitât les prieres des Agoniſſans. On lui repréſente qu'elle n'eſt pas encore à cette extremité : elle fait de nouvelles inſtances, & dit : » N'importe, ce ſera une » conſolation pour moi de pouvoir m'unir » à ces prieres. Je voudrois bien n'en rien » perdre, car je ſuis avare des prieres de » l'Egliſe ; oui, j'en ſuis avare ».

Le Médecin de Madame Victoire étant rentré dans la chambre de la Malade, lui demanda comment elle ſe trouvoit ? » Fort contente, Monſieur, répondit-elle : j'ai reçu mon Sauveur ; mon Jéſus avec moi, je ſuis parfaitement tranquille ». Quelques inſtans après, elle ajouta : » Je vous charge, Malouet, de mes adieux pour mes Sœurs. Vous leur ferez bien mes amitiés, & leur rapporterez ce que vous voyez : que je meurs dans la plus grande paix. Dites-leur

auſſi que je les prie d'avoir toujours des bontés pour cette Maiſon & pour l'Ordre, & que je leur recommande notre Médecin ».

Tandis que la Malade, toute occupée du ſoin d'épurer ſon ame, ſembloit oublier l'état de ſon corps, les progrès du mal augmentoient ſenſiblement. Déja on lui avoit appliqué les cantharides au bras, mais ſans ſuccès. Le Médecin lui propoſa de tenter une nouvelle application du topique; à quoi elle marqua la plus grande répugnance. Cette Ame ſi pure, qui, toute ſa vie, avoit montré une vertu d'Ange dans un corps mortel, éprouvoit encore en mourant les alarmes exagérées de la pudeur. On inſiſta : on lui fit un devoir de ne pas négliger un remede qui pouvoit avoir d'heureux effets. » Il ne les aura pas pour moi, ces effets, répondit-elle, & je ſouhaiterois bien qu'on me laiſſât mourir tranquille; mais, puiſqu'on le veut ainſi, je ne dois refuſer ni d'obéir ni de ſouffrir ».

Deſirant de laiſſer un gage de ſa reconnoiſſance à deux Religieuſes qui, plus particuliérement chargées de la ſervir pendant ſa maladie, l'avoient fait avec tous les empreſſemens de la charité, elle dit à l'une d'elles, en lui montrant le Crucifix qu'elle tenoit à la main : » Je voudrois bien vous laiſſer ce Crucifix » ; puis, en s'adreſſant

à l'autre, » & à vous, ma Sœur, le petit noir que vous connoiſſez, & que vous trouverez dans une boëte bleue; mais ſous la condition, que la Prieure qui me ſuccédera, ne voyant rien en cela qui bleſſe l'eſprit de pauvreté, vous accorde la permiſſion de garder ce que je vous offre; car à Dieu ne plaiſe que je prétende diſpoſer en Propriétaire, ou par forme de Teſtament». Telle fut la derniere leçon de régularité que la Princeſſe mourante offrit à ſes Religieuſes; & toute la dépouille de la Fille d'un Roi de France ſe réduiſit à deux Crucifix de bois.

Continuellement occupée du bonheur du Ciel, où la portoient tous ſes deſirs, elle parla encore à pluſieurs Religieuſes qui s'approcherent d'elle, & ne leur parla que de la grandeur de ſes eſpérances & de la joie qu'elle avoit de quitter la Terre. Ces ſentimens conſolateurs, aux approches de la mort, ſont eſſentiellement ceux de toute Epouſe de Jeſus-Chriſt, fidelle à ſa vocation; mais on ſent avec quel empire ils devoient ſur-tout agir ſur le cœur de Celle qui, née Princeſſe, mouroit Carmélite. Un moment avant ſa mort, elle s'écria: »Il eſt donc temps»! & quelques inſtans après: »Allons, levons-nous, hâtons-nous d'aller en Paradis». Ce furent

les dernieres paroles que prononça la sainte Princesse. Bientôt après elle expira, ayant porté pendant un mois le coup mortel qui l'avoit frappée. Sa mort, douce & paisible comme le sommeil du Juste, ne fut annoncée par aucun mouvement convulsif; aucune agitation violente ne l'accompagna; & son dernier soupir fut un soupir de paix. Ce fut le 23 de Décembre 1787, à quatre heures & demie du matin que la Religion & l'Etat firent cette perte, qu'on peut regarder comme le dernier avant-coureur de ce déluge de maux qui, depuis cette époque précise, fondit par torrens sur tous les points de l'Empire françois.

Le Lecteur nous saura gré de transcrire ici la conclusion d'un des Mémoires sur lesquels nous avons travaillé. » J'ai vu mourir plusieurs Personnes d'une maniere bien édifiante; mais je puis dire que jamais mort n'a fait sur moi tant d'impression que la sienne, & je vivrois encore quatre-vingts ans que je ne l'oublierai jamais. J'étois alors auprès d'elle, lui tenant son Crucifix... J'ai rappellé ses dernieres paroles; mais il ne me seroit pas possible d'exprimer le zele, la foi & la ferveur qui les animoient. Elle a vécu en Sainte & en grande Sainte, elle est

morte de même... Il me ſembloit, en voyant mourir cette ſeconde THÉRESE, que j'aſſiſtois à la mort de la premiere.... J'ai ſenti la grandeur de ma perte, celle de la Maiſon, celle de l'Etat religieux & de toute l'Egliſe : mais, pour elle, je n'ai pu la plaindre un inſtant. Il me ſemble la voir au Ciel ; & j'avoue que ſon tombeau, où, en priant pour elle, comme elle me l'a fait promettre, je réclame auſſi ſon ſecours, m'eſt un lieu de conſolation, de force, de lumiere & de grace. J'en ai été frappée en pluſieurs circonſtances. Auſſi y vais-je avec la même confiance qu'elle m'a toujours inſpirée pendant ſa vie. Je m'y rappelle les inſtructions & les avis que cette bonne Mere m'a donnés ; & je puis dire qu'elle me ſert encore actuellement de Modele & de Guide dans le chemin de la vertu. Dieu me faſſe la grace de l'y ſuivre ».

Cette haute idée de la ſainteté de Madame Louiſe, & cette confiance en ſon crédit auprès de Dieu, ne ſont pas concentrées dans l'étroite enceinte du Monaſtere qu'elle édifia. Des Lettres & des Relations circonſtanciées de divers Endroits de la France, de Paris & de Montpellier, de Beaune & de Rouen, de Carpentras & de Poitiers, nous parlent de guériſons de plu-

ſieurs maladies réputées incurables, & atteſtent qu'elles furent la ſuite immédiate de vœux adreſſés à la ſainte Carmélite. N'ayant pas été témoins des faits par nous-mêmes, & ne pouvant répondre que de la droiture & de la bonne-foi des Perſonnes qui les rapportent, nous ignorons juſqu'à quel point ils ſoutiendroient la rigueur extrême des examens établis à Rome, pour conſtater les Miracles. Mais, ce qui nous paroît inconteſtable, c'eſt qu'il n'eſt ni téméraire de ſolliciter des faveurs du Ciel, ni ſurprenant qu'on les obtienne par l'entremiſe de Celle dont toute la Vie fut un Prodige de vertus & la mort un Martyre.

Fin du quatrieme & dernier Livre.

C14

6743641